

DICTIONNAIRE
UNIVERSEL
DES SYNONYMES
DE LA
LANGUE FRANÇAISE.

DICTIONNAIRE
UNIVERSEL
DES SYNONYMES
DE LA
LANGUE FRANÇAISE,

Publiés jusqu'à ce jour, par Girard, Beauzée, Roubaud, et autres Ecrivains célèbres, formant, reunis, près de douze cents articles.

SECONDE ÉDITION.

TOME PREMIER.

Prix, relié, 10 fr. 50 cent.

A Paris,

Chez MARADAN, libraire, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arts, nº. 16.

An XI. — 1802.

AVERTISSEMENT
DE L'ÉDITEUR.

Tous les peuples célèbres ont aimé à cultiver l'étude de leur langue ; la Française est peut-être celle qui réunit le plus d'avantage ; lue et parlée chez toutes les nations civilisées, elle leur offre des chefs-dœuvres en tous les genres : ses caractères sont principalement la clarté, la finesse et la précision.

Mais en cette langue plus qu'en toute autre, pour être intelligible et ne donner lieu à aucune méprise, il faut connoître parfaitement les nuances qui différencient les expressions entre elles, et qui varient leur signification. L'interprétation des mots synonymes tend à remplir ce but essentiel.

Hesychius et d'autres Grecs se sont occupés de ce travail ; Cicéron (*)

(*) *Quadquam enim vocabula prope idem valere videantur, tamen quin res diffe-*

Quintilien, (**) paroissent en avoir senti la nécessité pour la langue latine; Varron, Festus, Aulusgelle, nous ont laissé en ce genre des monumens précieux.

Parmi les Français, des écrivains estimables, jaloux de perfectionner leur langue, et d'en étendre l'usage ont consacré leurs veilles à en développer les principes, et applanir les difficultés pour la faire parler dans toute sa pureté.

L'abbé Girard publia en 1718, un recueil de synonymes français; cet ouvrage fit dans le monde littéraire la révolution la plus heureuse, et prouva sans réplique, la nécessité de bien connoître la véritable acception des mots, leur valeur, leur juste place, leurs distinctions essentielles etc., etc.

Plusieurs excellens littérateurs s'em-

---

rebant nomina verum differre voluerunt. (Top. VIII 34.)

(**) *Pluribus autem nominibus in eadem re vulgo utimur; quis tamen, si deducas suam propriam quandam vim ostendeut.* (Just. Orat. VI 11.)

pressèrent de parcourir la carrière que venoit de leur ouvrir l'abbé Girard : Diderot, d'Alembert, Dumarsais, Jaucourt, etc., furent en quelque sorte ses continuateurs. Beauzée offrit au public tous ces synonymes réunis en un seul ouvrage, dans lequel il y joignit les siens.

L'abbé Roubaud parut ensuite et développa dans un recueil beaucoup plus vaste toutes les ressources d'une érudition profonde et d'une riche imagination.

Ses synonymes, en instruisant de la véritable acception de chaque mot, présentent la majeure partie de leur étymologie et de leur racine : cette précieuse et immense collection a fait naître l'idée qu'on pourroit exploiter une mine aussi riche, en rapprochant dans un corps complet et peu volumineux, tous les synonymes français ; et par ce moyen, faire un ouvrage à la portée de toutes les classes de la société, par la modicité de son prix. Pour parvenir à ce but, il a fallu nécessairement supprimer dans l'ouvrage de l'abbé Roubaud les nombreux exem-

ples qu'il cite, et ne réserver que ceux indispensables, élaguer les dissertations qui n'ont pas un rapport essentiel à son travail, et une partie des étymologies et des racines qui se trouvent fréquemment répétées.

On ne s'est permis aucun retranchement dans les synonymes de Girard et autres auteurs non moins concis; on a le plus souvent placé les uns auprès des autres, ceux dont le sens se rapproche davantage. A l'aide d'une table alphabétique, très-correcte, on pourra trouver à l'instant le mot que l'on desire voir expliqué et comparé avec son synonyme.

Nota. La majuscule qui termine chaque synonyme, est la lettre initiale du nom de l'auteur :

G., Girard; B., Beauzée; R., Roubaud, etc., etc.

SYNONYMES
DE LA
LANGUE FRANÇAISE,
ET LEURS
DIFFÉRENTES SIGNIFICATIONS.

A.

1. *Abaissement*, *Bassesse.*

UNE idée de dégradation, commune à ces deux termes, en fonde la synonymie; mais ils ont des différences bien marquées.

Si on les applique à l'ame, l'*abaissement* volontaire où elle se tient, est un acte de vertu; l'*abaissement* où on la tient, est une humiliation passagère qu'on oppose à sa fierté, afin de la réprimer : mais la *bassesse* est une disposition, ou une action incompatible avec l'honneur, et qui entraîne le mépris.

Si l'on applique ces termes à la fortune,

à la condition des hommes, l'*abaissement* est l'effet d'un évènement qui a dégradé le premier état ; la *bassesse* est le degré le plus bas et le plus éloigné de toute considération. L'*abaissement* de la fortune n'ôte pas pour cela la considération qui peut être due à la personne ; mais la *bassesse* l'exclut entièrement : ainsi les mendians sont au-dessous des esclaves ; car ceux-ci ne sont que dans l'*abaissement*, et ceux-là sont dans la *bassesse*.

On peut encore appliquer ces deux termes à la manière de s'exprimer, et la même nuance les différencie toujours. *L'abaissement* du ton le rend moins élevé, moins vif, plus soumis : la *bassesse* du style le rend populaire, trivial, ignoble. (B.)

2. *Abaisser, Rabaisser, Ravaler, Avilir, Humilier.*

Abaisser vient de *bas*, mot celtique, opposé à *haut* tant au physique qu'au moral : il signifie, à la lettre, pousser en bas, mettre plus bas, au-dessous ; diminuer la hauteur d'une chose, et, par extension, sa valeur, son prix, sa dignité, son mérite, l'opinion qu'on en a. Porsenna, protecteur de Tarquin, *abaisse sa hauteur* devant le sénat de Rome, en demandant par un ambassadeur à traiter avec lui, dit M. de Voltaire.

Rabaisser, c'est *abaisser* encore davantage, de plus en plus, avec effort ou redoublement d'action. L'envie, dit Boileau, ne

pouvant s'élever jusqu'au mérite, pour s'égaler à lui, *tâche* à le *rabaisser*.

Ravaler est formé de *val*, qui descend, par opposition à *bal*, qui monte : *aval* est le contraire *d'amont*.

Avilir est également tiré du celte *Waël*, vil, abject, méprisable, opposé à *bel*, grand, noble, beau : il signifie jeter dans une abjection honteuse, rendre vil et méprisable, couvrir de honte, d'opprobre, d'infamie.

Humilier vient du latin *humus*, terre : il signifie abaisser jusqu'à terre, prosterner, jeter dans un état de confusion.

Le sens propre de ces mots est assez déterminé par les explications précédentes : nous ne les considérons ici qu'au figuré.

Abaisser exprime une action modérée : il convient sur-tout pour désigner un médiocre abaissement. Il faut bien que vous vous *abaissiez* jusqu'à ceux qui ne peuvent s'élever jusqu'à vous.

L'action de *rabaisser* est plus forte, et son effet plus grand : on *rabaisse* ce qui est beaucoup trop élevé, ou on *rabaisse* ce qu'on abaisse trop. En parlant de l'orgueil, de l'arrogance, de la présomption, des vices qui prétendent à une hauteur démesurée, on dit plutôt, par cette raison, *rabaisser* qu'*abaisser*.

L'action de *ravaler* produit, par un abaissement profond, un changement ou plutôt une opposition de situation, d'état, de condition : elle met entre la hauteur dont l'objet déchoit, et la sorte de bassesse dans laquelle il tombe, un grand *intervalle* : ce qui sup-

pose nécessairement qu'il étoit dans une assez grande élévation.

L'action d'*avilir* répand le mépris, attire la honte, imprime la flétrissure : elle fait plus que *ravaler* et *humilier*. Le grand homme peut être *humilié*, *ravalé* : mais non pas *avili* : sa gloire le suit dans l'*humiliation* ; sa grandeur le relève, quand on le *ravale* : sa vertu le défend de l'*avilissement*. De grands motifs nous engagent à nous *humilier*, à nous *ravaler* même ; aucun à nous *avilir*.

On est *abaissé* par la détraction, *rabaissé* par le mépris, *ravalé* par la dégradation, *avili* par l'opprobre.

L'homme modeste s'*abaisse* ; le simple se *rabaisse* ; le foible se *ravale* ; le lâche s'*avilit* ; le pénitent s'*humilie*. (R.)

3. *Abandonnement*, *Abdication*, *Renonciation*, *Démission*, *Désistement*.

L'*abandonnement*, l'*abdication*, et la *renonciation* se font : le *désistement* se donne : la *démission* se fait et se donne.

On fait un *abandonnement* de ses biens ; une *abdication* de sa dignité et de son pouvoir ; une *renonciation* à ses droits et à ses prétentions, une *démission* de ses charges, emplois, et bénéfices ; et l'on donne un *désistement* de ses poursuites.

Il vaut mieux faire un *abandonnement* d'une partie de ses revenus à ses créanciers, que de laisser saisir et vendre le fonds de son bien. Quelques politiques regardent l'*abdica-*

tion d'une couronne comme un effet du caprice ou de la foiblesse de l'esprit, plutôt que comme une grandeur d'ame. Les lois et la justice maintiennent les *renonciations* des particuliers : mais celles des princes n'ont lieu, qu'autant que leur situation et leurs intérêts les empêchent d'en appeler à la force des armes. L'amour du repos n'est pas toujours le motif des *démissions ;* le mécontentement ou le soin de sa famille en est souvent la cause. Certains plaideurs de profession ne se mêlent des procès, et n'y interviennent que pour faire acheter leur *désistement.*

Il ne faut *abandonner* que ce qu'on ne sauroit retenir, *abdiquer* que lorsqu'on n'est plus en état de gouverner ; *renoncer*, que pour avoir quelque chose de meilleur ; se *démettre* que quand il n'est plus permis de remplir ses devoirs avec honneur ; et se *désister*, que lorsque ses poursuites sont injustes ou inutiles ou plus fatigantes qu'avantageuses. (G.)

4. *Abandonner, Délaisser.*

Abandonner se dit des choses et des personnes. *Délaisser* ne se dit que des personnes.

Nous *abandonnons* les choses dont nous n'avons pas soin. Nous *délaissons* les malheureux à qui nous ne donnons aucun secours.

On est *abandonné* de ceux qui doivent être dans nos intérêts. On est *délaissé* de tous ceux qui peuvent nous secourir.

Souvent nos parens nous *abandonnent* plutôt que nos amis. Dieu permet quelquefois que les hommes nous *délaissent*, pour nous obliger à avoir recours à lui.

Quand on a été *abandonné* dans l'infortune, on ne connoît plus d'amis dans le bonheur; on ne compte que sur sa propre conduite; et l'on ne congratule que soi-même de tous les services que l'on reçoit alors de la part des hommes. Une personne qui se voit *délaissée* dans sa misère, ne regarde la charité que comme un paradoxe, qui occupe inutilement une quantité de vains discoureurs.

Il a été heureux pour certaines personnes d'être *abandonnées* de leurs proches; c'est par-là qu'a commencé la chaîne des évènemens qui les ont conduites à la fortune. Il y a des gens dont le mérite et le courage ont besoin d'être soutenus; et d'autres qui ne les font valoir que lorsqu'ils se voient *délaissés*. (G.)

5. *Abattre, Démolir, Renverser, Ruiner, Détruire.*

Abattre veut dire mettre, jeter à *bas* ce qui étoit élevé, soutenu; idée propre de *bast*, *bat*; d'où *bâton*; ce qui porte, soutient.

Nous avons emprunté des Latins *demoliri*. La racine *mol* signifie masse, grandeur; d'où nos mots *mole*, *meule*, etc. *Démolir* veut dire abattre les différentes parties d'un édifice, jusqu'à ce qu'il n'en reste rien sur pied, ou qu'il ne reste que les matériaux de la masse; il ne se dit que dans ce sens-là.

Renverser est le composé de *verser*, pris

dans le sens de faire tomber sur le côté une charrette, un carrosse, des blés, etc. : il veut dire, jeter par terre, changer entièrement la situation d'une chose, mettre le haut en bas. La racine de ces mots est *vers*, *ver*, *vir*, *tourner*, *virer*.

Du latin *ruina*, nous avons fait *ruine* et *ruiner :* ce verbe signifie à la lettre, aller, choir en roulant, en se précipitant, tomber en ruine, en pièces, en morceaux. L'actif *ruiner* n'est guères employé que dans le sens de désoler, dévaster, ravager, ou de causer la perte d'une chose dans un sens figuré.

Détruire veut dire rompre, anéantir les rapports, les formes, l'arrangement des parties, la construction d'une chose, jusqu'à la ruine totale de l'ouvrage ou à la perte entière de la chose.

Résumons. L'idée propre d'*abattre* est celle de jeter à bas : on *abat* ce qui est élevé, haut. Celle de *démolir* est de rompre la liaison d'une masse construite : on ne *démolit* que ce qui est bâti. Celle de *renverser* est de coucher par terre ce qui étoit sur pied : on *renverse* ce qui peut changer de sens ou de direction. Celle de *ruiner* est de faire tomber par morceaux : on *ruine* ce qui se divise et se dégrade. Celle de *détruire* est de dissiper entièrement l'apparence et l'ordre des choses.

L'action d'*abattre*, volontaire ou nécessaire, est plus ou moins vive et forte ; elle se réduit quelquefois à un seul acte : vous *abattez* un arbre à coups de hache, et un oiseau d'un coup de fusil. L'action de *démolir*,

fondée sur des convenances, est proportionnée à la résistance et successive : vous *démolissez* avec des instrumens les étages d'une maison l'un après l'autre, et enfin ses fondations. L'action de *renverser* tantôt volontaire, tantôt involontaire, est toujours forte et violente ; on *renverse* une table, sans le vouloir, en la heurtant rudement, et un rempart à coups de canon. L'action de *détruire*, libre ou nécessaire, est puissante et opiniâtre. Le tems *détruit* tout ; mais il se sert plutôt de la lime que de la faulx. (R.)

6. *Abdiquer. Se Démettre.*

C'est en général quitter un emploi, une charge. *Abdiquer* ne se dit guère que des postes considérables, et suppose de plus un abandon volontaire ; au lieu que *se démettre* peut être forcé, et peut s'appliquer plus aux petites places qu'aux grandes.

Christine, reine de Suède, *abdiqua* la couronne. Edouard II, roi d'Angleterre, fut forcé à *se démettre* de la royauté. Philippe V, roi d'Espagne, *s'en démit* volontairement en faveur du prince Louis, son fils. (B.)

7. *Abhorrer, Détester.*

Ces deux mots ne sont guère d'usage qu'au présent, et marquent également des sentimens d'aversion, dont l'un est l'effet du goût naturel, ou du penchant du cœur, et l'autre est l'effet de la raison ou du jugement.

On *abhorre* ce qu'on ne peut souffrir, et

tout ce qui est l'objet de l'antipathie. On *déteste* ce qu'on désaprouve et ce que l'on condamne.

Le malade *abhorre* les remèdes. Le malheureux *déteste* le jour de sa naissance.

Quelquefois on *abhorre* ce qu'il seroit avantageux d'aimer; et l'on *déteste* ce qu'on estimeroit, si on le connoissoit mieux.

Une ame bien placée *abhorre* tout ce qui est bassesse et lâcheté. Une personne vertueuse *déteste* tout ce qui est crime et injustice. (G.)

8. *Abjection*, *Bassesse*.

L'*abjection* se trouve dans l'obscurité où nous nous enveloppons de notre propre mouvement; dans le peu d'estime qu'on a pour nous; dans le rebut qu'on en fait, et dans les situations humiliantes où l'on nous réduit. La *bassesse* se trouve dans le peu de naissance, de mérite, de fortune et de condition.

La nature a placé des êtres dans l'élévation, et d'autres dans la *bassesse*; mais elle ne place personne dans l'*abjection*: l'homme s'y jette de son choix ou y est plongé par la dureté d'autrui.

La piété diminue les amertumes de l'état d'*abjection*. La stupidité empêche de sentir tous les désagrémens de la *bassesse* de l'état. Il faut tâcher de se tirer de la *bassesse*: l'on n'en vient pas à bout sans travail et sans bonheur. Il faut prendre garde de ne pas tomber dans l'*abjection*. Le sage usage de sa

fortune et de son crédit en est le plus sûr moyen.

Les secrets ressorts de l'amour - propre jouent souvent dans une *abjection* volontaire, et y font quelquefois trouver de la satisfaction : mais il n'y a que la vertu la plus pure qui puisse faire goûter à une ame noble la *bassesse* de l'état. (G.)

9. *Abolir, Abroger.*

Abolir se dit plutôt à l'égard des coutumes; et *Abroger*, à l'égard des lois. Le non-usage suffit pour l'*abolition* : mais il faut un acte positif pour l'*abrogation*.

Le changement de goût, aidé de la politique, a *aboli* en France les joûtes, les tournois, et les autres divertissemens brillans. De grandes raisons d'intérêt, et peut-être même de bonne discipline, ont été cause que la pragmatique - sanction a été *abrogée* par le concordat.

Les nouvelles pratiques font que les anciennes s'*abolissent*. La puissance despotique *abroge* souvent ce que l'équité avoit établi.

On voit l'intérêt particulier travailler avec ardeur à *abolir* la mémoire de certains faits honteux; mais le tems seul vient à bout de tout *abolir*, et la gloire et le déshonneur. Le peuple romain a quelquefois *abrogé*, par pure haine personnelle, ce que ses magistrats avoient ordonné de bon et d'avantageux à la république. L'*abolition* d'une religion coûte toujours du sang, et la victoire peut n'être pas attachée, en cette occasion, à celui qui le

répand, le persécuté y triomphant quelquefois du persécuteur; c'est ainsi que le christianisme a triomphé du paganisme par le martyre des premiers fidèles. L'*abrogation* d'une loi fondamentale est souvent la cause de la ruine du prince ou du peuple, et quelquefois de tous les deux. (G.)

10. *Abominable, Détestable, Exécrable.*

L'idée primitive et positive de ces mots est une qualification de mauvais au suprême degré. Exprimant par eux-mêmes ce qu'il y a de plus fort, ils excluent tous les modificatifs dont on peut faire accompagner la plupart des autres épithètes.

La chose *abominable* excite l'aversion : la chose *détestable*, la haine, le soulèvement : la chose *exécrable*, l'indignation, l'horreur.

Ces sentimens s'expriment, contre la chose *abominable*, par des cris d'alarmes, des conjurations ; contre la chose *détestable*, par l'animadversion, la réprobation ; contre la chose *exécrable*, par des imprécations, des anathèmes.

Ces trois mots servent, dans un sens moins strict, à marquer simplement les divers degrés d'excès d'une chose très-mauvaise ; de façon qu'*abominable* dit plus que *détestable*, *exécrable* plus qu'*abominable*. Cette gradation est observée dans l'exemple suivant :

Denis le tyran, informé qu'une femme très-âgée prioit les dieux chaque jour de conserver la vie à son prince, et fort étonné qu'un de

ses sujets daignât s'intéresser à son salut, interrogea cette femme sur les motifs de sa bienveillance. « Dans mon enfance, dit-elle, j'ai vu régner un prince *détestable ;* je souhaitai sa mort ; il périt : mais un tyran *abominable*, pire que lui, lui succéda ; je fis contre celui-ci les mêmes vœux ; ils furent remplis : mais nous eûmes un tyran pire que lui encore ; ce monstre *exécrable*, c'est toi. S'il est possible qu'il y en ait un plus méchant, je craindrois qu'il ne te remplaçât, et je demande au ciel de ne pas te survivre. »

L'exagération emploie assez indifféremment ces termes pour désigner une chose très-mauvaise, mais en enchérissant sur une de ces qualifications par l'autre, suivant la gradation précédente. Ainsi *détestable* sera comme le superlatif de *mauvais, abominable* celui de *détestable*, *exécrable* celui d'*abominable*.

En matière de goût, d'art, de littérature, on se sert encore de ces termes, mais souvent hors de sens, et par une exagération ridicule. Ce langage outré et boursouflé semble tenir à la frivolité de nos mœurs, qui se fait de grandes affaires des petites choses. (R.)

11. *Abrégé, Sommaire, Epitome.*

L'*abrégé* est un ouvrage, mais la réduction d'un plus grand à un moindre volume : s'il est bien fait, son original court risque d'être négligé. Le *sommaire* n'est point un ouvrage ; il ne fait simplement qu'indiquer en peu de mots les principales choses contenues dans l'ouvrage : on le place ordinairement à la tête de

chaque chapitre ou division, comme une espèce de préparatoire. L'*épitome* est, ainsi que l'*abrégé*, un ouvrage, mais plus succinct : ce mot d'ailleurs est purement grec, et n'est employé que par les gens de lettres pour le titre de certains ouvrages.

On ne doit et l'on ne peut traiter l'histoire générale qu'en *abrégé*. J'ai vu des livres, dont beaucoup de chapitres n'étoient pas plus longs que leurs *sommaires*. Il n'est peut-être pas d'*épitome* mieux fait que celui de l'histoire romaine par Eutrope. (G.)

12. *Absolution, Pardon, Rémission.*

Le pardon est en conséquence de l'offense, et regarde principalement la personne qui l'a faite : il dépend de celle qui est offensée ; et il produit la réconciliation quand il est sincèrement accordé, et sincèrement demandé.

La rémission est en conséquence du crime, et a un rapport particulier à la peine dont il mérite d'être puni : elle est accordée par le prince ou par le magistrat, et elle arrête l'exécution de la justice.

L'absolution est une conséquence de la faute ou du péché, et concerne proprement l'état du coupable : elle est prononcée par le juge civil, ou par le ministre ecclésiastique ; elle rétablit l'accusé ou le pénitent dans les droits de l'innocence. (G.)

13. *Absorber, Engloutir.*

Qui connoît la différence qu'il y a entre la totalité et l'intégralité, doit sentir celle qui

se trouve ici. *Absorber* exprime à la vérité une action générale, mais successive, qui, en ne commençant que par une partie du sujet, continue ensuite, s'étend sur le tout. *Engloutir* marque une action dont la généralité est rapide et intégrale, saisissant le tout à-la-fois, sans le détailler par parties.

Le premier a un rapport particulier à la consommation et à la destruction. Le second dit proprement quelque chose qui enveloppe, emporte, et fait disparoître tout d'un coup. Ainsi le feu *absorbe*, et l'eau *engloutit*.

C'est, selon cette même analogie, qu'on dit dans un sens figuré, *Etre absorbé* en Dieu, ou dans la contemplation de quelque sujet, lorsqu'on y livre la totalité de ses pensées, sans se permettre la moindre distraction. Je ne crois pas qu'*Engloutir* soit d'usage au figuré. (G.)

14. *Abstrait, Distrait.*

Ces deux mots emportent dans leur signification, l'idée d'un défaut d'attention: mais avec cette différence, que c'est nos propres idées intérieures qui nous rendent *abstraits*, en nous occupant si fortement qu'elles nous empêchent d'être attentifs à autre chose qu'à ce qu'elles nous représentent; au lieu que c'est un nouvel objet extérieur qui nous rend *distraits*, en attirant notre attention de façon qu'il la détourne de celui à qui nous l'avons d'abord donnée, ou à qui nous devons la donner. Si ces défauts sont d'habitude, ils sont graves dans le commerce du monde.

On est *abstrait*, lorsqu'on ne pense à aucun objet présent, ni à rien de ce qu'on dit. On est *distrait*, lorsqu'on regarde un autre objet que celui qu'on nous propose, ou qu'on écoute d'autres discours que ceux qu'on nous adresse.

Les personnes qui font de profondes études, et celles qui ont de grandes affaires ou de fortes passions, sont plus sujettes que les autres à avoir des *abstractions ;* leurs idées ou leurs desseins les frappent si vivement, qu'ils leur sont toujours présens. Les *distractions* sont le partage ordinaire des jeunes gens ; un rien les détourne et les amuse.

La rêverie produit des *abstractions ;* et la curiosité cause des *distractions.*

Un homme *abstrait* n'a point l'esprit où il est ; rien de ce qui l'environne ne le frappe ; il est souvent à Rome au milieu de Paris ; et quelquefois il pense politique ou géométrie, dans le tems que la conversation roule sur la galanterie. Un homme *distrait* veut avoir l'esprit à tout ce qui lui est présent ; il est frappé de tout ce qui est autour de lui, et cesse d'être attentif à une chose pour le vouloir être à l'autre ; en écoutant tout ce qu'on dit à droite et à gauche, souvent il n'entend rien, ou n'entend qu'à demi, et se met au hasard de prendre les choses de travers.

Les gens *abstraits* se soucient peu de la conversation : les *distraits* en perdent le fruit. Lorsqu'on se trouve avec les premiers, il faut de son côté se livrer à soi-même et méditer : avec les seconds, il faut attendre à leur parler ;

que tout autre objet soit écarté de leur présence.

Une nouvelle passion, si elle est forte, ne manque guère de nous rendre *abstraits*. Il est bien difficile de n'être pas *distraits*, quand on nous tient des discours ennuyeux, et que nous entendons dire d'un autre côté quelque chose d'intéressant. (G.)

15. *Académicien, Académiste.*

Ces deux personnages, sont l'un et l'autre membres d'une société qui porte le nom d'*académie*, et qui a pour objet des matières qui demandent de l'étude et de l'application. Mais les sciences et le bel esprit sont le partage de l'*académicien*; et les exercices du corps, soit d'adresse ou de talens, sont du ressort de l'*académiste*. L'un travaille et compose des ouvrages pour la perfection de la littérature: l'autre étudie et s'exerce dans la science du cheval, de la danse, de l'escrime et des autres qualités personnelles: on peut être en même-tems *académicien* et *académiste*. (G.)

16. *Accablement, Abattement, Découragement.*

Accablement vient du corps ou de l'esprit. L'*accablement* du corps vient de maladie ou de fatigue: l'*accablement* de l'esprit est un état de l'ame qui succombe sous le poids de ses peines.

Cet état dégrade l'homme, et laisse voir sa foiblesse. Il n'est point de maux ni de situa-

tion dans la vie auxquels il n'y ait du remède; et quand même il n'y en auroit pas, ce seroit toujours une folie de s'en affliger, puisque cela ne serviroit à rien.

L'*abattement*, qui n'est qu'une langueur que l'ame éprouve à la vue d'un mal qui lui arrive, nous conduit quelquefois jusqu'à l'*accablement*, qui produit toujours le *découragement.*

Le *découragement* est aussi une foiblesse de l'ame, qui cède aux difficultés, et qui nous fait abandonner une entreprise commencée, en nous ôtant le courage nécessaire pour la finir. (Dict. Ph.)

17. *Avoir accès, Aborder, Approcher.*

On a *accès* où l'on entre. On *aborde* les personnes à qui l'on veut parler. On *approche* celles avec qui l'on est souvent.

Les princes donnent *accès;* ils se laissent *aborder;* et ils permettent qu'on les *approche.* L'*accès* en est facile ou difficile; l'*abord* en est rude ou gracieux, l'*approche* en est utile ou dangereuse.

Qui a beaucoup de connoissances peut *avoir accès* en beaucoup d'endroits. Qui a de la hardiesse *aborde* sans peine tout le monde. Qui joint à la hardiesse un esprit souple et flatteur, peut *approcher* les grands avec plus de succès que d'autres.

Lorsqu'on veut être connu des gens, on cherche les moyens d'*avoir accès* auprès d'eux: quand on a quelque chose à leur dire, on tâche de les *aborder;* lorsqu'on a dessein de s'insi-

nuer dans leurs bonnes graces, on essaie de les *approcher*.

Il est souvent plus difficile d'*avoir accès* dans les maisons bourgeoises que dans les palais des rois. Il sied bien aux magistrats et à toute personne constituée en dignité d'avoir l'*abord* grave, pourvu qu'il n'y ait point de fierté mêlée. Ceux qui *approchent* les ministres de près, sentent bien que le public ne leur rend presque jamais justice, ni sur le bien ni sur le mal.

Il est noble de donner un libre *accès* aux honnêtes gens; mais il est dangereux de le donner aux étourdis. La belle éducation fait qu'on n'*aborde* jamais les dames qu'avec un air de respect, et qu'on en *approche* toujours avec une sorte de hardiesse assaisonnée d'égards. (G.)

18. *Accidentellement, Fortuitement.*

Accidentellement, par accident. *Fortuitement*, par fortune ou cas fortuit. L'*accident* est plus malheureux qu'heureux ; *accident* seul, signifie malheureux : *fortune* se prend plutôt dans le sens contraire ; vous direz quelquefois *fortune* pour bonheur : ainsi, *accidentellement* sera plus convenable à l'égard d'un évènement fâcheux : *fortuitement* à l'égard d'un évènement favorable.

Dans tous les cas, ce qui arrive *accidentellement* est un évènement, qui survient contre votre attente. Ce qui arrive *fortuitement* est un évènement extraordinaire, qui paroît être au-dessus de toute prévoyance,

parce qu'il tient à des causes absolument inconnues. (R.)

19. *Accompagner, Escorter.*

On *accompagne* par égard, pour faire honneur, ou par amitié, pour le plaisir d'aller ensemble. On *escorte* par précaution, pour empêcher les accidens qui pourroient arriver, ou pour mettre à couvert de l'insulte d'un ennemi qu'on peut rencontrer dans sa marche.

C'est le desir de plaire ou de se procurer quelque agrément, qui fait agir dans le premier cas; et c'est la crainte du danger, qui détermine dans le second.

On dit, avoir avec soi une nombreuse *compagnie*, et une forte *escorte*.

Escorte s'entend toujours d'un nombre de personnes. Un homme seul *accompagne*, et n'*escorte* pas. (G.)

20. *Accompli, Parfait.*

Ces épithètes, dit l'abbé Girard, expriment l'assemblage ou le concours de toutes les qualités convenables au sujet, de façon qu'elles marquent ces qualifications au suprême degré, et par conséquent n'admettent point dans leur cortége les modifications augmentatives. Mais *accompli* ne se dit qu'à l'égard des personnes et toujours en bonne part, pour leur attribuer un mérite distingué : au lieu que *parfait* s'applique non-seulement aux personnes, mais encore aux ouvrages, et à toutes

les autres choses, lorsque l'occasion le requiert. De plus, il s'emploie en mauvaise part, comme modification augmentative, pour grossir une qualité désavantageuse.

Toutes ces assersions sont fausses, ainsi que M. Beauzée l'a fort bien observé. « Quoi qu'en dise l'A. G., *accompli* se dit également des personnes et des choses : comme on dit homme *accompli*, une femme *accomplie*, on dit aussi une femme d'une beauté *accomplie*, un ouvrage *accompli* : ces exemples se trouvent dans le Dictionnaire de l'Académie, édition de 1762.

Il me semble aussi que l'auteur n'a pas saisi les véritables différences des deux épithètes. Fixons d'abord la valeur précise des deux termes.

Les mots *complet*, *complément*, *plein*, *remplir*, etc., nous indiquent le sens d'*accompli*; c'est celui d'une chose *complette*, d'une *mesure* comble, de l'assemblage entier, de la *plénitude*. Ainsi l'idée d'assemblage est propre au mot *accompli*; et l'assemblage qu'il annonce est *complet*, *plein*, *entier*.

Parfait est le participe de *parfaire*, composé du verbe *faire* et de la préposition *par*, signifiant à travers, d'un bout à l'autre, entièrement. L'idée de ce mot est donc celle d'une chose entièrement achevée, bien faite d'un bout à l'autre, consommée. Nous disons qu'un ouvrage est *fait* et *parfait*.

Il n'y a rien à ajouter à ce qui est *accompli*, il n'y a rien à faire à ce qui est *parfait*. Un tout est *parfait*, lorsqu'il a toutes ses parties,

toutes régulières, toutes exactement accordées les unes avec les autres. Un tout est *accompli*, lorsqu'il est non-seulement *parfait*, mais fini et travaillé avec le plus grand soin jusque dans les plus petits détails, si plein ou si complet, qui n'en comporte pas davantage.

L'ouvrage *parfait* est donc celui qui réunit toutes les perfections qu'il doit avoir : l'ouvrage *accompli* est celui qui réunit toutes celles qu'il peut avoir, par la raison que le mot *accompli* exige une multitude, un assemblage de choses, de rapports, de qualités et de perfections. (R.)

21. *Accorder, Concilier.*

Accorder, dit l'abbé Girard, suppose la contestation ou la contrariété. *Concilier* ne suppose que l'éloignement ou la diversité.

» On *accorde* les différends, on *concilie* les esprits.

» Il paroît impossible d'*accorder* les libertés de l'église gallicane avec les prétentions de la cour de Rome : il faut nécessairement que tôt ou tard les unes ruinent les autres ; car il sera toujours très-difficile de *concilier* les maximes de nos parlemens avec les préjugés du consistoire.

» On emploie le mot *accorder* pour les opinions qui se contrarient, et le mot *concilier* pour les passages qui semblent se contredire.

» Le défaut de justesse dans l'esprit, est pour l'ordinaire ce qui empêche les docteurs

de l'école de *s'accorder* dans leurs disputes. La connoissance exacte de la valeur de chaque mot, dans toutes les circonstances où il peut être employé, sert beaucoup à *concilier* les autres. »

Accorder marque, comme son effet caractéristique, l'union étroite, des rapports intimes, de fortes convenances, une conformité particulière, la correspondance, le consentement, l'unanimité, etc. *Concilier* n'annonce qu'une simple liaison, la compatibilité, le rapprochement, l'attrait d'une chose vers l'autre, une disposition favorable, une sorte d'intelligence. Vous avez *concilié* deux passages, dès que vous avez prouvé qu'ils ne se contredisent pas ; mais pour *accorder* deux opinions, il faut au moins les faire rentrer, pour ainsi dire, l'une dans l'autre, de manière qu'elles semblent tenir au même principe, ou aboutir aux mêmes conséquences.

Deux choses qui *s'accordent*, vont bien ensemble, cadrent l'une avec l'autre, s'ajustent, s'assortissent, se marient fort bien. Deux choses qui se *concilient* subsistent seulement ensemble, ne se repoussent pas, s'attirent peut-être l'une l'autre, s'allient même ensemble par de nouveaux moyens. L'*accord* exclut toute opposition et produit l'harmonie : la *conciliation* exclut la contradiction ou l'incompatibilité, et dispose à l'*accord* par des moyens doux et insinuans.

Conciliez d'abord les esprits, si vous voulez qu'ils s'*accordent* dans leurs délibérations.

On se *concilie* les cœurs par des paroles et

des manières flatteuses ; l'uniformité de sentimens les *accorde* : dans le premier cas, ils ne sont que disposés favorablement ; dans le second, ils sont étroitement unis. (R.)

22. *Accorder, Raccommoder, Reconcilier.*

On *accorde* les personnes qui sont en dispute, pour des prétentions ou pour des opinions. On *raccommode* les gens qui se querellent, ou qui ont des différends personnels. On *réconcilie* ceux que les mauvais services ont rendu ennemis. Ce sont trois actes de médiation. Dans l'un, on a pour but de faire cesser les contestations ; dans l'autre, on travaille à arrêter l'emportement et à appaiser la colère ; dans le dernier, on a en vue de déraciner la haine, et d'empêcher les effets de la vengeance.

Accorder et *raccommoder*, peuvent s'appliquer aux choses ainsi qu'aux personnes ; mais ils ne sont traités ici que par rapport à cette dernière application, qui est la seule que puisse avoir le mot de *réconcilier*. Leur signification générale et commune consiste donc à marquer l'action par laquelle on tâche de remédier aux brouilleries qui surviennent dans la société.

Quoique les hommes soient plus fortement affectés par l'amour de la fortune, que par celui de la vérité, *l'accord* en est pourtant plus aisé à faire dans les altercations qui proviennent de l'intérêt, que dans celles qui naissent des points de croyance. Ce n'est

qu'après que le premier feu est passé, qu'on peut efficacement opérer un *raccommodement* entre des personnes vivement piquées. La parenté rend souvent, dans les inimitiés, la *réconciliation* plus difficile. (G.)

23. *Accusateur, Dénonciateur, Délateur.*

L'*accusateur*, intéressé comme partie, ou comme protecteur de la société civile, poursuit le criminel devant le tribunal de la justice, pour le faire punir. Le *dénonciateur*, zélé pour la loi, révèle aux supérieurs la faute cachée, et leur fait connoître le coupable : il n'est point obligé à la preuve, c'est à ceux-là à faire ce qu'ils jugent à propos; soit pour s'assurer de la vérité, soit pour remédier au mal. Le *délateur*, dangereux ennemi des particuliers, rapporte tout ce qu'ils laissent échapper dans leurs discours ou dans leurs actions, de non conforme aux ordres ou à l'esprit du ministère public; il se masque souvent d'un faux air de confiance.

Il faut, pour se porter *accusateur*, être très-assuré du fait, en avoir des preuves suffisantes, et prendre un grand intérêt à la punition. Dès qu'on a la moindre connoissance d'une conspiration contre l'Etat ou contre le prince, on doit en être le *dénonciateur*; autrement, on en devient le complice. On regarde toujours le *délateur* comme un odieux personnage, sujet à donner une tournure de crime aux choses innocentes : les gens de cette

cette espèce ne sont guère en crédit que dans les gouvernemens soupçonneux et tyranniques.

Un sentiment d'honneur, ou un mouvement raisonnable de vengeance ou de quelqu'autre passion, semble être le motif de l'*accusateur;* l'attachement sévère à la loi, celui du *dénonciateur;* un dévouement bas, mercenaire et servile, ou une méchanceté qui se plaît à faire le mal, sans qu'il en revienne aucun bien, celui du *délateur*. On est porté à croire, que l'*accusateur* est un homme irrité; le *dénonciateur*, un homme indigné; le *délateur*, un homme vendu.

Quoique ces trois personnages soient également odieux aux yeux du peuple, il est des occasions où le philosophe ne peut s'empêcher d'approuver l'*accusateur*, et de louer le *dénonciateur:* mais le *délateur* lui paroît méprisable dans toutes.

Il faudroit que l'*accusateur* vainquît sa passion, et quelquefois le préjugé pour ne point *accuser;* au contraire, il a fallu que le *dénonciateur* surmontât le préjugé pour *dénoncer*. On n'est point *délateur*, tant qu'on a dans l'ame une ombre d'élévation, d'honnêteté, de dignité. (G.)

Ecoutons M. Roubaud. L'abbé Girard a joint à ces deux mots, celui d'*accusateur*. Je ne parlerai pas de ce dernier, parce que c'est à la justice que l'*accusateur* s'adresse; c'est une juste et légitime vengeance qu'il sollicite, c'est une action particulière, et ce rôle n'a pas le caractère odieux des autres.

Tome I. B

Délateur, du latin *delator*, qui cherche, qui découvre et défère ou rapporte secrètement ce qu'il croit avoir vu, et souvent ce qu'ils est intéressé à faire croire. Il vit de soupçons et de crimes : faire du mal, voilà son élément ; son métier est de trahir et d'assassiner ; jusqu'au masque de l'amitié, tous les moyens lui sont égaux.

La *délation* fut l'arme des tyrans. Les bons princes firent des châtimens exemplaires de ces hommes immoraux.

Le *dénonciateur*, du latin *dénonciator*, est celui qui annonce, qui manifeste, qui rend un fait public ; c'est celui qui défère à la justice, à la société, un crime, un complot qui intéresse la sûreté publique ; c'est l'élan sublime de Cicéron contre Verrès et Catilina ; c'est l'action du ministère public qui veille au salut de la patrie. Le *délateur* épie et dépose sourdement ; le *dénonciateur* se découvre : le premier est un lâche assassin qui profite de son crime ; le second est un champion généreux, qui court les risques d'un combat, à la suite duquel est la peine infligée aux *calomniateurs*.

La loi qui encourageoit la *délation* par des récompenses, est immorale ; celle qui proscriroit la *dénonciation*, seroit impolitique. (R.)

24. *Achever, Finir, Terminer.*

On *achève* ce qui est commencé, en continuant à y travailler. On *finit* ce qui est avancé, en y mettant la dernière main. On *termine* ce

qui ne doit pas durer, en le faisant discontinuer. De sorte que l'idée caractéristique d'*achever*, est la conduite de la chose jusqu'à son dernier période ; celle de *finir*, est l'arrivée de ce période ; et celle de *terminer*, est la cessation de la chose.

Achever n'a proprement rapport qu'à l'ouvrage permanent, soit de la main, soit de l'esprit ; on desire qu'il soit *achevé*, par la curiosité qu'on a de le voir dans son entier. *Finir* se place particulièrement à l'égard de l'occupation passagère ; on souhaite qu'elle soit *finie* par l'envie de s'en donner une autre, ou par l'ennui d'être toujours appliqué à la même. *Terminer* ne se dit guère que pour les discussions, les différends et les courses.

Les esprits légers commencent beaucoup de choses sans en *achever* aucune. Les personnes extrêmement prévenues en leur faveur ne donnent guère de louanges aux autres, sans *finir* par un correctif satyrique. Ne peut-on pas douter de la sagesse de ces lois qui, au lieu de *terminer* les procès, ne servent qu'à les prolonger ? (G.)

25. *A Couvert, à l'Abri.*

A couvert, désigne quelque chose qui cache. *A l'abri*, quelque chose qui défend. Voilà pourquoi l'on dit, être *à couvert* du soleil, *à l'abri* du mauvais tems ; être *à couvert* des poursuites de ses créanciers, *à l'abri* des insultes de ses ennemis. On a beau s'enfoncer dans l'obscurité, rien ne met *à couvert* des poursuites de la méchanceté ; rien ne met *à l'abri* des traits de l'envie. (G.)

26. *Acre, Apre.*

Ces deux termes s'appliquent aux fruits, ainsi qu'à d'autres alimens; ils marquent dans le goût une sensation désagréable, et enchérissent l'un sur l'autre, de façon que le palais de la bouche est plus vivement affecté par ce qui est *âcre* que par ce qui est *âpre*. Le premier fait une impression piquante, qui peut provenir de la quantité excessive des sels: le second dit quelque chose de rude dans sa composition, et se trouve dans un défaut de maturité.

Apre se dit au figuré, pour marquer l'excès d'ardeur ou d'avidité que l'on a pour certaines choses. On dit d'un joueur, qu'il est *âpre* au gain, au jeu.

Apre s'emploie aussi figurément, en parlant d'une personne dont les manières sont choquantes et rudes. (G.)

27. *Acrimonie, Acreté.*

Acrimonie est un terme scientifique, exprimant une qualité active et mordicante, qui ne s'applique guère qu'aux humeurs qui circulent dans l'être animé, et dont la nature se manifeste plutôt par les effets qu'elle produit dans les parties qui en sont affectées, que par aucune sensation bien distinctive. *Acreté* est d'un usage commun, par conséquent plus fréquent; il convient aussi à plusieurs sortes de choses: c'est non-seulement une qualité piquante, capable, ainsi que l'*acrimonie*, d'être une cause active d'altération dans les

parties vivantes du corps animal ; c'est encore une sorte de saveur, que le goût distingue et démêle des autres par une sensation propre et particulière, que produit le sujet affecté de cette qualité. (G.)

28. *Acte, Action.*

Action, dit l'abbé Girard, se dit indifféremment de tout ce qu'on fait, commun ou extraordinaire. *Acte* se dit seulement de ce qui est remarquable.

« C'est plus par ses *actions* que par ses paroles qu'on découvre les sentimens de son cœur. C'est un *acte* héroïque que de pardonner à son ennemi lorsqu'on est en état de s'en venger.

» Le sage se propose, dans toutes ses *actions*, une fin honnête. Les princes doivent marquer les diverses époques de leur vie par des *actes* de vertu et de grandeur. On dit une *action* vertueuse, et une bonne ou mauvaise *action* ; mais on dit un *acte* de vertu et un *acte* de bonté.

» On fait une bonne *action* en cachant les défauts de son prochain ; c'est *l'acte* de charité le plus rare parmi les hommes. »

L'*acte* est le produit de l'*action*, d'une puissance. C'est par l'*action* qu'une puissance fait, *actue*, effectue.

On marque les degrés de l'*action*, qui annoncent l'énergie, on marque le nombre des *actes* qui forme l'habitude. On dit une *action* vive, véhémente, impétueuse ; le feu, la chaleur de l'*action ;* une puissance qui reste

sans influence, sans mouvement, a perdu son action. On dit un *acte*, divers *actes* d'une telle espèce : la répétition des *actes* d'avarice décèle l'avare : nous appelons fou celui qui fait plusieurs *actes* de folie.

L'*acte* émane de la puissance : ainsi vous dites un *acte* de vertu, de générosité, d'équité, de magnanimité. L'*action* est le mode de la puissance : ainsi vous dites une *action* vertueuse, généreuse, équitable, magnanime. L'*action* vertueuse a telle qualité; l'*acte* de vertu appartient à telle cause.

On dit l'*acte* de la mastication, déglutition, de la natation, etc., pour marquer qu'une personne mange, avale, nage actuellement, dans le moment présent : la mastication est l'*action* de mâcher, la déglutition celle d'avaler, la natation celle de nager. L'*action* distingue donc tel ou tel genre de chose; et l'*acte* est l'exercice actuel de tel genre d'action.

Ainsi l'*action* spécifiant proprement la chose, exprime l'idée de *faire* une chose; l'*acte* n'énonçant proprement que le mouvement physique, n'emporte que l'idée simple d'*agir :* or on *agit* pour *faire ;* et on *fait* une chose, une œuvre. Nos *actions* sont nos œuvres proprement dites; nos *actes* ne sont que des opérations de nos facultés. La métaphysique appelle *actes* les opérations de l'entendement; l'éthique traite des *actions* morales. Il résulte encore de-là, que l'*action* marque mieux l'intention, le dessein, et reçoit les qualifications morales plutôt que l'*acte*. Nous faisons des *actes* de foi, d'espérance, de

charité ; ces *actes* ne sont que des émissions, des déclarations, des aveux de nos sentimens, et non pas des *actions*. Nous péchons par pensée, par paroles, par *action*. La pensée n'est qu'un *acte*, et l'*action* est une œuvre : l'*action* entraîne l'*acte* : l'*acte* ne nécessite pas l'*action* prise dans ce nouveau sens. (R.)

29. *Acteur, Comédien.*

Dans le sens propre, on nomme ainsi ceux qui jouent la comédie sur un théâtre ; mais il n'est pas vrai, comme le dit le P. Bouhours, que dans ce sens ces deux mots aient absolument la même signification.

Acteur est relatif au personnage que représente celui dont on parle : *Comédien* est relatif à sa profession. Des amis rassemblés pour s'amuser entre eux, jouent sur un théâtre domestique un drame dont ils se partagent les rôles : ils sont *acteurs*, puisqu'ils ont chacun un personnage à représenter ; mais ils ne sont pas *comédiens*, puisque ce n'est pour eux qu'un amusement momentané, et non pas une profession consacrée à l'amusement du public. Les jeunes gens qu'une institution un peu plus que gothique, fait monter sur les théâtres de collége, sont *acteurs*, et ne sont pas *comédiens ;* mais quelques-uns, qui sans cela seroient peut-être devenus d'habiles avocats, de bons médecins, de pieux ecclésiastiques, sont devenus de mauvais *comédiens*, pour avoir été au collège de pitoyables *acteurs*, encouragés par des applaudissemens imbéciles.

Dans le sens figuré, ces deux termes con-

servent encore la même distinction à beaucoup d'égards.

Acteur se dit de celui qui a part dans la conduite, dans l'exécution d'une affaire, dans une partie de jeu ou de plaisir : *Comédien*, de celui qui feint bien des passions, des sentimens qu'il n'a point, dont la conduite est dissimulée et artificieuse. Le premier terme se prend en bonne ou en mauvaise part, selon la nature de l'affaire où l'on est *acteur :* le second ne se prend jamais qu'en mauvaise part, parce que la dissimulation qui fait le *comédien* est toujours une chose odieuse. (G.)

30. *Adhérent, Attaché, Annexé.*

Une chose est *adhérente* par l'union que produit la nature, ou par celle qui vient du tissu et la continuité de la matière. Elle est *attachée* par des liens arbitraires, mais réels, avec lesquels on la fixe dans la place, ou dans la situation où l'on veut qu'elle demeure. Elle est *annexée* par une simple jonction morale, effet de la volonté et de l'institution humaine.

Les branches sont *adhérentes* au tronc, et la statue l'est à son piédestal, lorsque le tout est d'un seul morceau. Les voiles sont *attachées* au mât, et les tapisseries aux murs. Il y a des emplois et des bénéfices *annexés* à d'autres pour les rendre plus considérables.

Adhérent est du ressort de la physique, par conséquent toujours pris dans le sens littéral. *Attaché* est totalement de l'usage ordinaire : il s'emploie assez communément et fréquemment dans le sens figuré. *Annexé* tient un peu du

style législatif, et passe quelquefois du littéral au figuré.

Les excroissances qui se forment sur les parties du corps animal, sont plus ou moins *adhérentes*, selon la profondeur de leurs racines. Il n'est pas encore décidé que l'on soit plus fortement *attaché* par les liens de l'amitié, que par ceux de l'intérêt, les inconstans n'étant pas moins rares que les ingrats. Il semble que l'air fanfaron soit *annexé* à la fausse bravoure, et la modestie au vrai mérite. (B.)

31. *Admettre, Recevoir.*

On *admet* quelqu'un dans une société particulière : on le *reçoit* à une charge.

Le premier est une faveur accordée par les personnes qui composent la société, en conséquence de ce qu'elles vous jugent propres à participer à leurs desseins, à goûter leurs occupations, et à augmenter leur amusement et leur plaisir. Le second est une opération par laquelle on achève de vous donner une entière possession, et de vous installer dans la place que vous devez occuper, en conséquence d'un droit acquis, soit par bienfait, soit par stipulation.

Ces deux mots ont encore, dans un usage plus ordinaire, une idée commune qui les rend synonymes, et dont la différence consiste alors en ce qu'*Admettre* semble supposer un objet plus intime et plus de choix, et que *Recevoir* paroît exprimer quelque chose de plus extérieur, et où il faut moins de précaution.

Ainsi on *admet* dans sa familiarité et dans

sa confidence ceux qu'on en juge dignes : on *reçoit* dans les maisons et dans les cercles ceux qu'on y présente.

Les ministres étrangers sont *admis* à l'audience du prince, et *reçus* à sa cour.

Mieux les sociétés sont composées, plus elles doivent avoir attention à n'*admettre* que de bons sujets. Quoique la probité, la sagesse, et la science nous fassent estimer; elles ne nous font pas néanmoins *recevoir* dans le monde : cette prérogative est dévolue aux talens et à l'esprit d'amusement. (G.)

32. *Adorer, Honorer, Révérer.*

Ces trois mots s'emploient également pour le culte de religion et pour le culte civil. Dans le premier emploi, on *adore* Dieu, on *honore* les saints, on *révère* les reliques et les images. Dans le second, on *adore* une maîtresse, on *honore* les honnêtes gens, on *révère* les personnes illustres et celles d'un mérite distingué.

En fait de religion, *Adorer*, c'est rendre à l'Etre sûprême un culte de dépendance et d'obéissance ; *Honorer*, c'est rendre aux êtres subalternes, mais spirituels, un culte d'invocation : *Révérer*, c'est rendre un culte extérieur de respect et de soin à des êtres matériels, relativement aux êtres spirituels à qui ils ont appartenu.

Dans le style profane, on *adore*, en se dévouant totalement au service de ce qu'on aime, et en admirant jusqu'à ses défauts : on *honore* par les attentions, les égards, et les politesses :

on *révère*, en donnant des marques d'une haute estime, ou d'une considération au-dessus du commun.

La manière d'*adorer* le vrai Dieu ne doit jamais s'écarter de la raison, parce qu'il en est l'auteur, et qu'elle n'a été donnée à l'homme que pour qu'il en fasse un usage continuel. On n'*honoroit* pas les saints, ni on ne *révéroit* leurs images dans les premiers siècles de l'Eglise, parce que l'aversion qu'on avoit pour l'idolâtrie, alors regnante, rendoit circonspect sur un culte, dont le précepte n'étoit pas assez formel pour ne point éviter le scandale et la méprise qu'il pouvoit occasionner dans ces tems-là. (G.)

33. *Adoucir, Mitiger, Modérer, Tempérer.*

Le propre d'*adoucir* est de corriger toute qualité désagrable au goût : celui de *mitiger*, est de corriger l'austérité ou autre qualité analogue : celui de *modérer*, est de corriger, ou plutôt de supprimer l'excès : celui de *tempérer*, est de corriger ou de diminuer la force pour affoiblir l'effet.

Tous les moyens contraires à la qualité vicieuse, *adoucissent :* les modifications, les amendemens, la réforme *mitigent :* le frein, la règle, la puissance, le temps *modèrent :* les contraires, leur mélange, les contre-poids, les contre-forces *tempèrent.*

Vous *adoucissez* l'amertume de la douleur par l'expression naïve de cette sensibilité vraie,

que le cœur du malheureux préfère au secours même. Vous *mitigez* l'austérité d'un Institut par des dispenses, qui le mettent plus à la portée de l'humanité. Vous *modérez* la passion d'un homme aveuglé, par une attention délicate à lui montrer l'objet tel qu'il est, tout autre qu'il ne le voit. Vous *tempérez* l'éclat de la gloire par la modestie qui la fait supporter.

L'abbé Girard a comparé ensemble *adoucir* et *mitiger*, mais appliqués seulement aux règles religieuses, et sans nous en donner les notions générales qui conviennent aux différentes manières de les employer.

Selon lui, *adoucir*, c'est diminuer la rigueur de la règle par des dispenses ou des tolérances, dans des choses passagères et particulières, effet de la bonté et de la facilité du supérieur : et *mitiger*, la diminuer par la réforme des points rudes ou trop difficiles, au moyen d'une constitution constante, et en vertu d'une convention de tous les membres du corps. Ce qui est vrai, c'est qu'une règle s'*adoucit* par toute espèce de *modération* et de *tempérament*, quelle qu'en soit la cause ; et qu'elle est *mitigée* lorsqu'elle est *adoucie*, suivant les formes régulières, par l'autorité compétente. Ainsi l'on appelle ordres *mitigés*, ceux dont la règle primitive a été *adoucie* par une règle nouvelle. (R.)

34. *Adresse*, *Souplesse*, *Finesse*, *Ruse*, *Artifice*.

L'*adresse* est l'art de conduire ses entreprises d'une manière propre à y réussir. La *souplesse* est une disposition à s'accommoder aux conjonctures et aux événemens imprévus. La *finesse* est une façon d'agir secrète et cachée. La *ruse* est une voie déguisée pour aller à ses fins. L'*artifice* est un moyen recherché et peu naturel pour l'exécution de ses desseins. Les trois premiers mots se prennent plus souvent en bonne part que les deux autres.

L'*adresse* emploie les moyens ; elle demande de l'intelligence. La *souplesse* évite les obstacles ; elle veut de la docilité. La *finesse* insinue d'une façon insensible ; elle suppose de la pénétration. La *ruse* trompe ; elle a besoin d'une imagination ingénieuse. L'*artifice* surprend ; il se sert d'une dissimulation pénétrée.

Il faut qu'un négociateur soit *adroit ;* qu'un courtisan soit *souple ;* qu'un politique soit *fin ;* qu'un espion soit *rusé* ; qu'un lieutenant-criminel soit *artificieux* dans ses interrogations.

Les affaires difficiles réussissent rarement, si elles ne sont traitées avec beaucoup d'*adresse.* Il est impossible de se maintenir longtems dans la faveur, sans être doué d'une grande *souplesse.* Si l'on n'est pas extrêmement *fin*, l'on est bientôt pénétré à la cour jusqu'au fond de l'ame. Il n'est pas d'un galant homme de se servir de *ruse*, excepté en cas de représailles et en fait de guerre. On est quelquefois obligé d'user d'*artifice*, pour ménager

les gens épineux, ou pour ramener au point de la vérité des personnes fortement prévenues. (Voyez l'article *finesse*, *ruse*). (G.)

35. *Adroit, Habile, Entendu.*

Habile se dit de la conduite; *entendu*, des lumières de l'esprit; et *adroit*, des graces de l'action. *Adroit*, dans le discours malin, se prend quelquefois pour un honnête frippon. (Dict. Ph.)

36. *Affectation. Afféterie.*

Elles appartiennent toutes les deux à la manière extérieure de se comporter, et consistent également dans l'éloignement du naturel : avec cette différence, que l'*affectation* a pour objet les pensées, les sentimens, et le goût dont on veut faire parade; et que l'*afféterie* ne regarde que les petites manières par lesquelles on croit plaire.

L'*affectation* est souvent contraire à la sincérité : alors elle travaille à décevoir; et, quand elle n'est pas hors du vrai, elle ne déplaît pas moins que la trop grande attention à faire paroître ou remarquer la chose. L'*afféterie* est toujours opposée au simple et au naïf; elle a quelque chose de recherché, qui déplaît sur-tout à ceux qui aiment l'air de la franchise : on la passe plus aisément aux femmes qu'aux hommes.

* On tombe dans l'*affectation*, en courant après l'esprit; et dans l'*afféterie*, en recherchant les grâces. L'*affectation* et l'*afféterie* sont deux défauts, que certains caractères

bien tournés ne peuvent jamais prendre, et que ceux qui les ont pris ne peuvent presque jamais perdre. Il n'y a guère de petits-maîtres sans *affectation*, ni de petites-maîtresses sans *afféterie*. (*Encycl. I.* 157).

37. *Affecter, se Piquer.*

Selon M. l'abbé Girard, *affecter* se dit des habitudes du corps, telles que la manière de parler, de marcher, de s'habiller, le ton, les airs et les façons : *se piquer* se dit des qualités de l'ame, soit celles de l'esprit ou du cœur ; ainsi que des talens naturels ou acquis, tels que l'esprit, le goût, l'équité, l'adresse, la beauté, le chant.

Dans l'une et l'autre acception, *affecter* n'est point synonyme de *se piquer*. Avoir fort à cœur une prétention, c'est *se piquer* : manifester ou décéler la prétention par des manières recherchées, étudiées, singulières, habituelles, choquantes, c'est *affecter*. On *se pique* en soi ; on *affecte* au dehors. Celui qui *se pique* d'avoir une qualité, a telle opinion de lui-même ; celui qui l'*affecte*, veut vous donner de lui telle opinion. Le premier croit être tel ; le second veut le paroître.

Il arrive sans doute que ces deux sentimens se trouvent réunis, mais ils n'en sont pas moins différens.

Vous *vous piquez* d'être homme d'honneur, et vous ne l'*affectez* pas, vous ne l'affichez pas, vous n'en faites pas gloire. L'hypocrite *affecte* les vertus de l'homme de bien ; et certes il ne *se pique* pas de les avoir,

à moins qu'abusivement on ne veuille dire qu'il a l'air de *s'en piquer*, ou qu'il agit comme s'il *s'en piquoit*.

On voit et on dit qu'un homme *se pique* d'une chose, lorsqu'il est si sensible, si susceptible, si délicat sur cet article, qu'il *se pique* même du mot, du trait le plus léger qu'il lui fait soupçonner, imaginer qu'on n'a pas de lui la même opinion. (R.)

38. *Affection, Dévoûment.*

Ces deux mots présentent l'idée de la bienveillance et de l'amitié.

Affection, latin *affectio*, action d'aimer. La syllabe *aff*, dans les mots français, indique ordinairement un redoublement de l'action du simple dont il est dérivé : ainsi, *affamé*, avoir plus de faim ; *affinité*, plus de relation ; *affiner*, rendre plus fin ; *afficher*, rendre plus public ; *affectation*, soin plus particulier, etc.

Affection, dérivé d'*afficere*, toucher, faire impression, sert au physique et au moral. C'est une sorte d'action continue, un sentiment profondément gravé, qui vous rend sujet, vous attache. C'est une passion douce, toujours en activité ; sa terminaison l'annonce.

Dévoûment, latin *devotio*, est une sorte de consécration, c'est l'oubli de soi-même.

L'*affection* a ses degrés, le *dévoûment* absolu n'en a pas. L'*affection* est souvent ardente, impétueuse ; elle prend le caractère de passion ; elle ne raisonne pas, c'est l'amour.

Le dévoûment est toujours le résultat d'un

amour ardent, mais ils ne faut pas conclure de là qu'il soit toujours une conséquence nécessaire de cet amour.

En abusant, si l'on veut, de l'expression, la politesse et l'usage nous comblent d'assurances d'*affection*, alors que nous sommes au moins indifférens. On nous assure d'un *dévoûment* absolu, lors même qu'on nous refuse une chose qui est juste ; mais ne proscrivons pas ces formules, c'est un hommage continuel qu'on rend au sentiment qui doit unir les hommes. (R.)

39. *Affermer, Louer.*

Ces deux mots signifient l'action par laquelle le propriétaire d'une chose en cède à un autre la jouissance et l'usufruit au moyen d'une somme par an.

Mais *affermer* ne se dit que des biens ruraux, et *louer* est destiné aux logemens, ustensiles, animaux. (G.)

40. *Affliction, Chagrin, Peine.*

L'*affliction* est au *chagrin* ce que l'habitude est à l'acte. La mort d'un père nous *afflige*, la perte d'un procès nous donne du *chagrin*, le malheur d'une personne de connoissance nous cause de la *peine*. L'*affliction* abat, le *chagrin* donne de l'humeur, la *peine* attriste pour un moment.

Les *affligés* ont besoin d'amis qui les consolent en s'affligeant avec eux ; les personnes

chagrines, les personnes gaies qui leur donnent des distractions; et ceux qui ont de la *peine*, d'une occupation quelle qu'elle soit, qui détourne leurs yeux de ce qui les attriste, sur un autre objet. (Encyclop. I. 16).

41. *Affligé, Fâché, Attristé, Contristé, Mortifié.*

Leur service commun étant de présenter le déplaisir dont l'ame est affectée, ils tirent leurs différences de celles des événemens qui causent ce déplaisir.

Les deux premiers sont l'effet d'un mal particulier, soit qu'il nous touche directement, soit qu'il ne nous regarde qu'indirectement dans la personne de nos amis : mais le terme d'*affligé* exprime plus de sensibilité, et suppose un mal plus grand que ne fait celui de *fâché*. Il me semble aussi voir, dans une personne *affligée*, un cœur réellement pénétré de douleur, ayant un motif fort, et venant d'une chose à laquelle il ne paroît point y avoir de remède : au lieu que dans une personne *fâchée*, il n'y a souvent que du simple mécontentement, produit par quelque chose de volontaire, et qu'on pouvoit empêcher. On est *affligé* de la perte de ce qu'on aime, d'une maladie dangereuse, d'un bouleversement de fortune : on est *fâché* d'une perte au jeu, d'une partie manquée, d'un contre-tems survenu, d'une indisposition. Ce qui *afflige*, ruine les fondemens de la félicité, en attaquant les objets de l'attachement : ce qui

fâche, ne fait que troubler un peu la satisfaction, en contrariant le goût ou le système qu'on s'est fait.

Attristé et *contristé* ont leur cause dans des maux plus éloignés et moins personnels, que ceux qui produisent les deux précédentes situations. Ils paroissent s'opposer plutôt à la gaieté et à la joie, qu'à la satisfaction particulière et intérieure. La différence qu'il y a entre eux ne consiste qu'en ce que l'un enchérit sur l'autre. *Attristé* désigne un déplaisir plus apparent que profond, et qui ne fait qu'effleurer le cœur. *Constristé* marque une personne plus touchée, et de maux plus grands ou plus prochains. On est *attristé* d'une maladie populaire, d'une continuation de mauvais tems, des accidens qui arrivent sous nos yeux, quoiqu'à des personnes indifférentes : on est *contristé* d'une calamité générale, des ravages que fait autour de nous une maladie contagieuse, de voir ses projets manqués, et toutes ses espérances évanouies.

Mortifié indique un déplaisir qui a sa source, ou dans les fautes qu'on fait, ou dans les mépris, les airs de hauteur, et les ironies qu'on essuie, ou dans les succès d'un concurrent : l'amour-propre y est directement attaqué. Un auteur est toujours *mortifié* de la critique qu'on fait de son ouvrage, sur-tout quand elle est juste.

Les personnes sensibles s'*affligent* plus facilement que les indifférentes. Les petits esprits sont *fâchés* de peu de chose. Ceux qui

ont du penchant à la mélancolie, *s'attristent* aisément. L'ardeur de la passion et la vivacité du desir, font qu'on est *contristé* quand on ne réussit pas. Plus on a de vanité, plus on a occassion d'être *mortifié.* (G.)

42. *Affranchir*, *Délivrer.*

« On *affranchit*, dit l'abbé Girard, un esclave qui est à soi : on *délivre* un esclave qu'on tire des mains de l'ennemi. Dans le sens figuré, ajoute-t-il, on *s'affranchit* des servitudes du cérémonial, des craintes puériles, des préjugés populaires; on se *délivre* des incommodes, des curieux, des censeurs. »

Il est dit dans l'Encyclopédie, qu'*affranchir* marque plus d'efforts que d'adresse; et *délivrér*, plus d'adresse que d'efforts. Sur quel fondement ?

Ne nous bornons pas à de simples allégations, qui n'instruisent point tant qu'elles ne sont pas justifiées.

Affranchir est, à la lettre, donner la franchise; et *délivrer*, rendre la liberté.

On *affranchit* une terre d'une redevance, d'une charge, de toute servitude dont elle étoit grevée. On *délivre* un pays d'ennemis, de brigands, de tout ce qui lui est nuisible.

On *affranchit* d'une sujétion, d'un devoir, d'un droit, d'un tribut, d'un engagement, espèce de servitude qui nous ôte une liberté: on *délivre* d'un poids, d'un fardeau, d'une charge, d'un embarras, d'une entrave, d'un travail, autant de gênes qui nuisent à la liberté naturelle.

Le mot d'*affranchir* désigne un acte d'autorité, de puissance, etc.; car il faut une puissance pour briser le joug que la puissance impose. *Délivrer* ne demande qu'une voie de fait, un acte tel quel, sans idée accessoire; car on *délivre* par toutes sortes de moyens.

C'est pourquoi vous *affranchissez* votre esclave; il étoit à vous; vous étiez le maître de retenir sa liberté ou de la lui remettre: et c'est pourquoi vous *délivrez* l'esclave d'autrui, il a son maître, il faut l'enlever ou le racheter.

Le baptême nous *affranchit* du premier lien du péché: la grace nous *délivre* de la tentation. Dans le premier cas, il y a changement de condition, et dans le second, changement de situation. (R.)

43. *Affreux, Horrible, Effroyable, Épouvantable.*

Ces épithètes sont du nombre de celles qui, portant la qualification jusqu'à l'excès, ne sont guère employées avec les adverbes de quantité qui forment des degrés de comparaison. Elles qualifient toutes les quatre en mal, mais en mal provenant d'une conformation laide, ou d'un aspect déplaisant.

Les deux premières semblent avoir un rapport plus précis à la difformité, et les deux dernières en ont plus particulièrement à l'énormité.

Ce qui est *affreux* inspire le dégoût ou l'éloignement; l'on a peine à en soutenir la

vue. Une chose *horrible* excite l'aversion; on ne peut s'empêcher de la condamner. L'*effroyable* est capable de faire peur; on n'ose l'approcher. L'*épouvantable* cause l'étonnement et quelquefois la terreur : on le fuit; et si on le regarde, c'est avec surprise.

Ces mots, souvent employés au figuré en ce qui regarde les mœurs et la conduite, le sont aussi à l'égard des ouvrages de l'esprit dans la critique qu'on en a faite. (G.)

44. *Affront, Insulte, Outrage, Avanie.*

L'*affront* est un trait de reproche ou de mépris lancé en face de témoins; il pique et mortifie ceux qui sont sensibles à l'honneur. L'*insulte* est une attaque faite avec insolence; on la repousse ordinairement avec vivacité. L'*outrage* ajoute à l'*insulte* un excès de violence, qui *irrite*. L'*avanie* est un traitement humiliant, qui expose au mépris et à la moquerie du public.

Ce n'est pas réparer son honneur que de plaider pour un *affront* reçu. Les honnêtes gens ne font jamais d'*insulte* à personne. Il est difficile de décider en quelle occasion l'*outrage* est le plus grand, ou de ravir aux dames par violence ce qu'elles refusent, ou de rejetter avec dédain, ce qu'elles offrent. Quand on est en butte au peuple, il faut s'attendre aux *avanies*, ou ne se point montrer. (G.)

45. *Agriculteur, Cultivateur, Colon.*

Le mot *agriculteur* a un sens plus étendu ; c'est un propriétaire qui fait valoir par lui-même et en grand. Celui de *cultivateur* a un sens plus borné ; c'est un amateur de la culti-vation qui s'adonne à un genre particulier de culture, comme les arbres, ou les fleurs, ou les plantes médicinales. On appelle *colons* ceux qui vont s'établir dans un pays étranger, et y fonder une colonie,

Ainsi, suivant la valeur propre des termes, l'*agriculteur* cultive l'agriculture ; le *cultivateur*, la terre ; le *colon*, le pays. Le premier professe l'art en amateur, c'est son goût et son talent ; le second l'exerce en entrepreneur, c'est son travail et son état ; le dernier le pratique en homme de la glebe, c'est sa vie. L'*agriculteur* est attaché à l'art, le *cultivateur* à un domaine, à un genre de culture, le *colon* aux champs.

L'économie politique distingue les peuples *agriculteurs* des peuples ou chasseurs ou pasteurs.

L'économie civile distingue la classe des *cultivateurs* de celle des propriétaires et de la classe industrieuse. Les riches *cultivateurs* font seuls les riches Etats.

L'économie rurale distingue les simples *colons* des forts *cultivateurs*, et elle les voit à regret fourmiller dans la décadence des empires sur les ruines de ces derniers. Les pauvres *colons*, sans avances, sans lumières, sans ressources, font les Etats pauvres. (R.)

46. *Agrandir, Augmenter.*

On se sert d'*agrandir*, lorsqu'il est question d'étendue ; et lorsqu'il s'agit de nombre, d'élévation ou d'abondance, on se sert d'*augmenter*. On *agrandit* une ville, une cour, uu jardin. On *augmente* le nombre des citoyens, la dépense, les revenus. Le premier regarde particulièrement la quantité vaste et spacieuse : le second a plus de rapport à la quantité grosse et multipliée. Ainsi, l'on dit qu'on *agrandit* la maison, quand on lui donne plus d'étendue par la jonction de quelques bâtimens faits sur les côtés : mais on dit qu'on l'*augmente* d'un étage ou de plusieurs chambres.

En *agrandissant* son terrein, on *augmente* son bien.

Les princes s'*agrandissent* en reculant les bornes de leurs États, et croient par-là *augmenter* leur puissance : mais souvent ils se trompent ; car cet *agrandissement* ne produit qu'une augmentation de soins, et quelquefois même c'est la première cause de la décadence d'une monarchie.

Il n'est pas de plus incommode voisin que celui qui ne pense qu'à s'*agrandir*. Un roi qui s'occupe plus à *augmenter* son autorité qu'à faire un bon usage de celle que les lois lui ont donnée, est un maître fâcheux pour ses sujets.

Toutes les choses de ce monde se font aux dépens les unes des autres : le riche n'*agrandit* ses domaines qu'en resserrant ceux

du

du pauvre ; le pouvoir n'*augmente* jamais que par la diminution de la liberté ; et je croirois presque que la nature n'a fait de gens d'esprit qu'aux dépens des sots.

Le desir de l'*agrandissement* cause, dans la politique, la circulation des états ; dans la police, celle des conditions ; dans la morale, celle des vertus et des vices ; et dans la physique, celle des corps : c'est le ressort qui fait jouer la machine universelle, et qui nous en représente toutes les parties dans une vicissitude perpétuelle, ou d'*augmentation*, ou de diminution. Mais il y a pour chaque chose, de quelque espèce qu'elle soit, un point marqué jusqu'où il est permis de s'*agrandir ;* son arrivée à ce point est le signal fatal, qui avertit ses adversaires de redoubler leurs efforts et d'*augmenter* leurs forces pour se mettre en état de profiter de ce qu'elle va perdre. (G.)

47. *Agréable, Délectable.*

Agréable convient, non-seulement pour toutes les sensations dont l'ame est susceptible, mais encore pour ce qui peut satisfaire la volonté, ou plaire à l'esprit : au lieu que *délectable* ne se dit proprement que de ce qui regarde la sensation du goût, ou de ce qui flatte la molesse ; ce dernier, moins étendu par l'objet, est plus énergique pour l'expression du plaisir.

L'art du philosophe consiste à se rendre tous les objets *agréables*, par la manière de

les considérer. La bonne chère n'est *délectable*, qu'autant que la santé fournit de l'appétit. (G.)

48. *Aimer, Chérir.*

Nous *aimons* généralement ce qui nous plaît, soit personnes, soit toutes les autres choses : mais nous ne *chérissons* que la personne, ou ce qui fait en quelque façon partie de la nôtre, comme nos idées, nos préjugés, même nos erreurs et nos illusions.

Chérir exprime plus d'attachement, de tendresse et d'attention. *Aimer* suppose plus de diversité dans la manière. L'un n'est pas l'objet de précepte ni de prohibition : l'autre est également ordonné et défendu par la loi, selon l'objet et le degré.

L'évangile commande d'*aimer* le prochain comme soi-même, et défend d'aimer la créature plus que le Créateur.

On dit des coquettes, qu'elles bornent leur satisfaction à être *aimées ;* et des dévotes, qu'elles *chérissent* leur directeur.

L'enfant *chéri* est souvent celui de la famille qui *aime* le moins son père et sa mère. (G.)

49. *Aimer mieux*, *Aimer plus.*

L'idée de comparaison et de préférence qui est commune à ces deux phrases, les fait quelquefois confondre comme entièrement synonymes ; cependant elles ont des différences marquées.

Aimer mieux ne marque qu'une préfé-

rence d'option, et ne suppose aucun attachement : *Aimer plus* marque une préférence de choix et de goût, et désigne un attachement plus grand.

De deux objets dont on *aime mieux* l'un que l'autre, on préfère le premier pour rejeter le second : mais de deux objets dont on *aime plus* l'un que l'autre, on n'en rejette aucun; on est attaché à l'un et à l'autre, mais plus à l'un qu'à l'autre.

Une ame honnête et juste, *aimeroit mieux* être déshonorée par les calomnies les plus atroces, que de se déshonorer elle-même par la moindre des injustices, parce qu'elle *aime* plus la justice que son honneur même. (G.)

50. *Air, Manières.*

L'*air* semble être né avec nous; il frappe à la première vue. Les *manières* viennent de l'éducation; elles se développent successivement dans le commerce de la vie.

Il y a à toutes choses un bon *air* qui est nécessaire pour plaire : ce sont les belles *manières* qui distinguent l'honnête homme.

L'*air* dit quelque chose de plus fin; il prévient. Les *manières* disent quelque chose de plus solide; elles engagent. Tel qui déplaît d'abord par son *air*, plaît ensuite par ses *manières*.

On se donne un *air*. On affecte des *manières*.

Les *airs* de grandeur que nous nous donnons mal à propos, ne servent qu'à faire remarquer notre petitesse, dont on ne s'apercevroit peut-être pas sans cela. Les mêmes *manières* qui

siéent ; quand elles sont naturelles, rendent ridicules, quand elles sont affectées.

Il est assez ordinaire de se laisser prévenir par l'*air* des personnes, ou en leur faveur, ou à leur désavantage : et c'est presque toujours les *manières* plutôt que les qualités essentielles, qui font qu'on est goûté dans le monde, ou qu'on ne l'est pas.

L'*air* prévenant et les *manières* engageantes sont d'un plus grand secours auprès des dames, que le mérite du cœur et de l'esprit.

On dit composer son *air*, étudier ses *manières*.

Pour être bon courtisan, il faut savoir composer son *air*, selon les différentes occurrences, et si bien étudier ses manières, qu'elles ne découvrent rien des véritables sentimens. (G.)

51. *Air, Mine, Physionomie.*

L'*air* dépend non-seulement du visage, mais encore de la taille, du maintien et de l'action. Ce mot est plus fréquemment employé pour ce qui regarde le corps, que pour ce qui regarde l'ame. L'*air* grave a beaucoup perdu de son prix : l'*air* avantageux en a pris la place.

La *mine* ne dépend quelquefois que du visage, et d'autres fois elle dépend aussi de la taille, selon qu'on applique ce terme, ou à quelque chose d'intérieur, ou au seul extérieur. L'humeur aigre n'est pas incompatible avec la *mine* douce. Un homme de bonne *mine* peut être un homme de peu de valeur.

La *physionomie* se considère dans le seul visage : elle a plus de rapport à ce qui concerne l'esprit, le caractère, et les évènemens de l'avenir. Voilà pourquoi l'on dit une *physionomie* heureuse, une *physionomie* spirituelle. La plupart des hommes ont leur ame peinte dans leur *physionomie.* (G.)

52. *Ais*, *Planche.*

« Je ne connois point de mots plus synonymes que ces deux-là, dit l'abbé Girard. La différence de genre n'en produit aucune dans le sens littéral. Tout ce que j'aperçois de propre à en distinguer le caractère, c'est, dans le mot *planche*, une plus grande étendue de signification, avec un certain rapport au service, qui fait qu'il a des dérivés, et qu'on s'en sert dans le sens figuré ; au lieu que celui d'*ais*, privé de tout accessoire, n'est employé que dans un sens littéral, et même si rarement qu'il paroît vieillir. »

« On fait des *ais* de toutes sortes de bois. On passe le ruisseau sur une *planche* : le Baptême est la première *planche* qui sauve l'homme du naufrage général causé par le péché d'Adam ; et la pénitence est la seconde *planche* pour le tirer de sa chûte particulière, et le conduire au port du salut ».

« Il me semble, dit M. Beauzée, que le mot *planche*, désigne principalement la forme longue et plane d'un corps ; de-là vient qu'il y a des *planches* de cuivre, et qu'en termes de jardinage, on appelle *planche* un espace de terre plus long que large, et séparé d'un espace

pareil par un sentier. Le mot *ais* ne peut se dire que de *planches* de bois, et il renferme en outre dans la signification l'idée spéciale d'une destination particulière ».

Je remarque que les relieurs, les imprimeurs, les fondeurs, les vitriers appellent quelquefois, sans addition, *ais*, des pièces de bois longues, larges et peu épaisses, qui leur servent à divers usages, ce qui sous-entend l'idée de service.

Ais est donc plutôt le mot propre et générique : la planche paroît être une espèce d'*ais* d'une certaine largeur et d'une certaine longueur ; sans quoi il faut modifier ce mot par un diminutif, et dire *planchette* ou petite *planche*.

L'*ais*, considéré dans sa largeur, ou employé dans ce sens, pour servir par sa surface même, comme dans une table, des tablettes, un plancher, etc. est proprement une *planche*, s'il ne sert qu'à serrer ou contenir, s'il est placé de champ, il n'est qu'un *ais*. Il me semble que c'est là le principal office des *ais* dans les arts que nous venons de nommer. Boileau dit fort bien que des *ais serrés* forment la clôture du chantre dans le chœur : on dit : *renfermé entre quatre ais*, pour dire, *dans une bière.* (G).

53. *Aise*, *Content*, *Ravi.*

Ils expriment la situation agréable de l'ame avec une sorte de gradation, où le premier, comme plus foible, se fait ordinairement appuyer de quelque augmentatif. Cette grada-

tion me paroît avoir sa cause dans le plus ou le moins d'intimité qu'ont avec l'ame les choses qui lui procurent de l'agrément.

Nous sommes bien *aises* des succès qui ne nous regardent qu'indirectement. L'accomplissement de nos propres desirs dans ce qui nous concerne personnellement, nous rend *contents*. La forte impression du plaisir fait que nous sommes *ravis*. Lorsqu'on est affecté de basse jalousie, on n'est jamais fort aise du bonheur d'autrui. Il ne suffit pas toujours, pour être content, d'avoir obtenu ce qu'on souhaitoit; il faut encore voir au-delà l'espérance d'un progrès flatteur. On est ravi dans un tems de ce qui ne touche pas dans un autre. (G).

54. *Aisé, Facile.*

« Ils marquent l'un et l'autre, dit l'abbé Girard, ce qui se fait sans peine : mais le premier de ces mots exclut proprement la peine qui naît des obstacles et des oppositions qu'on met à la chose; et le second exclut la peine qui naît de l'état même de la chose. Ainsi l'on dit que l'entrée est facile, lorsque personne n'arrête au passage; et qu'elle est *aisée*, lorsqu'elle est large et commode à passer. Par la raison de cette même énergie, on dit d'une femme qui ne se défend pas, qu'elle est *facile*, et d'un habit qui ne gêne pas, qu'il est *aisé* ».

« Il est mieux, ce me semble, de se servir du mot *facile*, en dénommant l'action; et de celui d'*aisé*, en exprimant l'évènement de cette action : de sorte que je dirai d'un port

commode, que l'abord en est facile, et qu'il est *aisé* d'y aborder ».

Facile suppose donc une intelligence ; *aisé* s'arrête à l'opération : celui-ci n'a point d'autres rapports ; l'autre a un rapport particulier avec la puissance. Une chose est donc aisée en elle-même, quand elle nous laisse sans gêne, au large ; à l'aise, avec liberté, commodément. Une chose est *facile* par rapport à nous, quand nous pouvons la faire, quand elle est *faisable*, sans peine, sans efforts, sans beaucoup de travail.

On dit qu'un habit est *aisé*, et non pas *facile*, lorsqu'il ne gêne pas.

Un chemin est *facile*, lorsqu'on le trouve sans peine; lorsqu'on y marche sans peine, il est *aisé*. *Facile* annonce, dans la première phrase, une opération de l'esprit, dans la seconde, *aisé* ne marque que l'exercice du corps.

Une chose ne nous paroît pas *facile*, quand vous croyez y voir des difficultés; quand elle a des difficultés, elle n'est pas *aisée*.

Les manières, les airs, une taille sont *aisés*, c'est-à-dire, que leurs mouvemens sont libres, dégagés, sans contrainte : le cœur, l'humeur, le caractère sont *faciles*, c'est-à-dire, disposés à faire des actes de bonté, d'indulgence.

Tout est *facile* au génie, c'est une grande puissance : l'habitude rend tout *aisé*, elle exerce.

Il est souvent plus *facile* d'obtenir une grace de quelqu'un, qu'il n'est *aisé* de parvenir jusqu'à lui. (R).

55. *Aises*, *Commodités*.

Les *aises* disent quelque chose de voluptueux, et qui tient de la molesse. Les *commodités* expriment quelque chose qui facilite les opérations ou la satisfaction des besoins, et qui tient de l'opulence.

Les gens délicats et valétudinaires aiment leurs *aises*. Les personnes de goût et qui s'occupent, recherchent leurs *commodités*. (G.).

56. *Ajouter*, *Augmenter*.

On *ajoute* une chose à une autre. On *augmente* la même. Le mot *ajouter* fait entendre qu'on *joint* des choses différentes, ou que, si elles sont de la même espèce, on les *joint* de façon qu'elles ne sont pas confondues ensemble, et qu'on les distingue encore l'une de l'autre après qu'elles sont *jointes*. Le mot *augmenter*, marque qu'on rend la chose ou plus grande ou plus abondante, par une addition faite de façon que ce qu'on y *joint* se confonde et ne fasse avec elle qu'une seule et même chose, ou que du moins le tout ensemble ne soit considéré après la jonction que sous une idée identique. Ainsi l'on *ajoute* une seconde mesure à la première, et un nouveau corps-de-logis à l'ancien; mais on *augmente* la dose et la maison.

Bien des gens ne se font pas scrupule, pour *augmenter* leur bien, d'y *ajouter* celui d'autrui.

Ajouter est toujours un verbe actif: mais

augmenter est d'usage dans le sens neutre, comme dans le sens actif.

Notre ambition *augmente* avec notre fortune : nous ne sommes pas plutôt revêtus d'une dignité, que nous pensons à y en *ajouter* une autre. (G.)

57. *Ajustement, Parure.*

Ce qui appartient à l'habillement complet, quel qu'il soit, simple ou orné, est *ajustement.* Ce qu'on ajoute d'apparent et de superflu, est *parure.* L'on se règle par la décence et la mode ; l'autre, par l'éclat et la magnificence.

Un ajustement de goût est plus avantageux à la beauté, que de riches *parures.*

Il faut être propre et régulier dans son *ajustement*, sans y paroître trop attentif. L'amour et la *parure* font l'occupation du commun des femmes (G.)

58. *A l'Aveugle, Aveuglément.*

Cette forme de phrase proverbiale, *à l'aveugle*, composée d'une préposition et d'un adjectif féminin pris substantivement, est si commune dans notre langue, qu'il est convenable d'en faire sentir toute la force. On dit faire une chose *à l'aveugle*, agir *à l'étourdie*, parler *à la légère*, des ornemens *à la grecque*, une robe *à la polonaise*, etc. Dans ces locutions elliptiques, il y a un substantif sous-entendu ; et c'est celui de *manière.* Un discours tenu *à la légère*, est un discours tenu d'une *manière légere*, à la manière des gens légers.

« Ces deux expressions, également figurées, dit M. Beauzée, marquent également une conduite qui n'est pas dirigée par les lumières naturelles : mais la première indique un défaut d'intelligence, et la seconde un abandon des lumières de la raison.

» Qui agit *à l'aveugle*, n'est pas éclairé : qui agit *aveuglément*, ne suit pas la lumière naturelle ; le premier ne voit pas, le second ne veut pas voir.

» La plupart des jeunes gens qui entrent dans le monde, choisissent leurs amis *à l'aveugle :* si le hasard les sert mal, c'est un premier pas vers leur perte ; parce que, livrés *aveuglément* à toutes leurs impulsions, ils en viennent insensiblement jusqu'à se faire un mérite et un point d'honneur de sacrifier l'honneur même plutôt que de les abandonner.

» Soumettre *aveuglément* la raison aux décisions de la foi, ce n'est pas croire *à l'aveugle*, puisque c'est la raison même qui nous éclaire sur les motifs de crédibilité. »

Je crois, en effet, que celui qui agit *à l'aveugle* ne voit pas ; et que celui qui agit *aveuglément* ne veut pas voir ; mais peut-être aussi qu'il ne peut pas voir, parce qu'il est aveuglé par quelque cause.

Celui qui fait une chose sans y regarder, la fait *à l'aveugle* ; mais faute d'attention seulement. Celui qui n'entend pas les affaires, ne peut se conduire par ses lumières propres ; mais il doit suivre la lumière naturelle qui l'avertit de ne pas se livrer *aveuglément* au premier conseiller. Quelqu'un qui, pressé de

s'en aller, reçoit, sans examen, la marchandise qu'on lui présente, la prend *à l'aveugle :* quelqu'un qui, libre de choisir entre deux partis, aime mieux qu'on le détermine que de délibérer lui-même, se laisse *aveuglément* mener.

Il ne faut pas croire *à l'aveugle* tout ce que vous dit un docteur : il faut croire *aveuglément* tout ce que l'Eglise enseigne.

Les personnes irrésolues finissent par agir *à l'aveugle*. Les petits esprits-forts finissent par tout croire *aveuglément*.

La différence que nous venons d'établir entre *aveuglément* et *à l'aveugle*, les lecteurs l'appliqueront aisément aux adverbes et aux phrases adverbiables synonymes de la même forme. Ainsi vous dites que l'on agit *étourdiment*, et l'autre *à l'étourdie*. Le premier agit en étourdi, comme un étourdi qu'il est ; le second agit à la manière des étourdis, comme s'il étoit un étourdi. L'adverbe tombe sur le fond de l'action, la phrase adverbiale sur la forme : voyez *Légèrement* et *à la Légère*, etc. (R.)

59. *Alarme, Terreur, Effroi, Frayeur, Epouvante, Crainte, Peur, Appréhension.*

Termes qui désignent tous les mouvemens de l'ame, occasionnés par l'apparence ou la vue du danger.

L'*alarme* naît de l'approche inattendue d'un danger apparent ou réel, qu'on croyoit d'abord éloigné.

La *terreur* naît de la présence d'un évènement, ou d'un phénomène que nous regardons comme le pronostic et l'avant-coureur d'une grande catastrophe. La *terreur* suppose une vue moins distincte du *danger* que l'*alarme*, et laisse plus de jeu à l'imagination, dont le prestige ordinaire est de grossir les objets. Aussi l'*alarme* fait-elle courir à la défense, et la *terreur* fait-elle jeter les armes. L'*alarme* semble encore plus intime que la *terreur* : les cris nous *alarment*, les spectacles nous impriment de la *terreur*; on porte la *terreur* dans l'esprit, et l'*alarme* au cœur.

L'*effroi* et la *terreur* naissent l'un et l'autre d'un grand danger : mais la *terreur* peut être panique, et l'*effroi* ne l'est jamais. Il semble que l'*effroi* soit dans les organes, et que la *terreur* soit dans l'ame. La *terreur* a saisi les esprits; les sens sont glacés d'*effroi* : un prodige répand la *terreur*, la tempête glace d'*effroi*.

La *frayeur* naît ordinairement d'un danger apparent et subit : Vous m'avez fait *frayeur*. Mais on peut être *alarmé* sur le compte d'un autre; et la *frayeur* nous regarde toujours en personne : si l'on a dit à quelqu'un, le danger que vous alliez courir m'*effrayoit*; on s'est mis alors à sa place. La *frayeur* suppose un danger plus subit que l'*effroi*; plus voisin que l'*alarme*, moins grand que la *terreur*.

L'*épouvante* a son idée particulière : elle naît, je crois, de la vue des difficultés à surmonter pour réussir, et de la vue des suites terribles d'un mauvais succès. (*Encycl, I.227.*)

Le projet de la fameuse conjuration contre la république de Venise, auroit *épouvanté* tout autre que le marquis de Bédemar, dont le génie puissant planoit au-dessus de toutes les difficultés.

La *crainte* naît de ce que l'on connoît la supériorité de la cause qui doit décider de l'évènement. La *peur* vient d'un amour excessif de sa propre conservation, et de ce que, connoissant, ou croyant connoître la supériorité de la cause qui doit décider de l'évènement, on est convaincu qu'elle se décidera pour le mal. On *craint* un méchant homme; on a *peur* d'une bête farouche. Il est juste de craindre Dieu, parce que c'est reconnoître sa supériorité infinie en tout genre, et avouer notre foiblesse: mais en avoir *peur*, c'est en quelque sorte blasphémer; parce que c'est méconnoître celui de ses attributs, dont il semble lui-même se glorifier le plus, sa bonté toujours miséricordieuse.

L'*appréhension* est une inquiétude qui naît simplement de l'incertitude de l'avenir, et qui voit le même degré de possibilité au bien et au mal (B.)

L'*alarme* naît de ce qu'on apprend; l'*effroi*, de ce qu'on voit; la *terreur*, de ce qu'on imagine; la *frayeur*, de ce qui surprend; l'*épouvante*, de ce qu'on présume; la *crainte*, de ce qu'on sait; la *peur*, de l'opinion qu'on a; et l'*appréhension*, de ce qu'on attend.

La présence subite de l'ennemi donne l'*alarme*; la vue du combat cause l'*effroi*; l'égalité des armes tient dans l'*appréhension*; la

perte de la bataille répand la *terreur ;* les suites jettent l'*épouvante*parmi les peuples et dans les provinces : chacun *craint* pour soi; la vue du soldat fait *frayeur ;* on a *peur* de son ombre. (*Encycl.* Ibid.)

60. *Alarmé, Effrayé, Epouvanté.*

Ces mots désignent en général l'état actuel d'une personne qui craint, et qui témoigne sa crainte par des signes extérieurs. *Epouvanté* est plus fort qu'*Effrayé*, et celui-ci qu'*Alarmé.*

On est *alarmé* d'un danger qu'on craint; *effrayé*, d'un danger passé qu'on a couru sans s'en apercevoir; *épouvanté* d'un danger pressant.

L'*alarme* produit des efforts pour éviter le mal dont on est menacé : l'*effroi* se borne à un sentiment vif et passager : l'*épouvante* est plus durable, et ôte presque toujours la réflexion. (*Encycl.* V. 412.)

61. *Allégir, Amenuiser, Aiguiser.*

Termes communs à presque tous les arts mécaniques. *Allégir* et *amenuiser* se disent généralement de la diminution qui se fait dans tous les sens au volume d'un corps : avec cette différence qu'*allégir* se dit des grosses pièces comme des petites, et qu'*amenuiser* ne se dit guère que des petites. On *allégit* un arbre ou une planche, en ôtant par-tout de son épaisseur; mais on n'*amenuise* que la planche, et non pas l'arbre.

Aiguiser ne se dit que des bords ou du bord : des bords, quand on les met à tranchant

sur une meule; au bout, quand on le rend aigu par la lime, le marteau ou le tranchant, selon la manière et la destination du corps. On *aiguise* un rasoir, une épingle, un pieu, un bâton.

On *allégit*, en diminuant sur toutes les faces un corps considérable : on en *amenuise* un petit, en le diminuant davantage par une seule face : on l'*aiguise* par les extrémités. Ainsi on *allégit* une poutre ; on *amenuise* une volige ; on *aiguise* un couteau par l'un de ses bords, un gratoir par les deux, une épée par la pointe, un bâton par le bout ou par les deux bouts. (*Encycl.* II. 356.)

62. *Aller à la rencontre*, *au-devant.*

On *va à la rencontre* ou *au devant* de quelqu'un, dans l'intention d'être plutôt auprès de lui; c'est l'idée commune de ces deux expressions, et voici en quoi elles diffèrent.

On *va à la rencontre* de quelqu'un, uniquement dans l'intention de le joindre plutôt, ou pour lui épargner une partie du chemin : le premier motif est de pure amitié ou de curiosité, et suppose quelque égalité; le second motif est de politesse.

On *va au devant* de quelqu'un, pour l'honorer par cette marque d'empressement; c'est un acte de déférence et de cérémonie, qui suppose, que celui pour qui on le fait est un grand. (B.)

63. *Alliance*, *Ligue*, *Confédération.*

« Les liens de parenté ou d'amitié, dit

l'abbé Girard, les avantages de la bonne intelligence, et l'assurance des secours dans le besoin, pour se maintenir, sont les motifs ordinaires des *alliances*. Les *ligues* ont pour but d'abattre un ennemi commun, ou de se défendre contre ses attaques. Les *confédérations* se terminent à quelque exploit particulier.

» C'est entre les souverains que les traités d'*alliance* ont lieu; on y stipule sans fixer de terme, dans l'espérance ou dans la supposition que le temps n'y altérera rien. On admet également dans les *ligues* des souverains et des particuliers; elles ne sont pas censées devoir durer perpétuellement. Il semble que les *confédérations* se forment plus souvent entre des particuliers: elles ne subsistent que jusqu'à l'entière exécution de l'entreprise; et souvent la trahison ou l'indiscrétion en empêchent les suites. » (G.)

Définissons les termes; tirons de leurs définitions leurs différences, et justifions-les par l'usage.

L'*alliance* est une union d'amitié et de convenance établie par des traités solemnels entre deux ou plusieurs souverains, des nations, des états, des puissances.

La *ligue* est une union de desseins et de forces, ou plutôt une jonction formée entre plusieurs souverains, entre des partis, des particuliers puissans, par des traités ou des conventions, pour exécuter, par un concours d'opérations, une entreprise commune, et en partager le fruit. La *confédération* est

une union d'intérêt et d'appui, contractée avec des conventions particulières, entre des corps, des partis, des villes, de petits princes, de petits états, pour faire ensemble cause commune, obtenir le redressement de leurs torts, défendre leurs droits par leur intelligence et leurs concours, contre l'usurpation ou l'oppression.

L'*alliance* est une union d'*amitié* et de *convenance :* on stipule dans les traités l'*amitié* comme l'*alliance*, et elle est fondée sur des rapports qui forment par eux-mêmes une sorte de liens. La *ligue* est *une union de desseins et de forces*; on y convient d'un projet, et on y règle les forces que chacun doit apporter à l'exécution. La *confédération est une union d'intérêt et d'appui :* on craint alors chacun pour soi, chacun ne peut pas assez pour soi; on fait corps pour faire force.

C'est pourquoi *confédération* ne se dit proprement que dans le sens politique, tandis que les deux autres se prennent aussi dans un sens moral. Ainsi *alliance* signifie mariage, affinité spirituelle, accord ou mélange; *ligue* veut dire brigue, complot, cabale, faction.

Ligue et *confédération* ne s'appliquent qu'aux personnes; *alliance* se dit des choses. Pascal dit, l'*alliance des maximes du monde avec celles de l'évangile*; et Boileau, que c'est la parfaite *alliance* de la nature et de l'art, qui fait la souveraine perfection.

Alliance entre les gens de bien; *confédération* entre les malheureux; *ligue* entre les

méchans. La vertu *allie ;* le besoin *confédère ;* le vice *ligue.*

On s'*allie* pour jouir ; on se *confédère* pour agir ; on se *ligue* pour triompher.

Il y a dans l'*alliance*, accord ; dans la *confédération*, concert ; et dans la *ligue*, une impulsion commune.

L'*alliance* unit ; la *confédération* associe ; la *ligue* rassemble.

L'amitié fait *alliance*, le patriotisme, *confédération ;* le schisme, *ligue.*

Les sages s'*allient* ensemble ; les gens prudens se *confédèrent ;* les opprimés se *liguent.* (R.)

64. *Allures, Démarches.*

Les *allures* ont pour but quelque chose d'habituel ; et les *démarches*, quelque chose d'accidentel.

On a des *allures ;* on fait des *démarches.* Celles-ci visent à quelques avantages, ou à quelque satisfaction qu'on veut se procurer : celles-là servent à conserver ou à cacher ses plaisirs.

Nous devons régler nos *allures* par la décence et la circonspection ; celles qu'on cache sont suspectes : c'est à l'intérêt et à la prudence à conduire nos *démarches ;* elles aboutissent plus souvent à l'inutilité qu'au succès. (G.)

65. *Alonger, Prolonger, Proroger.*

Alonger, c'est ajouter à l'un des bouts, ou étendre la matière. *Prolonger*, c'est reculer

le terme de la chose, soit par continuité, par délai, ou par production d'incidens. *Proroger*, c'est maintenir l'autorité, l'exercice, ou la valeur au-delà de la durée prescrite.

On *alonge* une robe, une tringle, un discours. On *prolonge* une avenue, une affaire, un travail. On *proroge* une loi, une assemblée, une permission, un congé. (G.)

66. *Amant, Amoureux.*

Il suffit d'aimer pour être *amoureux*. Il faut témoigner qu'on aime pour être *amant*.

On devient *amoureux* d'une femme dont la beauté touche le cœur. On se fait *amant* d'une femme dont on veut se faire aimer; les tendres sentimens naissent en foule dans un homme *amoureux*, les airs passionnés paroissent avec ménagement dans les manières d'un *amant*.

On est souvent très-*amoureux* sans oser paroître *amant*. Quelquefois on se déclare *amant* sans être *amoureux*.

C'est toujours la passion qui rend *amoureux*; alors la possession de l'objet est l'unique fin qu'on se propose. La raison ou l'intérêt peut rendre *amant*; alors un établissement honnête ou quelqu'avantage particulier, est le but où l'on tend.

Il est difficile d'être *amoureux* de deux personnes en même-tems; il n'y a que la Philis de Scire qui se soit trouvée dans le cas d'être *amoureuse* de deux hommes, jusqu'à ne pouvoir donner ni de préférence, ni de compagnon à l'un des deux. Mais il n'est pas rare de

voir un *amant* servir tout-à-la-fois plusieurs maîtresses ; on en a même vu qui ont poussé le goût de la pluralité jusques dans le mariage. On peut aussi être *amoureux* d'une personne et *amant* de l'autre ; on parle à celle que l'intérêt engage à rechercher, tandis qu'on soupire pour celle qu'on ne peut avoir, ou qu'il ne convient pas d'épouser.

L'assiduité détermine l'occasion à favoriser les desseins d'un homme *amoureux*. Les richesses donnent à l'*amant* de grands avantages sur ses rivaux.

Amoureux désigne encore une qualité relative au tempérament ; un penchant, dont le terme *amant* ne réveille point l'idée. On ne peut empêcher un homme d'être *amoureux* : il ne prend guère le titre d'*amant* qu'on ne lui permette. (*Encycl. I.* 316.)

J'ajoute, au hasard de rougir de la remarque, que le mot d'*amant* est substantif, que celui d'*amoureux* est adjectif, et qu'il n'y a que le bas peuple qui dise mon *amoureux*, pour dire mon *amant*. Mais je dois cette déférence à un célèbre académicien, qui a observé que le rang de synonymes pourroit faire croire qu'on les met dans la même classe grammaticale, dont l'instruction, n'ayant aucun rapport à la délicatesse du sens, et à la précision des idées, n'est nullement de mon district. (G.)

67. *Amant*, *Galant*.

Il me semble que le mot de *galant*, dans le sens où il est synonyme avec *amant*, n'est plus si en usage qu'il l'étoit autrefois, et que celui-

ci s'est seul emparé de la place. Je ne doute pas que la préférence ne vienne des idées accessoires qui les caractérisent, et qui représentent un *amant* comme quelque chose de plus permis et de plus honnète que n'est un *galant* : car le premier parle au cœur, et ne demande que d'être aimé ; le second s'adresse au corps et veut être favorisé. On peut être l'un et l'autre sans aimer véritablement, et uniquement par des vues d'intérêt. Une laide fille qui est riche, est sujette à trouver de tels *amans ;* et une vieille femme qui paie, peut avoir de pareils *galans.*

Un homme se fait *amant* d'une personne qui lui plaît : il devient le *galant* de celle à qui il plaît : dans le premier cas, il peut n'avoir aucun retour ; dans le second, il en a toujours.

Les *amans* font honneur aux dames, et flattent leur amour-propre ; elles ne les souffrent souvent que par vanité, et demandent en eux de la constance. Les *galans* leur font plaisir, et fournissent matière à la chronique scandaleuse ; elles se les donnent par choix, et veulent qu'ils soient discrets.

Une fille bien élevée ne doit jamais souffrir auprès d'elle d'autres *amans* que ceux que ses parens agréent. Une femme adroite et prudente sait mettre son *galant* au rang des amis de son mari. (G.)

68. *Amasser, Entasser, Accumuler, Amonceler.*

On commence par *amasser ;* ensuite on *accumule ;* c'est pourquoi l'on dit *amasser* du

bien, *accumuler* des richesses ; autant qu'il est sage d'*amasser* pour jouir, autant y a-t-il de sottise à se priver de la jouissance pour *accumuler*.

L'*amas* est l'assemblage d'une certaine quantité de choses de même nature : on *amasse* du fruit, de l'argent, des provisions, etc. Le *tas* est un amas élevé et serré de certaines choses mises les unes sur les autres : on *entasse* sous sur sous, des livres, des marchandises, avec ordre ou en désordre. L'*accumulation* ajoute à l'*entassement* l'idée de plénitude, d'abondance toujours croissante : on *accumule* des richesses, des héritages, des arrérages, crime sur crime. Le *monceau* ajoute à ces idées celle de volume, de grandeur, de désordre, de confusion : on *amoncèle* toutes sortes de choses mêlées, des ruines, des cadavres.

Au figuré, la prévoyance *amasse*, l'avarice *entasse*, l'avidité insatiable *accumule*, et après avoir *accumulé*, elle *amoncèle*.

Qui n'*amasse* pas, s'expose à manquer de la chose ; qui l'*entasse*, s'en prive, qui l'*accumule*, la dérobe ; qui l'*amoncèle*, la détruit.

Amassons des connoissances. N'*entassons* pas l'érudition. *Accumulons* tous les genres de preuves, si nous parlons à tous les genres d'esprits. *Amoncelez* les richesses, si vous voulez être toujours pauvres et malheureux. (R.).

69. *Ambassadeur, Envoyé, Député.*

Les ambassadeurs et les envoyés parlent et agissent au nom de leurs souverains, avec cette différence, que les premiers ont une qualité

représentative attachée à leur titre ; et que les seconds ne paroissent que comme simples ministres autorisés, et non représentans. Les *députés* peuvent être adressés à des souverains ; mais ils n'ont de pouvoir et ne parlent, qu'au nom de quelque société subalterne, ou corps particuliers.

Les fonctions d'*ambassadeur* et d'*envoyé* tiennent au ministre : celles de *député* sont dans l'ordre d'agent.

La magnificence convient à l'*ambassadeur*. L'habileté dans la négociation fait le mérite de l'*envoyé*. Le talent semble devoir être le partage du *député*. (G.)

70. *Ame foible, Cœur foible, Esprit foible.*

Le *foible* du *cœur* n'est point celui de l'*esprit ; foible* de l'*ame* n'est point celui du *cœur*. Une *ame foible* est sans ressort et sans action ; elle se laisse aller à ceux qui la gouvernent. Un *cœur foible* s'amolit aisément, change facilement d'inclinations, ne résiste point à la séduction, à l'ascendant qu'on veut prendre sur lui, et peut subsister avec un esprit fort; car on peut penser fortement et agir foiblement. L'*esprit foible* reçoit les impressions sans les combattre, embrasse les opinions sans examen, s'effraie sans cause, tombe naturellement dans la superstition. (*Encyclop.* VII. 27.)

71. *Amitié,*

71. *Amitié*, *Amour*, *Tendresse*, *Affection*, *Inclination.*

Ce sont des mouvemens du cœur favorables à l'objet vers lequel ils se portent, et distingués entr'eux, ou par le principe qui les produit, ou par le but qu'ils se proposent, ou par le degré de force qu'ils ont.

Les deux premiers l'emportent sur les autres par la véhémence du sentiment ; ce qui leur donne plus d'action : avec cette différence, que l'*amour* agit avec plus de vivacité, et l'*amitié* avec plus de fermeté et de constance. Celle-ci triomphe quelquefois dans la concurrence ; mais bien plus rarement que l'autre, qui prend toujours le dessus chez les ames vulgaires, et ne souffre d'être dominé par l'*amitié* que chez les personnes essentiellement raisonnables et vertueuses.

L'*amitié* se forme avec le tems, par l'estime, par la convenance des mœurs, et par la sympathie de l'humeur. Elle se propose cette douceur de la vie qui se trouve dans un commerce sûr, dans une confiance bien placée, et dans une ressource assurée de consolation et d'appui au besoin. Sa conduite n'a rien dont on puisse rougir. Ses liens sont gracieux. Sa manifestation est héroïque.

L'*amour* se forme sans examen et sans réflexion. Il est pour l'ordinaire l'effet d'un coup d'œil, et surprend le cœur au moment qu'on s'y attend le moins. Il se nourrit des espérances flatteuses d'une parfaite satisfaction et d'une suprême volupté, suggérées par les sens. Cher-

chant à se cacher, il se montre involontairement. Ses mouvemens sont quelquefois convulsifs, et paroissent, aux yeux des indifférens, tantôt extravagans, tantôt ridicules. C'est une cause assez fréquente de sottises pour soi-même et d'injustices envers les autres.

L'*ami* souffre l'*amant* : il n'en est point scandalisé, lorsque la conduite en est sage. Mais l'*amant* est toujours inquiet sur l'*ami ;* il le craint, il tâche de le ruiner : et les novices, donnant dans le piége, perdent de solides *amis* pour se trop livrer à un amant jaloux, qui les abandonne ensuite ; de sorte qu'au bout du tems elles se trouvent privées et de l'un et de l'autre.

La *tendresse* est moins une action qu'une situation du cœur. Elle en rabat la fierté, en amollit le courage, et va quelquefois jusqu'à la foiblesse : les femmes en sont plus susceptibles que les hommes. Son but paroît très-désintéressé, toute l'attention s'y portant vers l'objet sans retour sur moi-même. La sensibilité en fait le caractère. La joie, les larmes en sont des suites assez fréquentes, et même les défaillances, selon les cas et l'état où se trouve ce qui excite ces mouvemens de *tendresse.*

L'*affection* est moins forte et moins active que l'*amitié*, et plus tranquille que l'amour. Elle est la suite assez ordinaire de la parenté et de l'habitude. Elle rend la société gracieuse pour le goût qu'elle y fait prendre, et en bannit la gêne du pur cérémonial.

L'*inclination* n'est pas dans le cœur une situation décidée, ni bien formée : c'est plutôt

une disposition à aimer, qui vient de quelque chose qui plaît dans l'objet vers lequel elle se porte*, et ce quelque chose est toujours à nos yeux un agrément, ou du corps, ou du caractère. Cultivée, elle peut devenir ou *amour*, ou *amitié*, selon le goût des personnes, et les circonstances de leur état et de leurs mœurs.

Le tems qui ruine tout, fortifie l'*amitié*. Elle n'a guère d'autre terme que le tombeau, qui n'empêche pas même que la personne qui ne peut plus la sentir, ne puisse continuer d'en être l'objet, tant que son *ami* lui survit.

L'*amour* s'use en vieillissant. Il est périodique, parce qu'il est tout au goût, que l'habitude émousse et que la variété des objets rend le jouet du caprice.

La *tendresse* n'existe qu'autant que l'amour propre se néglige. L'âge, en rappelant les vieillards entièrement à eux-mêmes, leur fait perdre la sensibilité pour les autres.

Le commerce habituel soutient l'*affection* : l'absence continuée la réduit à rien ou à bien peu de chose.

L'*inclination* es[illegible] impression si légère, qu'elle passe prés[illegible] moment qu'on cesse de voir : et si le mérite de l'objet, ou la découverte de quelque chose de flatteur la soutient, elle ne reste pas long-tems à se transformer en quelqu'un de ces autres sentimens que je viens de définir. (G.)

72. *Amour*, *Amourette*.

La différence qu'il y a du sérieux au badin à l'égard d'un même objet, fait celle de l'*amour*

et de l'*amourette*. Celle-ci amuse simplement, et celui-là occupe.

L'*amour* fait tout l'esprit, ou toute la sottise de la plupart des femmes : les hommes d'un grand génie s'y livrent rarement, mais ils donnent souvent leur loisir aux *amourettes* (G.)

73. *Amour*, *Galanterie*.

L'*amour* est plus vif que la *galanterie :* il a pour objet la personne : il fait qu'on cherche à lui plaire dans la vue de la posséder, et qu'on l'aime autant pour elle-même que pour soi : il s'empare brusquement du cœur, et doit sa naissance à un je ne sais quoi d'indéfinissable, qui entraîne les sentimens et arrache l'estime avant tout examen et sans aucune information. La *galanterie* est une passion plus voluptueuse que l'*amour :* elle a pour objet le sexe : elle fait qu'on noue des intrigues dans le dessein de jouir, et qu'on aime plus pour sa propre satisfaction que pour celle de sa maîtresse : elle attaque moins le cœur que les sens, et doit plus au tempérament et à la complexion qu'au pouvoir de la beauté dont elle démêle pourtant le détail, et en observe le mérite avec des yeux plus connoisseurs ou moins prévenus que ceux de l'*amour*.

L'on a le pouvoir de rendre agréable à nos yeux les personnes qui plaisent à celle que nous aimons, pourvu qu'elles ne soient pas du nombre de celles qui peuvent exciter notre jalousie. L'autre nous engage à ménager toutes les personnes qui sont capables de servir ou de nuire

à nos desseins, jusqu'à notre rival même, si nous voyons jour à pouvoir en tirer avantage.

Le premier ne laisse pas la liberté du choix : il commande d'abord en maître, et règne ensuite en tyran, jusqu'à ce que ses chaînes soient usées par la longueur du tems, ou qu'elles soient brisées par l'effort d'une raison puissante, ou par le caprice d'un dépit soutenu. La seconde permet quelquefois qu'une autre passion décide de la préférence : la raison et l'intérêt lui servent souvent de frein, et elle s'accommode aisément à notre situation et à nos affaires.

L'*amour* nous attache uniquement à une personne, et lui livre notre cœur sans aucune réserve, ensorte qu'elle le remplit entièrement ; et qu'il ne nous reste que de l'indifférence pour toutes les autres, quelque beauté et quelque mérite qu'elles aient. La *galanterie* nous entraîne généralement vers toutes les personnes qui ont de la beauté ou de l'agrément, et nous unit à celles qui répondent à nos empressemens et à nos desirs ; de façon cependant qu'il nous reste encore du goût pour les autres.

Il semble que l'*amour* se plaise dans les difficultés : bien loin que les obstacles l'affoiblissent, ils ne servent d'ordinaire qu'à l'augmenter : on en fait toujours une de ses plus sérieuses occupations. Pour la *galanterie*, elle ne veut qu'abréger les formalités : le facile l'emporte souvent chez elle sur le difficile : elle ne sert quelquefois que d'amusement. C'est peut-être par cette raison, qu'il se trouve dans l'homme un fond plus inépuisable pour la *galanterie* que pour l'*amour* ; car il

est rare de voir un premier *amour* suivi d'un second, et je doute qu'on ait jamais poussé jusqu'à un troisième ; il en coûte trop au cœur pour faire souvent de pareilles dépenses : mais les *galanteries* sont quelquefois sans nombre, et se succèdent jusqu'à ce que l'âge vienne en tarir la source.

Il y a toujours de la bonne foi dans l'*amour*; mais il est gênant et capricieux : on le regarde aujourd'hui comme une maladie, ou comme foible d'esprit. Il entre quelquefois un peu de friponnerie dans la *galanterie*; mais elle est libre et enjouée : c'est le goût de notre siècle.

L'*amour* grave dans l'imagination l'idée flatteuse du bonheur dans l'entière et constante possession de l'objet qu'on aime ; la *galanterie* ne marque pas d'y peindre l'image agréable d'un plaisir singulier dans la jouissance de l'objet qu'on poursuit : mais ni l'un ni l'autre ne peint alors d'après nature ; et l'expérience fait voir que leurs couleurs, quoique gracieuses, sont également trompeuses. Toute la différence qu'il y a, c'est que l'*amour* étant plus sérieux, on est plus piqué de l'infidélité de son pinceau ; et que le souvenir des peines qu'il a données, sert, en les voyant si mal récompensées, à nous dégoûter entièrement de lui : au lieu que la *galanterie* étant plus badine, on est moins sensible à la tricherie de ses peintures ; et la vanité qu'on a d'être venu à bout de ses projets, console de n'avoir pas trouvé le plaisir qu'on s'étoit figuré.

En *amour*, c'est le cœur qui goûte principalement le plaisir : l'esprit l'y sert en esclave,

sans se regarder lui-même : et la satisfaction des sens y contribue moins à la douceur de la jouissance, qu'un certain contentement dans l'intérieur de l'ame, que produit la douce idée d'être en possession de ce qu'on aime, et d'avoir les plus sensibles preuves d'un tendre retour. En *galanterie*, le cœur moins vivement frappé de l'objet, l'esprit plus libre pour se replier sur lui-même, et les sens plus attentifs à se satisfaire, y partagent le plaisir avec plus d'égalité : la jouissance y est plus agréable par la volupté, que par la délicatesse des sentimens.

Lorsqu'on est trop tourmenté par les caprices de l'*amour*, on travaille à se détacher, et l'on devient indifférent. Quand on est trop fatigué par les exercices de la *galanterie*, on prend le parti de se reposer, et l'on devient sobre.

L'excès fait dégénérer l'*amour* en jalousie, et la *galanterie* en libertinage. Dans le premier cas, on est sujet à se troubler la cervelle ; dans le second, on est en danger de perdre la santé.

L'*amour* ne messied pas aux filles ; mais la *galanterie* ne leur convient nullement ; parce que le monde ne leur permet que de s'attacher et non de se satisfaire. Il n'en est pas ainsi à l'égard des femmes ; on leur passe la *galanterie ;* mais l'*amour* leur donne du ridicule. Il est à sa place qu'un jeune cœur se laisse prendre d'une belle passion ; le spectateur naturellement touché, s'intéresse assez volontiers à ce spectacle, et par conséquent n'y trouve point

à blâmer ; au lieu qu'un cœur soumis au joug du mariage, qui cherche encore à se livrer à une passion aussi tyrannique qu'aveugle, lui paroît faire un écart digne de censure ou de risée. C'est peut-être par cette raison qu'une fille peut avec l'amour le plus fort, se conserver encore la tendre amitié de ceux de ses amis, qui se bornent aux sentimens que produisent l'estime et le respect; et qu'il est bien difficile qu'une femme mariée, qui s'avise d'aimer quelqu'un de ce tendre et parfait *amour*, n'éloigne ses autres amis, ou qu'elle ne perde beaucoup de l'estime et de l'attachement qu'ils avoient pour elle. Cela vient de ce que, dans la première circonstance, l'amour parle toujours son ton, et jamais ne perd celui de la simple amitié ; ainsi les amis, ne perdant rien de ce qui leur est dû, ne sont pas alarmés de ce qu'on donne à l'amant. Mais dans la seconde circonstance, l'*amour* parle et se conduit sur l'un et l'autre ton ; l'amant fait l'ami : de façon que les autres, s'ils ne sont écartés, sentent du moins diminuer la confiance, voient changer les manières, et ont leur part de l'indifférence universelle qui naît de ce nouvel attachement ; ce qui suffit pour leur donner de justes alarmes ; et plus leur amitié est délicate, noble et fondée sur l'estime, plus ils sont touchés de se voir ôter ce qu'ils méritent, pour être accordé le plus souvent à un étourdi, que l'*amour* peint comme sage aux yeux d'une folle.

Le mystère est pour une femme marié encore plus nécessaire dans le cas de l'*amour* que dans celui de la *galanterie* : parce que dans

celui-ci, elle risque seulement la réputation de sa vertu ; et dans l'autre elle risque également celle de sa vertu et de son esprit ; car on dit alors qu'elle n'est pas plus sage qu'une autre, mais qu'elle est plus novice.

On a dit que l'*amour* étoit propre à conserver les bonnes qualités du cœur, mais qu'il pouvoit gâter l'esprit ; et que la *galanterie* étoit propre à former l'esprit, mais qu'elle pouvoit gâter le cœur. L'usage du monde justifie cet axiome en ce qui regarde l'esprit : l'*amour* lui ôtant et la liberté et le discernement, au lieu que la *galanterie* en fait jouer les ressorts. Pour le cœur, c'est toujours le caractère personnel qui en décide ; ces deux passions s'y conforment dans les divers sujets qui en sont atteints : si l'une avoit du désavantage à cet égard, ce seroit sans doute l'*amour ;* parce qu'étant plus violent que la *galanterie*, il excite plus la vindication contre ceux qui le barrent ou qui lui occasionnent du mécontentement ; et qu'étant aussi plus personnel, il fait agir avec plus d'indifférence envers tous ceux qui n'en sont point l'objet, ou qui ne le flattent pas. La preuve en est dans l'expérience : on voit assez ordinairement une femme *galante* caresser son mari de bonne grace, et ménager ses amis ; au lieu que ceux-ci deviennent insipides, et le mari un objet d'aversion, à une femme prise dans les filets de l'*amour.* On voit aussi plus de choix dans la *galanterie ;* c'est toujours ou la figure, ou l'esprit, ou l'intérêt, ou les services, ou la commodité du commerce qui déterminent : mais

dans l'*amour* toutes ces choses manquent quelquefois à l'objet auquel on s'attache, et ses liens sont alors comme des miracles, dont la cause est également invisible et impénétrable. (G.)

M. l'abbé Girard a traité ces deux mots comme synonymes ; et il est certain que tous deux supposent la différence des sexes, et l'inclination de l'un pour l'autre. Mais ils ont des différences si grandes et si marquées, que voici un écrivain qui prononce qu'ils ne sont pas synonymes. Sans adopter cette décision et sans l'approuver, je me contenterai de rapporter ici les distinctions sur lesquelles on l'a fondée. (B.)

La *galanterie* est l'enfant du desir de plaire, sans un attachement fixe qui ait sa source dans le cœur. L'*amour* est le charme d'aimer, et d'être aimé.

La *galanterie* est l'usage de certains plaisirs, qu'on cherche par intervalle, qu'on varie par dégoût et par inconstance. Dans l'*amour* la continuité du sentiment en augmente la volupté, et souvent son plaisir s'éteint dans les plaisirs mêmes.

La *galanterie*, devant son origine au tempérament et à la complexion, finit seulement quand l'âge vient en tarir la source. L'*amour* brise en tout tems ses chaînes par l'effort d'une raison puissante, par le caprice d'un dépit soutenu, ou bien encore par l'absence ; alors il s'évanouit, comme on voit le feu matériel s'éteindre.

La *galanterie* entraîne vers toutes les per-

sonnes qui ont de la beauté ou de l'agrément, nous unit à celles qui répondent à nos desirs, et nous laisse du goût pour les autres. L'*amour* livre notre cœur sans réserve à une seule personne, qui le remplit tout entier, en sorte qu'il ne nous reste que de l'indifférence pour toutes les autres beautés de l'univers.

Le *galanterie* est jointe à l'idée de conquête, par faux honneur ou par vanité. L'*amour* consiste dans le sentiment tendre, délicat, et respectueux ; sentiment qu'il faut mettre au rang des vertus.

La *galanterie* n'est pas difficile à démêler ; elle ne laisse entrevoir, dans toutes sortes de caractères, qu'un goût fondé sur les sens. L'*amour* se diversifie, selon les différentes ames sur lesquelles il agit ; il règne avec fureur dans Médée ; au lieu qu'il allume, dans les naturels doux, un feu semblable à celui de l'encens qui brûle sur l'autel.

Ovide tient les propos de la *galanterie*, et Tibulle soupire l'*amour*.

L'*amour* est souvent le frein du vice, et s'allie d'ordinaire avec les vertus. La *galanterie* est un vice ; car c'est le libertinage de l'esprit, de l'imagination et des sens : c'est pourquoi, suivant la remarque de l'auteur de l'*Esprit des Lois*, les bons législateurs ont toujours banni le commerce de *galanterie* que produit l'oisiveté, et qui est cause que les femmes corrompent avant même que d'être corrompues, qui donne un prix à tous les riens, rabaisse ce qui est important, et fait que l'on ne se conduit que sur les maximes du ridicule que les femmes

entendent si bien à établir. (*Encyclop.* XVII. 754.)

On a prétendu que la *galanterie* étoit le léger, le délicat, le perpétuel mensonge de l'*amour*. Mais peut-être l'*amour* ne dure-t-il que par les secours que la *galanterie* lui prête : ne seroit-ce pas, parce qu'elle n'a pas lieu entre les époux que l'*amour* cesse ?

L'*amour* malheureux exclut la *galanterie ;* les idées qu'elle inspire demandent de la liberté d'esprit, et c'est le bonheur qui la donne.

Les hommes véritablement *galans* sont devenus rares : ils semblent avoir été remplacés par une espèce d'hommes avantageux, qui, ne mettant que de l'affection dans ce qu'ils font, parce qu'ils n'ont point de grâce ; et que du jargon dans ce qu'ils disent, parce qu'ils n'ont point d'esprit, ont substitué l'ennui de la fadeur aux charmes de la *galanterie.* (*Encycl.* VII. 428.)

74. *Amuser, Divertir.*

Amuser, c'est s'occuper légèrement l'esprit, de manière qu'on ne se sente pas le poids du tems ou du travail : *divertir*, c'est occuper agréablement et plus fortement l'esprit, de manière qu'on ne sente, en quelque sorte, le tems, que par une succession de plaisir soutenu. Le tems passe quand on s'*amuse :* quand on se *divertit*, on jouit du tems. Le plaisir qui nous *amuse* est léger et frivole : le plaisir qui nous *divertit* est plus vif, plus fort, plus senti.

M. d'Alembert a, selon sa coutume, par-

faitement distingué les nuances qui séparent ces deux termes. « *Divertir*, dans la signification propre du latin, ne signifie autre chose que détourner son attention d'un objet, en la portant sur un autre; mais l'usage présent a de plus attaché à ce mot une idée de plaisir qu'on prend à l'objet qui nous occupe. *Amuser*, au contraire, n'emporte pas toujours l'idée du plaisir; et quand cette idée s'y trouve jointe, elle exprime un plaisir plus foible que le mot *divertir*. Celui qui s'*amuse* peut n'avoir d'autre sentiment que l'absence de l'ennui; c'est là même tout ce qu'emporte le mot *amuser* pris dans sa signification rigoureuse : on va à la promenade pour s'*amuser*, à la comédie pour se *divertir*. On dira une chose que l'on sait pour tuer le tems, cela n'est pas fort *divertissant;* mais cela m'*amuse :* on dira aussi cette pièce m'a assez *amusé;* mais cette autre m'a fort *diverti*.

» On ne peut pas dire d'une tragédie, qu'elle *amuse*, parce que le genre de plaisir qu'elle fait est sérieux et pénétrant, et qu'*amuser* emporte une idée de frivolité dans l'objet, et d'impression légère dans l'effet qu'elle produit : on peut dire que le jeu *amuse*, que la tragédie occupe, et que la comédie *divertit*. »

Ce qui *amuse* l'un, *divertit* l'autre, selon la manière dont ils sont l'un et l'autre affectés.

Un lecteur sage fait un vain *amusement*.
Et sait mettre à profit son *divertissement*. BOIL.

Avec des contes on vous *amuse;* avec des fêtes on vous *divertit*.

On s'*amuse* de tout, mais on ne se *divertit* pas de tout. Il faut ou bien peu d'esprit ou bien de l'esprit, pour s'*amuser* de tout : il faut être bien malade d'esprit ou de corps, pour que rien ne nous *divertisse*.

A force de se *divertir*, on devient incapable de s'*amuser*. Les gros joueurs s'ennuient à jouer petit jeu ; les liqueurs fortes ôtent le goût de toute autre boisson ; l'habitude des grands plaisirs rend le plaisir insipide.

Le *divertissement*, s'il n'est pas assaisonné, dégénère en simple *amusement*.

« C'est une chose étrange, dit Pascal, que de considérer ce qui plaît aux hommes dans les jeux et les *divertissemens*. Il est vrai qu'occupant l'esprit, ils le détournent du sentiment de ses maux ; ce qui est réel : mais ils ne l'occupent, que parce que l'esprit s'y forme un objet imaginaire de passion auquel il s'atache.... Qu'on fasse, ajoute-t-il, jouer pour rien, tel homme qui passe sa vie sans ennui, en jouant tous les jours peu de chose, il ne s'y échauffera pas et s'y ennuiera ; ce n'est donc pas l'*amusemeut* seul qu'il cherche ; un *amusement* languissant et sans passion l'ennuiera. Il faut qu'il s'échauffe, qu'il se pique..... qu'il se forme un objet de passion qui excite son desir, sa colère, sa crainte, son espérance. »

Notre esprit, malgré nous, se répand au dehors,
Et sur d'autres objets aime à porter sa vue.
De là viennent ces jeux, ces *divertissemens*
Que tout le monde cherche avec des soins extrêmes,
Et qui ne sont au fond que des *amusemens*,
Dont tous les divers changemens
Savent nous empêcher de penser à nous-mêmes.

On s'*amuse* assez bien, seul; mais seul, on ne se *divertit* guère.

Les jeux tranquilles, sédentaires, froids, ne font guère qu'*amuser*; il faut quelque chose d'animé, de bruyant, de tumultueux, pour *divertir*: des lectures nous *amusent*; des danses nous *divertissent* (R.)

75. *An*, *Année*.

Un service particulièrement destiné au calcul, est l'accessoire qui caractérise et distingue le mot *an*. Voilà pourquoi il se place ordinairement dans les dates avec les nombres, et qu'il se trouve rarement avec les épithètes qualificatives. Au lieu que le mot *année* est plus propre à être qualifié, et ne figure pas de si bonne grace avec les mêmes nombres.

Les *années* fertiles doivent, dans un état bien policé, empêcher la disette de se faire sentir dans les *années* stériles.

L'*année* heureuse est celle qu'on passe sans ennui et sans infirmité.

L'*an* me semble être un élément déterminé du tems; il est dans la durée, ce que le point est dans l'étendue. De là vient que l'on dit *an*, pour marquer une époque, ainsi que pour déterminer l'étendue d'une durée. Comme on considère le point sans étendue, on envisage l'*an* sans attention à sa durée.

Mais l'*année* est envisagée comme étant elle-même la durée déterminée d'un *an* et divisible en ses parties: l'*année* a douze mois, 365 jours, quatre saisons. De là vient que

l'on qualifie l'*année* par les évènemens qui en ont rempli la durée. (B.)

76. *Ancêtres*, *Ayeux*, *Pères*.

Ces expressions ne sont synonymes que lorsque, sans avoir égard a sa propre famille, on les applique en général et indistinctement aux personnes de la nation, qui ont précédé le tems auquel nous vivons. Elles diffèrent en ce qu'il se trouve entr'elles une gradation d'ancienneté; de façon que le siècle de *nos pères* a touché au nôtre, que *nos ayeux* les ont dévancés, et que *nos ancêtres* sont les plus reculés de nous.

Les usages changent si promptement en France, que, si *nos pères* revenoient au monde, ils ne reconnoîtroient point l'éducation qu'ils ont donnée à leurs enfans, et *nos ayeux* imagineroient que des étrangers ont pris la place de leurs neveux. Quelque respectable que soit ce que nous tenons de *nos ancêtres*, il ne doit point l'emporter sur ce que dicte la raison.

Nous sommes descendans des uns et des autres : mais si l'on veut particulariser cette descendance, il faut dire que nous sommes les enfans de *nos pères*, les neveux de *nos ayeux*, et la postérité de *nos ancêtres* (*a*). (B.)

(*a*) Le lecteur me pardonnera, si je lui rappelle à ce sujet cette belle strophe d'Horace. (Od. III. vj. 45.)

Damnosa quid non imminuit dies ?
Ætas parentum, *pejor* avis, *tulit*
Nos nequiores, mox daturos
Progeniem *vitiosiorem*.

77. *Ancêtres, Prédécesseurs.*

Chacun de ces mots désigne ceux à qui l'on succède dans un certain ordre; et c'est la différence de cet ordre qui fait celle de la signification des deux termes. Le premier est relatif à l'ordre naturel, le second, à l'ordre politique ou social. Nous succédons à nos *ancêtres* par voie de génération; leur sang coule dans nos veines. Nous succédons à nos *prédécesseurs* par la voie de fait et de substitution; leurs emplois ont passé de leurs mains dans les nôtres.

Les *ancêtres* d'un roi sont les hommes de qui il descend par le sang; ses *prédécesseurs* sont les rois qui ont occupé le même trône avant lui. Ainsi les rois de France, depuis Philippe le Hardi jusqu'à Henri III, sont les *prédécesseurs* de Henri IV, sans être ses *ancêtres :* les princes de la maison de Bourbon, en remontant depuis Antoine, roi de Navarre, jusqu'à Robert, comte de Clermont, fils de Saint-Louis, sont les *ancêtres* de Henri IV, et non ses *prédécesseurs* sur le trône de France. (B.)

78. *Anciennement, Jadis, Autrefois.*

Ces mots désignent le tems passé, de façon qu'il ne tient plus au présent : mais *anciennement* le désigne comme reculé; *jadis*, comme simplement détaché, et n'est guère d'usage que dans le style familier de la narration; *autrefois* le désigne, non-seulement comme détaché du présent, mais encore comme différent par les accompagnemens.

Il est aussi injuste de juger de ce qui se pratiquoit *anciennement* par ce qui est aujourd'hui en usage, qu'il est ridicule de vouloir régler les usages présens par ce qui étoit *anciennement* observé. *Jadis* on pressoit les convives à boire; aujourd'hui on ne les y invite pas même. Les choses changent, selon les circonstances; ce qui étoit bon *autrefois*, peut n'être plus à propos. (B.)

79. *Ane, Ignorant.*

On est *âne* par disposition d'esprit, et *ignorant* par défaut d'instruction. Le premier ne sait pas, parce qu'il ne peut apprendre; et le second, parce qu'il n'a point appris.

L'*âne* a pu s'appliquer à l'étude, mais son travail a été inutile. L'*ignorant* ne s'est pas donné cette peine.

A quoi bon parler science devant les *ânes?* leurs oreilles ne sont pas faites pour ce langage. Ce n'est pas toujours inutilement qu'on en parle devant des *ignorans;* ils peuvent profiter de ce qu'on dit.

L'*ânerie* est un défaut qui vient de la nature du sujet, et l'*ignorance* est un défaut que la paresse entretient. Celle-ci est moins pardonnable; mais celle-là rend plus méprisable.

Les *ânes*, pour l'ordinaire, ne connaissent ni ne sentent pas même le mérite de la science; les *ignorans* se le figurent quelquefois tout autre qu'il n'est (G.)

80. *Anéantir, Détruire.*

Ce qu'on *détruit* cesse de subsister ; mais il en peut rester des vestiges : ce qu'on *anéantit* disparoît tout-à-fait. Ce dernier mot a plus de force que l'autre, de façon que l'*anéantissement* est une *destruction* totale.

Détruire s'emploie ordinairement dans le sens littéral, pour les choses composées et faisant corps par l'union de leurs parties. *Anéantir* ne se dit littéralement que de l'être simple dans les proportions de physique : ailleurs il a toujours un sens hyperbolique.

Le tems *détruit* tout. Conçoit-on que ce qui existe puisse être *anéanti ?* C'est un plaisir de voir un orgueilleux *anéanti* par un plus superbe que lui. (G.)

81. *Anesse, Bourique.*

On donne l'un ou l'autre de ces noms au même animal, selon l'aspect sous lequel on en parle. *Anesse*, le présente dans l'ordre de la nature, comme bête femelle propre à la génération et à donner du lait, dont les ordonnances de médecine ont rendu l'usage fréquent. *Bourique* le présente dans l'ordre des animaux domestiques, comme bête de charge.

Le premier n'a point d'acception figurée. Le second est quelquefois métaphoriquement appliqué aux personnes ignares et non instruites, soit hommes, soit femmes. (G.)

82. *Animal, Bête, Brute.*

Il se trouve ici une différence réciproque dans l'étendue de la signification. Autant que le premier de ces mots l'emporte sur le second dans un des districts du langage, autant, dans un autre district, le second l'emporte sur le premier; de sorte qu'ils deviennent également genre et espèce l'un de l'autre.

En langage dogmatique, *animal* indique le genre, et *béte* indique l'espèce.

En langage vulgaire, *animal* se restreignant dans des bornes plus étroites, ne s'applique qu'à une partie de ce qui est compris sous le nom de *béte*; c'est-à-dire, à celles d'une certaine grandeur, et non aux plus petites. On diroit donc: Le lion est un *animal* dangereux, la puce est une petite *béte* très-incommode. Ces dénominations employées au figuré forment des invectives. Celle d'*animal* attaque la grossièreté des manières, ou l'impertinence de la conduite : celle de *béte* attaque le manque d'esprit ou d'intelligence.

« *Béte*, dit M. Diderot, se prend souvent par opposition à un *homme*. L'homme a une ame, mais quelques philosophes n'en accordent pas aux *bétes*.

» *Brute* est un terme de mépris qui ne s'applique qu'en mauvaise part. Il s'abandonne à son penchant comme la *brute*.

» *Animal* est un terme générique qui convient à tous les êtres organisés vivans. L'animal vit, agit, se meut de lui-même.

» Si on considère l'*animal* comme pensant,

voulant, agissant, réfléchissant, on restreint sa signification à l'espèce humaine, si on le considère comme borné dans toutes les fonctions qui marquent de l'intelligence et de la volonté, et qui semblent lui être communes avec l'espèce humaine, on le restreint à la *bête ;* si on considère la *bête* dans son dernier degré de stupidité, et comme affranchie des loix de la raison et de l'honnêteté, selon lesquelles nous devons régler notre conduite, nous l'appellerons *brute.* » (*Encycl.*)

Fixons l'idée rigoureuse de chacun de ces termes. L'*animal* est littéralement l'être qui *respire ;* ce mot vient de *am*, *alun*, ame, souffle, respiration. La *bête* est l'être qui *mange :* ce mot vient de *ed*, *es*, *est*, manger. La *brute* est l'être qui *broute :* ce mot vient de la racine *bro*, *brou*, manger, broyer, restreinte à une manière particulière de manger.

Au figuré nous renchérissons sur la qualification de *bête*, en disant *bête brute*, ou d'une personne qu'elle est *bête à manger du foin.*

Le mot *animal* désigne un règne particulier de la Nature, par opposition à *végétal*, et à *minéral.*

Le mot *bête* caractérise une classe d'animaux, par opposition à homme.

Le mot *brute* indique les sortes de *bêtes* les plus dépourvues de sentiment et livrées à l'instinct le plus grossier, par opposition à celles qui montrent de la connoissance, de l'intelligence, de la sensibilité.

Ces trois dénominations s'appliquent injurieusement à l'homme. Vous l'appellerez *ani-*

mal pour lui reprocher les défauts ou les imperfections des purs animaux, mais sur-tout la grossièreté, la rudesse, la brutalité des manières, et de la conduite. Vous l'appelerez *bête*, lorsque vous l'accuserez de déraison, d'incapacité, d'ineptie, de mal-adresse, de sottise, d'imbécillité. Vous l'appellerez *brute* dans le cas où vous voudrez peindre en un mot la déraison complette, l'extrême bêtise, la stupidité parfaite, et mieux encore l'aveugle *brutalité*, l'impétuosité féroce, la licence effrénée des penchans et des mœurs. (R.)

83. *Annuller, Infirmer, Casser, Révoquer.*

Les deux premiers de ces quatre mots s'appliquent uniquement aux actes qui font règle entre les hommes : et les deux derniers s'appliquent, non-seulement aux actes, mais encore aux personnes.

Annuller se dit pour toutes sortes d'actes, soit législatifs, soit conventionnels. Cette opération se fait par une disposition contraire, provenant ou d'une autorité supérieure, ou de ceux mêmes dont l'acte est émané.

Une obligation réciproque est *annullée* par les parties qui se la sont imposée, lorsqu'elles en conviennent ; mais si l'acte d'obligation est authentique, il faut que celui qui l'*annulle* le soit aussi.

Infirmer ne se dit que des actes législatifs, ou jugemens prononcés par des juges subalternes ; et le pouvoir d'*infirmer* n'appartient

qu'au tribunal supérieur, dans le ressort duquel se trouve situé l'inférieur. Ce terme ne s'adapte point aux arrêts des cours supérieures; aucun tribunal ne les *infirme*, mais celui d'en haut peut les *casser*. Les sentences du Châtelet et des présidiaux étoient quelquefois *infirmées* par les arrêts du parlement.

Casser renferme une idée accessoire d'ignominie, lorsqu'on le dit des personnes en place, et lorsqu'il regarde les actes, il emporte une idée d'autorité souveraine. On *casse* un officier, un arrêt. Ce mot suppose toujours par sa signification l'exercice d'un pouvoir absolu, lors même qu'on s'en sert métaphoriquement dans cette expression, *casser aux gages*, qui s'applique souvent à un amant congédié, à un agent qu'on cesse d'employer, à un ami qu'on abandonne, et aux connoissances auxquelles on renonce.

Révoquer; c'est, quant aux personnes, leur ôter simplement, sans aucun accessoire d'ignominie, la place ou la dignité qu'on leur avoit confiée; et, quant aux actes, c'est déclarer qu'ils perdent leur vigueur, et restent comme non avenus. Le droit de *révoquer* n'appartient qu'à celui qui a le droit d'établir. On *révoque* un intendant, un procureur, une loi, les pouvoirs donnés pour agir, ou parler en son nom. (G.)

84. *Antérieur*, *Antécédent*, *Précédent*.

Antérieur signifie particulièrement ce qui *est*, l'existence, la manière relative d'exister:

une édition *antérieure* à une autre *existoit* auparavant.

Antérieur porte l'idée propre du tems plus *avancé* dans le passé, d'une priorité de tems, appellée par cette raison *antériorité*. Par extension, il désigne une priorité de situation ou d'aspect. Nous disons *la face anterieure d'un bâtiment*, comme une *époque antérieure*.

Antécédent, quoique propre à marquer une priorité de tems, sert plutôt à indiquer une priorité d'ordre, de rang, de place, de position ou de marche, avec cette circonstance particulière, qu'il dénote un rapport d'influence, de dépendance, de connexité, de liaison établie entre l'un et l'autre objet. Ainsi, en logique, il marque le rapport du principe avec la conséquence; en théologie, celui d'un décret, d'une volonté qui influe sur un autre décret, ou sur une action; en mathématiques, celui d'une induction, d'un terme à l'autre; en grammaire, celui d'un mot qui entraîne un régime ou demande un complément; dans l'enthymême, le conséquent est tiré de l'*antécédent:* dans la proposition grammaticale, l'*antécédent* a une liaison nécessaire avec le *subséquent*, etc.

Précédent détermine une priorité ou de tems ou d'ordre; mais une priorité immédiate, de manière qu'un objet touche à l'autre, sans aucun intermédiaire. L'événement *précédent* est celui qui est arrivé immédiatement avant celui dont on parle; tandis qu'un évènement *antérieur* est seulement arrivé auparavant

et

et n'a qu'une priorité vague et indéterminée.

Antérieur et *précédent* sont du langage ordinaire : *antécédent* n'est que du langage didactique. Ce dernier est quelquefois employé substantivement, et les autres sont de purs adjectifs. (R.)

85. *Antiphrase , Contre-vérité.*

Façons d'énoncer le contraire de ce qu'on veut faire entendre. Les érudits ont fait savamment *antiphrase :* le bon Gaulois auroit dit bonnement *contrephrase*, comme il a dit *contre-vérité.*

Si vous dites d'un homme qui fait une lâcheté, que c'est un brave homme, l'ironie est dans les mots ou la qualification; c'est une *antiphrase.* Si vous remerciez, dans les termes ordinaires, un ennemi du mauvais service qu'il vous a rendu, l'ironie est dans le fond même des choses ; c'est une *contre-vérité.*

L'académie définit ainsi l'*antiphrase* et la *contre-vérité.* L'*antiphrase* est une *figure* par laquelle on emploie un mot ou une façon de parler dans un sens contraire à sa véritable signification : la *contre-vérité* est une *proposition* qu'on fait pour être entendue en un sens contraire à celui qui porte les paroles. Votre intention fait donc la *contre-vérité*, et votre diction l'*antiphrase.* L'*antiphrase* est une figure, une figure de mots : la *contre-vérité* est une feinte, un jeu de pensées. Le savant connoît et découvre l'*antiphrase :* le peuple connoît et sent la *contre-vérité.*(R.)

86. *Antre*, *Caverne*, *Grotte*.

« Ce sont, dit l'abbé Girard, des retraites champêtres faites de la seule main de la nature, ou du moins à son imitation, lorsque l'art s'en mêle, et dans lesquelles on peut se mettre à l'abri des injures du tems. Mais l'*antre* et la *caverne* présentent des retraites obscures et affreuses, qui ne semblent propres qu'à des bêtes fauves; au lieu que la *grotte* n'excluant ni la lumière ni même les ornemens gracieux, quoique rustiques, peut être l'habitation de l'homme solitaire, et sert souvent à orner les jardins. Le mot de *caverne* paroît enchérir sur celui d'*antre*, par la profondeur, par la clôture, et par un rapport plus formel à la férocité de celui qui peut y habiter. »

L'idée distinctive de l'*antre* est celle d'enfoncement, de profondeur; son aspect intérieur offre d'abord l'obscurité, une épaisse obscurité, une horreur effrayante : sa propriété relative est de dérober à la vue, d'environner de ténèbres, d'ensevelir comme au fond d'un puits.

L'idée distinctive de la *caverne* est celle de concavité, de voûte ou d'arc : son aspect intérieur offre d'abord un grand vuide, un creux énorme, une large continence et une clôture : sa propriéte relative est de couvrir, enfermer, protéger ou défendre de tous côtés, mettre à couvert et à l'abri.

L'idée distinctive de la *grotte* est celle d'une cavité, d'un réduit, qui n'est, par lui-

même, ni aussi noir et enfoncé que l'*antre*, ni aussi creusé et vaste que la *caverne* : son aspect intérieur offre une petite *caverne*, qui, plutôt que d'effrayer et de rebuter, aura de l'utilité et des attraits : sa propriété relative est de cacher, d'isoler, de tenir à l'écart, de prêter un abri commode, une retraite solitaire, un lieu de repos, un asyle, susceptible ou naturellement paré d'agrémens simples et rustiques. (R.)

87. *Appaiser, Calmer.*

Le vent s'*appaise*, dit l'abbé Girard ; la mer se *calme*. A l'égard des personnes, lorsqu'elles sont en courroux ou dans la fureur de l'emportement, il est question de les *appaiser*: mais il s'agit de les *calmer*, lorsqu'elles sont dans l'émotion que produisent la trop grande crainte du mal, la terreur et le désespoir. Ainsi, le mot d'*appaiser* a lieu pour ce qui vient de la force ou de la violence ; et celui de *calmer*, pour ce qui est de trouble ou d'inquiétude. Une soumission nous *appaise*, une lueur d'espérance nous *calme* (G.)

Appaiser, signifie, à la lettre, induire, ramener à la *paix ;* et *calmer*, ramener le *calme*, rendre *calme*.

Après que la colère d'un jaloux est *appaisée*, il reste toujours à *calmer* ses soupçons.

Appaiser, c'est ramener, rétablir, mettre, ou définitivement ou par degrés, la paix, c'est-à-dire, l'ordre commun et convenable des choses, l'accord et l'harmonie entre les objets, un *calme* entier, parfait, profond et

permanent. *Calmer* n'annonce souvent qu'un calme léger et gradué, des adoucissemens, des modérations, des diminutions successives; enfin il exprime le *calme*, le repos, ce qui paroît repos après le grand trouble, un *calme* qui n'est quelquefois qu'apparent, ou qui, quoique réel, peut être bientôt suivi de trouble et d'orage.

Appaiser, signifie littéralement arrêter, fixer; et *calmer*, baisser, diminuer, comme il a été dit.

Une tempête, un incendie, un orage se *calment* ou se modèrent quelquefois, et se raniment ensuite avec plus de violence qu'auparavant; lorsqu'ils s'*appaisent*, qu'ils commencent à s'*appaiser*, ils se *calment* toujours de plus en plus; ils ne font plus que baisser, ils tirent à leur fin.

Les négociations *calment* les esprits; les conventions les *appaisent*.

Des paroles douces vous *calment*; une juste satisfaction vous *appaise*.

Vos soins ont *calmé* ma douleur; le tems l'*appaisera*. (R.)

88. *Applaudissemens, Louanges.*

Quoique ces deux mots s'appliquent également aux choses et aux personnes, il me semble cependant voir dans les *applaudissemens*, un accessoire qui les rend plus propres aux choses, soit actions, soit discours; et je remarque, dans les *louanges*, un rapport plus particulier aux personnes.

On *applaudit* en public, et au moment que

l'action se passe, ou que le discours est prononcé. On *loue*, dans toutes sortes de circonstances, les personnes absentes, ainsi que les présentes, et non-seulement en conséquence de ce qu'elles ont fait ou dit, mais encore en conséquence des talens qu'elles ont acquis, et des qualités, soit de l'ame, soit du corps, dont la nature les a gratifiées.

Les *applaudissemens* partent de la sensibilité au plaisir que nous font les choses; une simple acclamation, un battement de mains, suffisent pour les exprimer. Les *louanges* sont supposées avoir leur source dans le discernement de l'esprit, elles ne peuvent être énoncées que par la parole.

On est toujours flatté des *applaudissemens*, de quelque façon qu'ils soient donnés; il se trouve même des gens qui les recherchent par la voie des cabales. Il n'en est pas ainsi des *louanges*: elles ne plaisent qu'autant qu'elles paroissent sincères, et qu'elles sont délicates; l'aprêt et la trivialité en diminuent le mérite; on en craint de plus l'ironie. (G.)

89. *Application, Méditation, Contention.*

Ce sont différens degrés de l'attention que donne l'ame aux objets dont elle s'occupe: de manière qu'*attention* est le terme générique, et les trois autres énoncent des idées spécifiques.

L'*application* est une attention suivie et sérieuse; elle est nécessaire pour connoître le tout. La *méditation* est une attention détaillée et réfléchie; elle est indispensable pour con-

noitre à fond. La *contention* est une attention forte et pénible, elle est inévitable pour démêler les objets compliqués, et pour écarter ou vaincre les difficultés.

L'*application* suppose la volonté de savoir, elle exige de l'assiduité à l'étude. La *méditation* suppose le desir d'approfondir; elle exige de l'exactitude dans les détails, et de la justesse dans les comparaisons. La *contention* suppose de la difficulté, ou même de l'importance dans la matière, elle exige une résolution ferme de n'en rien ignorer, et du courage pour n'être ni effrayé des difficultés, ni rebuté par la peine.

Le succès de l'*application* dépend d'une raison saine; celui de la *méditation* d'une raison pénétrante et exercée, celui de la *contention*, d'une raison forte et étendue.

Les jeunes gens, comme les autres, sont capables d'attention, elle ne suppose ni acquis, ni suite, ni efforts: mais la légèreté de leur âge, et leur inexpérience les empêchent souvent d'avoir de l'*application*; l'une, en mettant obstacle à l'assiduité de leur attention; l'autre, en leur laissant ignorer l'intérêt qu'ils auroient à savoir. L'art des instituteurs consiste donc à mettre à profit les accès momentanés d'attention que montrent leurs élèves, à fixer, mais non à forcer la légèreté qui leur est essentielle, à saisir, même à faire naître les occasions de leur faire connoître ou sentir combien il leur seroit avantageux de savoir: si cela ne suffit pas pour les déterminer à l'*application*, il faut recourir à la ruse, et les y

amener par des motifs pressans d'émulation. S'ils ne s'*appliquent* pas, comme on pourroit le faire dans un âge plus avancé, il faut les traiter avec indulgence, mais toutefois sans foiblesse : il ne seroit pas juste de vouloir exiger d'eux des *méditations* profondes, puisqu'elles ne peuvent convenir qu'à des hommes faits, cultivés et exercés. Ce seroit bien pis, de les mettre dans le cas de ne pouvoir se tirer de leur tâche qu'à force de *contentions*, et malheureusement les livres élémentaires qu'on leur met dans les mains sont si mal digérés, si peu lumineux, si éloignés des vrais principes; la plupart des maîtres qui osent se charger de les instruire, ont si peu d'aptitude pour cette importante fonction, qu'il n'est guère possible que les germes des talens ne se trouvent, ou étouffés dès leur naissance par un trop juste dégoût, ou rendus stériles par des efforts prématurés. (B.)

90. *Apocryphe*, *Supposé*.

Ce qui est *apocryphe*, n'est ni prouvé ni authentique. Ce qui est *supposé* est faux et controuvé.

Les protestans regardent comme *apocryphes* quelques-uns des livres que l'Eglise romaine a mis dans son canon comme divins et authentiques. L'histoire *apocryphe* de la papesse Jeanne a été également refutée et soutenue par des savans de l'une et de l'autre communion.

La donation *supposée* de Constantin a été long-tems un point d'histoire non contesté.

Que de faits *supposés*, crus encore de notre tems, malgré nos prétendues lumières. (G.)

91. *Apposer, Appliquer.*

On *appose* le scellé. On *applique* une emplâtre sur le mal, des feuilles d'or ou d'argent sur l'ouvrage, un soufflet sur la joue. Ainsi *appliquer* se dit pour les choses qu'on impose sur un autre par conglutination ou par forte impression. *Apposer* n'est que du style de pratique ; ou s'il a quelqu'autre usage, alors il regarde ce qu'on adapte à une chose comme partie intégrante du tout. (G.)

92. *Apothéose, Déification.*

L'*apothéose* est la cérémonie par laquelle les empereurs romains étoient, après leur mort, transmis au nombre des dieux : c'est sur cette idée, que quelqu'un a fait l'*apothéose* de mademoiselle de Scudéri, et que nous canonisons nos Saints.

La *déification* est l'acte d'une imagination superstitieuse et craintive, qui suppose la Divinité où il n'y a que la créature, et qui, en conséquence, lui rend un culte de religion. Les hommes, avant la rédemption, *déifioient* tout, jusqu'aux bœufs et aux oignons. (G.)

93. *Appât, Leurre, Piège, Embûche.*

On montre les deux premiers, et l'on cache les deux derniers dans la même vue.

L'*appât* et le *leurre* agissent pour nous tromper : l'un sur le cœur, par les attraits ; l'autre sur l'esprit, par les fausses apparences.

Le *piège* et l'*embûche*, sans agir sur nous, attendent que nous y donnions : on est pris dans l'un, surpris par l'autre ; et ils ne supposent de notre part ni un mouvement de cœur, ni erreur de jugement, mais seulement de l'ignorance ou de l'inattention. (G.)

94. *Appeler*, *Evoquer*, *Invoquer*.

Nous *appelons* les hommes et les animaux qui vivent avec nous et autour de nous sur la terre. Nous *évoquons* les mânes des morts et les esprits infernaux, dont le séjour est censé être dans le sein de la terre. Nous *invoquons* la divinité, les saints, les puissances célestes, et tout ce que nous regardons comme au-dessus de nous, soit par l'habitation dans les cieux, soit par la dignité et le pouvoir sur la terre.

On *appelle* simplement par le nom, ou en faisant signe de venir. On *évoque* par des prestiges, soit paroles, soit actions mystérieuses. On *invoque* par les vœux et par la prière. L'usage d'*évoquer* les morts dans le paganisme n'étoit fondé que sur ce qu'on les croyoit capables de répondre aux vivans. On *invoque* Apollon et les Muses : c'est exciter son imagination, et tâcher de la monter sur le ton de l'ouvrage qu'on entreprend. On *invoque* aussi son ange gardien dans les dangers que l'on court. (G.)

95. *Apprêté*, *Composé*, *Affecté*.

Ces épithètes désignent quelque chose de recherché dans l'air et les manières des personnes.

Apprêté, ce qui a de l'apprêt, comme la toile gommée, la dentelle empesée, l'étoffe lustrée. *Composé*, ce qui est *posé* symétriquement, compassé, arrangé avec art. *Affecté*, ce qui est *fait* avec dessein, recherche, effort, exagération, d'une manière trop marquée où l'art se trahit.

L'homme *apprêté* veut se donner de la consistance et du lustre; l'homme *composé*, du poids et de l'importance; l'homme *affecté*, des airs et du relief.

Le premier se travaille pour se faire valoir: c'est un rôle de théâtre. Le second se montre pour vous imposer ou en imposer : c'est un rôle à manteau. Le dernier s'étale pour paroître : c'est la charge d'un rôle.

L'homme *affecté* ne veut que paroître tel, qu'il le soit ou qu'il ne le soit pas. L'homme *composé* veut paroître tel qu'il croit devoir être ou se montrer. L'homme *apprêté* veut paroître mieux et plus qu'il n'est en effet.

Vous reconnoîtrez l'homme *apprêté*, à sa roideur, à sa contrainte, à sa recherche : il n'a ni la flexibilité, ni le moëlleux, ni l'abandon qu'il faudroit avoir. Vous reconnoîtrez l'homme *composé* à sa gravité, à sa froideur, à sa lenteur, à sa réserve, au travail apparent de la réflexion, ou à son air de circonspection : il n'a ni cette ouverture, ni cette mobilité, ni cette facilité qu'exigeroient les circonstances. Vous reconnoîtrez l'homme *affecté*, à la charge, à l'excès, à l'effort, à la prétention, à cette sorte d'indiscrétion qui fait que la prétention se décèle : il n'a point la modé-

ration, le naturel, la retenue, la mesure qu'il convient de garder.

Il est difficile d'avoir beaucoup d'orgueil sans être *composé*, beaucoup de vanité sans être *affecté*, beaucoup d'amour-propre sans être *apprêté.*

On est principalement *apprêté* dans le discours; *composé* dans l'air et la contenance; *affecté* dans le langage et les manières.

La précieuse est *apprêtée :* la prude, *composée ;* la minaudière *affectée.*

Le pédantisme est *apprêté :* l'hypocrisie est *composée* : la coquetterie *est affectée.* (R.)

96. *Apprêter, Préparer, Disposer.*

Apprêter, travailler à rendre une chose propre et *prête* pour sa destination : *prest, presser, presse, prêt, près*, marquent la hâte et la proximité; *apprêt* marque l'industrie et le soin curieux. *Préparer*, travailler d'avance à mettre en état les choses nécessaires pour une fin; *pré* veut dire en avant, d'avance; *parer*, ou plutôt le lat. *parare*, signifie proprement *mettre ; séparer,* mettre à part, *comparer*, mettre une chose avec une autre, vis-à-vis d'une autre, *se parer*, se mettre en état de paroître. *Disposer*, travailler à poser et à arranger, d'une manière convenable et fixe, les choses dont on a besoin pour ses desseins; *dis* marque la diversion, la différence; une nouvelle manière d'être; *poser* signifie fixer en un lieu, asseoir.

On *apprête*, pour faire ce qu'on va faire; on *prépare*, pour être en état de faire ce

qu'on doit faire ; on *dispose*, pour s'arranger de manière à pouvoir faire ce qu'on se *propose* de faire. Le premier annonce une exécution ou une jouissance prochaine ; le second, une exécution ou une jouissance future ; le troisième, une exécution ou une jouissance projetée.

Il y a dans le mot *apprêter* une idée d'industrie et de recherche ; dans le mot *préparer*, une idée de prévoyance et de diligence ; dans le mot *disposer*, une idée d'intelligence et d'ordre. (R.)

97. *Apprécier, Estimer, Priser.*

Apprécier, c'est juger du prix courant des choses dans le commerce de la vente et de l'achat ; *estimer*, c'est juger de la valeur réelle et intrinsèque de la chose ; *priser*, c'est mettre un prix à ce qui n'en a pas encore, du moins de connu.

Ces trois mots sont également d'usage dans le sens moral ou figuré, et ils y conservent à-peu-près les mêmes caractères de distinction que dans le littéral. On apprécie les personnes et les choses par la conséquence ou l'inutilité dont elles sont dans le commerce de la société civile. On les *estime* par leur propre mérite, soit du cœur, soit de l'esprit. On les *prise* par le cas qu'on témoigne en faire. Les personnes vertueuses ne sont pas appréciées à un haut prix quoiqu'elles soient beaucoup estimées.

Celui qui rend le plus de service, doit être le plus *prisé*. (G.)

98. *Apprendre*, *S'instruire.*

Il semble qu'on *apprenne* d'un maître, en écoutant ses leçons; et qu'on *s'instruise* par soi-même, en faisant des recherches.

Il faut plus de docilité pour *apprendre*, et il y a beaucoup plus de peine à *s'instruire.*

Quelquefois on *apprend* ce qu'on ne voudroit pas savoir : mais on veut toujours savoir les choses dont on *s'instruit.*

On *apprend* les nouvelles publiques, par la voix de la renommée. On *s'instruit* de ce qui se passe dans le cabinet, par ses soins et par son attention à observer et à s'informer.

Qui sait écouter sait *apprendre*. Qui sait faire parler, sait *s'instruire.*

Il arrive souvent qu'on oublie ce qu'on avoit *appris* : mais il est rare d'oublier les choses dont on s'est donné la peine de *s'instruire.*

Celui qui *apprend* un art ou une science, est dans l'ordre des écoliers. Celui qui s'en *instruit*, a le mérite de maître.

Pour devenir habile, il faut commencer par *apprendre* de ceux qui savent; et travailler à *s'instruire* soi-même, comme si l'on n'avoit rien appris (G.).

99. *Approbation*, *Agrément*, *Consentement*, *Ratification*, *Adhésion.*

Termes qui énoncent tous le concours de la volonté d'une seconde personne, à l'égard de ce qui dépend de la volonté d'une première.

Approbation est celui qui a le sens le plus général; il se rapporte également aux opinions

de l'esprit et aux actes de la volonté, et peut s'appliquer au présent, au passé, et à l'avenir. *Agrément* ne se rapporte qu'aux actes de la volonté, et peut aussi s'appliquer aux trois circonstances du tems. *Consentement* et *Ratification* sont deux termes spécifiques, relatifs aux actes de la volonté; mais dont le premier ne s'applique qu'aux actes du présent ou de l'avenir, et le second ne se dit qu'à l'égard des actes du passé. *Adhésion* n'a rapport qu'aux opinions et à la doctrine.

L'*approbation* dépend des lumières de l'esprit, et suppose un examen préalable. L'*agrément*, le *consentement*, et la *ratification*, dépendent uniquement de la volonté, et supposent intérêt ou autorité. L'*adhésion* n'est qu'un acte de la volonté, qui fait également abstraction des lumières de l'esprit et des passions du cœur, quoique la volonté ne puisse jamais y être déterminée que par l'une de ces deux voies.

L'*approbation* simple des censeurs les plus exacts ne prouvent pas qu'ils aient trouvé l'ouvrage bon; elle certifie seulement qu'ils n'y ont rien vu qui doive en empêcher la publication, et qu'ils ne s'y opposent point. La conduite d'un homme de bien est digne de l'*approbation* et des éloges de ses concitoyens. Quand on a donné son *consentement* à un traité, soit avant qu'on le conclût, soit au moment qu'il se faisoit ou qu'on y a accédé depuis pour le *ratifier;* on est censé avoir donné son *agrément*, soit aux actes préliminaires qui étoient nécessaires à la conclusion, soit aux actes postérieurs au-

torisés par les clauses du traité. L'*adhésion* sincère à la doctrine de l'Eglise catholique est un acte de foi, nécessaire pour le salut : au lieu que l'*adhésion* à une doctrine qu'elle réprouve est un acte de schisme ou d'hérésie, incompatible avec le salut. (B).

100. *S'Approprier, s'Arroger, s'Attribuer.*

C'est se faire de son autorité privée, un droit quelconque, ou du moins y prétendre.

S'*approprier*, se rendre *propre*, se faire une sorte de *propriété*, prendre *pour* soi ce qui ne nous appartenoit pas. S'*arroger*, requérir avec hauteur, prétendre avec insolence, s'*attribuer* avec dédain ce qui n'est pas dû, plus qu'il n'est dû. S'*attribuer*, prétendre à une chose, se l'*adjuger*, se l'*appliquer* de sa propre autorité.

L'homme avide s'*approprie*; l'homme vain s'*arroge*; l'homme jaloux s'*attribue*.

L'intérêt fait qu'on s'*approprie*, l'audace qu'on s'*arroge*, l'amour-propre qu'on s'*attribue*.

On s'*attribue* une invention, un ouvrage, un succès. On s'*arroge* des titres, des prérogatives, des prééminences. On s'*approprie* un champ, un effet, un meuble.

On est assez communément disposé à s'*approprier* la chose qu'on trouve, quand on n'en connoît pas le maître ; à s'*arroger* comme un droit, le service ou les hommages qui nous étoient volontairement rendus ; à s'*attribuer* un succès auquel on aura seulement contribué ou concouru. (R.)

101. *Appui*, *Soutien*, *Support*.

L'*appui* fortifie ; on le met tout auprès, pour résister à l'impulsion des corps étrangers. Le *soutien* porte ; on le place au-dessous, pour empêcher de succomber sous le fardeau. Le *support* aide ; il est à l'un des bouts, pour servir de jambage.

Une muraille est *appuyée* par des arcs-boutans. Une voûte est *soutenue* par des colonnes. Le toît d'une maison est *supporté* par les gros murs.

Ce qui est violemment poussé, ou ce qui penche trop, a besoin d'*appui*. Ce qui est excessivement chargé, ou trop lourd par soi-même, a besoin de *soutien*. Les pièces d'une certaine étendue qui sont élevées, ont besoin de *supports*.

On met des *appuis* pour tenir les choses dans une situation droite ; des *soutiens*, pour les rendre solides ; des *supports*, pour le maintenir dans le lieu de leur élévation.

Dans le sens figuré, l'*appui* a plus de rapport à la force et à l'autorité ; le *soutien* en a plus au crédit et à l'habileté ; le *support* en a davantage à l'affection et à l'amitié.

On cherche, dans un protecteur puissant, de l'*appui* contre ses ennemis Quand les raisons manquent, on a recours à l'autorité pour *appuyer* ses sentimens. Ce n'est pas les plus honnêtes gens de la cour qu'il faut choisir pour *soutiens* de la fortune, mais ceux qui ont le plus de crédit auprès du prince. On ne se repent guère d'une entreprise où l'on se voit

soutenu d'un habile homme. Des amis toujours disposés à parler en notre faveur, et toujours prêts à nous ouvrir leur bourse, sont de bons *supports* dans le monde.

Le vrai chrétien ne cherche d'*appui* contre la malignité des hommes, que dans l'innocence et la droiture de sa conduite ; il fait de son travail le plus solide *soutien* de sa fortune, et regarde la parfaite soumission aux ordres de la Providence, comme le plus inébranlable *support* de sa félicité. (G.)

102. *Appuyer, Accotter.*

Quoiqu'*appuyer* soit plus en usage, et qu'*accotter* ait vieilli, il me semble néanmoins que celui-ci se conserve encore lorsqu'il s'agit de tiges : on dit *appuyer* un mur, *accotter* un arbre, une colonne (G).

Accotter se dit dans le style familier, en jardinage, en marine, dans le blason, etc. C'est un mot utile, qui a son idée particulière. *Appuyer* est un mot très-usité dans le sens propre et dans le figuré ; il sert comme de genre aux mots *accotter*, *accouder*, *adosser*, et autres qui expriment différentes manières d'*appuyer*. On le considère encore comme synonyme de soutenir ; tenir ferme, soit en tenant le corps par-*dessous*, comme la colonne soutient la voûte, soit en la soutenant par-dessus, comme la corde soutient le lustre, etc. (R.)

Cette différence dans l'usage, continue l'abbé Girard, m'en fait remarquer une dans la force et la valeur intrinsèque de ces mots ;

c'est qu'*appuyer* a plus de rapport à la chose qui soutient ; et qu'*accotter* en a davantage à celle qui est soutenue.

Voilà pourquoi, dans le sens réciproque, on accompagne ordinairement le mot d'*appuyer* d'un cortège convenable, et qu'on laisse aller seul celui d'*accotter*. Cela paroîtra et s'entendra mieux par l'exemple suivant. Pourquoi *s'appuyer* sur un autre quand on est assez fort pour se soutenir soi-même? Les airs penchés du petit-maître lui donnent une attitude habituelle, qui fait qu'il ne se place jamais qu'il ne *s'accotte*. (G.).

103. *A présent*, *Présentement*, *Actuellement*, *Maintenant*.

A présent indique un tems présent plus ou moins étendu, par opposition à un autre tems plus ou moins éloigné, ou bien indéfini. Ainsi vous direz qu'*en remontant aux époques les plus reculées de l'histoire*, *vous trouverez l'usage des armoiries*, *ainsi que celui des monnoies*; *établi* alors *comme* à présent. Vous direz de même, *les principes de l'économie sociale sont* à présent *connus;* ils rétabliront l'ordre, la justice, la prospérité, l'âge d'or, *lorsque* dieu enverra sur la terre un sauveur.

On dira également : la force du corps gagnoit jadis des batailles, *à présent* c'est le canon : oui, sans doute, mais c'est la débilité des corps qui ruine les armées.

Présentement désigne un présent, plus borné, plus limité, plus circonscrit : il signi-

lie *à présent même*, dans le moment, tout-à-l'heure, sous peu, sans délai, sans retard, exclusivement à tout autre tems qui ne seroit pas plus ou moins prochain. Une maison est à louer *présentement*, dans le tems même où l'écriteau est apposé, pour le terme présent. Vos préparatifs sont tout faits, il n'y a *présentement* qu'à partir; on part sans délai.

Actuellement exprime un tems encore plus précis et plus court, le tems, le moment, l'instant où l'on parle, où l'action se fait, où l'événement arrive. Ce mot s'applique fort proprement aux premiers tems, aux premiers commencemens d'un changement, d'une révolution, d'un état nouveau, puisqu'il n'emporte que la durée d'un acte ou d'une action qui s'*effectue*. Un malade est *actuellement* hors de danger, au moment où le danger cesse. Un homme d'état entre *actuellement* au conseil, où il n'étoit pas encore entré. Il arrive *actuellement* beaucoup de vaisseaux dans un port que la paix, la liberté de la navigation et celle du commerce viennent d'ouvrir.

Maintenant signifie littéralement, *pendant qu'on y tient la main*, et qu'on a les choses en main, qu'on est après. Il désigne donc la suite ou la continuation d'une chose, la liaison ou la transition d'une partie à une autre, et, fort élégamment, l'opposition, le contraste de deux événemens successifs; de deux objets relatifs l'un à l'autre. Ainsi un orateur indique, par le mot *maintenant*, le passage d'une division à une autre. Nous venons de considérer le beau côté de la médaille, voyons-en *maintenant* le

revers. Tel est l'état où sont *maintenant* les affaires.

A présent est un mot très-usité ; il a remplacé presque par-tout *présentement* : mais il ne se dit qu'en prose ou tout au plus dans des poésies légères, *Sermoni propiora* : vous le trouverez même assez rarement employé par nos grands orateurs.

Présentement a perdu la vogue qu'il avoit dans tous les genres de prose et même l'éloquence. Les lettres de madame de Sévigné et tous les ouvrages de ce genre, prouvent que c'étoit le mot ordinaire de la conversation. On l'emploie aujourd'hui si peu, que bientôt il sentira le vieux style.

Actuellement se dit pour *présentement* plus qu'il ne s'écrit, peut-être parce qu'il a l'air didactique de l'adjectif *actuel* : il a le mérite d'un sens précis.

Maintenant est un mot de tous les styles, familier aux poëtes comme aux orateurs, et très-souvent employé dans la signification commune à ses synonymes, par la raison que ceux-ci sont exclusifs de certains genres. (R.)

104. *Arme, Armoiries.*

Signes symboliques qui distinguent les personnes, les familles, les communautés, les peuples, etc. : ces symboles se peignoient, se gravoient, s'appliquoient sur les *armes*, sur le bouclier, sur l'écu, etc. De-là l'usage de dire *armes* pour *armoiries*. Ce dernier mot est le nom propre de la chose ; le premier n'est employé que dans une acception détournée.

Les Romains désignoient les *armoiries* par le mot *insignia :* mais ils donnoient aussi quelquefois le même sens au mot d'*armes*, comme l'a fait Virgile, lorsqu'il décrit la fondation de Padoue :

Armaque fixit.
Troia. AE neid. L. 1.

Il est sensible que le mot *armes* ne doit pas être employé dans le sens d'*armoiries*, toutes les fois qu'il formeroit une équivoque. Ainsi le blason est la science des *armoiries*, et non celle des *armes :* en général, *armoiries* est le mot propre de la science ; *armes*, celui de l'usage commun. (R.)

105. *Arme*, *Armure.*

Arme est tout ce qui sert au soldat dans le combat, soit pour attaquer, soit pour se défendre. *Armure* n'est d'usage que pour ce qui sert à le défendre des atteintes ou des effets du coup, et seulement dans le détail, en nommant quelque partie du corps : on dit, par exemple, une *armure* de tête et une *armure* de cuisse ; mais on ne dit pas en général, les *armures*, on se sert alors du mot d'*armes.*

Ce qu'il y a de plus beau dans don Quichotte, n'est pas de le voir revêtu de ses *armes*, combattre contre des moulins à vent, et prendre un bassin à barbe pour une *armure* de tête.

On n'alloit autrefois au combat qu'après avoir revêtu de son *armure* particulière chaque partie de son corps, pour empêcher ou dimi-

nuer l'effet de l'*arme* offensive ; aujourd'hui l'on y va sans toutes ces précautions : est-ce valeur? étoit-ce poltronerie? Je ne le crois pas. Le goût et la mode ont décidé de ces usages, ainsi que de tous les autres. (G.)

106. *Aromate*, *Parfum*.

Aromate, du grec αρωμα, d'αρω, je porte, j'élève, et οσμα, odeur, senteur. *Parfum*, formé de *fum*, fumée, vapeur; et de *par*, à travers, entièrement. L'*aromate* est le corps d'où s'élève une odeur : le *parfum* est la senteur qui s'élève d'un corps. Tel est le sens primitif de ce dernier mot, comme son acception commune ; mais il se dit aussi du corps odorant, tandis qu'*aromate* ne se dit jamais de l'odeur même ou de la vapeur. L'*aromate* a un *parfum* ou une senteur ; et il est un *parfum* ou un corps propre à parfumer. L'*aromate* exhale des vapeurs agréables ; le *parfum* s'exhale ou il est exhalé.

Pris pour le corps même qui parfume, le *parfum* est l'*aromate* comme le genre est à l'espèce. Tout *aromate* est, ou peut être *parfum*; tout *parfum* n'est pas *aromate*. L'*aromate* appartient uniquement au règne végétal : les *parfums* sont tirés des différens règnes. Les racines des végétaux, tels que le gingembre, l'iris de Florence ; les bois, tels que l'aloës, le sassafras, les écorces, comme la canelle, le macis, le citron ; les herbes ou les feuilles, le baume, le basilic, la mélisse ; les fleurs, la violette, la rose, le safran ; les fruits et semences, le girofle, le cumin, la baye de lau-

rier ; les gommes ou racines, le storax, le benjoin, l'encens, la mirrhe, sont des *aromates* et des *parfums*. Le musc, la civette, l'ambre jaune ou succin (du moins comme on l'a cru fort long-tems), sont des *parfums* et non des *aromates*. (R.)

107. *Arracher*, *Ravir*.

Ces mots ont une origine commune : *r*, *ra*, et une foule de leurs dérivés marquent la rudesse, la force. *Rac* veut proprement dire, déchirer, briser ; *rap* ou *rau*, prendre de force, entraîner avec impétuosité, dérober. L'*a* d'*arracher* exprime l'action de tirer à soi.

Arracher, c'est tirer à soi et enlever avec violence, avec peine, un objet, qui, retenu par un autre, se défend contre vos efforts. *Ravir*, c'est prendre, enlever par un tour de force ou d'adresse, un objet qui ne se défend pas ou qui est mal défendu. On *arrache* un arbre, une dent, un clou enfoncé dans un mur ; on *ravit* des biens, une proie, des choses mal gardées. La première action est plus lente et plus violente ; l'objet résiste : la seconde est plus prompte et plus subtile, comme celle de dérober ; l'objet est en quelque manière surpris. Ces deux mots conservent parfaitement, au figuré, leur idée propre.

Le soldat effréné *arrache* la fille des bras de sa mère, et lui *ravit* l'honneur.

L'importunité *arrache* un consentement, la subtilité le *ravit*.

On *ravit* à une femme ses faveurs, plutôt qu'on ne les lui *arrache*.

Elien rapporte le conte suivant, tiré des fables *Sybaritiques*. Un enfant, conduit par son pédagogue, dérobe une figue sèche à un marchand qu'il rencontre dans la rue; le pédagogue, en le reprenant aigrement de *ravir* le bien d'autrui, lui *arrache* la figue et la mange. Ce conte est l'abrégé d'une très-grande partie de l'histoire. (R.)

108. *Artisan*, *Ouvrier*.

L'un et l'autre sont gens de peine et occupés de la main. L'*artisan* exerce un *art* méchanique; l'*ouvrier* fait un genre quelconque d'*ouvrage*. Le premier est un homme de métier; le second un homme de travail. L'*artisan* professe, l'*ouvrier* pratique. Un particulier qui fait pour son plaisir de beaux ouvrages; au tour, par exemple, est un bon *ouvrier*, mais il n'est pas *artisan*. Cette distinction est visiblement fondée sur la valeur propre des mots; le mot d'*ouvrier* a donc un sens plus étendu que celui d'*artisan* L'agriculture n'a pas des *artisans*, elle a des *ouvriers*. Du rapport qu'il y a entre l'*ouvrier* et l'*ouvrage*, il est résulté qu'on dit figurément *ouvrier* quand il s'agit d'*ouvrage* d'esprit : *Ces vers sont du bon ouvrier ou du bon faiseur, et non du bon artisan.*

On se sert du mot *ouvrier*, lorsqu'on veut représenter les gens à l'œuvre, sur-tout quand ils sont en nombre et de différentes classes. Ainsi vous avez à votre château beaucoup d'*ouvriers*, soit *artisans* : comme maçons, menuisiers, soit *artistes*, comme peintres, sculpteurs,

sculpteurs. Il y a une moisson abondante, mais peu d'*ouvriers;* il y a dans un atelier d'*artisans* beaucoup d'*ouvriers* employés.

Dans un atelier ou une boutique, le maître est plutôt l'*artisan* proprement dit ou par excellence; les compagnons sont les *ouvriers:* les *ouvriers* travaillent pour le maître, l'*artisan* en chef travaille pour le public : celui-ci est une espèce d'entrepreneur; les autres sont des gens de journée ou a gage.

Dans quels cas faut-il figurément employer l'un plutôt que l'autre? c'est ce qu'on nous laisse à découvrir. Il me semble qu'*artisan* se dit communément pour *auteur*, *inventeur*, *créateur;* ou celui qui règle, dirige, conduit la chose; et qu'*ouvrier* signifie plutôt *exécuteur*, *négociateur*, *agent*, ou celui qui travaille, opère, met en œuvre les moyens. Ainsi je dirois plutôt qu'un homme est l'*artisan* de sa maison, de son malheur, d'une calomnie, d'une fiction qu'il crée, qu'il invente, qu'il fabrique, qu'il forme; et qu'il est l'*ouvrier* d'une paix, d'une entreprise, d'une révolution, d'une conjuration qu'il négocie qu'il réalise, qu'il poursuit, qu'il effectue : mais on ne se sert guère aujourd'hui, dans ces cas-là, que du mot *artisan.* (R.)

109. *Assez*, *Suffisamment.*

Ces deux mots regardent également la quantité : avec cette différence, qu'*assez* a plus de rapport à la quantité qu'on veut avoir, et que *suffisamment* en a plus à la quantité qu'on veut employer.

L'avare n'en a jamais *assez ;* il accumule et souhaite sans cesse. Le prodigue n'en a jamais *suffisamment ;* il veut toujours dépenser plus qu'il n'a.

On dit, c'est *assez*, lorsqu'on n'en veut pas davantage : et l'on dit, en voilà *suffisamment*, lorsqu'on en a précisément ce qu'il en faut pour l'usage qu'on en veut faire.

A l'égard des doses et de tout ce qui se consume, *assez* paroît marquer plus de quantité que *suffisamment :* car il semble que, quand il y en a *assez*, ce qui seroit de plus y seroit de trop ; mais que, quand il y en a *suffisamment*, ce qui seroit de plus n'y feroit que l'abondance, sans y être de trop. On dit aussi d'une petite portion et d'un revenu médiocre, qu'on en a *suffisamment ;* mais on ne dit guère qu'on en a *assez*.

Il se trouve dans la signification d'*assez* plus de généralité ; ce qui, lui donnant un service plus étendu, en rend l'usage plus commun : au lieu que *suffisamment* renferme dans son idée un rapport à l'emploi des choses, qui, lui donnant un caractère plus particulier, en borne l'usage à un plus petit nombre d'occasions.

C'est *assez* d'une heure à table pour prendre *suffisamment* de nourriture ; mais ce n'est pas *assez* pour ceux qui en font leurs délices.

L'économe sait en trouver *assez* où il y en a peu. Le dissipateur n'en peut avoir *suffisamment* où il y en a même beaucoup. (G.)

110. *Associer*, *Aggréger*.

« On *associe*, dit l'abbé Girard, à des entreprises : on *aggrège* à un corps. L'un se fait pour avoir des secours, ou pour partager les avantages du succès; l'autre a pour effet de se donner un confrère, ou de soutenir sa compagnie par le nombre et le choix de ses membres..... Les marchands et les financiers *s'associent :* les gens de lettres sont *aggrégés* aux universités et aux académies, etc. »

On *associe* à un corps, comme on y *aggrège*. Les académies ont des *associés ;* les facultés ont des *aggrégés*.

Associer signifie littéralement unir en *société* ou à la *société*, lat. *associare*. *Aggréger* signifie joindre au *troupeau*, à la *troupe ;* lat. *aggregare*.

Les *associés* sont *unis* ensemble ; ils constituent la société, la compagnie, le corps. Les *aggrégés* sont *joints* au corps, à la compagnie, à la société ; ils lui appartiennent.

Des physiciens appellent *aggrégés* des amas de plusieurs choses qui n'ont point entr'elles de *liaison* ou de *dépendance* naturelle, comme des tas, des monceaux de blé, de pierres. Les commerçans et les banquiers appellent *associés* les particuliers qui se mettent en *communauté* et dans une *dépendance* mutuelle d'affaires, d'entreprises, d'intérêts.

Nous employons souvent le mot *associer*, lorsque celui d'*aggréger* seroit beaucoup plus convenable, en suivant l'idée primitive, propre, et bien marquée de l'un et de l'autre.

Associer exprime littéralement l'incorporation dans une vraie *société*, à une communauté réglée, soit qu'elle se forme, soit qu'elle soit déjà formée. *Aggréger* exprime une *adjonction* à une troupe, à une bande quelconque qui est déjà rassemblée, et qui peut l'être fortuitement sans règle : ce dernier ne renferme pas, comme le premier, les idées d'*ordre et* d'*union intime*.

Associer convient particulièrement aux personnes ; *aggréger* convient à toute multitude. (R.)

111. *Assujettissement, Sujettion.*

Ces mots désignent la dépendance, l'obligation, la gêne ou la contrainte. La *sujettion* est littéralement l'action d'être mis, tenu *dessous ;* l'*assujettissement* est ce qui nous met, nous tient *dessous*. Cette différence est tirée de la valeur propre de chaque terminaison.

Le mot *assujettissement* se distingue par un rapport particulier à la cause, au principe, à la force, au titre, à la puissance qui nous *assujettit* dans un tel état, qui nous *assujettit* à elle ou à des obligations, à des devoirs, à des nécessités constantes; et celui de *sujettion*, par un rapport spécial, à l'action, à la gêne, à l'obligation actuelle qui nous est imposée, à l'effet que nous ressentons, à la soumission dans laquelle nous sommes tenus. Le premier désigne plutôt un état habituel dans lequel on est fixé ; le second, la situation actuelle dans laquelle on se trouve. Les lois, les règles,

l'autorité, l'empire, les coutumes, les bienséances, nous imposent des *assujettissemens :* les actes, les actions, les soins, les travaux, les devoirs imposés par les lois, sont des *sujettions.* Par l'*assujettissement,* nous sommes sous le joug; et par la *sujettion,* nous traînons notre joug. L'*assujettissement* exige et entraîne la *sujettion.* Un état habituel et forcé de *sujettion* est l'effet ou l'indice d'un *assujettissement.*

La nature nous tient dans le plus constant et le plus grand *assujettissement* par tous les liens qui nous attachent aux hommes et aux choses; et nos besoins sont des *sujettions* qui nous rappellent sans cesse que notre vie n'est qu'un éternel *assujettissement,* où nous ne faisons changer que de *sujettions.*

A l'égard du maître qui commande avec empire, la dépendance continuelle est un dur *assujettissement.* A l'égard d'une personne qu'on chérit, le service assidu n'est qu'une douce *sujettion.*

Par la *sujettion,* on est sujet; ce qui n'exprime que la dépendance, la soumission: par l'*assujettissement,* on est *assujetti;* ce qui marque le joug, la contrainte. Un peuple est *sujet* à l'égard de son prince; un peuple vaincu est *assujetti* par la puissance victorieuse.

Le mot *sujettion* n'annonce qu'une dépendance, une obligation, une assiduité vague et indéterminée; sans indiquer par lui-même *à qui* et *à quoi* l'on est *sujet.* Le mot *assujettissement* annonce une dépendance, une

soumission, un dévouement déterminé ou préparé par la préposition *à*, qui, dans la composition d'un mot, indique la *sujettion à* une chose, *à* une personne. On est dans la *sujettion*, dès qu'on n'est pas à soi, à sa propre disposition; on est dans l'*assujettissement*, lorsqu'on est à quelqu'un, à une chose. La *sujettion* n'énonce donc que la situation ou l'état de la chose ou de la personne; l'*assujettissement* annonce de plus un rapport formel à ce qui *assujettit* la personne ou la chose (R.)

112. *Assurer, Affermir.*

On *assure* pour la consistance de la position, ou par les liens qui assujettissent, afin que la chose se trouve fixe sans vaciller. On *affermit* par de solides fondemens, ou par de bons appuis, pour rendre la chose propre à se maintenir et à résister aux impulsions et aux attaques. Au figuré, l'évidence des preuves, et la force de l'esprit *affermissent* le sage dans sa façon de penser contre le préjugé des erreurs populaires. L'équité et les lois sont les seuls principes sur lesquels le citoyen puisse *assurer* sa conduite: les exemples peuvent quelquefois la justifier, mais ils ne l'empêchent pas de varier. (G.)

134. *Assurer, Affirmer, Confirmer.*

On se sert du ton de la voix ou d'une certaine manière de dire les choses pour les *assurer;* et l'on prétend par là en marquer la certitude. On emploie le serment pour *affirmer*, dans la vue de détruire tous les soup-

çons désavantageux à la sincérité. On a recours à une nouvelle preuve, ou au témoignage d'autrui pour *confirmer*; c'est un renfort qu'on oppose au doute, et dont on appuie ce qu'on veut persuader.

Parler toujours d'un ton qui *assure*, c'est affecter l'air dogmatisant, ou montrer qu'on ignore jusqu'où la sagesse peut pousser le doute et la défiance. *Affirmer* tout ce qu'on dit; c'est le moyen d'insinuer aux autres qu'on ne mérite pas d'être cru sur sa parole. Le trop d'attention à vouloir tout *confirmer*, rend la conversation ennuyeuse et fatigante.

Les demi-savans, les pédans et les petits-maîtres *assurent* tout; ils ne parlent que par décisions. Les menteurs se font une habitude de tout *affirmer*; les juremens ne leur coûtent rien. Les gens impolis veulent quelquefois *confirmer* par leur témoignage, ce que des personnes fort au-dessus d'eux disent en leur présence.

Nous devons croire un fait, lorsqu'un honnête homme nous en *assure*, et que d'ailleurs il est possible: mais il n'en est pas de même d'un point de doctrine; il est permis de contredire tout ce qui n'est pas évident. Les fréquentes *affirmations* ne font point passer pour véridique; et sont plus propres à jeter de la défiance dans ceux qui écoutent, qu'à s'en attirer la confiance. Il est de la prudence du sage d'attendre la *confirmation* des nouvelles publiques avant que d'y ajouter foi, et d'être en garde contre les tricheries de la renommée.

La bonne manière défend de rien *affirmer*,

que lorsqu'on en est requis dans le cérémonial de la justice ; elle ordonne d'avoir soin de *confirmer* ce qui peut paroître extraordinaire, ou être sujet à contestation ; et elle permet, dans le discours, l'air et le ton *assurant*, lorsqu'on s'aperçoit que les personnes à qui l'on parle ne sont pas au fait de ce qu'on dit, et n'en jugent que par la contenance de l'orateur. (G.)

114. *Astronome*, *Astrologue*.

L'*astronome* connoît le cours et le mouvement des astres. L'*astrologue* raisonne sur leur influence. Le premier observe l'état des cieux, marque l'ordre des tems, les éclipses, et les révolutions qui naissent des lois établies par le premier mobile de la nature, dans le nombre immense des globes que contient l'univers ; il n'erre guère dans ses calculs. Le second prédit les évènemens, tire des horoscopes, annonce la pluie, le froid, le chaud, et toutes les variations des météores ; il se trompe souvent dans ses prédictions. L'un explique ce qu'il sait, et mérite l'estime des savans. L'autre débite ce qu'il imagine, et cherche l'estime du peuple.

Le desir de savoir, fait qu'on s'applique à l'*Astronomie*. L'inquiétude de l'avenir fait donner dans l'*astrologie*.

La plupart des gens regardent l'*astronomie* comme une science inutile et de pure curiosité ; parce qu'apparemment ils ne font pas réflexion qu'ayant pour objet l'arrangement des saisons, la distribution du tems, la diversité et la route des mouvemens célestes, elle aide à

l'agriculture, met de l'ordre dans toutes les choses de la vie civile et politique, et devient un fondement nécessaire à la géographie et à l'art de la navigation. (G.)

115. *Asyle*, *Refuge*.

Lieux où l'on se met en sûreté, à l'abri, à couvert.

Dès qu'on craint un danger, on cherche un *asyle :* assailli d'un péril, on cherche un *refuge*. Il faut un *asyle* pour le besoin ; dans la nécessité, un *refuge*. On se tire, on se sauve dans un *asyle :* on se jette, on se sauve dans un *refuge*.

Un port est en tout tems un *asyle* : dans la tempête, c'est un *refuge*. Le voyageur égaré cherche un *asyle ;* et, poursuivi, *un refuge*. Le *refuge* suppose un grand danger : l'*asyle* n'en exclut aucun.

Le favori d'Arcadius, le premier qui fit abolir le droit d'*asyle*, ne tarda point à chercher un *refuge* contre la mauvaise fortune.

Préparons-nous un *asyle* dans notre propre cœur, et un *refuge* dans les bras de la Providence.

Le juste a besoin d'*asyle*, car il a toujours à craindre ; le pécheur a besoin de *refuge*, car il est toujours menacé et poursuivi, du moins par sa conscience.

M. l'abbé Poule dit du vrai chrétien, dans son sermon *sur la Foi*, qu'il est l'*asyle* de la veuve et de l'orphelin, et un *refuge* de miséricorde.

L'*asyle* ne se prend que pour une retraite

honnête et respectable ; et il n'en est pas de même du *réfuge*. La solitude est un *asyle* pour les contemplatifs : les brigands ont des *refuges*, comme les bêtes féroces. Les réduits où s'assemblent des joueurs, des vagabonds, des fainéans, s'appellent des *refuges* et non des *asyles*. (R.)

116. *Attache*, *Attachement*, *Dévouement*.

Quoique le mot d'*attachement* puisse quelquefois s'appliquer en mauvaise part, il est pourtant mieux placé que les deux autres à l'égard d'une passion honnête et modérée. On a de l'*attachement* à son devoir : on en a pour un ami, pour sa famille, pour une femme d'honneur qu'on estime. Celui d'*attache* convient mieux lorsqu'il est question d'une passion moins approuvée, ou poussée à l'excès : on a de l'*attache* au jeu, on en a pour une maîtresse, quelquefois même pour un petit animal. Le mot de *dévouement* est d'usage pour marquer une parfaite disposition à obéir en tout ; on est *dévoué* à son prince, à son maître, à son bienfaiteur, à une dame qui a acquis sur nous un empire absolu. Les deux premiers expriment de la sensibilité et de la tendresse ; ils entrent souvent dans le langage du cœur. Le dernier marque de la docilité et du respect ; il appartient au langage du courtisan.

On dit de l'*attachement*, qu'il est sincère ; de l'*attache*, qu'elle est forte ; et du *dévouement*, qu'il est sans réserve. L'un nous unit à ce que nous estimons. L'autre nous lie à ce

que nous aimons. Le troisième enfin nous soumet à la volonté de ceux que nous desirons servir. (G.)

Attache, est ce qui *attache* un lien : *attachement*, ce pár quoi on est *attaché*, une liaison. *Attaché* se dit au propre et au figuré ; *attachement* ne se dit qu'au figuré, il désigne un sentiment : l'*attache* vient de quelque cause que ce soit ; l'*attachement* vient du cœur. On tient à l'objet pour lequel on a de l'*attache* : on aime celui pour qui l'on a de l'*attachement*.

On a de l'*attache* pour la maison qu'on habite, et de l'*attachement* pour les personnes avec qui l'on vit.

Une simple habitude avec une personne fait une *attache* : une liaison, fondée sur le rapport des sentimens et des caractères, est un *attachement*.

On a de l'*attache* à son sens, à son avis, à son opinion, à son sentiment, comme le disoit fort bien Nicole.

L'*attachement* aux richesses a souvent produit l'*attache* au jeu.

Le hasard, l'intérêt, l'habitude, les convenances forment les *attaches* ; la nature forme des *attachemens*. On a des *attachemens* ; l'on se fait des *attaches*.

Considérez bien les hommes, vous verrez qu'ils sont plutôt conduits par leurs *attaches* que par leurs *attachemens*. Nous vivons comme on vit, et non comme nous voudrions vivre.

Il reste encore dans les pères et mères

quelque *attachement* pour leurs enfans, et dans les enfans, quelque *attache* pour leurs pères et mères ; voila nos familles.

Les personnes droites et sensibles n'ont guère d'*attache* sans *attachement*.

Il faut une bien forte *attache* et bien peu de véritable *attachement*, pour dire, comme Martial, *je ne puis vivre ni sans toi, ni avec toi :* c'est précisément ce qu'éprouvoit Henri IV à l'égard de mademoiselle de Verneuil.

Un des grands malheurs du vice, c'est que l'*attache* en reste encore après que l'*attachement* a cessé : vous ne l'aimez plus, mais vous y tenez encore par mille liens que vous n'avez pas la force de rompre.

Le grand défaut du Français, dit Duclos, c'est d'être toujours jeune ; c'est-à-dire, capable d'*attachemens* vifs, et incapable d'une forte *attache*. (R.)

117. *Attaché, Avare, Intéressé.*

Un homme *attaché* aime l'épargne, et fuit la dépense. Un homme *avare* aime la possession, et ne fait aucun usage de ce qu'il a. Un homme *intéressé* aime le gain, et ne fait rien gratuitement.

L'*attaché* s'abstient de ce qui est cher. L'*avare* se prive de tout ce qui coûte. L'*intéressé* ne s'arrête guère à ce qui ne produit rien.

On manque quelquefois sa fortune pour être trop *attaché*, comme on se ruine en faisant trop de dépense. Les *avares* ne savent ni

donner ni dépenser ; ils se laissent seulement extorquer par la nécessité ou par le besoin, ce qu'ils tirent de leur bourse. Il y a des personnes qui, pour être *intéressées*, n'en sont pas moins prodigues ; elles donnent libéralement à leurs plaisirs, ce que l'avidité du gain leur fait acquérir. (G.)

118. *Attaquer quelqu'un*, *s'Attaquer à quelqu'un.*

Mais t'*attaquer à moi* ! qui t'a rendu si vain ?
CORNEILLE.

. . . . . Jouer des bigots la trompeuse grimace,
C'est s'*attaquer* au Ciel. BOILEAU.

« Cette façon de parler, s'*attaquer à quelqu'un*, pour dire *attaquer quelqu'un*, est très-étrange et très-française tout ensemble ; car il est bien plus élégant de dire s'*attaquer à quelqu'un*, qu'*attaquer* quelqu'un, dit Vaugelas, remarque 483. »

L'Académie fait là-dessus l'observation suivante : « S'*attaquer à quelqu'un* ne veut point dire *attaquer quelqu'un*, puisqu'on ne dit point : L'ayant trouvé impunément dans la rue, il s'*attaqua à lui*, mais il l'*attaqua*. Il se dit pour marquer la hardiesse que quelqu'un a d'entreprendre d'*attaquer* une personne plus considérable et plus puissante que soi. Ainsi on dit fort bien : Il ne faut pas s'*attaquer* à des gens puissans. »

Cependant Molière, dans les *Femmes Savantes*, acte IV, scène 3, fait dire à Phila-

minte, lorsque Clitandre et Trissotin en viennent aux personnalités,

On souffre aux entretiens ces sortes de combats,
Pourvu qu'à la personne on ne s'*attaque* pas.

Molière entend donc *s'attaquer à* dans le même sens que Vaugelas.

S'attaquer à quelqu'un a conservé le sens du *s'attacher à quelqu'un*, s'en prendre à lui, avec l'idée particulière d'*attaquer*, choquer, provoquer, offenser, et dans un esprit de ressentiment, de haine, de vengeance, etc. Ainsi le verbe, joint au pronom personnel, diffère du verbe simple, en ce qu'il exprime un choix, une préférence, un ressentiment, une passion particulière, une volonté acharnée, qui fait qu'on s'en prend à quelqu'un plutôt qu'à d'autres, qu'on le prend pour l'objet de ses injures et de ses poursuites, qu'on s'attache, sans garder aucune mesure, à l'offenser, etc.

Un Romancier du dernier siècle fait dire à un de ses personnages : Tibère n'osa *s'attaquer* à ma personne, parce qu'il me crut assez aimé des soldats, pour n'être pas *attaqué* impunément : c'est-à-dire, que Tibère n'osa se déclarer ouvertement son ennemi, et l'*attaquer* ouvertement comme tel, dans la crainte de n'être pas le plus fort, ou pour éviter les risques d'une attaque à force ouverte.

En deux mots, *attaquer* n'exprime qu'une simple attaque, l'oppression, un acte d'hostilité. *S'attaquer* annonce une résolution décidée de prendre à partie, d'*attaquer* et de poursuivre quelqu'un qu'on rend responsable de

quelque événement, ou pour un tort qu'on lui attribue.

Lorsque, par occasion, je censure les mœurs, je n'attaque personne, je m'attaque au siècle. Malgré les autorités qui établissent l'usage de dire d'*attaquer à*. Je ne serai point surpris que des oreilles délicates en soient blessées. J'aurois quelque peine à l'employer dans un discours sérieux. (R.)

119. *Attention*, *Exactitude*, *Vigilance*.

L'*attention* fait que rien n'échappe. L'*exactitude* empêche qu'on n'omette la moindre chose. La *vigilance* fait qu'on ne néglige rien.

Il faut de la présence d'esprit pour être *attentif*, de la mémoire pour être *exact*, et de l'action pour être *vigilant*.

Chez les Romains, un même homme étoit magistrat *attentif*, ambassadeur *exact*, et capitaine *vigilant*.

Un sage ministre a de l'*attention* à ne former, ou à n'adopter que des projets avantageux à l'Etat, de l'*exactitude* pour en prévenir tous les inconvéniens, et de la *vigilance* pour en procurer le succès.

L'auteur, pour bien écrire, doit être également *attentif* aux choses qu'il dit et aux termes dont il se sert, afin qu'il y ait du vrai et du goût dans ses ouvrages. Le commissionnaire, pour bien exécuter, doit être *exact* dans le tems comme dans la manière de faire les choses; afin que tout soit fait à propos, et comme on le souhaite. Le général d'armée doit être *vigilant* sur les marches des enne-

mis et sur les siennes ; afin de profiter des avantages et de ne pas manquer l'occasion.

Il est du devoir de tous les pasteurs, d'avoir de l'*attention* à procurer l'avantage spirituel de leurs troupeaux, de l'*exactitude* à les instruire des vérités salutaires de l'évangile, et de la *vigilance* pour les préserver du crime et de l'erreur. Mais malheureusement il est de la pratique de quelques-uns de n'être attentifs qu'à augmenter leur revenu temporel, et de n'être *exacts* qu'à se faire payer leurs dîmes ou leur honoraire, et de n'être *vigilans* que pour la conservation de leurs droits et de leurs prérogatives.

Nous devons avoir de l'*attention* à ce qu'on nous dit, de l'*exactitude* dans ce que nous promettons, et de la *vigilance* sur ce qui nous est confié.

L'homme sage est *attentif* à sa conduite, *exact* à ses devoirs, et *vigilant* sur ses intérêts.

Une femme coquette n'est *attentive* qu'à son miroir, *exacte* qu'à sa toilette, et *vigilante* que sur sa parure. (G.)

120. *Atténuer, Broyer, Pulvériser.*

Atténuer se dit proprement des fluides condensés ou coagulés. Il faut fondre et dissoudre pour *atténuer*. *Broyer* et *pulvériser* se disent des solides. *Broyer* marque l'action de les réduire en molécules plus petites. *Pulvériser* en marque l'effet. Il faut *broyer* pour *pulvériser*. (Dict. de Trévoux.)

121. *Attraits, Appas, Charmes.*

Outre l'idée synonyme qui distingue ces mots, dit M. l'abbé Girard, il leur est encore commun de n'avoir point de singulier dans le sens dans lequel ils sont pris ici, c'est-à-dire, lorsqu'ils sont employés pour marquer le pouvoir qu'a sur le cœur la beauté, l'agrément, et tout ce qui plaît. A l'égard de leurs différences, il me semble qu'il y a quelque chose de plus naturel dans les *attraits;* quelque chose qui tient plus de l'art dans les *appas;* quelque chose de plus fort et de plus extraordinaire dans les *charmes*.

Les *attraits* se font suivre; les *appas* nous engagent : les *charmes* nous enchantent. Le cœur de l'homme n'est guère ferme contre les *attraits* d'une jolie femme; il a bien de la peine à se défendre des *appas* d'une coquette; et il lui est impossible de résister aux *charmes* d'une beauté bienfaisante.

Les dames sont toujours redevables de leurs *attraits* et de leurs *charmes* à l'heureuse conformation de leurs traits; mais elles prennent quelquefois leurs *appas* sur leur toilette.

Je ne sais si ce que je vas dire sera goûté de tout le monde : mais je sens cette distinction que je livre au jugement du lecteur; et peut-être lui paroîtra-t-il, comme à moi, que les *attraits* viennent de ces graces ordinaires que la nature distribue aux femmes, avec plus ou moins de largesse aux unes qu'aux autres, et qui sont l'apanage commun

du sexe: que les *appas* viennent de ces graces cultivées que forme un fidèle miroir consulté avec attention, et qui sont le travail entendu de l'art de plaire : que ces *charmes* viennent de ces graces singulières que la nature donne comme un présent rare et précieux, et qui sont des biens particuliers et personnels.

Des défauts qu'on n'avoit pas remarqués, qu'on ne s'attendoit pas à trouver, diminuent beaucoup les *attraits*. Les *appas* s'évanouissent dès que l'artifice se montre. Les *charmes* n'ont plus d'effet, lorsque le tems ou l'habitude les ont rendus trop familiers, ou en ont usé le goût.

C'est ordinairement par les brillans *attraits* de la beauté que le cœur se laisse attaquer ; ensuite les *appas*, étalés à propos, achèvent de le soumettre à l'empire de l'amour : mais s'il ne se trouve des *charmes* secrets, la chaîne n'est pas de longue durée.

Ces mots ne sont pas seulement d'usage à l'égard de la beauté et des agrémens du sexe : ils le sont encore à l'égard de tout ce qui plaît. Alors ceux d'*attraits* et de *charmes* ne s'appliquent qu'aux choses qui sont ou qu'on suppose très-aimables en elles-mêmes, et par leur mérite ; au lieu que celui d'*appas* s'applique quelquefois à des choses qui sont et qu'on avoue même haïssables, mais qu'on aime malgré ce qu'elles sont, ou auxquels les rapports secrets du tempérament nous contraignent de livrer nos actions, si la raison n'en défend notre cœur.

La vertu a des *attraits* que les vicieux ne peuvent s'empêcher de sentir. Les biens de ce monde ont des *appas*, qui font que la cupidité triomphe souvent du devoir. Le plaisir a des *charmes* qui le font rechercher partout, dans la vie retirée comme dans le grand monde.

On a dit de grands *attraits*, de puissans *appas*, et d'invincibles *charmes*. L'honneur a de grands *attraits* pour les belles ames : la fortune a de puissans *appas* pour tout le monde : la gloire a des *charmes* invincibles pour les cœurs ambitieux, etc. (G) ».

Attraits, ce qui attire, ce qui tire à soi. Le propre des *attraits* est donc de nous faire pencher, incliner, aller vers un objet. Il est visible que cet effet est le premier degré d'intérêt qu'inspire un objet aimable. Le mépris, la haine, la jalousie feront dire qu'une femme n'avoit d'autres droits au rang où elle a été élevée, qu'un *peu d'attraits peut-être, et beaucoup d'artifice.*

Appas a beaucoup d'analogie avec *appât;* et elle est fondée sur une origine commune. L'un et l'autre viennent de *pa*, *pat*, manger, nourriture : d'où, *pâte*, *pâtée*, *pâture*, etc. Le propre des *appas* est d'exciter, comme l'*appât*, le goût et l'envie de posséder l'objet et d'en jouir. Les *appas* ont donc un plus grand effet que les *attraits :* ils sont plus puissans. Comme l'*appât* trompe, les *appas* peuvent tromper ; et l'on est bien fondé à dire, *des appas trompeurs et perfides.*

Appas ne peut jamais être pris en mauvaise

part, qu'autant qu'on y joint une épithète qui le flétrit. Il ne faut même pas imaginer que *des appas trompeurs* soient toujours artificiels ou apprêtés.

Charmes est le même mot que *charme*, enchantement, avec une analogie bien sensible. Le propre des *charmes* est de nous frapper et de nous enlever, par une force secrète, mystérieuse, toute-puissante, irrésistible.

Ainsi, les *attraits* préviennent favorablement, et nous attirent; les *appas* flattent le cœur ou les sens, et nous séduisent; les *charmes* s'emparent en quelque sorte de nous, et nous enchantent.

Les *attraits* inspirent le penchant ou l'*attraits;* les *appas*, le goût et le desir; les *charmes*, l'amour ou la passion, et l'enthousiasme. Si les *attraits* se font suivre, comme dit l'abbé Girard, les *appas* se font aimer et rechercher; les *charmes* se font aimer, admirer, adorer. Avec des *attraits*, une femme est agréable même sans être absolument jolie : elle plaît. Avec des *appas*, elle est séduisante par un genre de beauté ou par des beautés animées : elle entraîne ou captive. Avec des *charmes*, on ne demande pas si elle est belle, elle est plus que belle, elle ravit; elle transporte.

Il ne faut que certains traits intéressans ou piquans, pour avoir des *attraits*. Les *appas* consistent dans un assemblage frappant de traits ou jolis ou beaux, qui semblent attaquer le cœur et l'obliger à se rendre. La grace surtout, plus belle que la beauté, forme les *charmes*: les *charmes* et les graces sont égale-

ment des *je ne sais quoi*, tout ce qu'on veut, ce qu'on sent : ce sont les graces : ce sont les *charmes*.

Ce que nous avons dit des *attraits*, des *appas*, des *charmes*, par rapport à la beauté du corps, est assez clair et assez développé pour que le lecteur l'applique facilement à tout autre objet, ou physique ou moral. (R.)

122. *Attribuer, Imputer.*

Ces deux termes expriment l'action de *mettre une chose sur le compte de quelqu'un* : la lui *attribuer*, c'est la mettre sur son compte par une prétention, un jugement, une assertion simple comme sa *chose propre*, son effet direct, son ouvrage immédiat : la lui *imputer*, c'est la mettre sur son compte, en la rejetant sur lui, en lui en rapportant ou appliquant le *mérite* ou le *démérite*. On *attribue* plutôt les choses : on *impute* sur-tout le mérite des choses.

Les théologiens *attribuent* au démon les oracles du paganisme. La théologie enseigne que l'Eglise peut nous imputer les mérites surabondans des saints.

Vous *attribuez* un ouvrage à celui que vous en croyez l'auteur : vous *imputez* un évènement à celui que vous en préjugez la cause plus ou moins éloignée, ou même indirecte, ou accidentelle. Vous *attribuez* une faute à celui qui, selon vos connoissances, l'a commise ou fait immédiatement commettre : vous *imputez* une mauvaise action à celui qui, selon

vos conjectures ou vos suppositions, en a été la première cause ou le moteur.

On *attribue* la ruine des empires aux conquérans, à cause qu'ils la consomment. Il faut l'*imputer* au mauvais gouvernement, car il la cause. On ne renverse que les empires ébranlés.

On *attribue* les revers, on ne sait à quoi, au sort : on *impute* ses fautes à autrui, à qui l'on peut.

L'action compliquée d'*imputer* est, à raison de la nature, de la multiplicité, et de la variété de ses opérations, plus susceptible que l'action simple d'*attribuer*, des modifications et des qualifications qui annoncent un jugement plus hasardé ou plus arbitraire, qui rendent l'acte plus suspect ou plus critique, et qui font prendre la chose en mauvaise part.

Si l'on *attribue* quelquefois légèrement, on *impute* gratuitement.

On *attribue* sur des vraisemblances : pour *imputer*, il faudroit des preuves.

L'opinion *attribue*, la partialité *impute*.

On *attribue* à l'un plutôt qu'à l'autre : pour laver l'un, on *impute* à l'autre.

On *attribue* un fait positif, articulé : on *impute* aussi des choses vagues, indéterminées.

Il résulte de ces observations, qu'*attribuer* se prend indifféremment en bonne et mauvaise part ; et qu'*imputer* se prend plutôt en mauvaise part. On *attribue* une bonne comme une mauvaise action, des vertus comme des vices : on *impute* une mauvaise action plutôt

qu'une bonne, des vices plutôt que des vertus. Mais il est faux qu'on n'*impute* absolument que *les choses dignes de blâme*, puisque les dictionnaires mêmes, qui semblent établir cette règle, la démentent en ajoutant qu'on *impute à bien*, *à gloire*, *à mérite*; et cette regle est contraire au sens propre du mot comme à l'usage, qui le consacrent dans certains cas, par exemple, lorsqu'il s'agit de l'*imputation des mérites de Jésus-Christ*.

Attribuer s'applique également au physique et au moral; et l'on *attribue* un effet à des *causes quelconques*, comme une action aux personnes. Le flux et reflux de la mer sont *attribués* à l'action combinée de la lune et du soleil. (R.)

123. *Augure*, *Présage*.

Augure en lat. *augurium*, est formé du mot *avis*, oiseau. L'*augure* se tirait du chant, du vol et autres actions des oiseaux.

Augure a été ensuite appliqué à toute sorte de divinations et de conjectures sur l'avenir.

Présage, lat. *præsagium*, vient de *sagire*. C'est suivant Cicéron, (*De divinat.* 55), sentir, discerner subtilement: *présager*, c'est pénétrer ou annoncer les choses, *avant* qu'elles soient, l'avenir.

L'*augure* est simplement l'idée que nous nous formons de l'avenir d'après certaines données; ou si nous disons d'une *chose* que c'est un bon ou mauvais *augure*, c'est pour dire qu'elle est du bon ou mauvais *augure*. Le *présage* est également le *signe*, la chose

même qui annonce l'avenir ; et la conjecture ; le pronostic que nous tirons des objets.

Nous *augurons* ; mais les choses n'*augurent* pas. Les choses *présagent*, et nous *présageons*. On tire l'*augure*, on voit certains *présages*. L'*augure* est dans notre imagination, et non dans l'objet ; le *présage* est dans l'objet et dans notre esprit. Ainsi, le mot *présage* a deux acceptions différentes, et celui d'*augure* n'en a qu'une.

Le peuple a, de tout tems, regardé les phénomènes extraordinaires du ciel comme des *présages*, des signes, des avant-coureurs de grandes révolutions politiques ; et souvent en effet ces phénomènes ont été funestes par les *augures* malheureux que la frayeur en a tirés.

L'*augure* est plutôt fondé sur des rapports ou des motifs imaginaires, supposés, incertains, vagues, frivoles. Le *présage* est fondé plutôt sur des rapports ou des motifs réels, certains, connus, vraisemblables, plausibles. L'*augure* est une conjecture futile ou légère ; le *présage*, une conjecture légitime ou raisonnable.

Le *présage* annonce un *évènement*, de quelque nature qu'il soit ; l'*augure*, un évènement *heüreux* ou *malheureux* : le premier se rapporte au *fait* ; le second, au *succès*. L'*augure* roule sur les *futurs contingens*, ou regardés comme tels, et quelque intérêt nous y attache ; le *présage* embrasse toutes sortes d'objets, de quelque ordre, de quelque nature qu'ils soient, physiques ou moraux, nécessaires

cessaires ou casuels, indifférens ou intéressans en eux-mêmes ou pour nous. *Le présage* est particulièrement *certain* ou *incertain*; l'*augure*, *bon* ou *mauvais*. Un *présage* est de bon ou de mauvais *augure*. On *augure* bien ou mal d'une entreprise : on *présage* avec certitude ou avec vraisemblance. En général, on considère plutôt, dans le *présage*, la nature, la force, la réalité de ses rapports avec l'évènement, ou des raisons qu'il en donne; dans l'*augure*, ce qu'il y a de riant ou de sinistre, le bien ou le mal qu'on y attache, l'issue ou la fin agréable ou triste qu'il promet. (R.)

124. *Aussi, C'est pourquoi, Ainsi.*

Il est des cas où vous dites, *aussi*, *c'est pourquoi*, *ainsi*, dans le dessein de lier une proposition avec une autre. Par exemple, *ce parvenu s'étoit élevé bien haut; aussi est-il tombé bien bas;* c'est pourquoi *il est tombé bien bas;* ainsi *il est tombé bien bas:* alors leur signification est à-peu-près semblable. Il n'est personne qui ne sente d'abord, dans cet exemple, qu'*aussi* a quelque chose de plus énergique, *c'est pourquoi* quelque chose de plus raisonné, *ainsi* quelque chose de plus modéré et de plus vague.

Selon l'abbé Girard, *c'est pourquoi* renferme, dans sa signification particulière, un rapport de cause et d'effet: *ainsi* ne renferme qu'un rapport des prémisses et de conséquence. Le premier est plus propre à marquer la suite d'un évènement et d'un fait; le

second, à faire entendre la conclusion du raisonnement.

Pourquoi signifie *par quelle raison*; et *c'est pourquoi; c'est par cette raison*, donc sa propriété est de désigner le *raisonnement*, et point du tout l'évènement. Je raisonne et je conclus, lorsque je dis: *l'ame est immatérielle*, c'est pourquoi *elle est immortelle*. Si je dis: *il fait beau*, ainsi *allons nous promener*, je ne prétends pas faire un argument avec prémisses et conséquence; car en disant qu'il fait beau, je ne prétends pas prouver logiquement qu'il faut aller se promener; je désigne seulement un rapport d'un *fait* ou d'un évènement avec un autre. C'est précisément le contraire de ce que prétend l'abbé Girard.

M. Diderot ajoute, dans l'Encyclopédie, à la remarque de l'abbé Girard, l'observation suivante: «*C'est pourquoi* se rendroit par *cela est la raison pour laquelle; et ainsi* par *cela étant*. La dernière de ces expressions n'indique qu'une condition. L'exemple suivant, où elles pourroient être employées toutes deux, en fera bien sentir la différence. Je puis dire: *Nous avons quelque affaire à la campagne*; ainsi *nous partirons demain s'il fait beau*, ou c'est pourquoi *nous partirons demain s'il fait beau*. Dans cet exemple, *ainsi* se rapporte à *s'il fait beau*, qui est la condition du voyage; et *c'est pourquoi* se rapporte à *nous avons quelque affaire*, qui est cause du voyage.»

Le mot *ainsi* doit exprimer la condition

par lui-même, et indépendamment des accessoires. Je dirai : mon ami est hors de danger, *ainsi* je n'ai point d'inquiétude ; la condition de ma tranquillité, c'est le bon état de mon ami.

La locution *c'est pourquoi*, est suffisamment éclaircie : elle exprime la raison, le motif, le principe ou la cause déterminante d'une chose : raison donnée dans le discours qui précède la phrase que cette locution commence. *Dieu est bon*, c'est pourquoi *il nous envoie des maux qui nous rappellent à lui*. Dans tous ces exemples, *c'est pourquoi*, indique que la première proposition est la raison de l'autre : c'est toujours un raisonnement très-facile à réduire en syllogisme.

Aussi et *ainsi* sont formés de *si* signifiant tant, tellement, etc., comme dans ces exemples : *Cet homme est si bon ! cette femme est si modeste*, *que*, etc. *Une personne* si *ou* aussi *estimable*, etc.

Au-ssi revient à *au-tant*, au même point, à tel degré, à la même proportion ou mesure ; et vous pouvez le résoudre par *autant*. Il désigne de même l'égalité, la partie entière, la correspondance parfaite.

Cet homme a été bien récompensé, aussi *avoit-il bien mérité ; il avoit bien mérité*, aussi *est-il bien récompensé :* autant *qu'il avoit* mérité, *il a été récompensé* ; autant *qu'il a été récompensé*, *il avoit mérité.*

Ain-si, autrefois *en-si* vaut autant que *en-tant*, *en tant que*, *tellement*, *en tel cas*, *en ce* cas, dans cet état ou le même état de choses,

et comme on l'explique, de cette manière, de la même maniere ou sorte. Beaucoup moins précis dans son idée qu'*aussi* et *autant*, par conséquent beaucoup plus foible d'expression, il ne désigne dans les choses que la conformité, la ressemblance, l'analogie. *Le hibou cherche l'obscurité ;* ainsi *le méchant cherche les ténebres. La colombe amollit le grain dont elle veut nourrir ses petits ;* ainsi *une mere tendre prépare et adoucit l'instruction qu'elle veut faire goûter à ses enfans.* Quelquefois les rapports sont plus marqués. Ainsi *que la vertu, le crime a ses degrés. La guerre a ses faveurs* ainsi *que ses disgraces.*

Il en est de même, lorsque ce mot établit une dépendance entre deux propositions. On dira : *Un pécheur* (le bon larron) *s'est converti à l'heure de la mort*, ainsi *ne désespérez pas : un seul l'a fait*, ainsi *ne présumez pas :* voilà un motif, une raison tirée d'un exemple. *Le malheureux est une chose sacrée*, ainsi *vous devez le respecter religieusement :* voilà une conséquence. *Le génie a le droit de créer des mots propres et les expressions nécessaires à ses pensées ;* ainsi *Montaigne, la Fontaine, Corneille, Bossuet forcent quelquefois la langue à suivre leur génie :* voilà une sorte de justification. *Nous avons affaire dans le même quartier*, ainsi *allons-y ensemble :* voilà une pure convenance. (R).

125. *Austère, Sévère, Rude.*

On est *austère* par la manière de vivre;

sévère par la manière de penser; *rude* par la manière d'agir.

La mollesse est l'opposé de l'*austérité :* il est rare de passer immédiatement de l'une à l'autre; une vie ordinaire et réglée tient le milieu entr'elles. Le relâchement et la *sévérité* sont deux extrêmes, dans l'un desquels on donne presque toujours; peu de personnes savent distinguer le juste milieu, qui consiste dans une connoissance exacte et précise de la loi. Les fades complaisances sont l'excès opposé aux manières *rudes ;* les gens nés grossiers et d'une ame vile, se dédommagent de l'un de ces excès, où leur intérêt les plonge envers ceux dont ils espèrent quelqu'avantage, par l'autre excès, où leur naturel les porte envers tous ceux dont ils croient n'avoir pas besoin : mais la politesse à l'égard de tout le monde est le point de la bonne éducation.

Ce n'est pas pour soi qu'on est *austère ;* et l'on n'est *rude* que pour les autres : mais on peut être *sévère* pour soi et pour les autres.

Les saints se plaisent dans les exercices de l'*austérité;* elle étoit autrefois le partage des cloîtres. Quelques casuistes affectent de se distinguer par une morale *sévère*; c'est une mode qu'on suivra jusqu'à ce que le goût en soit usé. Il y a des gens assez brutes pour confondre les mœurs *rudes* avec la noblesse des sentimens, et s'imaginer qu'une honnêteté soit une bassesse.

La vie *austère* consiste dans la privation des plaisirs et des commodités; on l'embrasse quelquefois par un goût de singularité, qu'on se

représente comme un principe de religion. La morale trop *sévère* peut, également comme la morale relâchée, nuire à la régularité des mœurs. Le commandement rude fait haïr le supérieur, et ne rend pas l'obéissance plus prompte, ni plus soumise, (G).

126. *Austère*, *Sévère*, *Rigoureux.*

Austère. Lat. *Austerus*, opposé à *mitis*, doux. Les Lat. dont nous l'avons emprunté, ne l'employèrent jamais que pour exprimer la dureté, soit au physique, soit au moral. L'*austérité* naît des principes, des règles qu'on se fait; nous disons une règle *austère*. Lorsque nous disons qu'un homme est d'une vertu *austère*, nous peignons celui à qui les plus rudes épreuves de la vertu sont familières, car si la vertu porte avec elle l'idée du *bon*, elle a cependant des règles *austères*, en ce qu'elles exigent des sacrifices pénibles, sans lesquels elle ne seroit pas vertu.

L'*austérité* marque plutôt des règles *sévères* de conduite, dont elle ne s'écarte pas. Cette acception lui est propre dans tous les cas; et elle ne présente pas toujours les idées de vertu; car nous disons tous les jours d'un scélérat : *qu'il fut d'ailleurs austère dans ses mœurs.* On est *austère* pour soi; et lorsqu'on applique ses règles aux autres, on est près de la *sévérité*. La Bruyère a dit : *qu'un philosophe chagrin et austère, effarouche et fait soupçonner que la vertu est d'une pratique ennuyeuse. Sévère*, autre mot latin *severus*, *asper*, se dit aussi des personnes et des choses ;

il est en opposition avec *benignus*. L'homme *sévère* ne connoît que le principe et la règle, il est juste.

La *sévérité* exclut toute idée de condescendance; quand nous l'appliquons aux principes, elle porte un caractère de vertu; quand nous l'appliquons aux actions, elle porte un caractère de rigidité, elle est opposée à l'équité. Beaucoup d'hommes furent *austères* pour eux, sans être *sévères* aux autres; d'autres sont *sévères* pour autrui sans être austères pour eux-mêmes. On admire l'homme *austère*, on craint l'homme *sévère*. On est *austère* par habitude, on est *sévère* par principe, par caractère.

Il faut de la *sévérité* dans la discipline militaire; trop de *sévérité* éteint l'amour.

Rigoureux, de *rigidus*, *immitis*, cruel; inflexible, est le complément de *sévérité*: c'est celui qui fait profession de rigorisme; tous les mots de cette famille rappellent l'excès; l'expression latine lui assigne un caractère de dureté qu'il a conservé dans notre langue. L'homme *sévère* ne se départ pas de ses principes, l'homme *rigoureux* les exagère. Le premier blesse, et le second tue. Il est des hommes qui ont le droit d'être *sévères*; mais en est-il qui puissent être *rigoureux*? (R.)

127. *Austère*, *Acerbe*, *Apre*.

Acerbe est un terme de médecine: il ne se dit qu'au propre et à l'égard du goût. *Austère* est beaucoup plus usité au figuré qu'au propre, et dans le sens de dur, sévère, rigide, rude. *Apre* est le mot vulgaire de tous les styles, et varié

dans ses acceptions. Il se dit à l'égard du toucher, de l'ouïe, etc., comme à l'égard du goût. *Âpre* ou rude; froid *âpre*, chemin *âpre*; *âpre* ou ardent, *âpre* à la curée, *âpre* au gain, etc.

Ce qui est *acerbe* a besoin d'être adouci; ce qui est *austère* a besoin d'être mitigé, c'est-à-dire d'acquérir la douceur propre et particulière de la maturité. Ce qui est *âpre* a besoin d'être corrigé par quelque chose d'adoucissant et d'onctueux. (R.)

128. *Autorité, Pouvoir, Empire.*

Il n'est pas ici question de toute l'étendue du sens de ces mots, tel qu'est, par exemple, celui dans lequel on les applique aux souverains et aux magistrats; mais seulement du sens qui marque en général ce qu'on peut sur l'esprit des autres. Cela bien démêlé, voici ce que je pense sur leurs différences.

L'*autorité* laisse plus de liberté dans le choix. Le *pouvoir* paroît avoir plus de force. L'*empire* est plus absolu.

La supériorité du rang et de la raison donnent de l'*autorité*: c'est ordinairement par la persuasion qu'elle agit; ses manières sont engageantes, et nous déterminent en faveur de ce qui nous est proposé. L'attachement pour les personnes contribue beaucoup au *pouvoir* qu'elles ont sur nous: c'est par des instances qu'il obtient; son action est pressante, et fait que nous nous rendons à ce qu'on desire de nous. L'art de trouver et de saisir le foible des hommes, forme l'*empire* qu'on prend sur eux: c'est par un ton affecté qu'il réussit; ses airs

sont tantôt souples, tantôt impérieux, et toujours propres à soumettre nos idées à celles qu'on veut nous insinuer.

L'*autorité* qu'on a sur les autres vient toujours de quelque mérite, soit d'esprit, de naissance ou d'état, elle fait honneur. Le *pouvoir* vient pour l'ordinaire de quelque liaison, soit de cœur ou d'intérêt ; il augmente le crédit. L'*empire* vient d'un ascendant de domination, arrogé avec art, ou cédé par imbécilité ; il donne quelquefois du ridicule.

C'est à un ami sage et éclairé, que nous devons donner quelque *autorité* et quelque *pouvoir* sur notre esprit ; mais nous devons nous défendre de tout *empire* autre que celui de la raison. Les hommes cependant font souvent tout le contraire : ils regardent les avertissemens que l'honneur et la probité forcent un véritable ami à leur donner, comme une *autorité* odieuse qu'il affecte, ou comme un *pouvoir* qu'il s'arroge mal-à-propos, au préjudice de leur liberté, tandis qu'ils se livrent à l'*empire* d'un flatteur étourdi, quelquefois d'un valet, et souvent d'une maîtresse emportée, qui leur fait embrasser avec effronterie le parti de l'imposture, et suivre opiniâtrement les routes de l'iniquité. (G.)

129. *Autorité, Pouvoir, Puissance.*

Il se trouve dans le mot d'*autorité* une énergie propre à faire sentir un droit d'administration civile ou politique. Il y a dans le mot de *pouvoir* un rapport particulier à l'exécution subalterne des ordres supérieurs. Le mot de

puissance renferme dans sa valeur un droit et une force de domination.

Ce sont les lois qui donnent l'*autorité*; elle y puise toute sa force. Le *pouvoir* est communiqué par ceux qui, étant dépositaires des lois, sont chargés de leur exécution; par conséquent il est subordonné à l'*autorité*. La *puissance* vient du consentement des peuples, ou de la force des armes; elle est ou légitime ou tyrannique.

On est heureux de vivre sous l'*autorité* d'un prince qui aime la justice, dont les ministres ne s'arrogent pas un *pouvoir* au-delà de celui qu'il leur donne, et qui regarde le zèle et l'amour de ses sujets, comme les vrais fondemens de sa *puissance*.

Il n'y a point d'*autorité* sans lois: et il n'y a point de loi qui donne, ni même qui puisse donner à un homme une *autorité* sans bornes sur d'autres hommes, parce qu'ils ne sont pas assez absolument les maîtres d'eux-mêmes, pour prendre ni pour céder une telle *autorité*; le créateur et la nature ayant toujours un droit imprescriptible, qui rend nul tout ce qui se fait à leur préjudice: il n'y a donc pas d'*autorité* plus authentique ni mieux fondée, que celle qui a des bornes connues et prescrites par les lois qui l'ont établie; celle qui ne veut point de bornes se met au-dessus des lois, par conséquent cesse d'être *autorité*, et dégénère en usurpation sur la liberté et sur les droits de la divinité. Le *pouvoir* de ceux qui ont l'*autorité* en main, n'est et ne peut jamais être exactement égal à la juste étendue de leur *autorité*:

il est ordinairement plus grand que le droit qu'ils ont d'en user; c'est la modération ou l'excès dans l'usage de ce *pouvoir*, qui les rend pères ou tyrans des peuples. Il n'y a point de *puissance* légitime qui ne doive être soumise à celle de Dieu, et tempérée par des conventions tacites ou formelles entre le prince et la nation: c'est pourquoi Saint Paul dit, que toute *puissance* qui vient de Dieu est une *puissance* réglée, ou, comme d'autres interprètent ce passage, que toute *puissance* est réglée par celle de Dieu; car il seroit honteux de soutenir que Saint Paul a prétendu par-là autoriser et rendre légitime toute sorte de *puissance*; cela ne pouvoit pas tomber dans la pensée d'un homme raisonnable et d'un homme chrétien, à qui l'idée de la *puissance* injuste de l'antechrist étoit présente et familière.

Une *autorité* foible qui manque de vigueur, s'expose à être méprisée; il est également dangereux de n'en pas user dans l'occasion, comme d'en abuser. Un *pouvoir* aveugle, qui agit contre l'équité, devient odieux, et prépare lui-même les justes causes de sa ruine. Une *puissance* jalouse, qui ne souffre point de compagne, se rend formidable, réveille l'ardeur de ses ennemis, et prend par-là le chemin de sa décadence.

Je remarque particulièrement dans l'idée d'*autorité*, quelque chose de juste et de respectable; dans l'idée de *pouvoir*, quelque chose de fort et d'agissant; et dans l'idée de *puissance*, quelque chose de grand et d'élevé.

Il n'y a que Dieu qui ait une *autorité* sans

bornes, comme il n'y a que lui qui ait un *pouvoir* infini.

La nature n'a établi entre les hommes d'autre *autorité* que celle des peres sur leurs enfans ; toutes les autres viennent du droit positif, et elle a même prescrit des bornes à celle-là, soit par rapport à l'objet, soit par rapport à la durée ; car l'*autorité* paternelle ne s'étend qu'à l'éducation et non à la destruction, quelle qu'ait été et soit encore la pratique de quelques peuples ; et cette *autorité* cesse, dès que l'âge met les enfans en état de savoir user de leur liberté. Je ne crois pas qu'une raison pure et simple, entièrement dénuée du secours des passions, ait un grand *pouvoir* sur la conduite, ni sur les actions de l'homme ; parce qu'il me semble que le *pouvoir* de la raison n'est établi, et n'agit effectivement que pour balancer le *pouvoir* des passions entr'elles, et faire que la plus avantageuse dans l'occurence l'emporte sur les autres : ainsi le *pouvoir* des passions est le véritable ressort qui nous fait agir, et qui nous détermine pour le bien comme pour le mal ; et le *pouvoir* de la raison est un contre-poids qui sert à mettre en jeu, ou à réprimer à propos tantôt l'un, tantôt l'autre de ces différens ressorts qui sont dans notre être pour le rémuer, le pousser vers les objets, le rendre sensible aux peines et aux plaisirs, et en faire un être véritablement vivant. Ce n'est pas seulement par la disposition des lois civiles que le mariage met la femme sous la *puissance* de l'homme ; le différent partage que la nature a fait de ses dons entre les deux sexes, est en-

core la cause et le fondement de la *puissance* du mari sur la femme : car enfin les graces et la beauté n'ont droit que sur le cœur ; elles en méritent sans doute l'attachement ; mais la *puissance* est toujours l'apanage de la force et de la sagesse de l'esprit. (G.)

L'idée propre d'*autorité* est celle de supériorité, d'ascendant, de domination, d'empire. La preuve en est qu'elle se retrouve dans toutes les manières reçues d'employer ce mot, soit en matière d'administration, soit sous tout autre rapport. L'*autorité* n'appartient qu'au supérieur. Le mari est supérieur à la femme, comme le père au fils : de-là l'*autorité* de l'un et de l'autre. L'*autorité* de la raison, des preuves, des témoignages, des monumens, des auteurs, etc., annoncent l'ascendant, la prépondérance, l'empire qu'ils ont sur les esprits, le droit d'être crus.

Puissance, lat. *potentia*, désigne, par sa terminaison, l'existence, la réalité de *pouvoir* une chose. *Pouvoir* désigne, par la sienne, l'*avoir*, la possession, la faculté de jouir d'une puissance, de la chose : on le fait correspondre au latin *potestas*, qui marque la qualité *stable*, le titre incontestable de pouvoir jouir, exercer. L'idée propre de *puissance* est celle de force et de faculté, et c'est aussi ce sens qu'il conserve dans toutes ses applications. La *puissance*, *potentia*, dit Cicéron, est la *faculté* capable de conserver et d'acquérir. La *puissance*, dit-il encore, est dans la force et dans les armes.

Pouvoir a, comme nous venons de le remar-

quer, deux sens, tantôt réunis, tantôt séparés; et ces idées sont relatives, l'une à celle d'*autorité*, l'autre à celle de *puissance*. Nous allons bientôt justifier cette assertion par l'usage. Avec l'*autorité*, le titre nécessaire, vous avez un *pouvoir*, *le pouvoir juste ou légitime*, la voie de droit: avec la *puissance*, la force, vous avez un *pouvoir*, *le pouvoir physique ou exécutoire*, la voie de fait. Le premier de ces *pouvoirs* émane donc de l'*autorité*; le second, de la *puissance*: l'un annonce l'*autorité* qui exerce son droit, et l'autre la *puissance* qui exerce son action. Le *pouvoir* ordonne en vertu de l'*autorité*: le *pouvoir* exécute en vertu de la *puissance*. Vous aurez le premier de ces *pouvoirs* sans *puissance*, si vous n'avez pas les moyens efficaces d'exécution: vous avez le second sans *autorité*, si vous n'avez pas les titres nécessaires pour une exécution légitime. L'*autorité* délègue, distribue *des pouvoirs* ou le droit de faire: la *puissance* laisse un *pouvoir* ou le moyen et la liberté prochaine de faire. L'une a des mandataires, l'autre des exécuteurs. *La puissance* ne se partage pas; l'*autorité* ne se divise pas: si elles se communiquent, c'est par des *pouvoirs particuliers*. Enfin, dans le sens d'*autorité*, comme dans celui de *puissance*, le *pouvoir* a un rapport particulier à l'acte, une idée particulière d'efficacité, et le soin de l'exécution.

Citons quelques phrases qui établissent les diverses acceptions du mot *pouvoir*. *Le pouvoir des pères sur leurs enfans est de* droit *naturel*: voilà le sens analogue à celui d'*autorité*.

Il n'est pas au pouvoir *de l'esprit humain de concevoir la profondeur des mystères de la foi :* voilà l'idée de *puissance.* La première chose qu'on demande aux ambassadeurs, c'est la communication de leurs *pouvoirs :* voilà le *pouvoir* délégué, et l'acte de délégation appelé *pouvoir.* Une procuration, une commission est un *pouvoir. Un ministre a un grand* pouvoir *sur l'esprit du prince* : voilà encore l'idée première de l'*autorité*, l'ascendant, l'empire. *Un mineur n'a pas* le pouvoir *de faire* son testament : voilà l'idée d'une *puissance* liée, qui n'est pas libre, qui ne peut pas se réduire en acte.

L'*autorité* gît dans la domination ; la *puissance*, dans les forces de tout genre ; le *pouvoir*, dans l'énergie de l'un et de l'autre.

L'*autorité* est le droit du plus grand ; la *puissance*, celui du plus fort : le *pouvoir*, l'*agent* de l'un et de l'autre.

L'*autorité* commande, puisqu'elle domine. La *puissance* la garantit ; sans la force pour se faire obéir, que seroit le droit de commander ? Le *pouvoir* gouverne, en déployant l'*autorité* qui commande, et en poursuivant l'obéissance avec l'appareil de la *puissance* qui fait obéir.

Le *pouvoir* suprême, dans toute son étendue, annonce l'*autorité* suprême, armée de la suprême *puissance.*

L'*autorité* est une ; car ce qui est *supérieur,* comme l'*autorité* n'a point d'égal ; et deux commandemens rendroient l'obéissance impossible. La *puissance* doit l'être ; sans quoi il y auroit force contre force, puissance contre au-

torité, guerre. Les différens *pouvoirs* partagés et répandus, se réunissent dans l'unité d'*autorité* et de *puissance*.

Le despotisme n'est point une *autorité*, puisqu'il est sans loi et contre les lois essentielles de la société. Il est une *puissance*, puisqu'il a des forces. Il n'a qu'un *pouvoir* qui détruit l'autre; et sans la réunion des deux pouvoirs, il n'y a point à proprement parler, de gouvernement.

Toute *autorité*, c'est-à-dire, toute grandeur, tout droit, vient de Dieu. Toute *puissance*, c'est-à-dire, toute force, toute vertu physique ou efficace, vient de Dieu. Tout *pouvoir* ou moral et de droit, ou physique et de fait, vient également de Dieu. (R.)

130. *Avant, Devant.*

L'un et l'autre de ces mots marquent également le premier ordre dans la situation; mais *avant* est pour l'ordre du tems, et *devant* est pour l'ordre des places.

Nous venons après les personnes qui passent *avant* nous. Nous allons derrière celles qui passent *devant*.

Le plutôt arrivé se place *avant* les autres. Le plus considérable se met *devant* eux.

Il se propose dans l'école d'aussi ridicules questions sur ce qui a été *avant* le monde, qu'il se fait dans le cérémonial de risibles contestations sur le droit de se placer *devant* les autres.

Je crois qu'il n'y a qu'à se bien instruire de ce qui a été *avant* nous, pour n'être pas tout-

à-fait ignorant sur ce qui doit arriver après. Qu'importe de marcher derrière ou *devant* les autres, pourvu qu'on marche à son aise et commodément? La vanité de l'homme, lui fait chercher de l'honneur dans des ancêtres qui ont existé *avant* lui; tandis que son peu de mérite le fait travailler à l'avilissement de sa postérité. Son ambition lui rend incommode tout ce qui est placé *devant* lui; et suspect, tout ce qui le suit de très-près. (G.)

131. *Avare*, *Avaricieux*.

Il me semble qu'*Avare* convient mieux lorsqu'il s'agit de l'habitude et de la passion même de l'avarice; et qu'*avaricieux* se dit plus proprement, lorsqu'il n'est question que d'un acte ou d'un trait particulier de cette passion. Le premier de ces mots a aussi meilleure grace dans le sens substantif, c'est-à-dire, pour la dénomination du sujet; et le second dans le sens adjectif, c'est-à-dire, pour la qualification du sujet. Ainsi l'on dit: c'est un grand *avare*, c'est un *avaricieux* mortel.

Un homme qui ne donne jamais, passe pour un *avare*. Celui qui manque a donner dans l'occasion, ou qui donne trop peu, s'attire l'épithète d'*avaricieux*.

L'avare se refuse toutes choses. L'*avaricieux* ne se les donne qu'à demi.

Le terme d'*avare* paroît avoir plus de force et plus d'énergie, pour exprimer la passion sordide et jalouse de posséder sans aucun dessein de faire usage. Celui d'*avaricieux* paroît avoir plus de rapport à l'aversion mal placée

de la dépense, lorsqu'il est nécessaire de s'en faire honneur.

On n'emploie jamais qu'en mauvaise part, trivialement et dans le sens littéral le mot d'*avaricieux*; mais on se sert quelquefois de celui d'*avare* en bonne part dans le sens figuré.

Un habile général ne paie point ses espions en homme avaricieux ; et conduit ses troupes comme un homme *avare* du sang du soldat, qu'il craint de prodiguer.

Il est permis d'être *avare* du tems, mais il ne faut pas, pour le ménager, prodiguer sa santé. Ce n'est pas être libéral, que de donner d'un air *avaricieux*. (G.)

132. *Avertissement*, *Avis*, *Conseil.*

Le but de *l'avertissement* est précisément d'instruire ou de réveiller l'attention ; il se fait pour nous apprendre certaines choses, qu'on ne veut pas que nous ignorions ou que nous négligions. L'*avis* et le *conseil* ont aussi pour but l'instruction, mais avec un rapport marqué à une conséquence de conduite, se donnant dans la vue de faire agir ou parler : avec cette différence entre eux, que l'*avis* ne renferme dans sa signification aucune idée accessoire de supériorité, soit d'état, soit de génie ; au lieu que le *conseil* emporte avec lui du moins une de ces idées de supériorité, et quelquefois toutes les deux ensemble.

Les auteurs mettent des *avertissemens* à la tête de leurs livres. Les espions donnent *avis* de ce qui se passe dans le lieu où ils sont. Les pères et les mères ont soin de donner des

conseils à leurs enfans avant que de les produire dans le monde

L'homme d'église écoute l'*avertissement* de la cloche, pour savoir quand il doit se rendre aux heures canoniales. Le banquier attend l'*avis* de son correspondant, pour payer les lettres de change tirées sur lui. Le plaideur prend *conseil* d'un avocat, pour se défendre, ou pour agir contre sa partie.

On dit des *avertissemens* qu'ils sont ou judicieux ou inutiles; des *avis*, qu'ils sont ou vrais ou faux; des *conseils*, qu'ils sont ou bons ou mauvais.

L'*avertissement* étant fait pour dissiper le doute et l'obscurité, il doit être clair et précis. L'*avis* servant à déterminer, il doit être prompt et secret. Le *conseil* devant conduire, il doit être sage et sincère.

Tel manque d'*avis*, qui est en état d'en profiter; et tel en reçoit, qui ne sauroit s'en prévaloir. Autant la vieillesse aime à donner de *conseils*, autant la jeunesse a de l'aversion pour en prendre.

Il faut que l'*avertissement* soit donné avec attention, l'*avis* avec diligence; et le *conseil* avec art et modestie, sans air de supériorité: car on ne fait point usage des *avertissemens* placés mal-à-propos; et l'on ne tire aucun avantage des *avis* qui ne viennent pas à tems; et la vanité, toujours choquée du ton de maître, empêche de faire aucune distinction entre la sagesse du conseil et l'impertinence de la manière dont il est donné, en sorte que tout n'a-

boutit qu'à faire mépriser le *conseil*, et rendre le conseiller odieux.

Une personne d'ordre ne manque jamais aux *avertissemens* dont on a remis le soin à sa vigilance. L'amitié fait donner *avis* de tout ce qu'on croit être avantageux et agréable à son ami. La sagesse rend extrêmement réservé à donner *conseil*, il faut toujours attendre qu'on nous le demande, et quelquefois même s'en dispenser, malgré les sollicitations; parce qu'un salutaire *conseil* peut déplaire, et être rejeté (G).

133. *Aveu, Confession.*

L'*aveu* suppose l'interrogation. La *confession* tient un peu de l'accusation. On *avoue* ce qu'on a eu envie de cacher. On *confesse* ce qu'on a eu tort de faire. La question fait *avouer* le crime; la repentance la fait *confesser.*

On *avoue* la faute qu'on a faite. On *confesse* le péché dans lequel on est tombé.

Il vaut mieux faire un *aveu* sincère, que de s'excuser de mauvaise grace. Il ne faut pas faire sa *confession* à toutes sortes de gens.

Un *aveu* qu'on ne demande pas, a quelque chose de noble ou de sot selon les circonstances et l'effet qu'il doit produire. Une *confession* qui n'est pas accompagnée de repentir, n'est qu'une indiscrétion insultante.

C'est manquer d'esprit que d'*avouer* sa faute, sans être assuré que l'*aveu* en sera la satisfaction; et c'est une sottise d'en faire la *confession*, sans espérance de pardon: pourquoi se déclarer

coupable à des gens qui ne respirent que la vengeance (G.)

134. *Etre allé, Avoir été.*

Ces deux expressions font entendre un transport local ; mais la seconde le double. Qui *est allé*, a quitté un lieu pour se rendre dans un autre ; qui *a été*, a de plus quitté cet autre lieu où il s'étoit réuni.

Tous ceux qui *sont allés* à la guerre n'en reviendront pas. Tous ceux qui *ont été* à Rome n'en sont pas meilleurs.

Céphise *est allée* à l'église, où elle sera moins occupée de Dieu que de son amant. Lucinde *a été* au sermon, et n'en est pas devenue plus charitable pour sa voisine. (G.)

Il n'arrive pas qu'on dise, *il a été* pour *il est allé* : mais souvent on dit *il est allé* pour *il a été*, ce qui est une faute assez considérable. Combien de gens disent : *je suis allé* le voir, *je suis allé* lui rendre visite, pour *j'ai été* le voir, *j'ai été* lui rendre visite. La règle qu'il y a à suivre en cela, est que toutes les fois qu'on suppose le retour du lieu, il faut dire : *il a été*, *j'ai été* ; et lorsqu'il n'y a point de retour, il faut dire : *il est allé*, *je suis allé*. (Andry.)

135. *Avoir, Posséder.*

Il n'est pas nécessaire de pouvoir disposer d'une chose, ni qu'elle soit actuellement entre nos mains, pour l'*avoir* ; il suffit qu'elle nous appartienne. Mais pour la *posséder*, il

faut qu'elle soit en nos mains, et que nous ayons la liberté actuelle d'en disposer, ou d'en jouir. Ainsi nous *avons* des revenus, quoique non payés, ou même saisis par des créanciers, et nous *possédons* des trésors.

On n'est pas toujours le maître de ce qu'on *a*; on l'est de ce qu'on *possède.*

On *a* les bonnes graces des personnes à qui l'on plaît. On *possède* l'esprit de celles que l'on gouverne absolument.

Il n'est pas possible, quelque modéré qu'on soit, de n'*avoir* pas quelquefois en sa vie des emportemens: mais quand on est sage, on sait *se posséder* dans sa colère.

Un mari *a* de cruelles inquiétudes, lorsque le démon de la jalousie le *possède.*

Un avare peut *avoir* des richesses dans ses coffres, mais il n'en est pas le maître; ce sont elles qui *possèdent* et son cœur et son esprit.

Nous n'*avons* souvent les choses qu'à demi; nous partageons avec d'autres. Nous ne les *possédons*, que lorsqu'elles sont entièrement à nous, et que nous en sommes les seuls maîtres. Un amant *a* le cœur d'une dame, lorsqu'il en est aimé. Il le *possède*, lorsqu'elle n'aime que lui. En fait de science et de talent, il suffit, pour les *avoir*, d'y être médiocrement habile; pour les *posséder*, il faut y exceller. (G.)

136. *Axiome, Maxime, Apophtegme, Aphorisme.*

L'*axiome* est une proposition, une vérité capitale, principale, si évidente par elle-même, qu'elle captive par sa propre force et avec une autorité irréfragable, l'entendement bien disposé : c'est le flambeau de la science.

La *maxime* est une proposition, une instruction importante, majeure, faite, pour éclaircir et guider les hommes dans la carrière de la vie : c'est une grande règle de conduite.

La *sentence* est une proposition, un enseignement court et frappant, qui, déduit de l'observation ou puisé dans le sens intime ou la conscience, nous apprend ce qu'il faut faire, ou ce qui se passe dans la vie : c'est une espèce d'oracle.

L'*apophtegme*, est un dit mémorable, un trait remarquable, qui, parti d'une ame ou d'une tête énergique, fait sur nous une vive impression : c'est un éclat d'esprit, de raison, de sentiment.

L'*aphorisme* est une notion, un enseignement doctrinal, qui expose ou résume en peu de mots, en préceptes, en abrégé, ce qu'il s'agit d'apprendre : c'est la substance d'une doctrine.

L'*axiome* doit être clair, géométrique, d'une éternelle vérité. La *maxime* doit être certaine, lumineuse, et d'une grande utilité. La *sentence* doit être concise, et d'une tournure proverbiale. L'*apophtegme* doit être saillant, piquant, et dans l'a-propos dramatique.

L'*aphorisme* doit être lucide, dogmatique ; appuyé d'observations et de preuves développées.

L'*axiome* se présente comme de lui-même à celui qui cherche la science, et le subjugue. La *maxime* résulte de l'observation, des effets constans, et des rapports généraux que l'on ramène à un principe. La *sentence* semble se former d'une foule de vérités qui se confondent, se fondent en une seule, exprimée par un trait énergique. L'*apophtegme* est comme inspirée par l'occasion, qui, par le choc, fait jaillir l'étincelle. L'*aphorisme* naît sous la plume du savant méthodique, qui, après avoir bien considéré, nettement conçu, heureusement démêlé, réduit ses recherches et ses découvertes à des divisions et à certains chefs ou points capitaux.

Nous rappellerons pour exemple quelques *axiomes. Un corps est impénétrable à un autre corps ;* ou bien *deux corps ne peuvent occuper à la fois le même espace..... choses égales à une troisième sont égales entre elles....*

Nous citerons également quelques *maximes. Considérez la fin, envisagez le but.... Connois-toi toi-même :* inscription du temple de Delphes.... *Voulez-vous*, disent les Persans, *faire croître le mérite, semez les récompenses....*

Les propositions suivantes peuvent être regardées comme des *sentences.... Le malheur est le grand-maître de l'homme*, ou, comme dit

dit l'adage grec, *ce qui vous nuit vous instruit....*

Les traits suivans sont rapportés parmi les *apophtegmes.*

On demandait à Léonidas pourquoi *les braves gens préfèrent l'honneur à la vie?* Parce qu'ils tiennent la vie de la fortune, l'honneur de la vertu....

Les propositions suivantes tiennent de l'*aphorisme. Les maladies*, selon la doctrine d'Hippocrate, *sont guéries par la nature, et non par les remèdes; et la vertu des remèdes consiste à seconder la nature....* (R.)

B

---

137. *Babil, Caquet.*

Ces termes expriment la démangeaison de parler, une intempérance de langue, la manie de parler sans rien dire, ou de ne dire que des choses vaines et superflues, dépourvues de solidité, d'utilité, de raison. Ils sont d'un grand usage dans le discours familier, plaisant et critique.

Nicod remonte jusqu'à la tour de *Babel*, ou à la confusion des langues, pour trouver l'origine de *Babil.* Cette étymologie est autorisée

par Grotius, Pastel et plusieurs autres savans; Molière y fait allusion.

> C'est véritablement la tour de Babylone,
> Car chacun y babille, et tout du long de l'aune.

Babil est une vraie onomotapée; l'imitation du bruit et de l'action de parler. *Ba, bi, bal*, appartiennent au Dictionnaire de l'Enfance, et distinguent des idées relatives à cet âge, et sur-tout aux organes de la parole.

Caquet est l'imitation du bruit de la parole. Nous disons que les pies et les perroquets *caquettent*.

On impute le *babil* aux femmes en général, et le *caquet* aux comères.

Le *babil* étourdit par sa volubilité et sa continuité. Vous direz dans le langage du jour, que le *caquet* assomme par ses répétitions et son éclat.

Le *babil* soutient les assemblées de jeunes personnes. Le *caquet* alimente ce qu'on appelle cotteries.

Vous appliquerez, à plus forte raison, au *caquet*, ce que la Fontaine dit du *babil*.

> Imprudence, *babil*, et sotte vanité,
> Et vaine curiosité,
> Ont ensemble étroit parentage;
> Ce sont enfans tous d'un lignage.

On relève, sur-tout dans le *babil*, l'indiscrétion, et dans le *caquet*, la prétention.

Le *babillard* parle trop, il dit même ce qu'il devroit faire; il est pressé du besoin de parler, de *caqueter*, il parle fort haut, il met

de l'importance à ce qu'il dit, quoiqu'il ne dise que des riens ; il se fait un mérite de parler.

Le *babil* suppose une certaine facilité, et l'on prendra cette facilité pour du talent. Le *caquet* s'exprime avec un air d'assurance, et cette assurance donne de l'ascendant sur la tourbe des sots.

Arrêtez le *babil* de celle-là, vous lui ôtez tout son esprit ; rabatez le *caquet* de celle-ci, vous lui ôtez toute son importance.

Avec du *babil*, on parle de tout sans rien savoir. Avec du *babil* et un peu de méchanceté, on se jette dans les *caquets*, et l'on tombe sur les personnes.

« Il y a, dit la Bruyère, une chose qu'on n'a pas vue sous le ciel, qu'on ne verra jamais : c'est une petite ville, d'où l'on a banni les *caquets*, le mensonge et la médisance ». (R).

138. *Babillard, Bavard.*

Le mot primitif *ba*, désigne la bouche, ses mouvemens, la parole, ce qui lui est relatif. De-là, *bab*, enfant, en celte, en syriaque, etc. de-là *babil*, *bave*, etc., jargon de l'enfance, défaut de l'enfance. Le *babillard* et le *bavard* parlent trop ; ils ont la fureur de parler, ils choquent. Le premier mot exprime une abondance fatiguante de paroles ; le second, un flux de bouche désagréable : défauts propres des enfans.

Le *babillard* parle trop et dit des riens, comme un enfant ; le *bavard* en dit trop, et parle sans pudeur et sans égards, comme un grand enfant. Il faut que le *babillard* parle : il

faut que le *bavard* tienne le dé de la conversation. Celui-là dira tout ce qu'il sait; celui-ci, ce qu'il sait et ce qu'il ne sait pas. Le *babillard* est incommode; le *bavard* est fâcheux.

Vous ne direz point votre secret à un *babillard*; il est inconsidéré et indiscret : vous ne ferez point votre societé d'un *bavard*; il est indiscret et impertinent.

Un enfant est *babillard*; un vieillard est plutôt *bavard*. Il n'y a que de la légèreté, de la futilité, de l'enfantillage dans le *babillard* : dans le *bavard*, il y a de la prétention, de l'importance, de la tyrannie.

Les femmes sont plutôt *babillardes*, et les hommes *bavards*.

Le *babillard* a quelquefois de l'esprit; il plait, il amuse quelque tems : c'est un gazouillement agréable. Le *bavard* n'est pas sans sottise; il ne tarde pas à le prouver et à déplaire : c'est au moins un bourdonnement insupportable. Il y a un *joli babil*; mais il n'y a qu'un *sot bavardage*.

Le *babillard* jouera fort bien son rôle dans un coin avec son pareil; pourvu qu'il parle, il est content : le *bavard* veut toujours être en scène et sans concurrent; il veut qu'on l'écoute, et n'écoute pas lui-même.

Le *babillard* s'ennuie, s'il n'a rien à dire : le *bavard* a toujours quelque chose à dire, et il ne cesse d'ennuyer. (R.)

139. *Badaud*, *Benêt*, *Niais*, *Nigaud*.

Ces mots tiennent les uns aux autres par une idée commune d'enfance ou de puérilité. *Ba*,

bé, désignent en effet l'enfance ; *né*, *ni*, l'enfance, la petitesse, la nullité.

Badaud, qui fait sans cesse *ba*, qui *bée*, *baye*, à la bouche béante. Le *badaud* est toujours a admirer, à considérer, à *béer*, à *bayer*.

Benêt, est celui qui est si *bon*, si *benin*, qu'il trouve tout *bon*, tout *bien*, *benè est* ; il en est *bête*.

Niais, de *ni*, *né*, enfant, petit ; celte *nith* ; oriental *nin* ; d'où *nain*. Ce mot imite parfaitement le langage *niais* (*nia*) ; d'où le latin *nœnio*, chanson à endormir les enfans.

Nigaud, c'est un grand *niais*, un grand innocent, qui ne sait rien que baguenauder, s'amuser à des *bagatelles*, lat. *nugæ*.

Résumons. Le *badaud* est celui qui s'arrête de surprise, ou par curiosité devant tout ce qu'il voit, comme s'il n'avait jamais rien vu. Le *benêt* est celui qui, par une excessive bonhommie, ne fait rien de lui-même, et se prête à tout ce qu'on veut. Le *niais* est celui qui, faute d'expérience et de connoissances, ne sait ni ce qu'il faut penser, ni ce qu'il faut dire, comment se tenir. Le *nigaud* est celui qui, par puérilité, par ineptie, reste toujours enfant, et ne sait ni se mettre à sa place, ni mettre les choses à la leur.

Vous reconnoissez le *badaud* à la manière presque stupide dont il considère les objets, et à son ardeur empressée à voir tout ce qu'il n'a pas encore vu : c'est un petit esprit. Vous reconnoissez le *benêt* à une facilité et à une docilité extrême, qui semble le rendre purement passif : c'est un pauvre homme. Vous

reconnoissez le *niais* à l'air simple, aux propos naïfs, aux gestes abandonnés, à la conduite franche de quelqu'un à qui tout est étranger, et qui va rondement devant lui : c'est un homme neuf. Vous reconnoissez le *nigaud* à un contraste frappant entre son maintien, ses goûts, ses discours, ses occupations qui tiennent à l'enfance, et les convenances de l'âge, les bienséances de l'état, les circonstances de la position : c'est un grand enfant.

Le *badaud* est pris et séduit par des apparences. Le *benêt* est dupe et mené par le premier frippon. Le *niais* est surpris et ébahi par la nouveauté. Le *nigaud* est attiré et gagné par des hochets. (R.)

140. *Baisser, Abaisser.*

Baisser se dit des choses qu'on veut placer plus bas, de celles dont on veut diminuer la hauteur, et de certains mouvemens de corps ; on *baisse* une poutre, on *baisse* les voiles d'un navire, on *baisse* un bâtiment, on *baisse* les yeux et la tête. *Abaisser* se dit des choses faites pour en couvrir d'autres, mais qui étant relevées, les laissent à découvert ; on *abaisse* le dessus d'une cassette, on *abaisse* les paupières, on *abaisse* sa coiffe et sa robe.

Des opposés de *baisser* sont élever et exhausser ; ceux d'*abaisser* sont lever et relever : chacun selon les différentes occasions où ils sont employés, et les divers sujets dont il est question.

Baisser est d'usage dans le sens neutre ; *abaisser* ne l'est pas. Ils se joignent également

au pronom réciproque ; mais alors le premier garde toujours le sens littéral, et le second prend toujours le figuré.

On *baisse* en diminuant. On se *baisse* en se courbant. On s'*abaisse* en s'humiliant, ou en se proportionnant aux personnes qui nous sont inférieures par la condition ou par l'esprit.

Les rivières *baissent* en été. Les grandes personnes sont obligées de se *baisser* pour passer par les petites portes. Il est quelquefois dangereux de s'*abaisser* ; car on prend au mot notre humilité, et l'on nous méprise sur notre parole. Ce n'est pas en s'*abaissant* jusqu'à la familiarité, qu'un prince acquiert la qualité et la réputation de bon ; c'est par la douceur et la justice de son gouvernement. L'on n'est jamais bon maître, si l'on ne sait s'*abaisser* jusqu'au niveau de l'esprit de son écolier.

Le mot de *baisser* n'est jamais employé dans le sens figuré à l'actif, soit qu'il soit joint au pronom réciproque, ou qu'il y ait un autre cas ; l'usage ne s'en sert en ce sens qu'au neutre : ainsi l'on dit, que les forces *baissent*, quand on a passé quarante ans. Pour le mot d'*abaisser*, il a quelquefois à l'actif un sens figuré ; et le bon usage ne l'emploie jamais autrement avec le pronom réciproque.

L'adversité fait *baisser* l'esprit aux uns, et le réveille aux autres. L'homme sage et simple ne s'*abaisse* point, ni se soucie d'*abaisser* l'orgueil d'autrui. (G.)

141. *Balancer ; Hésiter.*

Balancer vient du lat. *bi-lanx*, littérale-

ment *bassin double balance*, instrument pour peser. C'est mettre différentes choses dans la *balance*, comparer leurs poids, leurs prix respectifs, délibérer sur les choses, être comme la *balance* dans un état de vacillation, tantôt vers un objet, tantôt vers l'autre.

Hésiter est le latin *hæsitare*, fréquentatif du verbe *hærere*, grec ἑζομαι se fixer, s'attacher à, s'arrêter, demeurer dans le même état, rester en suspens, etc. C'est faire de vains efforts pour sortir d'une situation, ne pouvoir se résoudre à en sortir, y revenir sans cesse, n'oser ou ne pouvoir aller en avant, etc.

Lorsqu'il y a des objets à peser, vous *balancez*, vous flottez, vous penchez tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Lorsqu'il y a des obstacles à vaincre, vous *hésitez*, vous êtes suspendu; au moment d'aller en avant, vous regardez en arrière. Voilà les deux tableaux que ces mots nous présentent. Dans le premier cas, vous ne savez que faire; dans le second, nous n'osez pas faire. Tant que vous *balancez*, rien ne vous détermine : quand vous *hésitez*, quelque chose vous arrête. Vous ne *balancez* plus; votre détermination est prise : mais s'il faut l'exécuter, vous *hésitez*, vous manquez de résolution, de courage.

Les personnes sages, prudentes, circonspectes, posées, *balancent*; les gens paresseux, mous, lâches, lents, défiants, *hésitent*.

De loin, le risque paroît léger, on ne *balance* pas; de près, c'est un danger grave, on *hésite*.

Souvent on *hésite*, pour n'avoir pas assez *balancé*.

L'ignorant ne *balance* guère ; il ne doute de rien. Le téméraire n'*hésite* pas ; il ne redoute rien.

Celui qui prend son parti sans *balancer*, n'est pas toujours l'homme qui le suit sans *hésiter*.

Balancez, lorsqu'il s'agit de délibérer : lorsqu'il ne s'agit plus que d'exécuter, n'*hésitez* pas (R.)

142. *Balbutier*, *Bégayer*, *Bredouiller*.

Ba, *bé*, *bi*, *bo*, *bu*, comme premiers mots de l'enfance, ont naturellement dû servir à désigner les vices de prononciation naturels aux enfans qui s'apprennent à parler. Quoique ces trois mots, tirés des mêmes racines, expriment trois défauts différens, il faut convenir que leur valeur matérielle a été confondue dans des langues différentes.

Celui qui *balbutie* ne parle que du bout des lèvres, laisse en quelque sorte tomber ses paroles, affoiblit diverses articulations, ne fait entendre très-distinctement que *bb*, *ba*, *bu*, formés des lèvres, ainsi que la liquide *l* résultant naturellement d'un mouvement vague de la langue, et le sifflement exprimé par *tier*, *çier*, dans *balbutier* : telle est la valeur matérielle et idéale de ce verbe.

Celui qui *bégaye* ne parle pas de suite, s'arrête sur-tout aux articulations gutturales, coupe et remâche les mots ou les syllabes, dénature certaines lettres, et travaille à re-

trouver la parole qu'il avait perdue. Il répète souvent les labiales *b*, *bé*, etc. il restera la bouche béante ; il luttera contre l'obstacle que la lettre *g*, ou toute autre gutturale, lui présente, et son hésitation sera principalement marquée par *éé*, *aye*, comme dans la terminaison de *bégayer* : c'est ainsi que ce mot s'explique par sa décomposition.

Celui qui *bredouille*, roule précipitamment ses paroles les unes sur les autres, les confond dans un bruit sourd, semble parler dans la bouche sans articuler, et ne fait entendre que *bre* ou *ouil*, ou autres semblables sons, et un parler *bref* (en celte *bre*) et *roulant* : de-là le mot *bredouiller*, bien propre à marquer la volubilité et la confusion. L'extrême mobilité de la langue qui s'embrouille, celle des lèvres qui n'attendent pas, avec trop peu d'ouverture de la bouche et des émissions de voix trop foibles, doivent naturellement produire cet effet.

La vieillesse, en émoussant les organes, fait *balbutier* ; la suffocation, en coupant la voix, fait *bégayer*; l'yvresse, en brouillant et les idées et les organes, fait *bredouiller*.

Celui qui se méfie de ce qu'il dit, *bégaye* : celui qui ne veut pas qu'on entende ce qu'il dit, *bredouille*.

La timidité *balbutie* : l'ignorance *bégaye* : la précipitation *bredouille*. (R.)

143. *Banqueroute, Faillite.*

L'un et l'autre termes signifient la cessation ou l'abandon de commerce et de paiement ; mais *banqueroute* marque proprement l'effet

de l'insolvabilité, et le second, l'acte qui déclare l'insolvabilité ou la cession. Faire *banqueroute*, c'est *fermer boutique*, disparoître du commerce, y renoncer de gré ou de force. Faire *faillite*, c'est manquer de payer aux échéances, se déclarer hors d'état de payer et demander du tems. La *banqueroute* exprime littéralement la cessation de commerce; la *faillite*, la chûte du commerce.

La chûte, la ruine du commerce entraîne l'impuissance de le continuer. La cessation, la rupture du commerce laisse lieu à l'alternative, ou qu'on ne peut pas, ou qu'on ne veut pas le continuer. Le premier convient donc mieux pour exprimer la *banqueroute* volontaire, frauduleuse et criminelle; le second, pour exprimer la *faillite forcée*, malheureuse, innocente, et c'est la différence principale que l'usage met entre ces deux mots. La qualification de *banqueroutier* est injurieuse; celle de *failli* ne l'est point. Le premier agit, il fraude et fait perdre avec du tems : le second souffre, prend des tempéramens, paie en entier et sans remise. (R.)

144. *Bas, Abject, Vil.*

Bas et *abject* ne diffèrent que par les degrés: ce qui est *abject*, est *très-bas*, dans une profonde *humiliation*; car *abject* ne se dit qu'au figuré. L'idée de ces deux mots, relative à la hauteur ou à l'élévation, ne peut pas être confondue avec celle de *vil*, relative au prix des choses, au cas qu'on en fait. On est *bas* par la place, *vil* selon l'opinion, ou par l'appréciation.

H. G.

des qualités. Il faut donc dire *bas* et *abject*, car celui-ci renchérit sur l'autre. On peut donc dire *vil* et *abject*; car les deux idées sont différentes : mais on ne dira guère *vil* et *bas*; parce que *bas*, s'appliquant également aux prix des choses, dit moins que *vil*. Les denrées peuvent être à *bas* prix, sans être à *vil prix*. Ces deux termes, comme synonymes d'*abject* ne doivent être employés ici que dans le sens figuré.

Ce qui est *bas* manque d'élévation ; ce qui est *abject*, est dans une grande bassesse ; ce qui est *vil*, dans un grand décri. On ne considère pas ce qui est *bas* : on rejette ce qui est *abject* : on rebute ce qui est *vil*. L'homme *bas* est méprisé ; l'homme *abject*, rejeté ; l'homme *vil*, dédaigné.

Plus un rang est élevé, plus celui qui l'occupe paroît *bas*, s'il n'en conserve la dignité : tant il est vrai que l'homme ne peut être effectivement grand que par lui-même !

Un homme est *bas*, qui déroge à la dignité de son état. Un homme est *abject*, qui se ravale jusqu'à faire entièrement oublier ce qu'il est. Un homme est *vil*, qui renonce à sa propre estime et à celle des autres.

Une profession est *basse*, quand elle est abandonnée au pauvre petit peuple : telles sont les professions méchaniques qui ne demandent ni talent ni avances, et qui n'obtiennent ni faveur ni considération. Une profession est *abject*, quand elle rabaisse l'homme au-dessous de lui-même, et le réduit à des humiliations dures pour l'homme de cœur : tel sera, par exemple,

la domesticité. Une profession est *vile*, lorsque l'opinion y attache une sorte d'infamie, ou qu'elle n'est exercée que par des hommes regardés comme infâmes.

Dans une condition *basse*, il faut paroître, par une modeste réserve, se souvenir toujours de ce qu'on est, et se montrer, par ses sentimens, digne d'un autre sort : celui qui n'auroit pas abaissé sur vous ses regards, vous accordera de la considération. Dans un état *abject*, il faut être humble, mais debout et ferme sur les ruines de sa fortune : celui qui s'apprêtoit à vous fouler aux pieds, sera porté à vous tendre la main. Dans un état *vil*, il faut montrer, par une généreuse patience et par une inaltérable dignité, qu'il reste toujours assez d'honneur à qui la vertu reste.

Un sentiment *bas* est loin d'un grand homme ; un sentiment *abject*, loin de l'homme de cœur ; un sentiment *vil*, loin de l'homme d'honneur, comme la terre l'est du ciel.

Celui qui, par lâcheté, souffre les injures, est *bas* : celui qui les souffre par insensibilité, et sans rougir, est *abject* : celui qui les souffre par intérêt, avec une sorte de satisfaction, pour acheter la fortune à ce prix, est bien *vil*.

Le lâche flatteur, qui n'a pas seulement le courage de se taire, est *bas*. Le grossier courtisan, qui ne sait que ramper, est *abject*. L'homme vénal, qui ne sait que vendre son honneur et sa conscience pour acquérir, est le plus *vil* des hommes. (R.)

145. *Bataille, Combat.*

La *bataille* est une action plus générale, et ordinairement précédée de quelque préparation. Le *combat* semble être une action plus particulière, et souvent imprévue. Ainsi les actions qui se sont passées à Cannes entre les carthaginois et les romains, à Pharsale entre César et Pompée, sont des *batailles*. Mais l'action où les Horaces et les Curiaces décidèrent du sort de Rome et d'Albe, celle du passage du Rhin, la défaite d'un convoi ou d'un parti, sont des *combats*.

La *bataille* d'Almanza fut une action décisive entre Philippe de France et Charles d'Autriche dans la concurrence au trône d'Espagne. Le *combat* de Crémone fit voir quelque chose d'assez rare ; la valeur du soldat à l'épreuve de la surprise, les ennemis introduits au milieu d'une place, en enlevèrent le commandant sans pouvoir sans rendre les maîtres, et des troupes se conduire sans chef contre le plus habile de tous les capitaines.

Le mot de *combat* a plus de rapport à l'action même de se battre que n'en a le mot de *bataille* ; mais celui-ci a des grâces particulières, lorsqu'il n'est question que de dénommer l'action. C'est pourquoi l'on ne parleroit pas mal en disant, qu'à la *bataille* de Fleurus, le *combat* fut opiniâtre et fort chaud.

Les *batailles* se donnent, et seulement entre des armées d'hommes ; on les gagne, ou on les perd. Les *combats* se donnent entre les hommes, et se font entre toutes les autres.

choses qui cherchent, ou à se détruire, ou à se surmonter; on en sort victorieux, ou l'on y est vaincu. (G.)

146. *Battre*, *Frapper*.

Il semble que pour *battre*, il fallait redoubler les coups, et que pour *frapper*, il suffise d'en donner un.

On n'est jamais battu qu'on ne soit *frappé*; mais on peut être *frappé* sans être *battu*.

On ne *bat* jamais qu'avec dessein : on *frappe* quelquefois sans le vouloir.

Le plus fort *bat* le foible. Le plus violent *frappe* le premier.

On *bat* les gens, et on les *frappe* dans quelqu'endroit de leur corps. César, pour *battre* ses ennemis, commande à ses troupes de *frapper* au visage.

Le sage a dit que les verges sont attachées au cou des enfans; il n'est donc pas permis à ceux qui en ont sous leur conduite de penser différemment; mais il leur est défendu d'interpréter ces paroles autrement que de la crainte, et d'en étendre la maxime jusqu'à les *battre* réellement, rien n'étant plus opposé à la bonne éducation, que l'exemple d'une conduite violente et d'un commandement rude; le précepteur qui *frappe* son élève, se livre bien plus dans ce moment à l'humeur qu'au soin de la correction.

Le mot de *frapper* est un verbe actif, qui, comme presque tous les autres verbes de la même espèce, reste toujours tel, et ne reçoit à cet égard aucun changement de valeur par

la jonction du pronom réciproque ; c'est-à-dire que ce pronom placé sous le régime de ce verbe, sert alors à marquer un objet auquel se termine l'action que le verbe exprime. Il n'en est pas de même du mot de *battre*, il cesse, par l'avénement de ce pronom réciproque, d'être verbe actif, et reçoit un sens neutre ; car se *battre* ne signifie ni donner des coups à un autre, ni s'en donner à soi-même ; il signifie simplement l'action personnelle dans le combat, ainsi que le mot s'*enfuir*.

La loi défend de se *battre* dans bien des occasions, où celle de l'honneur l'ordonne ; quel embarras pour ceux qui se trouvent malheureusement dans ce cas ! (G.)

147. *Béatification, Canonisation.*

Ce sont deux actes émanés de l'autorité pontificale, par lesquels le pape déclare qu'une personne dont la vie a été exemplaire et accompagnée de miracles, doit jouir après sa mort du bonheur éternel, et déterminer en conséquence l'espèce de culte qu'on peut lui rendre.

Dans l'acte de *béatification*, le pape ne prononce que comme personne privée, et use seulement de son autorité pour accorder à certaines personnes, ou a un ordre religieux, le privilége de rendre au *béatifié* un culte particulier.

Dans l'acte de *canonisation*, le pape parle comme juge après un examen juridique sur l'état du saint, et détermine l'espèce de culte

qui doit lui être rendu par l'Eglise universelle. (G.)

148. *Beau, Joli.*

Le *beau* est grand, noble, régulier; on ne peut s'empêcher de l'admirer : quand on l'aime ce n'est jamais médiocrement; il attache. Le *joli* est fin, délicat, et mignon : on est toujours porté à le louer : dès qu'on l'*aperçoit*, on le goûte; il plaît. Le premier tend avec plus de force à la perfection, et doit être la règle du goût. Le second cherche les graces avec plus de soin, et dépend du goût.

Nous jetons sur ce qui est *beau* des regards plus fixes et plus curieux. Nous regardons d'un œil plus éveillé et plus riant ce qui est *joli*.

Les dames sont *belles* dans les romans. Les bergères sont *jolies* dans les poëtes.

Le *beau* fait plus d'effet sur l'esprit; nous ne lui refusons pas nos applaudissemens. Le *joli* fait quelquefois plus d'impression sur le cœur; nous lui donnons nos sentimens.

Il arrive assez souvent qu'une *belle* personne brille et charme les yeux, sans aller plus loin; tandis que la *jolie* forme des liens, et fait de véritables passions; alors la première a pour partage les éloges qu'on doit à la beauté; et la seconde a pour elle l'inclination qu'on sent pour ce qui fait plaisir.

Le teint, la taille, la proportion et la régularité des traits, forment les *belles* personnes. Les *jolies* le sont par les agrémens, la viva-

cité des yeux, l'air et la tournure gracieuse du visage, quoique moins régulière.

En fait d'ouvrages d'esprit, il faut, pour qu'ils soient *beaux*, qu'il y ait du vrai dans le sujet, de l'élévation dans les pensées, de la justesse dans les termes, de la noblesse dans l'expression, de la nouveauté dans le tour, et de la régularité dans la conduite; mais le vraisemblable, la vivacité, la singularité, et le brillant suffisent pour les rendre *jolis*. Quelqu'un a dit que les anciens étoient *beaux*, et que les modernes sont *jolis*: je ne sais s'il a bien rencontré; mais cela même est du nombre des *jolies* choses, et non des *belles*.

Le *beau* est plus sérieux, et il occupe. Le *joli* est plus gai, et il divertit. C'est pourquoi l'on ne dit pas, une *jolie tragédie*, mais on peut dire, une *jolie comédie*.

Je mets au rang des *belles* réponses celle d'Alexandre à Parménion sur les offres de Darius; celle de Louis XII, au sujet de ceux qui en avoient mal agi à son égard, avant qu'il montât sur le trône, et celle de madame de Barnevelt au prince d'Orange, Maurice de Nassau, sur les démarches qu'elle faisoit auprès de ce prince pour sauver la vie à son fils aîné, qui avoit eu connoissance de la conspiration de son frère, sans la découvrir.

Telle est encore la réponse ingénieuse du duc d'Albe à Henri II, roi de France. L'empereur Charles-Quint avoit voulu faire croire que le soleil s'étoit arrêté pour lui donner le tems de rendre sa journée plus complette à la journée de Mulberg; et ses flatteurs avoient



osé l'écrire, comme en ayant été témoins. Henri II crut pouvoir, quelques années après demander au duc d'Albe ce qui en étoit : « J'étois, répondit-il, si occupé ce jour-là de ce qui se passoit sur la terre, que je ne pris pas garde à ce qui passoit dans le ciel » (B.)

Qui dit de *belles* choses, n'est pas toujours écouté avec attention, quoiqu'il mérite de l'être ; la conversation en est quelquefois trop grave et trop savante. Qui dit de *jolies* choses, est ordinairement écouté avec plaisir ; la conversation en est toujours enjouée.

Le mot de *Beau* se place fort bien à l'égard de toutes sortes de choses, quand elles en méritent l'épithète. Celui de *joli* ne convient guère à l'égard des choses qui ne souffrent point de médiocrité ; telles sont la peinture et la poésie : on ne dit ni un *joli* poëme, ni un *joli* tableau; ces sortes d'ouvrages sont *beaux*, ou s'ils ne le sont pas, ils sont mauvais.

Lorsque les épithètes de *beau* et de *joli* sont données à l'homme, elles cessent d'être synonymes, leurs significations n'ayant alors rien de commun. Un *bel* homme est autre chose qu'un *joli* homme. Le sens du premier tombe sur la figure du corps et du visage; et le sens du second tombe sur l'humeur et sur les manières d'agir. (G.)

Si le *beau*, qui nous frappe et nous transporte, est un des plus grands effets de la magnificence de la nature, le *joli* n'est-il pas un de ses plus doux bienfaits ?

La vue de ces astres qui répandent sur nous, par un cours et des règles immuables,

leur brillante et féconde lumière ; la voûte immense à laquelle ils paroissent suspendus, le spectacle sublime des mers, les grands phénomènes, ne portent à l'ame que des idées majestueuses : c'est l'effet naturel du *beau*. Mais qui peut peindre le secret et le doux intérêt qu'inspire le riant aspect d'un tapis émaillé par le souffle de Flore et la main du Printems ? Que ne dit point aux cœurs sensibles ce bocage simple et sans art, que le ramage de mille amans ailés, que la fraîcheur de l'ombre et l'onde agitée des ruisseaux savent rendre si touchans ? Tel est le charme des graces, tel est celui du *joli*, qui leur doit toujours sa naissance : nous lui cédons par un penchant dont la douceur nous séduit.

Il faut être de bonne foi. Notre goût pour le *joli* suppose un peu moins parmi nous de ces ames élevées, et tournées aux grandes prétentions de l'héroïsme, qui fixent perpétuellement leurs regards sur le *beau* ; que de ces ames naturelles, délicates et faciles, à qui la société doit tous ses attraits.

C'est à l'ame que le *beau* s'adresse; c'est aux sens que parle le *joli* : et s'il est vrai que le plus grand nombre se laisse un peu conduire par eux ; c'est de-là qu'on verra les regards attachés avec ivresse sur les graces de Trianon, et froidement surpris des beautés courageuses du Louvre.

Le *joli* a son empire séparé de celui du *beau* : celui-ci étonne, éblouit, persuade, entraîne ; celui-là séduit, amuse, et se borne à plaire. Ils n'ont qu'une règle commune, c'est

celle du vrai. Si le *joli* s'en écarte, il se détruit, et devient maniéré, petit, ou grotesque ; nos arts, nos usages et nos modes sont aujourd'hui pleins de sa fausse imagination. (*Encyclop.* VIII. 871)

Il y a des choses qui peuvent être *jolies* ou *belles* ; telle est la comédie : il y en a d'autres qui ne peuvent être que *belles* ; telle est la tragédie.

Il y a quelquefois plus de mérite à avoir trouvé une *jolie* chose qu'une *belle*. Dans ces occasions, une chose ne mérite le nom de *belle* que par l'importance de son objet ; et une chose n'est appelée *jolie*, que par le peu de conséquence du sien : on ne fait alors attention qu'aux avantages, et l'on perd de vue la difficulté de l'invention.

Il est si vrai que le *beau* emporte souvent une idée de grand, que le même objet que nous avons appelé *beau*, ne nous paroîtroit plus que *joli*, s'il était exécuté en petit.

L'esprit est un faiseur de *jolies* choses ; mais c'est l'ame qui produit les *belles*. Les traits ingénieux ne sont ordinairement que *jolis* ; il y a de la *beauté* par-tout où l'on remarque du sentiment.

Un homme qui dit d'une *belle* chose qu'elle est *belle*, ne donne pas une grande preuve de discernement : celui qui dit qu'elle est *jolie*, est un sot, ou ne s'entend pas ; c'est l'impertinent de Boileau, qui dit que *le Corneille est* joli *quelquefois*. (*Encyc.* II. 181.)

149. *Beaucoup*, *Plusieurs.*

Ces deux mots regardent la quantité des choses; mais *beaucoup* est d'usage, soit qu'il s'agisse de calcul, de mesure ou d'estimation; et *plusieurs* n'est jamais employé que pour les choses qui se calculent.

Il y a dans le monde *beaucoup* de fous qu'on estime, *beaucoup* de terrein qu'on néglige, et *beaucoup* de mérite qu'on ne connoît pas. Parmi les personnes qui se piquent de goût et de discernement, il y en a *plusieurs* qui, ne regardant les objets que sous un seul point de vue, sans faire attention qu'ils en ont *plusieurs*, les dépouillent ensuite mal-à-propos de *plusieurs* qualités réelles, sur le seul fondement qu'elles ne les y ont point vues. Le contraire de *beaucoup* est *peu*; l'opposé de *plusieurs* est *un*. Un critique de nos jours a dit qu'on n'avoit point encore vu de chef-d'œuvre d'esprit être l'ouvrage de *plusieurs*; et j'ajoute que, pour rendre un ouvrage parfait, il faut l'exposer à la censure de *beaucoup* de gens, même à celle des moins connoisseurs. (G.)

150. *Béni*, *e*, *Bénit*, *te.*

Ce sont deux participes différens du verbe *bénir* qui ont deux sens particuliers.

Béni, *e*, se dit pour marquer la protection particulière de Dieu, sur une personne, sur une famille, sur une nation, etc., ou pour désigner les louanges affectueuses que l'on donne à Dieu, aux hommes bienfaisans et amis de l'humanité. Toutes les nations ont été *bénies*

en Jésus-Christ, la sainte Vierge est *bénie* entre toutes les femmes.

Bénit, *te*, se dit pour marquer la bénédiction de l'église, donnée par les prêtres, avec les cérémonies convenables. Du pain *bénit*, un cierge *bénit*, une chapelle *bénite*, des drapeaux *bénits*, une abbesse *bénite*, etc.

On peut dire que *béni* a un sens moral et de louanges, et *bénit* un sens légal et de consécration.

Des armes *bénites* avec beaucoup d'appareil dans l'église, ne sont pas toujours *bénites* du ciel sur le champ de bataille. On dit : *eau bénite de cour*, protestations faites comme celles des grands.

151. *Bénin*, *Doux*, *Humain.*

Bénin marque l'inclination ou la disposition à faire du bien : on dit d'un astre qu'il est *bénin;* on le dit aussi des princes ; mais rarement des particuliers, excepté dans un sens ironique, lorsqu'ils souffrent les injures avec bassesse. *Doux* indique un caractère d'humeur qui rend très-sociable, et ne rebute personne ; on s'en sert plus communément à l'égard des femmes, parce qu'ils se trouvent dans de plus fréquentes occasions de faire paroître leur *humanité* ou leur inhumanité.

La *bénignité* est une qualité qui affecte proprement la volonté dans l'ame, par rapport aux biens et aux plaisirs qu'on peut faire aux autres : ce qu'il y a de plus éloigné d'elle, est la malignité ou le secret plaisir de nuire. La *douceur* est une qualité qui se trouve parti-

culièrement dans la tournure de l'esprit, par rapport à la manière de prendre les choses dans le commerce de la vie civile : ses contraires sont l'aigreur et l'emportement. L'*humanité* réside principalement dans le cœur, elle le rend tendre, fait qu'on s'accommode et qu'on se prête aux diverses situations où se trouvent ceux avec qui l'on est en relations d'amitié, d'affaires, ou de dépendance : rien n'y est plus opposé que la cruauté et la dureté, ou un certain amour-propre uniquement occupé de soi-même.

Une mauvaise conformation dans les organes, et un défaut d'éducation dans la jeunesse, rendent inutile l'influence des astres les plus *bénins ;* et le même instant de naissance fait voir en deux sujets la *bénignité* du ciel, et toute la malignité de la nature corrompue. Il est certains tons si aigres, que les personnes les plus douces ne sauroient les supporter: eh! quelle *douceur* pourroit être à l'épreuve des apostrophes impertinentes de ces gens que le langage moderne nomme avantageux ; qui croient trouver dans l'estime ridicule qu'ils ont d'eux-mêmes, le droit d'une raillerie insultante? Le métier de la guerre n'exclut pas l'*humanité ;* et si l'on examinoit bien la façon de penser de chaque état, on trouveroit que le soldat, les armes au poing, est plus *humain* que le partisan les armes à la main.

Le prince ne doit pas pousser la *bénignité* jusqu'à autoriser l'impunité du crime : mais il doit en avoir assez pour pardonner facilement ce qui n'est que faute, et pour gratifier toujours

jours avec plaisir les sujets qui sont à portée de recevoir ses graces. C'est par une conduite modérée; par des manières modestes et polies, que l'homme doit montrer la *douceur* de son caractère, et non par des airs féminins et affectés. La vraie *humanité* consiste à ne rien traiter à la rigueur, à excuser les foiblesses, à supporter les défauts, et à soulager les peines et la misère du prochain, quand on le peut. (G.)

152. *Bête*, *Brute*, *Animal*.

Bête se prend souvent par opposition à homme; ainsi on dit: l'homme a une ame, mais quelques philosophes n'en accordent point aux *bêtes*.

Brute est un terme de mépris qui ne s'applique qu'en mauvaise part. Il s'abandonne à toute la fureur de son penchant, comme la *brute*.

Animal est un terme générique, qui convient à tous les êtres organisés vivans. L'*Animal* vit, agit, se meut de lui-même. Si on considère l'*animal* comme pensant, voulant, agissant, réfléchissant, etc., on restreint sa signification à l'espèce humaine: si on le considère comme borné dans toutes les fonctions qui marquent de l'intelligence et de la volonté, et qui semblent lui être communes avec l'espèce humaine, on le restreint à la *bête* Si on considère la bête dans son degré de stupidité, nous l'appelons *brute*. (*Encyclop. t.* 11, *p.* 214.)

153. *Bête*, *Stupide*, *Idiot*.

Ces trois épithètes attaquent l'esprit, et font entendre qu'on en manque presque dans tout, avec cette différence qu'on est bête par défaut d'intelligence, *stupide* par défaut de sentiment, *idiot* par défaut de connoissance.

C'est en vain qu'on fait des leçons à une *bête*, la nature lui a refusé les moyens d'en profiter. Tous les soins des maîtres sont perdus auprès d'un *stupide*, s'ils ne trouvent le secret de lui donner de l'émulation, et de le tirer de son assoupissement. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on peut venir à bout d'instruire un *idiot*; il faut pour cet effet avoir l'art de rendre les idées sensibles, et savoir se proportionner à sa façon de penser, pour élever celle-ci jusqu'au niveau de celle qu'on veut lui inspirer.

Il y a des *bêtes* qui croient avoir de l'esprit: leur conversation fait le supplice des personnes qui en ont véritablement; et leur caractère va quelquefois jusqu'à être très-incommodes dans la société, sur-tout jusqu'à la *bêtise* et à la vanité, elles joignent encore le caprice: comment tenir contre des gens qui, ne comprenant ni ce qu'on leur dit, ni ce qu'ils disent eux-mêmes, s'arrogent néanmoins une supériorité de génie; et qui, boufis d'amour-propre, débitent des sottises comme des maximes, ou sont toujours prêts à se fâcher du moindre mot, et à prendre une politesse pour une insulte? Les *stupides* ne se piquent point d'esprit, et en cherchent encore moins chez les autres; il ne faut pas non plus se piquer d'en avoir avec

eux : ils n'entrèrent pour rien dans la société, et leur compagnie ne nuit pas à qui cherche la solitude. Les *idiots* sont quelquefois frappés des traits d'esprit, mais à leur manière, par une espèce d'éblouissement et de surprise, qu'ils témoignent d'une façon singulière, capable de réjouir ceux qui savent se faire des plaisirs de tout. (G.)

154. *Bévue*, *Méprise*, *Erreur*.

Ils présentent l'idée d'une faute commise par légèreté, inadvertance ou ignorance.

Bévue, lat. *erratum*, est une faute commise par insuffisance des vues ou des connoissances.

Les gens d'un caractère ouvert, les hommes confians et de bonne-foi, font tous les jours des *bévues*. L'homme adroit, rusé, qui a de l'expérience, pourra se tromper, mais la *bévue*, proprement dite, est le partage de l'inexpérience ou de la légèreté, ou de la passion qui aveugle ; avec plus de prudence on n'en commettroit pas, la faute est à la superficie de vos calculs, et l'*erreur* en est le résultat ; l'*erreur* tient plus de la fausseté du principe, et la *bévue* de la fausseté de l'application.

On commet souvent une *bévue* par *méprise*, et ce sont deux fautes à la fois ; il ne falloit pas se méprendre sur le choix des moyens et des personnes, et vous n'auriez commis, ni *méprise*, ni *bévue*. La *méprise* suppose un mauvais choix, et la *bévue* l'insuffisance de réflexions.

Méprise est l'action de mal prendre, prendre une chose pour une autre.

Méprise suppose l'erreur dans le choix ; on se *méprend* en prenant l'un pour l'autre. S'il y a de l'imprudence dans le choix que je fais, si j'ai pu en prévoir les résultats, c'est une *bévue*; si je n'ai pu les prévoir, c'est une *méprise*. Alors la *bévue* est une faute, et la *méprise* un accident.

Erreur, du lat. *error*, est un écart de la raison. C'est une fausse opinion qu'on adopte, soit par ignorance, soit faute d'examen, soit enfin par défaut de raisonnement.

La *bévue* est un défaut de combinaison, la *méprise* un mauvais choix, l'*erreur* une fausse conséquence. L'*erreur* est le partage de la condition humaine. Saint-Evremond dit : que nous retenons nos *erreurs*, parce qu'elles sont autorisées des autres, et que nous aimons mieux croire que juger.

La *bévue* est en opposition à la prudence. La *méprise* l'est au choix, et l'*erreur* à la vérité. (R.)

155. *Bien*, *Beaucoup*, *Abondamment*, *Copieusement*, *à Foison*.

Tous ces mots établis pour marquer une grande quantité vague et indéfinie, ne sont distingués entr'eux que par certains rapports particuliers, que l'un a plus que l'autre à l'une des espèces de la quantité générale.

Bien regarde singulièrement la quantité qui concerne les qualifications et qui se divise par

degré. L'on diroit donc qu'il n'est pas rare de voir des hommes qui soient en même tems *bien* sages pour le conseil et *bien* fous dans la conduite.

Beaucoup est à sa place, lorsqu'il s'agit d'une quantité qui résulte du nombre, et qu'on peut ou calculer ou mesurer : comme quand on dit, que *beaucoup* de gens qui n'aiment point et ne sont aimés de personne, se vantent néanmoins d'avoir *beaucoup* d'amis ; que les années qui produisent *beaucoup* de vin, produisent aussi *beaucoup* de querelles parmi le peuple.

Abondamment renferme dans l'étendue de sa propre valeur une idée accessoire, qui fait qu'on ne l'applique qu'à la quantité destinée au service dans l'usage qu'on doit faire des choses. Ainsi l'on dit que la terre fournit *abondamment* à l'homme laborieux ce qu'elle refuse entièrement au paresseux ; que les oiseaux sans rien semer, recueillent de tout *abondamment*.

Copieusement est un terme peu usité, depuis qu'on évite ceux qui sentent trop la latinité. Il ne s'emploie avec grace que dans les occasions où il est question de fonctions animales. Un homme qui mange et boit *copieusement*, est plus propre aux exercices du corps qu'à ceux de l'esprit.

Je ne saurois m'empêcher de faire remarquer que lorsque *bien* et *beaucoup* sont employés devant un substantif, le premier exige toujours que ce substantif soit accompagné de l'article, au lieu que *beaucoup* l'en exclut ; ce qui n'arriveroit pas s'il n'y avoit, dans la force

de la signification, quelque différence qui autorise celle du régime. Cette différence, je crois l'avoir assez bien rencontrée dans les diversités spécifiques de la quantité. Car l'article indiquant en dénomination, et par conséquent emportant une sorte d'intégralité ou de totalité, il exclut le calcul, raison pourquoi *beaucoup* ne s'en accommode pas, et que *bien* le demande, comme on le voit dans l'exemple suivant; les dévots, en se piquant de *beaucoup* de raison, ne laissent pas que d'avoir *bien* de l'humeur, (G.)

Beaucoup dénote purement et simplement une grande quantité vague et indéfinie de toutes sortes de choses. *Bien* annonce, avec des particularités, une grande quantité surprenante ou très-remarquable. *Abondamment* désigne une grande quantité de productions ou de certains objets pris en grand, supérieure à la quantité donnée ou reçue pour l'usage nécessaire ou suffisant. *Copieusement* indique une grande quantité de certaines choses, et sur-tout d'objets de consommation, dans un cercle étroit, excédant la mesure suffisante et ordinaire. *A foison* marque la très-grande quantité de production ou de choses accumulées qui forment la volumineuse abondance, et semblent, en quelque sorte, pulluler ou ne point s'épuiser. (R.)

156. *Bienfaisance*, *Bienveillance*.

La *bienveillance* est le desir de faire du bien; la *bienfaisance* en est l'accomplissement, ou plutôt c'est l'action même. Ce sont

deux vertus qui naissent de l'amour de l'humanité, et qui devroient être inséparables ; mais par malheur, elles sont souvent désunies. Combien voit-on de personnes qui pensent beaucoup faire, lorsqu'elles s'en tiennent à la *bienveillance!* C'est sans doute un sentiment que tout homme doit être flatté d'inspirer : mais il coûte si peu, qu'il n'est pas bien méritoire. C'est de la difficulté que la vertu tire son éclat ; et c'est par les efforts qu'elle fait qu'elle mérite des récompenses.

Rien ne dispose davantage à la *bienveillance* que de placer la nature humaine dans un jour favorable, d'envisager les hommes et leurs actions du plus beau côté, de donner à leur conduite une interprétation avantageuse, et de considérer enfin leurs défauts comme l'effet de leurs erreurs plutôt que de leurs vices. (*Dict. Ph.*)

157. *Bienfait*, *Grace*, *Service*, *Bon office*, *Plaisir*.

« Nous recevons, lit-on dans l'*Encyclopédie*, un *bienfait* de celui qui pourroit nous négliger sans en être blâmé : nous recevons de *bons offices* de ceux qui auroient eu tort de nous les refuser, quoique nous ne puissions pas les obliger à nous les rendre. Mais tout ce qu'on fait pour notre utilité ne seroit qu'un simple *service*, lorsqu'on est réduit à la nécessité indispensable de s'en acquitter: on a pourtant raison de dire que l'affection avec la-

quelle on s'acquitte de ce qu'on doit, mérite d'être comptée pour quelque chose. »

M. Beauzée pense que ces trois termes doivent être distingués d'une manière différente et plus précise; qu'ils expriment tous quèlque acte relatif à l'utilité d'autrui; et que le mot *office* n'a point d'autre signification sous ce point de vue, mais qu'il faut qu'une épithète indique s'il est pris en bonne ou mauvaise part.

Le bienfait, dit M. Duclos, *est un acte libre de la part de son auteur, quoique celui qui en est l'objet puisse en être digne.* Le propre du *bienfait* est de rendre meilleure la condition de celui à qui l'on *fait* ce *bien*, par un sentiment naturel qui nous porte à contribuer au bonheur de nos semblables.

Une grace, continue cet auteur, *est un bien auquel celui qui le reçoit n'avoit aucun droit*, *ou la rémission qu'on lui fait d'une peine méritée.* Le propre de la *grace* est d'être purement *gratuite*, et d'opérer la *satisfaction d'autrui* par un avantage ou réel ou apparent.

Un service, enfin, ajoute cet académicien, *est un secours par lequel on contribue à faire obtenir quelque bien.* Le propre du *service* est d'être *utile* à celui à qui on le rend, soit par soi-même, soit par autrui.

Le *bon office* est l'emploi de notre crédit, de notre médiation, de notre entremise, pour faire valoir, réussir, prospérer quelqu'un. Le propre du *bon office* est de marquer,

d'une manière affectueuse, et d'inspirer, autant qu'on le peut, l'intérêt qu'on prend à autrui.

Le *plaisir* est une de ces choses *agréables* ou obligeantes que l'occasion nous présente à faire pour autrui, et que nous faisons sans cesse les uns pour les autres dans le commerce de la vie civile. Le propre du *plaisir* est de procurer un argument, une commodité, un contentement, un *plaisir* à quelqu'un, par l'envie que nous avons de lui *plaire* ou de lui *complaire*.

La bienfaisance ou la bonté généreuse verse des *bienfaits*. La faveur distribue des *graces*. Le zèle rend des *services*. La bienveillance inspire de *bons offices*. La complaisance ou l'honnêteté civile fait des *plaisirs*.

Réunissons ici, pour plus d'éclaircissement, quelques pensées de la Bruyère. « *Donner*, c'est agir, ce n'est pas souffrir de ses *bienfaits*, ni céder à l'importunité de ceux qui nous demandent..... Si l'on a donné à ceux que l'on aimoit, quelque chose qui arrive, il n'y a plus d'occasion où l'on doive songer à ses *bienfaits*.

« Tels sont oubliés dans la distribution des *graces*, et font dire d'eux, *pourquoi les oublier?* qui, si l'on s'en étoit souvenu, auroient fait dire *pourquoi s'en souvenir?* . . . . Il y a des hommes qui chargent une *grace* qu'on leur arrache de conditions si désagréables, qu'une plus grande *grace* seroit d'obtenir d'eux d'être dispensé de rien recevoir.

» Combien d'esprit, de bonté de cœur, d'attachement, de *services* et de complaisance dans les *amis*, pour faire, en plusieurs années, bien moins que ne fait quelquefois, en un moment, un beau visage ou une belle main ?

» Personne à la cour ne veut entamer, ou s'offre d'appuyer ; parce que, jugeant des autres par soi-même, on espère que nul n'entamera, et qu'on sera ainsi dispensé d'appuyer : c'est une manière douce et polie de refuser son *crédit*, ses *offices* et sa médiation à qui en a besoin.... N'espérez plus de candeur, de franchise, d'équité, de *bons offices*, de *bienveillance*, etc., dans un homme qui s'est, depuis quelque tems, livré à la cour, et qui secrétement veut faire sa fortune.

» Les hommes ne s'attachent pas assez à ne point manquer les occasions de faire *plaisir*... Dans tous les *plaisirs* qu'on fait aux autres, il y a faire bien et faire selon leur goût : le dernier est préférable. »

Résumons nos idées dans des définitions, ou plutôt des notions précises, que nous rendrons plus sensibles en marquant les différences propres des termes dans l'examen de leur sens étymologique et reçu.

Le *bienfait* est un don ou un sacrifice que celui *qui a*, fait à celui qui *manque*. La *grace* est une générosité, une condescendance, une faveur de celui qui *peut* ce qu'il lui *plait*, au *gré* de celui dont il lui plaît de faire *acception*. Le *service* est un tribut ou une corvée *volontaire* que le *zèle* impose, et dont il nous ac-

quitte envers quelqu'un, dans le cas où il a besoin d'*aide*, d'appui, d'assistance, de secours. Le *bon office* est l'acte ou la démarche *obligeante* d'un homme *officieux*, pour l'intérêt de l'homme qu'il en juge *digne*. Le *plaisir* est un soin que l'on prend *volontiers* pour le *contentement* de celui qui ne sauroit ou ne voudroit pas le prendre. (R.)

158. *Bienfait, Office, Service.*

Nous recevons un *bienfait* de celui qui pourroit nous négliger sans en être blâmé : nous recevons de bons offices de ceux qui auroient eu tort de nous les refuser, quoique nous ne puissions pas les obliger à nous les rendre : mais tout ce qu'on fait pour notre utilité ne seroit qu'un simple *service*, lorsqu'on est réduit à la nécessité indispensable de s'en acquitter ; on a pourtant raison de dire que l'affection avec laquelle on s'acquitte de ce qu'on doit, mérite d'être comptée pour quelque chose. (*Encycl.* XI. 413.)

Je crois que ces trois termes doivent être distingués d'une manière différente et plus précise. Ils expriment tous quelqu'acte relatif à l'utilité d'autrui. Le mot *office* n'a point d'autre signification sous ce point de vue : c'est pourquoi il a besoin d'une épithète, qui indique s'il est pris en bonne ou en mauvaise part ; et l'on dit rendre de bons ou de mauvais *offices*, c'est un *office* d'ami. Les deux autres sont toujours pris en bonne part. « Le *bienfait*, dit M. Duclos, est un acte libre de la part de son auteur, quoique celui qui est l'objet puisse en

être digne ». On peut ajouter que c'est un bien accordé à celui-ci par le premier. « Un *service* est un secours par lequel on contribue à faire obtenir quelque bien ».

« Il y a, dit le même auteur, des *services* de plus d'une espèce : une simple parole, un mot dit à propos avec intelligence ou avec courage, est quelquefois un *service* signalé, qui exige plus de reconnoissance que beaucoup de *bienfaits* matériels. » (B.)

159. *Blessure, Plaie.*

Blessure, racine *bal*, *bel*, jeter, lancer, en grec *belos*, trait, dard qui nuit, qui offense; *blabô, blabsô*, nuire, causer du dommage etc. : en allemand *blas*, *bless*, signe, marque, empreinte : de-là les mots *blême*, *blâmer* etc., couleur pâle, inculper, flétrir. La blessure est l'effet immédiat, le signe, la marque du coup qu'on a reçu.

Plaie grec *pléghé*, lat. *plaga* rac. *pla*, celte encore existant en Gallois. Onomotapée ou imitation soit du bruit que fait le coup en frappant, soit de la plainte que le coup fait pousser. La plaie désigne proprement la solution de continuité ou l'ouverture faite à la peau, soit par le coup ou la *blessure*, soit pour toute autre cause, comme la malignité des humeurs. Ainsi un bouton, une éruption cutanée, un ulcère forment des *plaies*.

La *blessure* est une marque faite sur la peau par un coup, c'est-à-dire, par une cause extérieure. La *plaie* est une ouverture faite à la peau, par quelque cause que ce soit, inté-

rieure ou extérieure. Les Latins n'ont appellé *plaga* un filet, qu'à raison de la multitude de trous, de vuides, d'ouvertures, qui sont dans cette espèce de tissu.

Sans violer le sens littéral du mot, la *blessure* n'est quelquefois qu'une simple contusion, ou une meurtrissure qui n'a point entamé la peau : au lieu que la *plaie* suppose toujours nécessairement une extension et une séparation produite dans les parties molles, par l'activité des humeurs qui cherchent une issue à travers les tégumens.

Vous appellez figurément *blessure*, le tort, le dommage, le détriment, le mal fait par une action violente ou maligne, à l'honneur, à la réputation, au repos d'une personne : les passions font aussi des *blessures* au cœur, lorsque leurs impressions sont assez profondes. Vous appellerez *plaies* de vives douleurs, de grandes afflictions, des pertes funestes, des calamités, des fléaux, des maux beaucoup plus grands que de simples *blessures* : vous direz les *plaies* de J.-C., les *plaies* de l'Egypte, les *plaies* de l'Etat, etc. (R.)

160. *Bluette, Etincelle.*

Bluette, petite *étincelle*, *scintillula. Etincelle*, petit feu, petit trait ou éclat de feu ; tel que celui qui sort du caillou frappé par le briquet.

Du mot primitif *tan*, feu, lumière, changé en *ten*, *tin zin*, *scint* ; les Latins firent *scintilla*, petite parcelle de feu, de lumière. *étincelle*. *Bluette*, tient à la même racine que les

mots *éblouir*, *éblouissement*, et sans doute *berlue* : dans l'*éblouissement* vous croyez voir une grande quantité de *bluettes* volantes, confuses et fugitives. Huet, Gébelin et autres étymologistes, pensent que ce nom fait illusion comme celui de *bleuet* à la couleur de la chose : en effet, dit Huet, les étincelles qui sortent des fournaises et du fer rouge, quand on le bat, sont ordinairement *bleues*. Ménage avoit formé ce mot de *balucetta*, diminutif de *balux*, mot latin d'origine espagnole, qui désigne ces petits grains luisans que l'on voit dans le sable : ce n'étoit peut-être pas sans fondement, car en languedocien, on dit *bélugue* pour *bluette* ; ensuite il l'a dérivé de *lux*, lumière, par le diminutif imaginaire *lucetta*, comme vous diriez *lueur*, ce qui n'est pas dépourvu de vraisemblance : la *bluette* n'est qu'une *lueur*.

C'est proprement la *bluette* que vous voyez pâle et foible, luire et s'évanouir presque aussitôt, sans produire ordinairement d'autre effet, sans laisser aucune trace sensible d'elle-même, lorsque vous cherchez du feu sous la cendre pour le rallumer. Mais lorsque vous attisez et soufflez le feu pour le rendre plus vif, c'est l'*étincelle* que vous voyez ardente, éclatante même, jaillir, pétiller, ranimer les flammes et produire souvent l'incendie, ou quelqu'autre grand effet, (tel que ceux de l'étincelle électrique).

L'action de la *bluette* est passive, elle ne vit un instant que pour elle ; l'action de l'*étincelle* est active, elle vit peu, mais elle embrâse.

En vertu de l'analogie reconnue, entre l'esprit d'une part et le feu ou la lumière de l'autre, vous dites au figuré des *bluettes*, des *étincelles* d'esprit, en observant les mêmes nuances que dans le sens physique. La *bluette* prouve la présence du principe caché, et l'*étincelle* sa fécondité, ou son activité contrainte.

Vous ne direz pas des *bluettes* de génie, en parlant de ce feu qui excite l'enthousiasme du poète, ou de ce feu sacré, qui élève la vertu jusqu'à l'héroïsme etc.; vous direz plutôt des *étincelles*, parce que les traits qui décèlent ces principes, en portent toujours les grands caractères. (R.)

161. *Bois*, *Cornes*.

Ces mots se confondent quelquefois en Zoologie, lorsqu'il s'agit de désigner les ornemens ou les défenses élancées sur la tête de certains genres d'animaux. En *Pharmacie*, on appelle *corne* le *bois* de cerf. Au figuré, on dit souvent indifféremment *bois* ou *cornes*.

Les *bois* et *cornes* diffèrent dans leur substance, dans leur forme, dans leurs accidens. La substance de la corne a de l'analogie avec celle des ongles, et la substance du *bois*, avec celle du *bois* végétal. Des bois de certains animaux, tels que le cerf, la chimie tire des sels, et la médecine divers remèdes. Des *cornes* de divers quadrupèdes, l'industrie a fait une multitude d'ouvrages connus, et autrefois jusqu'à des calices pour servir à la messe.

La *corne* est permanente, elle ne tombe

que par accident. Le *bois* tombe dans une saison régulière, et ensuite il repousse.

Le cerf, l'élan, le daim, la renne, etc., ont des *bois* : le bœuf, le buffle, la chèvre, etc, ont des *cornes*.

La *giraffe*, le plus bel animal de l'Afrique, a des *cornes*, mais pleines et solides comme les *bois* : elles semblent former le nœud d'union entre les deux genres. (R.)

162. *Boiter, Clocher.*

La différence de ces deux termes paroît être absolument inconnue, tant ils sont généralement confondus au propre. Tâchons de la découvrir, et de la fixer d'une manière précise par l'étymologie.

Des savans ont cru trouver des rapports entre le mot *boiteux*, et divers mots ou hébreux ou arabes : mais ces rapports sont si légers et si vagues, qu'en les adoptant par une grande facilité d'esprit, nous n'en serions pas plus éclairés sur son idée distinctive. Par exemple, Guichard dérive ce mot de l'hébreu *labat*, qui, selon lui, signifie *aller à rebours ou de travers*, *heurter*, *tomber*, *se hâter*, *clocher*, *claudicare*, *etc*. Or, quand entre l'un et l'autre terme, il y auroit un air de ressemblance beaucoup plus marqué, aucune de ces acceptions ne nous aideroit à distinguer *boiter* de *clocher*. M. de Gebelin pense que *boiteux* tient à *boîte*; par la raison que le boiteux à une hanche *déboîtée*. Je ne sais si ce mot ne tient pas au celte *bot*, qui signifie pied : nous disons un pied *bot* ou

contrefait : nous aurions pu dire *boiter* pour désigner une démarche contrefaite ou difforme.

Clocher ne vient pas du latin *claudicare ;* mais l'un et l'autre viennent de la racine *clo col*, signifiant taillé, rogné, raccourci. Le *c* placé avant *l*, *c-l*, fait la fonction du *q*, dont la valeur propre est celle de couper, hacher, tailler. De *clo*, les grecs firent κολος, tronqué, mutilé; κολυω, raccourcir, tronquer ; les latins en firent *clausus* ou *claudus*, *claudicare ;* nous en avons fait *clocher*, *cloper*. Aussi *clocher* désigne un pied raccourci, un côté trop court; et il exprime la démarche qui en résulte.

Boiter est donc proprement marcher avec une sorte de vacillation, en se jetant d'un côté, de manière que le corps est ou paroît être déhanché, dégingandé, déboité dans quelqu'une de ses parties inférieures: et *clocher*, marcher avec un pied raccourci ou en se jetant sur un côté trop court; de manière que le corps est ou paroît être tronqué, mutilé, inégal d'un ou d'autre côté dans sa base.

Clocher n'est pas moins avantageux au figuré qu'au sens propre, avantage qu'il a sur *boiter*. Suivant l'idée que nous venons de donner du premier de ces mots, il indique alors également un défaut de justesse, d'égalité, de parité, de mesure, etc. Nous disons qu'un *vers cloche*, lorsqu'il n'a pas le rythme requis ; ou que toute *comparaison cloche*, parce que deux objets n'étant jamais parfaitement égaux ou pareils dans tous leurs rapports,

la comparaison manque nécessairement d'une certaine justesse. Mais attendu que *clocher* n'a point produit de famille, on dit qu'un vers qui pèche par la mesure, *est boiteux*. On dit, avec Pascal, qu'un esprit est *boiteux*, lorsqu'il ne soutient pas sa marche, son raisonnement, ses vues; qu'il va bientôt de travers, bronche, s'égare.

On a dit autrefois *clop* pour *boiteux*: vous lisez dans un ancien *Traité* des *Vertus et des Vices*, les *aveugles* et les *clops*. On dit encore quelquefois familièrement, *cloper*, *clopin*, *clopant*, *clopiner*, diminutif de *cloper*, *éclopé*. Ces mots expriment la démarche pénible, mal assurée, chancelante de quelqu'un qui traîne ses pas, sa jambe, son corps, comme un homme affoibli par quelque blessure, un accident, une maladie: on pourroit souvent dire des enfans, des vieillards, des infirmes, qu'ils *clopent* ou qu'ils *clopinent*. Avec cette idée particulière, ou quelqu'autre semblable, ces mots mériteroient d'être conservés, puisqu'ils nous présenteroient une nouvelle image. J'ai dit que de la racine *clo*, nous avions fait *clocher* et *cloper*, comme les Italiens ont fait d'une même racine, *chiocare* et *chioppare*, *claquer*, *frapper*.

Cloper a un rapport particulier à *clop*, *klop*, en celte, *clop*, *clap*, en theuton, *klaph*, *klapp*, *clap*, *colph*, *colp*, mots qui signifient *coup*, action de frapper, ce qui frappe, etc. Ainsi *cloper* désigneroit particulièrement la démarche de celui qui a été ou semble avoir été blessé par quelque coup, ou plutôt de celui

qui frappe, pour ainsi dire, ses pas, qui les marque par des mouvemens singuliers, qui tombe avec le bruit sur son pied de tout son poids ; et c'est en effet le propre du *boiteux*.

Clocher participeroit aussi à cette idée, si l'on s'attachoit au rapport particulier qu'il a matériellement à *cloc*, *clac*, espèce de bruit, en celte *clacq*, *cloc*, *clach*, bruit ; ce qui désigneroit le bruit que fait le *boiteux*, ou le coup qu'il frappe en marchant. (R.)

163. *Bon sens, Bon goût.*

Le *bon sens* et *le bon goût* ne sont qu'une même chose à les considérer du côté de la faculté. Le *bon sens* est une certaine droiture d'ame qui voit le mal, le juste, et s'y attache. Le *bon goût* est cette même droiture par laquelle l'ame voit le bon et l'approuve. La différence de ces deux choses ne se tient que du côté des objets. On restreint ordinairement le *bon sens* aux choses plus sensibles ; et le *bon goût*, a des objets plus fins et plus relevés. Ainsi le *bon goût*, pris dans cette idée, n'est autre chose que le *bon sens* rafiné et exercé sur des objets délicats et relevés ; et le *bon sens* n'est que le *bon goût* restreint aux objets plus sensibles et plus matériels. (*Encycl.* XV. 33.)

Entre le *bon sens* et le *bon goût*, il y a la différence de la cause à son effet. (*La Bruyère*, Caract. *ch.* 12.)

164. *Bonheur, Chance.*

Termes relatifs aux évènemens ou aux circonstances qui ont rendu, et qui rendent un

homme content de son existence. Mais *bonheur* est plus général que *chance*; il embrasse presque tous ces évènemens. *Chance* n'a guère de rapport qu'à ceux qui dépendent du hasard pur, ou dont la cause, étant tout-à-fait indépendante de nous, a pu et peut agir tout autrement que nous ne le désirons, sans que nous ayons aucun sujet de nous en plaindre.

On peut nuire ou contribuer à son *bonheur*: la *chance* est hors de notre portée; on ne se rend point *chanceux*, on l'est, ou on ne l'est pas. Un homme qui jouissoit d'une fortune honnête, a pu jouer, ou ne pas jouer à pair ou non; mais toutes ses qualités personnelles ne pouvoient augmenter sa chance. (*Encycl.* III. 86.)

165. *Bonheur, Félicité, Béatitude.*

Ces trois mots signifient également un état avantageux et une situation gracieuse. Mais celui de *bonheur* marque proprement l'état de la fortune, capable de fournir la matière des plaisirs, et de mettre à portée de les prendre. Celui de *félicité* exprime particulièrement l'état du cœur, disposé à goûter le plaisir, et à le trouver dans ce qu'on possède. Celui de *béatitude*, qui est du style mystique, désigne l'état de l'imagination, prévenue et pleinement satisfaite des lumières qu'on croit avoir et du genre de vie qu'on a embrassé.

Notre *bonheur* brille aux yeux du public, et nous expose souvent à l'envie. Notre *félicité* se fait sentir à nous seuls, et nous donne toujours de la satisfaction. L'idée de la *béatitude*

s'étend, et se perfectionne au-delà de la vie temporelle.

On est quelquefois dans un état de *bonheur*, sans être dans un état de *félicité* : la possession des biens, des honneurs, des amis, et de la santé, fait le *bonheur* de la vie ; mais ce qui en fait la *félicité*, c'est l'usage, la jouissance, le sentiment, et le goût de toutes ces choses. Quant à la *béatitude*, elle est le partage des dévots : elle dépend, dans chaque religion, de la persuasion de l'esprit ; sans qu'il soit néanmoins besoin, pour cet effet, d'en avoir, ni d'en faire usage.

Les choses étrangères servent au *bonheur* de l'homme : mais il faut qu'il fasse lui-même sa *félicité*, et qu'il demande à Dieu la *béatitude*. Le premier est pour les riches ; la seconde pour les sages ; et la troisième, pour les pauvres d'esprit, et les autres à qui elle est promise dans le célèbre sermon sur la montagne. (G.)

166. *Bonheur, Prospérité.*

Le *bonheur* est l'effet du hasard ; il arrive inopinément. La *prospérité* est le succès de la conduite ; elle vient par degrés.

Les fous ont quelquefois du *bonheur* ; les sages ne *prospèrent* pas toujours.

On dit du *bonheur*, qu'il est grand ; et de la *prospérité*, qu'elle est rapide.

Le premier de ces mots se dit également pour le mal qu'on évite, comme pour le bien qui survient ; mais le second n'est d'usage qu'à l'égard du bien que les soins procurent.

Le capitole sauvé de la surprise des Gaulois par le chant des oies sacrées, et non par la vigilance des sentinelles, est un trait d'histoire plus propre à montrer le *bonheur* des Romains, qu'à faire honneur à leur commandement militaire en cette occasion; quoique, dans toutes les autres, la sagesse de la conduite ait autant contribué à leur *prospérité*, que la valeur du soldat. (G.)

167. *Bonnes actions, Bonnes œuvres.*

L'un s'étend bien plus loin que l'autre. Nous entendons par *bonnes actions*, tout ce qui se fait par un principe de vertu : nous n'entendons guère par *bonnes œuvres*, que certaines actions particulières qui regardent la charité du prochain.

C'est une *bonne action* que de se déclarer contre le relâchement des mœurs, et de faire la guerre au vice; c'est une *bonne action*, que de résister à une violente tentation de plaisir ou d'intérêt : mais ce n'est pas précisément ce qu'on appelle une *bonne œuvre*. Soulager les malheureux, visiter les malades, consoler les affligés, instruire les ignorans, c'est faire de *bonnes œuvres* : on fait de *bonnes œuvres*, quand on va visiter les prisons et les hôpitaux dans un esprit de charité.

Toute *bonne œuvre* est une *bonne action*; mais toute *bonne action* n'est pas une *bonne œuvre*, à parler exactement. (*Bouhours*, Rem. nouv. *tome* II. (G.)

168. *Bonté*, *Bénignité*, *Débonnaireté.*

De *be*, signe d'approbation, de satisfaction, de plaisir, viennent *ben*, *bene*, *bien*, *bon*, *bonté*, *bénignité*, *débonnaireté*, etc. La *bonté* est l'inclination à faire du bien: elle se divise en différentes sortes, ou reçoit différentes modifications sous divers noms. Bornée au desir de vouloir du bien, elle est *bienveillance*. Elle est *bienfaisance* dans l'exercice et la pratique. Douce, facile, indulgente, propice, généreuse, elle est *bénignité*. Avec une grande facilité, la plus tendre clémence, la patience, la longanimité, la mansuétude qui part du cœur et donne à la douceur un nouveau charme, c'est la *débonnaireté*.

La *bienfaisance* (mot inventé et certainement employé avant que l'abbé de Saint-Pierre le mît en crédit) la *bienfaisance* a peut-être fait tort, dans le langage, à la *bénignité*, quoique ce mot ne détermine que la nature de l'action; tandis que celui de *bénignité* en désigne la manière et des circonstances particulières.

La *bienfaisance* ne se présente point d'elle-même avec toute la douceur et les charmes de la *bénignité*.

Nous avons acquis le mot *bienfaisance*; mais nous avons négligé celui de *bénignité*, et presque entièrement perdu celui de *débonnaireté*, aussi familier du tems de Montaigne que celui de *bienfaisance* l'est aujourd'hui. Le titre de *débonnaire* est certes un grand éloge; mais comme la très-grande *bonté*, la très-grande

facilité touche à l'excès, à la foiblesse, on poussa jusques là son idée, et on en fit un défaut.

Un auteur contemporain observe que, quand on appelle quelqu'un *débonnaire*, on ne sait si c'est pour le louer ou le blâmer. Que faire donc d'un mot équivoque en matière grave ? on évite de l'employer, il se perd. Cependant *débonnaireté* est très-bon, de même que *bénignité*; s'il y a un moyen de les réhabiliter l'un et l'autre, c'est d'en faire sentir toute l'énergie.

Bonté est donc un mot générique ; ce mot est d'un grand usage dans tous les sens pour désigner un point de perfection dans les choses. La *bonté*, dans le sens moral, étoit plutôt appelée par les latins *bénignité* ou *bénéficence*, comme on le voit sur-tout dans les *Offices* de Cicéron. La *bénignité*, selon eux, est une bonté *libérale*, c'est-à-dire, aussi bienfaisante dans ce qu'elle fait, que gracieuse dans la manière dont elle le fait.

Débonnaireté répond au latin *pietas.* Un historien dit que les Italiens ont surnommé *le Pieux*, à cause de sa dévotion, ce Louis que nous surnommons *le Débonnaire*, par des raisons différentes. Mais le sens primitif de *pius* est celui de *bon* et *débonnaire*, comme l'*epios* des Grecs, doux, bienfaisant : on a dit autrefois *Antonin le Débonnaire*, *Saint-Sulpice le Débonnaire*, au lieu d'*Antonin le Pieux*, de *Saint-Sulpice le Pieux*. *Débonnaireté* indique l'effusion d'un cœur humain, doux, bienfaisant, innocent, mais relevé par l'idée d'une patience, d'une constance, d'une persévérance

sévérance héroïque. La *débonnaireté* est une bonté magnanime et inépuisable, qui, soutenue, affermie, rehaussée par de pénibles épreuves, se répand, avec une admirable facilité, dans toute l'abondance du cœur.

Ainsi donc, la *bonté* porte à faire du bien; la *bénignité* à le faire noblement; la *débonnaireté* à le faire généreusement, en rendant même le bien pour le mal.

La maxime propre de la *bonté* est de ne faire que du bien; celle de la *bénignité*, de le faire comme on aime à le recevoir; celle de la *débonnaireté*, de ne se rebuter jamais de le faire, quelque dégoût qu'on en essuie.

La *bonté* attire; la *bénignité* charme; la *débonnaireté* confond.

Le *bon* Titus croit perdre le jour qu'il passe sans faire quelque bien. Le *benin* Marc-Aurèle veut toujours traiter le peuple avec la plus douce indulgence, pourvu qu'*il parvienne à le rendre meilleur*. Le *débonnaire* Louis XII, tourmenté par l'humeur difficile de sa femme, ne compte pour rien, *de souffrir d'une femme qui aime son honneur et son mari.*

Il faut savoir allier la justice avec la *bonté*, la fermeté avec la *bénignité*, la dignité avec la *débonnaireté*. (R.)

169. *Bord, Côte, Rive, Rivage.*

Bord, du celte *woard*, formé du primitif *hor*, grec ὅρος, *horos*, latin *ora*, élévation, borne, ce qui borde la partie la plus éloignée du milieu d'une étendue.

Côte, du celte *cos*, élevé, ce qui est au-

dessus, ce qui domine, comme la *côte*, *côteau*, la *colline*, dominent le vallon, la plaine,

Rive, *rivage*, du primitif *ru*, eau, celte *ru*, ruisseau, *rig*, *rhiv*, rivière, grec ῥύαξ lat. *rivus*, ruisseau, rivière : d'où *ripa*, rive, rivage, en espagnol *ribera*, en ital. *riva*, *rivera*, en languedoc, *ribe*, etc.

Ces deux derniers mots expriment l'idée particulière de l'eau ; ils sont tirés de son nom. Les deux premiers s'appliquent seulement à l'eau, et dans cette application, ils appartiennent proprement à la terre. Le *bord* est à l'égard de l'eau, cette extrémité de la terre qui la touche, la borne, la borde. La *côte* est cette partie de la terre qui s'élève au-dessus de l'eau, la commande, et y descend. La *rive* et le *rivage* sont les limites de l'eau, les points entre lesquels l'eau se renferme. Le rivage est une rive étendue. On dit *les bords Indiens*, les *bords Africains ;* et les *côtes de France*, les *côtes d'Angleterre :* on dit au contraire, les *rives de la Seine*, et les *rivages de la mer.*

La mer seule a des *côtes*. La mer, les fleuves, les grandes rivières ont seules des *rivages*, si ce n'est en poésie. Les fleuves, les rivières, les ruisseaux, toutes les eaux courantes ont des *rives* ; on en donne quelquefois improprement à la mer.

Les *bords* et les *côtes* s'élèvent au-dessus des eaux : ils sont abordables, accessibles, ou difficiles, escarpés. La *rive* et le *rivage* sont plutôt plats. Le *rivage* descend jusqu'à fleur d'eau ; la pente est douce. Par cette idée,

ces mots semblent appartenir au verbe latin *repo*, ramper, incliner, pencher doucement. On dit le bord de la mer et le bord d'une fontaine.

Le *bord* est comme une digue qui contient l'eau, comme la *bordure* contient le tableau qu'elle encadre et surmonte. La *côte* est une large et longue barrière qui l'arrête, la rejette, la repousse; c'est la défense de la terre. La *rive* est le point de contact de l'eau et de la terre, ou un des bords du lit sur lequel les eaux coulent et se renferment d'elles-mêmes: une *rive* correspond toujours à une autre. Le *rivage* est le passage de l'eau à terre ou le point de communication de l'un à l'autre élément; on le quitte, quand on part. (R.)

170. *Boulevard, Rempart.*

Rempart, en italien *riparo*, en anglais *rampart*, peut venir de *reparare*, qui répare, recouvre, défend, protège; ou de *part*, défendre sa part, son partage, son bien. D'où s'*emparer*, prendre pour sa part, et *remparer* forme un *rempart*. Ou plutôt du celte *ram*, élevé; d'où l'anglais *ramp*, monter; en français *rampe*, plan incliné où l'on peut monter et descendre. Et enfin *rempart*, construction élevée pour défendre, protéger et couvrir.

Boulevart, ou *boulevard*, italien *balvardo*, espagnol *bolvarte*, allemand *boulewart*, anglais *boulwark*, paroît composé du celte *bal*, qui signifie élévation, grandeur, grosseur, force, puissance, garde; le même que le *vallus* des Latins, le *wall* des Allemands et

des Polonais, et peut-être que *pal*, d'où palissade la plus simple et la première des fortifications, et de *ward*, garde, mot également celte ou theuton, littéralement conservé dans l'anglais et l'allemand.

Cette étymologie paroît infiniment plus naturelle et plus vraisemblable que celle de *boule sur le vard* et autres semblables. Dans ce sens, *boulevard* est un *rempart de gazon*.

Le *boulevard* est donc ce qui garde, couvre, revêt les défenses déjà élevées pour la sûreté. C'est la fortification avancée qui protège les autres, la terrasse destinée à la garde, et à la conservation du *rempart*, mot qui a la même valeur que *bal* ou *val*.

Le *rempart* présente donc une fortification simple, et le *boulevard* une fortification composée, compliquée, ajoutée à une autre, au *rempart*.

La grande muraille qui ferme un côté de la Chine ne passe que pour un simple *rempart*. Des places très-fortes, telle que Bellegrade, qui couvre l'empire Ottoman du côté de la Hongrie, seront regardées comme un *boulevard*.

Des chaînes de montagnes inaccessibles, telles que les Alpes qui défendirent longtems l'Italie dès incursions des Gaulois, sont des *boulevards* naturels. Nous appelons *rempart* un simple mur, une barrière, tout ce qui met à l'abri, à couvert d'une action nuisible.

Le *rempart* couvrira, protégera un lieu, un canton. Le *boulevard*, plus fort et plus

avancé, couvrira, protégera une frontière, un pays. Aux postes, aux entrées d'un état, il faut des *boulevards*. Aux places, aux postes moins importans, des *remparts* suffisent.

On donneroit peut-être une idée plus naturelle du *rempart*, en traduisant littéralement *parat rem*, il défend la chose, et son étymologie sera parfaitement d'accord avec l'expression dont nous nous servons au propre et au figuré.

Nos places fortes sont des *boulevards*, et ont leurs *boulevards*. Nos places de l'intérieur ont aussi leurs *boulevards*; mais à Paris et ailleurs, ce sont des promenades qui n'en ont conservé que le nom. (R.)

171. *Bout, Extrémité, Fin.*

Ils signifient tous trois la dernière des parties qui constitue la chose : avec cette différence, que le mot de *bout*, supposant une longueur et une continuité, représente cette dernière partie comme celle jusqu'où la chose s'étend; que celui d'*extrémité*, supposant une situation et un arrangement, l'indique comme celle qui est la plus reculée dans la chose; et que le mot de *fin*, supposant un ordre et une suite, la désigne comme celle où la chose cesse.

Le *bout* répond à un autre *bout*; l'*extrémité*, au centre; et la *fin*, au commencement. Ainsi l'on dit, le *bout* de l'allée, l'*extrémité* du royaume, la *fin* de la vie.

On parcourt une chose d'un *bout* à l'autre. On pénètre de ses *extrémités* jusque dans son

centre. On la suit depuis son origine jusqu'à sa *fin*. (G.)

172. *Bref, Court, Succinct.*

Bref ne se dit qu'à l'égard de la durée ; le tems seul est *bref*. *Court* se dit à l'égard de la durée et de l'étendue ; la matière et le tems sont *courts*. *Succinct* ne se dit que par rapport à l'expression ; le discours seulement est *succinct*. On prolonge le *bref* ; on allonge le *court* ; on étend le *succinct*. Le long est l'opposé des deux premiers, et le diffus l'est du dernier.

Des jours qui paroissent longs et ennuyeux, forment néanmoins un tems qui paroît toujours très-*bref* au moment qu'il passe. Il importe peu à l'homme que sa vie soit longue ou *courte* ; mais il importe beaucoup que tous les instans, s'il est possible, en soient gracieux. L'habit long aide le maintien extérieur à figurer gravement ; mais l'habit *court* est plus commode, et n'ôte rien à la gravité de l'esprit et de la conduite. L'orateur doit être *succinct* ou diffus, selon le sujet qu'il traite, et l'occasion où il parle. (G.)

173. *Brouiller, Embrouiller.*

Brouiller, c'est proprement mettre le trouble, le désordre, la confusion dans les choses ; *embrouiller*, mettre les choses dans un état de trouble, de désordre, de confusion. Je m'explique : c'est le *dérangement* même des choses que vous voulez ou que vous exécutez quand vous *brouillez* : c'est au contraire

l'*arrangement* même des choses qu'il s'agissoit de faire, que vous prétendiez faire, quand vous les *embrouillez*. *Brouiller*, c'est quelquefois ce qu'il faut; il faut *brouiller* des drogues, des œufs, etc. *Embrouiller*, c'est toujours le contraire de ce qu'il faut; on n'*embrouille* que par ignorance ou par malice.

Mais il est une différence plus sensible et plus décisive à remarquer entre ces termes. On *brouille* toute sorte de choses, tout ce qu'on mêle ou ce qu'on mêt pêle-mêle sans ordre : on n'*embrouille* qu'un certain ordre de choses, celles qui demandent figurément de la clarté. On *brouille* des vins, des papiers, des personnes; et on ne les *embrouille* pas. On *brouille* et on *embrouille* des affaires, des idées, des questions, un discours, ce qu'il s'agit de comprendre et de savoir : on les *brouille*, en y mettant le désordre; on les *embrouille*, en y jetant de l'obscurité. Ce qui est *brouillé*, n'est pas en ordre et d'accord; ce qui est *embrouillé*, n'est pas net et clair. Dans les choses *brouillées*, il y a des difficultés et des oppositions à lever : dans les choses *embrouillées*, il y a des obscurités et des difficultés à éclaircir.

Quand la tête est *brouillée*, tout paroît *embrouillé*; voilà souvent pourquoi nous trouvons tant de choses obscures.

Celui qui n'a ni règle ni ordre dans l'esprit, ne fait que *brouiller*, comme dit l'Académie. Celui qui veut expliquer ce qu'il ne conçoit pas nettement, s'*embrouille*.

Ménage tire le mot *brouiller* de l'italien *broglio* (bois); d'où *imbroglio*, *embrouillement.* On a dit dans le sens de *broglio* (bois), *brugillus*, *bruillus*, etc. dans la basse latinité, et en français, *brueil*, *broul*, *broil*, etc. Le celte *brous* signifie et a fait *broussailles.* Ces mots sont propres à désigner figurément une multitude confuse, un embarras de choses; l'*embrouillement.* (R.)

174. *But*, *Vues*, *Dessein.*

Le *but* est plus fixe; c'est où on veut aller; on suit les routes qu'on croit y aboutir, et l'on fait ses efforts pour y arriver. Les *vues* sont plus vagues; c'est ce qu'on veut procurer; on prend les mesures qu'on juge y être utiles, et l'on tâche de réussir. Le *dessein* est plus ferme; c'est ce qu'on veut exécuter; on met en œuvre les moyens qui paroissent y être propres, et on travaille à en venir à bout.

Le véritable chrétien n'a d'autre *but* que le ciel, d'autre *vue* que de plaire à Dieu, ni d'autre *dessein* que de faire son salut.

On se propose un *but.* On a des *vues.* On forme un *dessein.*

La raison défend de se proposer un *but* où il n'est pas possible d'atteindre, d'avoir des *vues* chimériques, et de former des *desseins* qu'on ne sauroit exécuter. (G.)

C.

175. *Cabale, Complot, Conspiration; Conjuration.*

La *cabale* est l'intrigue d'un parti ou d'une faction formée pour travailler, par des pratiques secrettes, à tourner à son gré les évènemens ou le cours des choses. Ce mot tient au primitif *cab*, *cap*, affecté à ce qui rassemble, contient, renferme, enveloppe. L'idée naturelle et dominante de *cabale* est celle de prendre, accaparer, rassembler les esprits pour former un parti, et manœuvrer secrètement avec adresse.

Le *complot* est le concert clandestin de quelques personnes unies ou liées pour abattre, détruire, par quelque coup aussi efficace qu'inopiné, ce qui leur fait peine, envie, ombrage, obstacle. Ce mot vient de *bal*, *pal*, *pel*, rond, roulé; d'où *pelote*, *peloton*, ainsi que *pli*, *impliqué*, *compliqué*, *complice*, etc. L'idée dominante du *complot* est celle d'une entreprise compliquée, enveloppée, sourde, formée en cachette par deux ou plusieurs personnes, selon la valeur du mot *cùm*, *com*, avec.

La *conspiration* est l'intelligence sourde de gens unis de sentimens pour se défaire ou se délivrer, par quelque grand coup, de certains personnages ou de certains corps importans,

puissans ou accrédités dans l'état, et changer la face des choses, ou quelquefois aussi pour nuire à des particuliers, et même pour servir. Ce mot, dérivé de *spir*, souffle, haleine, respiration, désigne un concours de gens qui *respirent* ou trament ensemble tout bas une même chose. Son idée naturelle et dominante est donc celle d'un dessein formé dans le silence et les ténèbres, par quelques personnes qui, animées d'une même passion, tendent ensemble au même but.

La *conjuration* est l'association ou plutôt la confédération liée et cimentée entre des citoyens ou des sujets puissans ou armés de force; pour opérer, par des entreprises éclatantes et violentes, une révolution mémorable dans la chose publique. Ce mot vient de *juro*, jurer ou s'engager par un lien sacré. L'idée naturelle et dominante de *conjuration*, est celle d'une liaison resserrée par les engagemens les plus forts, et par-là même pour une importante entreprise.

Ces définitions frappent, pour ainsi dire, chacune de ces choses d'une empreinte si particulière, qu'au lieu de les distinguer par des lignes de séparation, elles coupent, tranchent par des traits aussi forts que multipliés, leur ressemblance.

La *cabale* demande une certaine quantité de monde assez considérable pour former une troupe, un parti, une faction : elle se fortifie à mesure qu'elle devient plus nombreuse. Le *complot* se renferme entre quelques personnes et même entre deux : plus il se commu-

nique, plus il se trahit. La *conspiration* veut, par la nature de ses entreprises, une ligue et bien plus de gens que le *complot*; mais en craignant aussi la foule tumultueuse de la *cabale*, qui ne serviroit qu'à l'affoiblir et à la détruire. La *conjuration*, d'abord contenue, comme une simple *conspiration*, dans un certain cercle de conjurateurs, est contrainte d'appeler à son secret et à son secours, une foule de conjurés nécessaires à de grandes et périlleuses entreprises; de manière que plus elle devient redoutable par le nombre, plus elle a elle-même à redouter: c'est pourquoi le sort ordinaire des *conjurations* est d'être découvertes.

J'ai déjà remarqué qu'on appeloit même *conspiration* une trame relative à des particuliers; ce qui seroit trop opposé à la grande idée qu'on voudroit donner de ce mot. Mais le mot de *conjuration* annonce toujours de grandes entreprises et de grands intérêts.

Les esprits inquiets, brouillons, turbulens, jaloux, ambitieux, vains, forment des *cabales*, c'est le cardinal de Retz; la malignité, la méchanceté, la scélératesse inspirent les *complots*; le cardinal de Richelieu s'abaissa jusques-là pour se venger de Charles I. Les gens mal intentionnés, mécontens, malfaisans, mauvais citoyens, sujets indociles, forment des *conspirations*, et c'est ordinairement au non succès qu'elles doivent cette dénomination. Les désordres publics, l'amour effréné de la domination ou de l'indépendance, le fanatisme de la liberté et divers autres genres de fanatisme,

la crainte des lois et de leurs abus, tout ce qui mène à la révolte, inspire les *conjurations*, c'est le rôle de Catilina.

La *cabale* a pour objet d'emporter la faveur, le crédit, l'ascendant, l'empire, de disposer des graces, des emplois, des charges, des récompenses, des réputations, des succès, en un mot des évènemens, enfin d'abaisser les uns, d'élever les autres. A la cour, elle fait et défait des ministres, des généraux, des officiers. Dans la république des lettres, elle étouffe la réputation des auteurs, fait tomber une pièce de théâtre, ou fait la fortune des ouvrages. Dans les compagnies et dans les corps, elle lutte contre la justice et le mérite. Dans le monde, que ne fait-elle pas? Elle se trouve partout, elle se mêle de tout, elle trouble tout, états, gouvernemens, sociétés, familles, grands et petits.

Le *complot* a pour objet de nuire, et toujours ses vues sont criminelles. Des malfaiteurs font le *complot* d'assassiner un passant pour le dépouiller; des délateurs, celui d'accuser un homme de bien, pour obtenir les graces d'un gouvernement soupçonneux et crédule, des traîtres, celui d'ouvrir les portes de la ville à l'ennemi pour obtenir le prix de la trahison; des ambitieux, celui de calomnier et de décrier un ministre pour lui succéder; des Atarbé, celui d'empoisonner un Pygmalion pour ceindre du bandeau royal la tête d'un amant. Par-tout où il y a deux méchans, il n'y a ni personne, ni droit, ni autorité, ni puissance à

l'abri d'un *complot*, c'est-à-dire, d'*un attentat sourdement concerté*.

La *conspiration* a pour objet d'opérer un changement plutôt en mal qu'en bien; plutôt dans les affaires publiques que dans les choses privées; plutôt à l'égard des personnes qu'à l'égard des choses; plutôt dans l'état actuel de la chose publique que dans la chose même ou dans sa constitution. Les républicains bénissoient la *conspiration* de Brutus contre César pour la liberté, entreprise autorisée par les anciennes lois. La *conspiration* n'est alors qu'un concert, un concours ou même une influence des différentes causes qui *conspirent* au bonheur ou au malheur des personnes, à la gloire ou à la ruine d'un état. La *conspiration* regarde quelquefois les personnes privées, ce qui la distingue essentiellement de la *conjuration*. Ainsi l'on cite communément des *conspirations* pour ou contre un auteur, un plaideur, un candidat; on dira: la *conspiration* des passions qui nous trompent, etc.: ce qui indique un concours secret, insensible et quelquefois sans aucun concert; tandis que la *cabale* est concertée, turbulente et factieuse. La *conspiration* n'a ordinairement en vue que les personnes et un changement dans la face des choses. Albéroni forme une *conspiration* contre le régent de France, pour que l'autorité change de main. Les courtisans, les princes, la reine, le roi lui-même en forment plusieurs contre Richelieu, pour se soustraire à son empire dur et absolu. La *conspiration* des poudres, vraie ou supposée, ne menace que le

parlement actuel ou les représentans actuels de la nation, sans toucher aux droits du peuple et à la forme même du gouvernement. On *conspire* ordinairement pour changer ceux qui règnent, ceux qui commandent, ceux qui gouvernent, ceux qui participent à la chose publique ; et en prévenant ce que le tems auroit fait sans la *conspiration*. Au-delà, vous trouverez plutôt une *conjuration* qu'une *conspiration*, comme sans une assez forte ligue et avec des crimes bas, vous n'aurez qu'un *complot*. Cependant il y a quelquefois des *conspirations* qui, comme celle de divers seigneurs contre Charles-le-Simple et sa race, tendent aux mêmes fins que les *conjurations*; mais c'est alors d'une autre manière, par d'autres moyens, avec des différences soit du côté des personnes, soit du côté des entreprises. Je dois remarquer que, dans le cours de cet article, nous rapprochons autant qu'il est possible, la *conspiration* de la *conjuration*.

La *conjuration* a pour objet d'opérer un grand changement, une révolution d'état ou dans l'état, soit à l'égard de la personne du souverain légitime, soit à l'égard des droits inviolables de l'autorité, soit dans les formes propres et caractéristiques du gouvernement, soit dans les lois fondamentales et constitutives. Catilina se propose, dans sa *conjuration*, de détruire les derniers des Romains et sa patrie, s'il ne parvient à l'asservir. La *conjuration* de Bédémar prépare la ruine de la république de Vénise. La vie des plus grands personnages, la royauté, la religion de l'état, tout est me-

nacé dans la conjuration d'Amboise. Rienzi veut rétablir, par sa *conjuration*, le tribunal et l'ancienne liberté de Rome contre la constitution présente de l'empire. Dans les entreprises constamment qualifiées de *conjurations*, je retrouve toujours les mêmes caractères à-peu-près, ou de semblables rapports.

La *cabale* va par des voies obliques et couvertes; le *complot*, par des voies sourdes et ténébreuses; la *conspiration*, par des voies profondes et horribles; la *conjuration*, par des voies ignorées et exécrables.

Il faut donc, dans la *cabale*, de l'art; dans le *complot*, de l'intrépidité; dans la *conspiration*, de la prudence; dans la *conjuration*, de la tête et de l'audace.

La *cabale* est une intrigue à mener; le *complot*, un coup à frapper; la *conspiration*, un succès à préparer; la *conjuration*, une grande entreprise à conduire à travers de grands obstacles.

L'Histoire du Bas-Empire, n'est pendant long-tems, qu'un tissu de *cabales*, de *complots*, de *conspirations*; de *cabales* qui ne font qu'agiter un trône chancelant pour en renverser les Césars; de *complots* qui partagent le sort de leurs victimes couronnées entre le fer et le poison; des *conspirations* précédées, suivies, punies ou vengées par d'autres *conspirations*. On n'y voit point de *conspiration* proprement dite, parce que l'Empire ne tient pas à l'empereur, et que l'empereur ne tient qu'à la *cabale*; que le droit n'a point la force, ou la force le droit;

qu'il suffit d'un *complot* pour la révolution ; et que la *conspiration* fait une déposition ou une élection légitime.

La *cabale* imite de loin la *conjuration* : le *complot* imite la *conspiration* de plus près. La *conspiration* et le *complot* n'ont, pour ainsi dire, qu'une explosion ; le secret est leur force : la *cabale* et la *conjuration* ont de la suite ; elles se passent enfin du secret.

La *cabale* mène au *complot* ; le *complot* à la *conspiration* ; la *conspiration* à la *conjuration* ; la *conjuration* à la révolte.

Si vous accordez quelque chose à la *cabale*, bientôt rien ne se fera que par *cabale*. Si vous n'arrêtez de bonne heure les *complots*, vous en serez le promoteur, le complice, et enfin la victime. Si les *conspirations* vous font trembler, ployer, céder, vous deviendrez l'esclave et le jouet de la *conspiration*. Si vous pardonnez la *conjuration* par un esprit de prudence et un sentiment de bonté, que ce soit en déployant le plein pouvoir de punir ; que ce soit comme Louis XIII pardonne aux Génois soumis, contrits, prosternés, dans l'attente de la peine, sous le glaive vengeur. (R.)

176. *Cabaret, Taverne, Auberge, Hôtellerie.*

Ce sont tous lieux ouverts au public, où chacun pour son argent trouve des choses nécessaires à la vie.

Un *cabaret* est un lieu où l'on vend du vin en détail à quiconque en veut, soit pour l'em-

porter, soit pour le boire dans le lieu même. Ce mot ne présente que cette idée.

Une *taverne* est, selon le sens accessoire, que l'usage y a attaché, un *cabaret* où l'on n'a recours que pour y boire à l'excès, et s'y livrer à la crapule.

Une *auberge* est un lieu où l'on donne à manger en repas réglé, soit à titre de pension, soit à raison d'une somme convenue par repas.

Une *hôtellerie* est un lieu où les voyageurs et les passans sont logés, nourris, et couchés pour de l'argent.

Quand on n'a pas de vin en cave, on peut en tirer d'un *cabaret*; c'est un dépôt formé par le desir du gain, pour subvenir aux besoins du public. Mais il n'y a que la canaille qui hante les *tavernes*; ce sont comme autant de rendez-vous ouverts à la débauche et aux désordres qu'elle enfante. Ainsi le mot de *cabaret* n'a rien d'odieux; celui de *taverne* ne se prend qu'en mauvaise part; aussi est-il employé exclusivement dans les lois et dans les discours publics contre les ivrognes.

Les *auberges* sont destinées à la commodité de ceux qui, ne pouvant ou ne voulant pas avoir les embarras d'un ménage, sont bien aises d'y trouver réglément leurs repas; et les *hôtelleries*, aux besoins des étrangers qui passent, et qui sont par-là dispensés de porter avec eux des provisions qui les surchargeroient. L'appât du gain détermine la vocation des *aubergistes* et des *hôtelliers*: mais l'esprit social approuve leur commerce, de façon

que les étrangers ne savent pas bon gré à une nation qui ne leur a point préparé de pareils secours; ils la jugent moins sociable que les autres. (B.)

177. *Cacher, Dissimuler, Déguiser.*

On *cache* par un profond secret ce qu'on ne veut pas manifester. On *dissimule* par une conduite réservée ce qu'on ne veut pas faire apercevoir. On *déguise* par des apparences contraires ce qu'on veut dérober à la pénétration d'autrui.

Il y a du soin et de l'attention à *cacher*; de l'art et de l'habileté à *dissimuler*; du travail et de la ruse à *déguiser*.

L'homme *caché* veille sur lui-même pour ne se point trahir par indiscrétion. Le *dissimulé* veille sur les autres, pour ne les pas mettre à portée de le connoître. Le *déguisé* se montre autre qu'il n'est, pour donner le change.

Si l'on veut réussir dans les affaires d'intérêt et de politique, il faut toujours *cacher* ses desseins, les *dissimuler* souvent, et les *déguiser* quelquefois : pour les affaires de cœur, elles se traitent avec plus de franchise, du moins de la part des hommes.

Il suffit d'être *caché* pour les gens qui ne voient que lorsqu'on les éclaire : il faut être *dissimulé* pour ceux qui voient sans le secours d'un flambeau : mais il est nécessaire d'être parfaitement *déguisé* pour ceux qui, non contens de percer les ténèbres qu'on leur

oppose, discutent la lumière dont on voudroit les éblouir.

Quand on n'a pas la force de se corriger de ses vices, on doit du moins avoir la sagesse de les *cacher*. La maxime de Louis XI, qui disoit que, pour savoir régner, il falloit savoir *dissimuler*, est vraie à tous égards, jusque dans le gouvernement domestique. Lorsque la nécessité des circonstances et la nature des affaires engagent à *déguiser*, c'est politique; mais lorsque le goût de manège et la tournure d'esprit y déterminent, c'est fourberie. (G.)

178. *Caducité*, *Décrépitude.*

Caduc et *décrépit*, d'où *caducité* et *décrépitude*, sont des mots latins formés le premier du verbe *cado*, choir, déchoir, tomber, tomber en decadence, en ruine; le second du verbe *crepo*, craquer, rompre, crever, jeter son dernier éclat ou son dernier soupir. La *caducité* désigne donc la décadence, une ruine prochaine; et la *décrépitude* annonce la destruction, les derniers effets d'une dissolution graduelle.

Décrépitude se dit proprement de l'homme, et ne peut se dire que des êtres animés. *Caducité* se dit même de certaines choses inanimées: on dit la *caducité* d'un bâtiment, d'une fortune, d'une succession, etc. *Caduc* se prend pour fragile, frêle, qui n'a qu'un tems, qui tire à sa fin, qui n'a point d'effet. Nous disons une santé *caduque*, c'est-à-dire, frêle, chancelante; et nous ne dirons pas une santé *décrépite*; car la *décrépitude* est une horrible

maladie, manifestée dans toute l'habitude du corps *décrépit*.

L'usage emploie proprement ces termes pour distinguer deux âges ou deux périodes de la vieillesse.

Il y a une vieillesse *verte*, une vieillesse *caduque*, une vieillesse *décrépite*. La *caducité* est une vieillesse avancée et infirme, qui mène à la *décrépitude* : la *décrépitude* est une vieillesse extrême, et pour ainsi dire, agonisante, qui mène à la mort. Les physiologistes distinguent les deux états par les caractères suivans. Dans le vieillard *caduc*, le corps se courbe, l'estomac se délabre, les rides s'approfondissent par l'exténuation, la voix se casse, la vue baisse chaque jour de plus en plus, tous les sens s'émoussent, la mémoire devient fautive, toutes les fonctions sont lentes et pénibles. Tout dépérit dans le vieillard *décrépit*, le corps s'affaisse, l'appétit manque absolument comme la mémoire, la langue balbutie, tous les ressorts sont usés, les sens se perdent, la maigreur est effrayante, la circulation du sang se ralentit à l'excès, ainsi que la respiration, tout se dissout : le vieillard *caduc* achève de vivre, et le vieillard *décrépit* achève de mourir.

On dit que les vieillards sont plus attachés à la vie que les jeunes gens ; j'ai peine à le croire : non, ce n'est pas à la vie, c'est à la santé qu'ils tiennent davantage, si nous mettons à part plusieurs considérations morales. Le vieillard *caduc*, ainsi qu'un malade, ne songe qu'à la santé qu'il perd tous les jours,

qu'il perd sans espérance, et avec laquelle il perd tout. Quant au vieillard *décrépit*, s'il sent, il ne sent guère que la douleur; et s'attache-t-on à sa douleur?

Heureusement, dans la *caducité*, on se flatte encore : heureusement, dans la *décrépitude*, on ne sent pas tout son mal.

Le fameux vénitien Cornaro, né avec un tempérament très-foible, éprouva les accidens de la *caducité* à l'âge de quarante ans; mais, par un régime frugal, fixé à douze onces de nourriture solide et à quatre onces de boisson, non-seulement il éloigna la *décrépitude*, mais il arrêta la *caducité*; il poussa loin la vieillesse, et vécut plus de cent ans.(R).

179. *Calculer, Supputer, Compter.*

Celte *calx*, grec καλιξ, pierre très-dure; lat. *calculus*, calcul, petite pierre. Les Grecs donnoient leurs suffrages, et les premiers Romains comptoient avec de petits cailloux : de là *calcul* et *calculer.*

Supputer et *compter* ou *computer* viennent du celte *pud*, *pod*, *pot*, estimer, nombrer, combiner. *Cum*, *com*, marque l'assemblage, l'accumulation, ce qui fait le *compte : sub* ou *sup* marque les bases, les données, ce sur quoi, d'après quoi, on *compte;* ce qui donne les élémens de la *supputation.*

Le *calcul* est proprement le moyen de procéder à un résultat : la *supputation*, l'application du moyen aux choses dont on cherche le résultat : le *compte*, l'état des articles à supputer, ou le résultat même du calcul.

Calculer, c'est faire des opérations arithmétiques ou des applications particulières de la science des nombres pour parvenir à une connoissance, à une preuve, à une démonstration. *Supputer*, c'est assembler, combiner, additionner des nombres donnés pour en connoître le résultat ou le total. *Compter*, c'est faire des dénombremens, des énumérations, ou des supputations, des calculs, ou des états, des mémoires, etc., pour connoître une quantité.

Vous *comptez*, dès que vous nombrez; un enfant *compte* d'abord sur ses doigts, *un, deux, trois :* il ne *suppute* pas encore tant qu'il ne peut pas dire, *un et deux font trois*, *un et trois font quatre*. etc.; à plus forte raison, il est loin de pouvoir *calculer* par des divisions, des multiplications, des soustractions.

De ce que les Romains *comptoient* avec des cailloux, il n'est pas permis de conclure qu'ils n'avoient pas la connoissance du calcul proprement dit. Parce qu'à chaque nouveau consulat, ils enfonçoient un clou dans un mur du Capitole, vous n'avez pas raison de prétendre qu'ils ont été quatre ou cinq siècles, hors d'état de *supputer* les tems pour faire un calendrier : ils avoient dès-lors une foule d'institutions sociales *calculées*.

Des voyageurs dignes de foi disent que dans l'Amérique méridionale, il y a des peuples qui ne savent *compter* que jusqu'à trois. Ils peuvent évidemment recommencer à *compter* après trois, comme nous recommençons nos chiffres après dix.

L'Arithmétique binaire de Léibnitz n'em-

ploie que deux signes, 1 et 0, pour marquer tous les nombres : ils calculeront de même, ces peuples, avec ces trois signes ; car il ne leur sera pas plus difficile de diviser trois en unités que de le former avec des unités, ainsi que de soustraire un de deux, comme d'y ajouter un. Les Hébreux entendoient quelquefois par une semaine sept ans ; ces peuples entendront ainsi par terme de jours trois lunes. Le nom de *trois* a servi, chez diverses nations, à désigner la multitude, la grandeur, la hauteur : ainsi, dans notre langue, *ter*, ou *trois* converti en *très*, détermine le plus haut dégré de comparaison, comme si nous ne voyions plus rien au dessus de *trois*, et que nous ne comptassions pas au delà.

Le *calcul* est savant ; il y a des méthodes savantes de *calcul*. Le *calcul* est une science : l'astronome *calcule* le retour des comètes ; le géomètre *calcule* l'infini : on dit *calculs astronomiques*, *algébriques*, etc. ; *calcul intégral*, *différenciel*, etc. Le *compte* est sur-tout économique, je veux dire relatif aux affaires d'intérêt, d'administration, de commerce, de finance : on *compte* la recette et la dépense ; le seigneur *compte* ou ne *compte* pas avec son intendant. On dit les *comptes* d'un marchand, d'un régisseur, d'un caissier. La *supputation* entre dans les *calculs* et les *comptes* ; c'est une opération déterminée et bornée de *calcul*. C'est pourquoi un chronologiste *suppute* les tems, en partant des termes connus pour arriver à un terme incertain : de même l'astronome *suppute* sur des tables pour fixer le

tems, le moment du retour d'un phénomène. On fait des *supputations* de tems, de dépenses, pour en avoir le résultat.

Tout homme a nécessairement à *compter ;* il faut donc que tout homme, jusqu'au dernier plébéïen, sache *calculer* jusqu'à un certain point. Celui qui sait *calculer* en finance, se garde bien de *supputer* arithmétiquement le produit de l'impôt, selon la mesure de l'imposition : il sait que deux et deux ne font pas quatre, pas trois, et peut-être pas un. Il ne suffit pas, dans la vie, de *calculer*, il faut *compter* avec soi.

M. de Buffon, dans son arithmétique morale, a *calculé* des tables pour nous guider dans diverses conjonctures où nous n'avons que le sombre flambeau de la probabilité pour nous éclairer : ces tables sont des *comptes* faits d'une utilité singulière pour l'économie de la vie humaine. D'après elles, vous n'avez plus qu'à *supputer* combien vous coûte nécessairement le jeu le plus égal, combien vous avez perdu d'avance à la loterie la plus favorable, combien vos espérances vous en imposent, votre cupidité vous abuse, vos coutumes vous nuisent, etc., et cela sans géométrie et sans algèbre.

Les Banians, marchands de l'Inde, font en un instant, sur l'ongle du pouce, des *calculs* prodigieux, sans doute à la manière de l'algèbre, par des signes que le calculateur fait valoir ce qu'il veut.

Supputer, ne se dit guère qu'au propre. On dit quelquefois *calculer* pour combiner, raisonner

raisonner, réduire à la force du *calcul*, etc. *Compter* signifie encore, suivant la valeur de la racine *put*, faire état, croire, se proposer, estimer, réputer, ainsi que faire fond. (R.)

180. *Calendrier, Almanach.*

Les jours placés dans les mois par ordre naturel, et dans les révolutions de la semaine par leurs noms et signes planétaires, avec les indications des fêtes, et des pratiques du rit ecclésiastique, font tout l'objet du *calendrier*. L'*Almanach*, plus étendu, pousse son district non-seulement jusqu'à des observations astronomiques, et des pronostics sur les diverses tempéries de l'air, mais encore jusqu'à des prédictions d'événemens tirés de l'astrologie judiciaire : de plus, on donne aujourd'hui, sous le nom d'*almanach*, des notices où l'on peut observer les mutations de chaque année (G.)

181. *Capacité, Habileté.*

Capacité a plus de rapport à la connoissance des préceptes; et *habileté* en a davantage à leur application. L'une s'acquiert par l'étude, et l'autre par la pratique.

Qui a de la *capacité* est propre à entreprendre. Qui a de l'*habileté* est propre à réussir.

Il faut de la *capacité* pour commander en chef; et de l'*habileté*, pour commander à propos. (G.)

182. *Caresser, Flatter, Cajoler Flagorner.*

Caresser, vient, suivant l'opinion générale,

de *carus*, cher : c'est traiter comme un objet qu'on *chérit*, avec des démonstrations d'amitié, de tendresse, d'attachement ; ou tout autre sentiment favorable, avec des signes sensibles qu'on ressent à voir, à recevoir l'objet, comme de l'embrasser, de lui serrer la main, de le flatter par des gestes empressés. On *caresse* sur-tout les enfans en leur passant doucement la main sur le visage.

Flatter, vient du son doux et coulant *fl*, spécialement employé à désigner les objets agréables et remarquables par leur douceur, et sur-tout le souffle. De-là le latin *flo*, *flare*, *flatum*. Les *flatteurs*, disent nos anciens vocabulistes, après *Nicot*, soufflent toujours aux oreilles de ceux qui veulent les ouïr : *ils remplissent de vanité et enflent de la bonne opinion de soi-même*, ceux qui prêtent leurs oreilles et leur croyance à ce qu'ils disent. C'est donc proprement souffler aux oreilles des choses qui enflent la vanité, des louanges qui émeuvent l'amour-propre. (Voyez *flatteur*, *adulateur*.)

Cajoler ou *cageoler*, vient, suivant l'opinion généralement reçue de *cage*, par une métaphore tirée des oiseaux qui parlent ou chantent en *cage*, ou des moyens avec lesquels on les attire pour les prendre et les mettre en *cage*. Aussi ce mot a-t-il deux acceptations analogues à l'une et à l'autre de ces allusions. Il signifie proprement jaser, babiller comme des oiseaux, et il s'appliquoit originairement aux enfans qui apprennent à parler. Il ne se prend plus que dans le sens de dire des douceurs,

d'affecter des propos obligeans et agréables pour faire tomber quelqu'un dans le piège, sans paroître le mener à ce but.

Flagorner vient de la même source que *flatter*; on disoit autrefois *flageoler*. sans doute de l'instrument appelé *flageolet*. *Orner* entre très-bien dans la composition de ces verbes, puisqu'il signifie rendre brillant, parer, donner du relief, de l'éclat; et c'est un des moyens de la *flatterie* basse et grossière, appellée *flagornage*.

Flagorner, c'est proprement flatter comme ces gens qui font les *bons valets*, pour s'insinuer dans l'esprit d'un maître, en tâchant d'y détruire tous concurrens par de faux rapports: cette dernière idée, quoique fort négligée dans le langage familier auquel ce mot appartient, est consacrée dans tous les dictionnaires.

Les *caresses* sont des démonstrations d'un sentiment affectueux: les *flatteries* des louanges mensongères, du moins par exagération. Les *cajoleries* des propos galans ou flatteurs et légers. Les *flagorneries* des flatteries, ou plutôt des adulations basses et lâches, surtout par l'infidélité des rapports.

On *caresse* ses enfans, sa compagne, ses amis, ce qu'on aime, jusqu'aux animaux, ou ceux qu'on feint d'aimer; on *flatte* tous ceux qui peuvent servir ou nuire, les grands surtout, et les gens accrédités, tout ce monde faux, corrupteur, et corrompu qu'on appelle grand monde. On *cajole* des filles, des femmes, des vieillards; des gens faciles à tromper et à

gagner. On *flagorne* des maîtres, des supérieurs, des gens faits pour être courtisés par des valets.

Il faut du sentiment pour donner aux *caresses*, le charme que la *feinte* ne suppléera jamais par des illusions. Il faut de la finesse, de la science du monde, et sur-tout cet air ingénu qui semble laisser échapper les paroles sans y avoir songé, pour faire réussir, passer la *flatterie*, à moins que l'amour-propre du personnage ne vous dispense de ces conditions. Il faut de l'esprit et de l'art, de l'agrément et de la légèreté, pour prendre avec des *cajoleries* le foible des gens, et par-là les mener à leur insçu, dans le piège que vous leur tendez. Il ne faut que de la fausseté et de la lâcheté, de l'impudence, pour donner l'essor à la *flagornerie*; car quant au succès, il tient au génie, et au caractère de celui qui la souffre.

On a beau dire que le terme de *flagornerie* est populaire, c'est le mot propre pour caractériser les *flatteries* des courtisans, bas valets, lâches rivaux, qui ne travaillent qu'à se supplanter les uns les autres; panégyristes impudens, obligés de renchérir sans cesse les uns sur les autres, sous peine de n'être pas entendus, ou d'être mal reçus : en vérité, ce mot seroit difficilement remplacé.

Il n'étoit pas hors de propos de rappeller ici la remarque de Bouhours, sur le verbe *caresser* et la phrase *faire des caresses*. Selon lui, *faire des caresses*, ne se dit guère que sérieusement, et c'est traiter les gens d'un air qui marque l'amitié ou l'estime, au lieu que *ca-*

resser se dit plutôt en badinant et à l'égard des enfans, à qui l'on fait de petites amitiés.

Il est bien évident que *faire des caresses* n'a pas le sens absolu plein et entier qu'emporte le verbe *caresser*, qui exclut de l'action tout ce qui n'est pas *caresses*, et la remplit toute entière par des démonstrations affectueuses, même jusqu'à en combler. (R.)

183. *Carnacier, Carnivore.*

Qualifications génériques des animaux qui se nourrissent de *chair*. La double terminaison du premier exprime, par la syllabe *er*, la capacité d'opérer, ou l'action même, et par *ac*, la fierté, la ténacité, la constance, l'*acharnement*. La dernière partie du second exprime l'acte ou l'action de manger, du celte ou plutôt du mot primitif *vor*, *bor*, manger.

Ainsi, par sa valeur étymologique, *carnivore* signifie qui mange de la chair; et *carnacier* qui en fait sa nourriture. Le premier énonce le fait, la coutume; et le second indique l'appétit naturel, l'habitude constante.

Les naturalistes, lorsqu'ils mettent ces deux mots en opposition, observent que *carnacier* se dit proprement de l'*animal que la nécessité de nature force à se nourrir de chair, et qui ne peut vivre d'autre chose;* tandis que *l'animal* carnivore *se nourrit bien de chair; mais il n'est pas réduit à cet unique aliment*, il vit aussi des productions de la terre.

Le tigre, le lion, le loup sont donc proprement des animaux *carnaciers*. L'homme,

le chien, le chat sont des animaux *carnivores.*

Des animaux *carnaciers*, avec un naturel farouche et un instinct sanguinaire, sont armés de griffes aiguës et de dents tranchantes, instrumens de meurtre. Les animaux *carnivores*, avec des armes moins terribles et une âpreté moins ardente, participent et à la férocité des premiers, et à la bénignité des frugivores.

Cependant les naturalistes eux-mêmes appliquent souvent l'épithète de *carnaciers* aux animaux qui ne sont rigoureusement que *carnivores*, à l'homme sur-tout.

La civette est naturellement *carnacière*, mais le besoin la rend frugivore : lorsque les petits animaux, oiseaux, volailles, lui manquent, elle vit de fruits et de racines. Le cochon est naturellement frugivore, mais l'occasion le rend quelquefois *carnivore* ; il aime le sang, la chair fraîche; il mange quelquefois des enfans, ses petits même.

Est-il à craindre que ces hommes qui, par leur appétit immodérée pour la viande, se font appeler *carnaciers*, ceux sur-tout qui aiment particulièrement la viande peu cuite, soient d'un caractère féroce ? Pythagore avoit-il raison de travailler à détruire, dans ses disciples, jusqu'au goût *carnivore*, en réduisant leur nourriture à des légumes et des fruits ? Voyez dans les animaux les rapports les plus marqués entre leur nourriture et leur caractère.

Carnacier est le mot propre et vulgaire de

la langue : *carnivore* est un mot savant, emprunté des Latins, pour distinguer les différentes classes d'animaux pour leur nourriture. Vous dites *carnacier*, pour qualifier purement et simplement un tel animal; vous dites un animal *carnivore*, pour l'opposer au *frugivore*.

J'ai écrit *carnacier* par *ac*, comme on l'a fait jusqu'à nous, au lieu de *carnassier* par *ass*, comme on le fait aujourd'hui communément, pour me rapprocher de l'étymologie, faciliter l'intelligence du mot, et me conformer à l'analogie. Le mot *ac*, *ag*, en latin *ax*, propre à exprimer la stabilité, l'habitude, la constance, la passion, l'acharnement, sa force est ordinairement conservé dans notre langue. Ainsi nous disons *tenace*, *contumace*, *efficace*, *vivace*, etc. (R.)

184. *Casser, Rompre, Briser.*

Mettre de force un corps solide en divers morceaux ou pièces. L'action de *casser* détruit la continuité d'un corps, de manière que deux ou plusieurs de ses parties ne sont plus *adhérentes* les unes aux autres. L'action de *rompre* détruit la *connexion* de certaines parties, de manière qu'elles ne sont plus *liées* les unes aux autres. L'action de *briser* détruit la *masse* et la forme du corps, de manière que les différentes parties tombent toutes en pièces, en morceaux, en poussière.

Ainsi, à la rigueur, on ne *casse* que les corps dont les parties, au lieu de s'entrelacer

et de se maintenir les unes contre les autres, ne sont qu'*adhérentes* ou comme collées les unes contre les autres par une sorte de ciment; et sont si roides et si dépourvues d'élasticité, qu'elles se quittent ou se séparent les unes des autres plutôt que de ployer ou de se relâcher. On *casse* le verre, la glace, la porcelaine, la fayence, le marbre, et autres corps fragiles; mais on ne les *rompt* pas.

On *rompt* les corps dont les parties s'entrelacent, s'engrènent, s'enchaînent les unes les autres, si bien que, pour en séparer les parties susceptibles de plus ou moins de tension et de relâchement, il faut, pour ainsi dire, les arracher les unes aux autres, en déchirant les liens qui les retiennent ensemble. On *rompt* le pain, l'hostie, un bâton, des nœuds, des fers et autres corps plians; on ne les *casse* point; ou si l'on en *casse* quelques uns, c'est dans des cas particuliers que nous expliquerons bientôt. En général, on *rompt* ce qui lie et ce qui plie.

On *brise* toute sorte de corps solides, dès qu'on le met en pièces par une action violente. Ainsi on *brise* une glace; comme on *brise* ses liens : on *brise* une glace qu'on *casse* en mille morceaux; on *brise* les liens que l'on *rompt* de manière qu'il n'en reste pas la plus légère apparence.

Mais dans l'application de ces mots, on a sur-tout égard à la manière d'opérer qu'ils désignent. Le choc *casse*; les efforts pour ployer *rompent*; les coups violens ou redoublés *brisent*.

On *càsse* en frappant, en choquant, en heurtant : un peu de plomb, comme dit Voiture au prince de Condé, *casse* la plus importante tête du monde. En frappant fortement sur une table, vous la *cassez.* Un homme emporté *casse* sa canne sur le dos d'un pauvre patient.

On *rompt* en faisant céder, fléchir : enfoncer, ployer sous le poids, la charge, l'effort, plus que la chose ne le comporte. En rapprochant avec force les deux bouts d'un bâton, vous le *romprez* à la fin. Vous *romprez* de même le pain, lorsqu'en appuyant fortement d'un côté, vous le détacherez de l'autre. Si l'on abandonne son corps sur un roseau, il *rompra*: un fleuve *rompt* sa digue en l'enfonçant : les arbres *rompent* de la surcharge des fruits qui font ployer leurs branches. On *rompt* une lance sur une forte cuirasse. C'est sur ce rapport qu'est fondé le proverbe : *Il vaut mieux ployer ou plier que rompre.* Un essieu *casse* et se *rompt* : il *casse*, lorsque trop rigide pour ployer, une secousse, un cahot violent le fait éclater et fendre comme un verre (le fer aigre est *cassant*) : il se *rompt*, lorsqu'après avoir fléchi sous la surcharge autant qu'il se pouvoit, il faut que ses parties foibles et souffrantes se séparent. Un fil, une corde, un nœud, une soupente *cassent* plutôt qu'elles ne *rompent,* quoique très-flexibles, par la raison que, loin de manquer parce qu'on les aura trop ployés, ils sont devenus, à force d'être trop tendus, si foibles et si semblables à des corps fragiles, qu'ils *cassent*, comme eux,

au moindre choc, à la première secousse. On *rompt* un criminel à qui l'on *casse* les os ; on ne diroit pas *casser* un criminel, parce que ce mot appliqué aux personnes et au corps humain, se prend dans des acceptions très-éloignées de celle-là, et que l'action de *casser* ne tombe pas sur toute l'habitude du corps, tandis que ce supplice *rompt* en effet l'enchaînement des parties. Enfin *rompre* n'a quelquefois d'autre idée que celle de *ployer* ou *plier* : ainsi l'on dit figurément *rompre* l'humeur, la volonté de quelqu'un ; un homme exercé, habitué, plié aux affaires, est *rompu* aux affaires ; on assouplit un cheval qu'on *rompt*.

Un navire jeté sur un rocher par un vent impétueux, se *brise*. Un pilon *brise* les émaux. La meule *brise* le grain et le broie. On *brise* du chanvre, de la paille, avec un *brisoir*.

L'action de *casser* a l'effet ultérieur de rendre la chose *cassée* vaine, inutile, impuissante, ou du moins insuffisante pour le service qu'on en tiroit ou l'effet qu'elle produisoit. Un pot *cassé* ne sert plus ou sert mal. Celui qui *casse* les verres les paye, parce qu'ils ne sont plus d'aucun usage. C'est cet effet particulier que l'on considère, lorsqu'on dit au figuré, *casser un arrêt*, *casser un officier*, acte ou coup d'autorité qui rend l'arrêt nul et sans effet, ou qui met l'officier hors de service et sans emploi. De même un homme est *cassé*, lorsque son corps ne peut plus bien remplir ses anciennes fonctions. On se *casse la tête* à chercher inutilement une vérité, une explication, une pensée.

Cette idée n'est point dans le mot *rompre*. On *rompt* un gâteau pour le manger ; on *rompt* ses fers pour reprendre sa liberté ; on *rompt* le fil de l'eau pour ne pas être entraîné, on *rompt* un coup pour l'éviter : il est alors utile de *rompre*. L'action de *rompre* a pour effet ultérieur d'empêcher la suite, la continuation, l'enchaînement, la durée des choses, soit en les faisant tout-à-fait cesser, soit par une simple interruption. Au figuré, on *rompt* des traités, des alliances, des engagemens, tout ce qui *lie*, de manière qu'on se délie, et qu'on n'est plus ou qu'on ne veut plus être obligé : c'est une infraction coupable. Un mariage est *rompu*, lorsque les négociations n'aboutissent pas à l'exécution. On *rompt* une trame de manière que le tissu ne peut plus se former.

Briser s'arrête à l'idée physique de réduire en pièces, morceaux, *brins*, *débris*, sans aucun autre rapport particulier ou physique ou moral. La colère fait *briser* une chose précieuse : l'industrie *brise* les grains, pour en tirer de la farine et en faire du pain. Ce mot n'a donc pas de caractère moral ou d'effet ultérieur désigné : aussi n'a-t-il guère, au figuré, d'emploi décidé que dans quelques phrases : *brisons-là ;* ce qui marque fort bien qu'on ne veut plus absolument entendre parler d'une chose. On est *brisé*, quand, par excès de fatigue, on est dans l'impuissance de se remuer, comme si l'on avoit le corps *brisé*. (R.)

185. *Caution, Garant, Répondant.*

Les mots latins *cavere*, *cautus*, *cautio*, *cautela*, expriment l'idée de prendre garde, de se précautionner. *Cautela* est un terme de droit. La *caution* est l'assurance, la sûreté que l'homme avisé, *cautus*, exige; et par métonymie, la personne même qui s'engage pour cette assurance. *Garant* est le celte ou tudesque, *warren*, de *war*, *garder*; mot conservé dans l'anglais, l'allemand et autres langues du nord. *Garant*, celui qui se charge de *garder*, de maintenir, d'assurer l'exécution d'un acte. *Répondant*, de *spondere*, promettre, en grec σπονδὴ, libation; parce qu'après les libations, on prenoit les dieux à témoin de sa promesse. L'initiale *re* marque le double engagement de celui qui s'oblige et de celui qui répond.

Le premier énonce l'effet de la prévoyance et de la prudence : le second marque l'autorité, la force, l'obligation : le troisième a trait à la bonne volonté, à la promesse libre, à l'engagement volontaire, solemnel dans son origine et peut-être seulement verbal. Le premier oblige envers, avec ou pour autrui ; le second envers et contre ; le troisième envers et pour.

La *caution* s'oblige envers celui à qui elle *cautionne*, à satisfaire à un engagement ou à indemniser des malversations de celui qu'elle cautionne, si celui-ci manque de foi ou de fidélité. Le *garant* s'oblige envers celui à qui il *garantit* la chose vendue, cédée, transportée, à l'en faire, à ses risques et périls, jouir, contre ceux qui le troubleroient dans sa possession,

ou à l'indemniser. Le *répondant* s'oblige envers celui à qui il *répond*, a réparer les torts ou à l'indemniser des pertes qu'il pourroit essuyer de la part de celui dont il *répond.*

Les associés d'une compagnie sont *cautions* les uns des autres. Les rois sont les *garans* nécessaires des propriétés de leurs sujets. Les pères et mères sont les *repondans* naturels de leurs enfans mineurs et non émancipés.

La *caution* s'engage pour des intérêts ou sous des peines pécuniaires; le *garant* pour des possessions; le *répondant* pour des dommages. Le premier s'engage à payer, le second à poursuivre, le troisième a dédommager. Celui-là engage sa fortune et sa personne; celui-ci ses soins et ses facultés, le dernier sa foi et ses biens.

La *caution* donne un second débiteur; le *garant* un défenseur; le *répondant* un recours. Le premier prend la même charge que son *cautionné*, il le représente: le second prend fait et cause pour l'acquéreur, il se fait fort contre tout opposant: le dernier prend sur lui la peine ou le dommage pécuniaire de son client, il supplée à son impuissance.

On demande une *caution* à celui qui ne paroît pas solvable ou assez sûr; un *garant* ou la *garantie* à celui qui n'offre pas assez de sûretés; un *répondant* à celui qui par lui-même n'inspire pas la confiance.

La confiance, à l'égard de la *caution*, est fondée sur sa richesse; la confiance, à l'égard du *garant*, sur sa fidélité et ses forces; la con-

fiance, à l'égard du *répondant*, sur sa probité et ses moyens.

La *caution* est en matière civile ; le *garant*, en matière civile ou politique ; le *répondant*, en matière de police.

Hors des matières de droit et de justice, dans le discours ordinaire, et dans des sens plus vagues, on se sert des mots de *caution* et de *garant*, très-peu de celui de *répondant*. Leur emploi est plus ou moins convenable, selon qu'on a plus ou moins égard aux différences que nous venons de remarquer.

On est *caution* d'une personne ; on est *garant* d'un fait ; on *répond* d'un événement. Un homme accoutumé à mentir, à tromper, est sujet à *caution*, il a besoin d'une *caution*. Un fait extraordinaire, peu vraisemblable, demande des *garans*, les *garans* les plus dignes de foi. Il faut avoir des motifs très-puissans pour *répondre* d'un évènement futur, casuel, incertain. (R.)

186. *Certes, Certainement, avec Certitude.*

Ils n'avoient *certainement* pas assez d'énergie pour sentir celle du mot *certes*, ceux qui auroient voulu le bannir de la langue ou du moins du beau langage : ils n'avoient donc pas été entraînés par le mouvement fort et rapide qu'il imprime au discours d'un Bourdaloue, lorsqu'avec l'assurance de l'homme qui sait *avec* la plus grande *certitude*, cet orateur va, par cette transition vive et pressante, achever le triomphe de ses victorieux raisonnemens.

La phrase *avec certitude* désigne principalement, par une simple assertion, que vous avez les motifs les plus puissans pour assurer, ou les plus fortes raisons de croire et de dire une chose comme *certaine* en soi, ou dont vous êtes *certain.* L'adverbe *certainement* est une affirmation qui désigne votre conviction, la persuasion où vous êtes, et l'autorité que vous voulez donner à votre discours par votre témoignage, plutôt que les raisons que vous pouvez avoir d'assurer ou d'affirmer. *Certes* est une affirmation tranchante et absolue, qui annonce l'assurance fondée sur la *certitude* et la conviction la plus profonde, certifie la chose, emporte une sorte de défi, et vous défend, pour ainsi dire, d'élever un doute ou un soupçon contraire. *Certes* équivaut au latin *certoè certiùs*, et il a plus de hardiesse et de mouvement : il équivaut à l'affirmation répétée, *en vérité*, *en vérité*, *amen*, *amen ;* et il est plus décidé et plus impérieux : il équivaut à *sans contredit.*

Avec certitude, *certainement*, *certes* suivent la même gradation qu'*avec vérité*, *vraiment*, en *vérité*, mais ils ajoutent à l'idée de *vérité* celle de preuve. Ici vous annoncez avec confiance une chose *vraie* ou comme *vraie* ; là vous annoncez avec assurance une vérité *certaine* ou *comme certaine*. Cette différence supposée, *en vérité* répond à *certes*, et se place de même dans le discours, à la tête surtout et comme conjonction : *vraiment* répond à *certainement*, et modifie comme lui le verbe ou l'action : *avec vérité* répond à *avec certi-*

tude, et marque également une circonstance de la chose. (R.)

187. *C'est pourquoi*, *Ainsi*.

C'est pourquoi, renferme dans sa signification particulière un rapport de cause et d'effet. *Ainsi* ne renferme qu'un rapport de prémisse et de conséquence. Le premier est plus propre à marquer la suite d'un évènement ou d'un fait, et le second à faire entendre la conclusion d'un raisonnement.

Les femmes, pour l'ordinaire, sont changeantes ; *c'est pourquoi* les hommes deviennent inconstans à leur égard. Les Orientaux les enferment et nous leur donnons une entière liberté ; *ainsi* nous paroissons avoir pour elles plus d'estime. (G.)

188. *Chagrin*, *Tristesse*, *Mélancolie*.

Le *chagrin* vient du mécontentement et des tracasseries de la vie ; l'humeur s'en ressent. La *tristesse* est ordinairement causée par les grandes afflictions ; le goût des plaisirs en est émoussé. La *mélancolie* est l'effet du tempérament ; les idées sombres y dominent, et en éloignent celles qui sont réjouissantes.

L'esprit devient inquiet dans le *chagrin*, lorsqu'il n'a pas assez de force et de sagesse pour le surmonter. Le cœur est accablé dans la *tristesse*, lorsque, par un excès de sensibilité, il s'en laisse entièrement saisir. Le sang s'altère dans la *mélancolie*, lorsqu'on n'a pas soin de se procurer des divertissemens et des dissipations. (G.)

189. *Chanceler, Vaciller.*

Ces mots expriment le défaut d'être mal assuré. *Chanceler*, c'est à la lettre courir la *chance*, de *choir*, pencher comme si on alloit tomber: *vaciller*, aller *deçà* et de-*là*, comme *va* un petit rameau, une baguette, *bacillum*, ou branler, brandiller, du mot *cil*, *cel*, mouvement, mouvement prompt, comme celui de la paupière *cilium*.

Ce qui *chancèle* n'est pas ferme : ce qui *vacille* n'est pas fixe. Le corps *chancelant* auroit besoin d'être assuré sur sa base: le corps *vacillant* auroit besoin d'être assujetti dans sa position. Celui-ci est trop mobile, et celui-là trop foible.

Le corps de l'ivrogne *chancèle*, et sa langue *vacille*.

L'esprit qui ne sait pas se tenir dans le parti qu'il a pris, *chancèle* : celui qui flotte d'un parti à l'autre sans se fixer, *vacille*. Le premier manque de fermeté pour résoudre, et d'assiette; le second, de force pour prendre une résolution, et de constance.

Restez quelque temps debout sur une jambe vous *vacillerez* ; et vous *ne vacillerez* pas long-tems sans *chanceler*. Cependant divers voyageurs ont vu, mais vu des peuples entiers d'hommes à une jambe, tels que ceux dont parlent Ctésias, Pline, Saint-Augustin, *courir* avec une vitesse et une sûreté merveilleuse ; il n'y a rien même d'impossible que quelqu'un n'ait vu.

Le témoin qui *chancèle* dans sa déposition, est suspect : la bonnne conscience rassure. Le témoin qui *vacille* dans ses dépositions, est indigne de foi : la vérité ne varie point.

Nous trouvons dans l'histoire beaucoup de trônes *chancelans* ; nous n'y trouvons que des gouvernemens vacillans (R.)

190. *Chancir, Moisir.*

Termes qui expriment tous deux un changement à la surface de certains corps, qu'une fermentation intérieure dispose à la corruption. *Chancir* se dit des premiers signes de ce changement : *Moisir* se dit du changement entier.

Une confiture est *chancie*, lorsqu'elle est couverte d'une pellicule blanchâtre : elle est *moisie*, quand il s'élève de cette pellicule blanchâtre, une efflorence en mousse blanchâtre ou verdâtre.

Un pâté, un jambon qui se *chancissent*, doivent être mangés promptement ; cette *chancissure* se manifeste par quelques bouquets d'efflorescence blanchâtre, semés çà et là à la surface. Il y a des fromages pour lesquels la *moisissure* est un titre de recommendation, on les dit alors PERSILLÉS, à cause de la couleur des bouquets de *moisissure* dont ils sont parsemés. (B.)

191. *Chance, Troc, Echange, Permutation.*

Le mot de *change* marque simplement l'action de changer dans un sens abstrait, qui non-

seulement n'exprime pas, mais qui de plus exclut tout rapport (1) et toute idée accessoire. C'est peut-être par cette raison qu'on ne l'emploie pas à dénommer directement aucune espèce; car on ne dit pas, le *change* d'une chose : qu'on l'emploie néanmoins dans toutes les espèces, en régime indirect avec une préposition, pour indiquer l'essentiel de l'acte; en sorte que, dans toutes les occasions, on dit également bien, perdre ou gagner au *change*. Les trois autres mots servent à dénommer les espèces ou façons de changer les choses les unes pour les autres, dont voici les différences. *Troc* se dit pour les choses de service, et pour tout ce qui est meuble; ainsi l'on fait des *trocs* de chevaux, de bijoux, et d'ustensiles. *Echange* se dit pour les terres, les personnes, tout ce qui est biens-fonds; ainsi l'on dit des *échanges* d'états, de charges et de prisonniers. *Permutation* n'est d'usage que pour les biens et titres ecclésiastiques; ainsi, l'on permute une cure, un canonicat, un prieuré avec un autre bénéfice de même ou de différent ordre, il n'importe.

(1) Ceci ne paroît pas exact; car *Changer* est un mot relatif, dont le corrélatif est *Persister* dans la possession. On ne peut entendre le terme *Change*, sans avoir l'idée de la chose qu'on a, et celle de la chose pour laquelle on la cède. (*Encycl.* III, 127.)

Ceci est très-bien observé, quand à l'expression. La pensée de l'abbé Girard est que le mot *Change* exprime un sens grammaticalement complet, et qu'en conséquence il n'a jamais de complément ou de régime : ce qui est vrai; mais il falloit le dire simplement pour ne pas donner lieu à l'équivoque qui fonde la remarque de l'Encyclopédiste (B.).

192. *Changement*, *Variation*, *Variété.*

Termes qui s'appliquent à tout ce qui altère l'identité, soit absolue, soit relative, ou des êtres ou des états.

Le premier marque le passage d'un état à un autre : le second, le passage rapide par plusieurs états successifs ; le dernier, l'existence de plusieurs individus d'une même espèce, sous des états en partie semblables, en partie différens, ou d'un même individu sous plusieurs états différens.

Il ne faut qu'avoir passé d'un seul état à un autre pour avoir *changé* : c'est la succession rapide sous des états différens qui fait la *variation* : la *variété* n'est point dans les actions ; elle est dans les êtres ; elle peut être dans un être considéré solitairement, elle peut être entre plusieurs êtres considérés collectivement.

Il n'y a point d'homme si constant dans ses principes, qu'il n'en ait *changé* quelquefois : il n'y a point de gouvernement qui n'ait eu ses *variations* : il n'y a point d'espèce dans la nature qui n'ait une infinité de *variétés*, qui l'approchent ou l'éloignent d'une autre espèce par des degrés insensibles. Entre ces êtres, si l'on considère les animaux, quelle que soit l'espèce d'animal qu'on prenne, quel que soit l'individu de cette espèce qu'on examine, on y remarquera une *variété* prodigieuse dans leurs parties, leurs fonctions, leur organisation, etc. (*Encycl.* III. 132.)

193. *Chanteur, Chantre.*

Chacun de ces deux termes énonce également un homme qui est chargé par état de chanter ; mais on ne dit *chanteur* que pour le chant profane, et l'on dit *chantre* pour le chant d'église.

Un *chanteur* est donc un acteur de l'opéra qui récite, exécute, joue les rôles, ou qui chante dans les chœurs des tragédies et des ballets mis en musique.

Un *chantre* est un ecclésiastique, ou un laïc revêtu, dans ses fonctions, de l'habit ecclésiastique, appointé par un chapitre pour chanter dans les offices, les récits, les chœurs de musique, etc. ; et même pour chanter le plain-chant. (*Encycl.* III. 145, 146.)

Chantre se dit encore figurément et poétiquement d'un poëte : ainsi on dit, le *chantre* de la Thrace, pour dire Orphée ; le *chantre* Thébain, pour dire Pindare. On appelle aussi figurément et poétiquement les rossignols et autres oiseaux les *chantres des bois*. (*Dict. de l'Acad.* 1792. (B.)

194. *Chapelle, Chapellenie.*

Ces deux termes de jurisprudence canonique sont synonymes dans deux sens différens.

Dans le premier sens, ils expriment l'un et l'autre un édifice sacré avec autel où l'on dit la messe. Mais la *chapelle* est une église particulière, qui n'est ni cathédrale ni collé-

giale, ni paroisse, ni abbaye, ni prieuré, ni conventuelle; édifice isolé, entièrement détaché et séparé de toute autre église : telle est à Paris, rue Saint-Jacques, la *chapelle* de Saint-Yves. La *chapellenie* est une partie d'une grande église, ayant son autel propre où l'on dit la messe : telle est dans l'église paroissiale de Saint-Sulpice, derrière le chœur, celle de la Vierge, remarquable par sa décoration en marbre, et sur-tout par sa belle coupole.

Cette distinction n'a guère lieu que dans le langage des canonistes; car dans l'usage ordinaire, on désigne les deux espèces par le nom de *chapelle* : la *chapelle* de la Vierge, la *chapelle* de la Communion, la *chapelle* des fonts, etc.

C'est de cet usage vulgaire, que naît entre les deux mots *chapelle* et *chapellenie* une nouvelle synonymie, qui porte sur un sens tout différent.

Dans ce second sens, la *chapelle* est l'édifice sacré où se trouve un autel sur lequel on dit la messe, soit *sub dio*, soit *sub tecto* : et la *chapellenie* est le bénéfice attaché à la charge de certaines obligations (B.)

195. *Charge, Fardeau, Faix.*

La *charge* est ce qu'on doit ou ce qu'on peut porter; de-là l'expression proverbiale qui dit que la *charge* d'un baudet n'est pas celle d'un éléphant. Le *fardeau* est ce qu'on porte : ainsi l'on peut dire dans le sens figuré que c'est risquer sa place que de se décharger totale-

ment du *fardeau* des affaires, sur son subalterne. Le *faix* joint à l'idée de ce qu'on porte celle d'une certaine impression sur ce qui porte; voilà pourquoi l'on dit plier sous le *faix*.

On dit de la *charge* qu'elle est forte; du *fardeau* qu'il est lourd, et du *faix* qu'il accable (1).

196. *Charme, Enchantement, Sort.*

Le mot *Charme* emporte dans sa signification, l'idée d'une force qui arrête les effets ordinaires et naturels des causes. Le mot d'*Enchantement* se dit proprement pour ce qui regarde l'illusion des sens. Le mot de *Sort* enferme particulièrement l'idée de quelque chose qui nuit ou qui trouble la raison. Et ils manquent tous les trois, dans le sens littéral, l'effet d'une opération magique, que la religion condamne, que la politique suppose, et dont la philosophie se moque.

Si cette opération est appliquée à des êtres insensibles, elle s'appellera *Charme*; on dit qu'un fusil est *charmé*, si elle est appliquée à un être intelligent, il sera *enchanté*; si l'*enchantement* est long, opiniâtre, et cruel, on sera *ensorcelé*. (*Encyc.* III 210.)

(1) Dans l'*Encyclopédie*, t. III, p. 197, on a joint à ces trois mots celui de *poids*. Mais la manière même dont on en parle pour le distinguer des autres, est une preuve qu'il n'est pas synonyme. *Charge*, *Fardeau*, *Faix*, désignent également ce qui est porté : c'est l'idée commune qui les rend également concrets et synonymes. *Poids* est un nom abstrait, synonyme à cet égard de *gravité* et de *pesanteur*, et tous trois désignent abstraitement la qualité qui donne une tendance active vers le centre de la terre. (G.)

Les vieux contes disent qu'il y a un *charme* pour empêcher l'effet des armes, et rendre invulnérable : on lit dans les anciens romans, que la puissance des *enchantemens* faisoit subitement changer de mœurs, de conduite, et de fortune, le peuple a cru et croit encore qu'on peut, par le moyen d'un *sort*, altérer le tempérament et la santé, rendre même extravagant et furieux. Mais les gens de bon sens ne voient point d'autre *charme* dans le monde que le caprice des passions à l'égard de la raison, dont il suspend souvent les réflexions, et arrête les effets qu'elle devroit naturellement et nécessairement produire : ils ne connoissent pas non plus d'autre *enchantement*, que la séduction qui naît d'un goût dépravé et d'une imagination déréglée : ils savent aussi que tout ce qu'on attribue à un *sort* malicieusement jeté, n'est que l'effet ou d'une mauvaise constitution, ou d'une application physique de certaines choses capables de déranger l'économie de la circulation du sang, et par conséquent propres à nuire à la santé, et à bouleverser les fonctions de l'ame.

197. *Charmoie, Charmille.*

Ces deux termes ont la propriété commune de désigner une plantation ou une certaine quantité de *charmes* assemblés dans un même terrein : il y a donc entre eux une synonymie apparente. Mais quand la différence des mots est si grande et si connue, qu'ils ne peuvent être et ne sont jamais mis à la place l'un de l'autre, ils ne sauroient être alors regardés comme

comme synonymes, suivant l'explication donnée par M. d'Alembert dans ses *Elémens de Philosophie.*

La *charmoie* est un lieu planté de *charmes;* et la *charmille* est un plant de jeunes *charmes*, tels que ceux dont on forme des palissades.

La terminaison *oie*, *oye*, est ici la même que *aie* ou *aye :* nous appellons une plantation d'ormes *ormoie* et *ormaie.* La seconde terminaison est la plus commune. En matière de plantations et de bois, *aye*, *aie*, désigne proprement le lieu, le terrein planté, couvert de telle espèce d'arbres; *saussaye*, lieu planté de saules; *cerisaie*, terrein planté de cerisiers; *houssaye*, lieu couvert de houx; *oseraie*, champ d'osiers, etc. On appelle encore dans quelques provinces *hortolaye* ce que nous appelons *hortolage.* La terminaison *aie* est très-propre à désigner le terrein qui porte des bois. *Futaye*, *futaie*, désigne vaguement le terrein planté ou couvert de grands arbres. En ajoutant la terminaison au nom particulier d'un arbre, vous avez une espèce particulière de plantation. La connoissance de la valeur propre de ces terminaisons génériques, nous aide à former les mots particuliers qui manquent à la langue, et à les former convenablement sur le modèle qu'elle-même nous donne.

La terminaison *ille* indique la quantité de petites choses d'une même espèce : on dit *ormille*, pour désigner de petits ormes, comme *charmille*, de petits charmes, etc. *Il*, *ille* désignent la petitesse. (R.)

Il faut *châtier* rarement, et *punir* sévèrement.

Le *châtiment* dit une correction; mais la *punition* ne dit précisément qu'une mortification faite à celui qu'on *punit.*

Il est essentiel, pour bien corriger, que le *châtiment* ne soit ni ne paroisse être l'effet de la mauvaise humeur. La justice demande que la *punition* soit rigoureuse, lorsque le crime est énorme : les lois doivent la proportionner au crime; celui qui vole ne doit pas être *puni* comme l'assassin. (*Encycl.* XIII. 573.)

Dieu nous *châtie* en père pendant le cours de cette vie mortelle, pour ne nous pas *punir* en juge pendant toute une éternité.

Le mot de *châtier* porte toujours avec lui une idée de subordination, qui marque l'autorité ou la supériorité de celui qui *châtie* sur celui qui est *châtié.* Mais le mot de *punir* n'enferme point cette idée dans sa signification : on n'est pas toujours *puni* par ses supérieurs; on l'est quelquefois par ses égaux, par soi-même, par ses inférieurs, par le seul évènement des choses, par le hasard, ou par les suites mêmes de la faute qu'on a commise.

Les parens que la tendresse empêche de *châtier* leurs enfans, sont souvent *punis* de leur folle amitié, par l'ingratitude et le mauvais naturel de ces mêmes enfans.

Il n'est pas d'un bon maître de *châtier* son élève pour toutes les fautes qu'il fait; parce que les *châtimens* trop fréquens contribuent moins à corriger du vice qu'à dégoûter de la vertu. La conservation de la société étant le

motif de la *punition* des crimes, la Justice humaine ne doit *punir* que ceux qui la dérangent, ou qui tendent à sa ruine.

Il est du devoir des Ecclésiastiques de travailler à l'extirpation du vice par la voie de l'exhortation et de l'exemple; mais ce n'est point à eux à *châtier*, encore moins à *punir* le pécheur. (G.)

200. *Le Chaud, la Chaleur.*

Le *vrai*, le *faux*, le *beau*, le *bon*, etc., ne sont pas précisément la verité, la fausseté, la beauté, la bonté : ils représentent ces qualités comme subsistantes dans des êtres idéaux ou abstraits, ou bien dans quelque sujet vague ou indéterminé. Le *vrai* est un objet caractérisé ou distingué par la *vérité*, ou bien une chose conforme à la *vérité*. Ce qu'il y a de conforme à la *vérité* dans une chose.

Cette différence distingue généralement les adjectifs érigés en substantifs, des noms qui expriment la qualité caractéristique ou distinctive. L'*agrément* et l'*utilité* constituent l'*agréable* et l'*utile* : l'*utile* et l'*agréable* ont en partage et en propre, l'*utilité* et l'*agrément*.

L'ancienne philosophie a dit, le *chaud*, le *froid*, le *sec*, l'*humide*, pour désigner les élémens ou les principes des choses. Le *chaud* est alors l'élément, dont la *chaleur* est la qualité propre.

Nous disons le *chaud* pour désigner la température de l'air, d'un lieu, d'un corps. La *chaleur*, à un certain degré, produit cette

température. La *chaleur* fait le *chaud*. La terminaison *eur*, en latin *or*, est active.

Vous avez *chaud*, lorsque vous éprouvez une *chaleur* assez forte. Mais quoique vous sentiez la *chaleur*, vous n'avez pas pour cela toujours *chaud*. Il ne faut donc pas dire, avec quelques vocabulistes, que le *chaud* signifie la *chaleur*. Selon la manière commune de parler, le *chaud* veut une *chaleur* bien sensible. Vous direz dans le discours ordinaire, un *chaud lourd*, *étouffant*, etc., et une *chaleur ardente*, *brûlante*, etc. Le *chaud* est un air qui vous accable, et la *chaleur*, un feu qui vous dévore.

La *chaleur* excitée dans l'air par les rayons du soleil, tombant à plomb sur la terre, fait le *chaud* de l'été, du tems, de la saison. Le *chaud*, ou l'air échauffé par cette cause, échauffe à son tour les corps.

La *chaleur* se dit également au propre et au figuré; tandis que la *froideur* se dit plutôt au figuré qu'au propre (car on n'ose pas dire *froideur de l'hiver*, comme on dit *la chaleur de l'été*.) Le *chaud* ne s'emploie guère au figuré, que dans quelques expressions métaphoriques; mais le *froid* y est plus usité. (On ne dira pas le *chaud*, comme on dit le *froid* d'un accueil.)

On dit métaphoriquement d'un homme artificieux et double, qu'il souffle le *chaud* et le *froid*. Considérez-le bien cet homme, il n'a jamais qu'une fausse *chaleur*, ou une *froideur* affectée.

On dit d'une affaire, d'un combat, d'une

mêlée, qu'il y fait *chaud :* c'est-là sur-tout qu'on a tout-à-la-fois besoin et de chaleur et de sens froid. Je dis *sens* et non *sang-froid;* parce que dans ces occasions, le sang échauffé ne peut pas être froid ; mais la tête peut et doit être *froide* et calme.

Le monde n'est plus qu'une mêlée, où il fait toujours fort *chaud*, tantôt pour les uns, tantôt pour les autres. Il faudroit mettre toute sa *chaleur* à fuir, s'il étoit possible.

Cal, racine de ces mots, vient de l'oriental, *hal*, nom du soleil, source de la *chaleur.* Les latins changent souvent en *c* l'*h* aspirée des Orientaux et des Grecs. J'ai parlé de la terminaison du mot *chaleur*, *calor. Chaud* est le latin *calidus*, comme *froid*, *frigidus.* La terminaison *idus*, *ide*, indique ce qui a les marques, ce qui donne des signes. (R.)

201. *Cheoir, Faillir, Tomber.*

Cheoir, *choir*, ne se dit guère qu'à l'infinitif et au participe, *chu* : il ne se dit même guère que dans le style familier, quoique Corneille l'emploie si souvent comme un mot noble et usité, quoique nous n'ayons que *chûte* pour exprimer l'action de tomber, quoique les composés *écheoir*, *décheoir* soient très-en usage. J'écris *cheoir*, *décheoir*, *écheoir*, avec un *e*, par la raison qu'outre le rapport étymologique que cette lettre indique, elle est nécessaire à la formation de divers tems des verbes composés, et de leurs dérivés. On dit il *échet*, il *échèra*, il *déchèra*, *échéant*, *échéance*, *déchet*, *déchéance*, etc. C'est donc

une lettre nécessaire. On disoit autrefois *caer*, comme en espagnol, au lieu de *cheoir*; du latin *cadere*. La racine est *quat*, *cat*, *cad*, ébranler, renverser, frapper contre, *choquer*. De-là une multitude de mots qui portent l'idée de tomber; *cas*, *décadence*, *casuel*, etc.

Faillir ne se dit qu'à certains tems et au figuré; c'est tomber dans une erreur, une faute, une méprise, une omission, un manquement; faire un *faux* pas, risquer de *tomber*, etc. Le latin *fallere*, l'allemand *fallen*, l'anglais *fall*, etc., signifient *tomber*. De-là les mots *faux*, *faute*, *défaut*, etc. De *faillir*, vient *défaillir*, tomber doucement, insensiblement.

Tomber est le mot gothique *tumba*, onomatopée ou imitation du bruit qu'on fait en *tombant* lourdement. Ce verbe a pris la place des deux autres, parce qu'il est régulier et entier, ou qu'il a tous les tems grammaticaux.

Cheoir désigne particulièrement un choc, un coup, une impulsion qui fait perdre l'équilibre, renverse, porte de haut en bas: toutes ces idées sont renfermées dans ce mot. *Faillir* désigne proprement l'action de tomber, d'aller en bas, hors de sens, par un faux pas, une faute, un défaut; et c'est en effet le sens qu'il a dans toutes les manières usitées de l'employer. *Tomber* marque spécialement une chûte lourde, brusque, bruyante, d'un lieu très-élevé, sans exprimer l'idée du *renversement* comme *cheoir*, ni celle de *faute* ou de manquement comme *faillir*.

On *tombe* du ciel, des nues, de son haut;

indication d'une grande chûte, ou d'une chûte à grandes distances. On ne fera pas *cheoir* la pluie et le tonnerre ; ils *tombent* à cause de la hauteur et du bruit, sans idée d'équilibre. Quand on *tombe* sur ses pieds, on n'est qu'*abaissé* et non *renversé*. Vous direz figurément *faillir*, quand il ne s'agira que d'une légère faute, d'une légère méprise ; et plutôt *tomber*, lorsqu'il s'agira d'une faute lourde, ou d'une erreur grossière.

Cheoir n'entraîne guère à sa suite qu'un des termes de l'action, le lieu, l'état où l'on tombe : un homme est *chu* dans l'eau, dans la pauvreté. *Faillir* n'exprime que la chûte ou la faute sans aucun autre rapport ; on a *failli*, péché, manqué en ceci ou en cela. On dit également *tomber* sans aucune suite : *tomber* d'un lieu dans un autre : termes d'action ; *tomber* de son propre poids ; *tomber* d'inanition, etc. Ainsi toutes les circonstances d'une chûte, d'une décadence, d'une diminution, et tous leurs rapports, vous les exprimerez par le verbe *tomber*. (R.)

202. *Chérir, Aimer.*

Du primitif *am*, désignant toute idée d'amas, d'enceinte, d'ensemble, d'union, les Latins firent le verbe *amo*, mot à mot, mettre, lier ensemble, s'attacher, desirer l'union, la possession. Du primitif *car*, qui par le *c*, marque la capacité, et *ar* élévation, tête, on fit *carus*, mot à mot, ce qu'on met à la tête, ce qu'on préfère, ce qu'on chérit. Ainsi l'idée de mettre un grand prix à la chose, est aussi

naturelle à ce mot que celle d'aimer ou d'être aimé.

L'abbé Girard a fort bien observé que nous *aimons* généralement ce qui nous plaît, soit personnes, soit toutes les autres choses; mais que nous ne *chérissons* que les personnes, ou ce qui fait en quelque façon partie de la nôtre, comme nos idées, nos préjugés, même nos erreurs et nos illusions. Que *chérir* exprime plus d'attachement, de tendresse et d'affection; et qu'*aimer* suppose plus de diversité dans la manière.

Aimer, c'est être attaché par goût, par sentiment. *Chérir*, c'est *aimer* avec tendresse, prédilection. On *aime* de mille manières; il n'y a qu'une manière de *chérir*.

Vous *aimez* l'objet qui vous est agréable, vous croyez qu'il peut contribuer à votre bonheur. L'objet que vous *chérissez* vous est précieux, vous sentez qu'il est nécessaire à votre félicité, à votre existence peut-être.

Ce que vous *aimez* est un bien que vous voulez posséder; celui que vous *chérissez* est un heureux que vous voulez faire. La *charité* est l'*amour* le plus généreux et le plus pur.

Il ne suffit pas qu'un prince *aime* son peuple, il faut qu'il le *chérisse*, il faut que le soin de le rendre heureux, soit son propre bonheur. (R.)

203. *Chétif, Mauvais.*

Le premier de ces mots commence à vieillir, et n'est pas d'un usage fort fréquent; il n'est pas néanmoins tout à fait suranné, et il trouve encore des places où il figure; nous pouvons

donc le caractériser, sans craindre de rien faire hors de propos. Quant au second mot, il n'est pas pris ici dans toutes ses significations; il n'est pris que dans celle qui le rend synonyme au premier : je veux dire, pour marquer uniquement une sorte d'inaptitude à être avantageusement placé, ou mis en usage.

L'inutilité et le peu de valeur rendent une chose *chétive :* les défauts et la perte de son mérite la rendent *mauvaise*. De là vient qu'on dit, dans le style mystique, que nous sommes de *chétives* créatures, pour marquer que nous ne sommes rien à l'égard de Dieu, ou qu'il n'a pas besoin de nos services; et qu'on appelle *mauvais* chrétien, celui qui manque de foi, ou qui a perdu par le péché la grâce du Baptême.

Un *chétif* sujet est celui qui, n'étant propre à rien, ne peut rendre aucun service dans la république. Un *mauvais* sujet est celui qui, se laissant aller à un penchant vicieux, ne veut pas travailler au bien.

Qui est *chétif*, est méprisable et devient le rebut de tout le monde. Qui est *mauvais*, est condamnable, et s'attire la haine des honnêtes gens.

En fait de choses d'usage, comme étoffes, linges, et semblables, le terme de *chétif* enchérit sur celui de *mauvais*. Ce qui est usé, mais qu'on peut encore porter au besoin, est *mauvais ;* ce qui ne peut plus servir, et ne sauroit être mis honnêtement, est *chétif*.

Un *mauvais* habit n'est pas toujours la marque du peu de bien. Il y a quelquefois sous un

chétif haillon plus d'orgueil, que sous l'or et sous la pourpre. (G.)

204. *Choisir, Elire.*

Je ne mets ces deux mots au rang des synonymes, que parce que notre dictionnaire les a définis l'un après l'autre. *Choisir*, c'est, comme je viens de le dire, se déterminer par la comparaison qu'on fait des choses en faveur de ce qu'on juge être le mieux. *Elire*, c'est nommer à une dignité, à un emploi, à un bénéfice, ou à quelque chose de semblable. Ainsi le *choix* est un acte de discernement, qui fixe la volonté à ce qui paroît le meilleur: et l'*élection* est un concours de suffrages, qui donne à un sujet une place dans l'Etat, ou dans l'Eglise.

205. *Choisir, Faire choix.*

Choisir se dit ordinairement de choses dont on veut faire usage. *Faire choix* se dit proprement des personnes qu'on veut élever à quelque dignité, charge, ou emploi.

Louis XIV *choisit* Versailles pour le lieu de sa résidence ordinaire; et il *fit choix* du maréchal de Villeroi pour être gouverneur de son petit-fils Louis XV.

Le mot de *choisir* marque plus particulièrement la comparaison qu'on fait de tout ce qui se présente, pour connoître ce qui vaut le mieux, et le prendre. Le mot de *faire choix* marque plus précisément la simple distinction qu'on fait d'un sujet préférablement aux autres.

Les princes ne *choisissent* pas toujours leurs ministres; on n'a pas *fait choix* en tout tems

d'un Colbert pour les finances, ni d'un Louvois pour la guerre. (G.)

206. *Choisir*, *Préférer*.

« On ne *choisit* pas toujours ce qu'on *préfère;* mais on *préfere* toujours ce qu'on *choisit*, dit l'abbé Girard.

» *Choisir*, c'est se déterminer en faveur de la chose par le mérite qu'elle a, ou par l'estime qu'on en fait. *Préférer*, c'est se déterminer en sa faveur par quelque motif que ce soit, mérite, affection, complaisance ou politique, n'importe.

» L'esprit fait le *choix*. Le cœur donne la *préférence*. C'est par cette raison qu'on *choisit* ordinairemeut ce que l'on connoît, et que l'on *préfère* ce qu'on aime.

» La sagesse nous défend quelquefois de *choisir* ce qui paroît le plus brillant à nos yeux, et souvent la justice ne nous permet pas de *préférer* nos amis à d'autres.

» Lorsqu'il est question de *choisir* un état de vie, je ne crois pas qu'on fasse mal de *préférer* celui où l'inclination porte; c'est le moyen de réussir plus facilement, et de trouver sa satisfaction dans son devoir.

» On *choisit* l'étoffe; on *préfère* le marchand.

» Le *choix* est bon ou mauvais, selon le goût et la connoissance qu'on a des choses. La *préférence* est juste ou injuste, selon qu'elle est dictée par la raison, ou qu'elle est inspirée par la passion.

» Les *préférences* de pure faveur sont quel-

quefois permises aux Princes dans la distribution des graces ; mais ils ne doivent jamais agir qu'avec *choix* dans la distribution des charges et des emplois.

» L'amour *préfère* et ne *choisit pas* : par conséquent il n'y a ni applaudissemens à donner, ni reproches à faire aux amans sur le bon ou mauvais *choix*. Le mérite ne doit pas non plus se flatter d'y obtenir la *préférence*, ni se piquer de ce qu'on lui refuse : cette passion uniquement produite et guidée par un goût sensitif, est toute pour le plaisir, et rien pour l'honneur. »

Choisir, *choix*, angl. *chodse*, allem. *kiefen*, bas-breton *choas*, tiennent du celte *choe*, *cher*, *beau* ; *préférer* est le latin *præferre* ; *ferre præ*, placer devant, mettre au-dessus, faire plus de cas.

Nous *choisissons* donc ce qui nous paroît plus agréable, ce qui nous plaît davantage : nous *préférons* ce qui nous paroît plus digne, ce que nous estimons davantage. Le goût nous détermine donc plutôt à *choisir* un objet ; la bonne opinion, à le *préférer*. C'est donc plutôt le *cœur* qui fait le *choix*, et l'esprit qui donne la *préférence*.... Le sentiment ne décide-t-il pas quelquefois les jeunes personnes dans le *choix* d'un époux ? N'est-ce pas la raison qui les détermine à *préférer* le plus sage au plus aimable ? L'abbé Girard se corrige lui-même, lorsqu'il dit que le *choix* est selon le *goût* que l'on a, et que la *préférence* doit être dictée par la *raison*.

Cependant, comme il est certain que l'es-

prit, la raison et leurs motifs peuvent influer sur le *choix* que l'on fait, ainsi que le cœur, le goût et leurs caprices, sur la *préférence* que l'on donne; définissons les termes pour déduire de leur sens propre les différences essentielles.

Choisir, c'est prendre une chose au lieu d'une autre: *préférer*, c'est mettre une chose au-dessus d'une autre.

Le *choix* a pour objet l'usage ou l'emploi de la chose. On *choisit* un livre pour le lire, un logement pour l'occuper, une profession pour l'exercer, un maître pour prendre ses leçons. On *préfère* un livre à un autre qu'on juge moins bon, un logement à un autre qu'on trouve moins commode, une profession à une autre qu'on estime moins convenable, un maître à un autre qu'on croit moins habile. Le *choix* indique des vues pratiques: la *préférence* n'annonce proprement qu'un jugement spéculatif.

Louis XIV *choisit* le séjour de Versailles.

On *choisit* une chose, lorsqu'on veut la prendre: on la *préfère* à une autre, lorsqu'on ne fait que juger de ses qualités.

Voilà pourquoi le *choix* est *bon* ou *mauvais*, et la *préférence juste* ou *injuste*. Le *choix* est bon ou mauvais, selon que l'objet est ou n'est pas propre à remplir sa destination et vos vues: la *préférence* est juste ou injuste, selon que l'objet a ou n'a pas plus de mérite ou de valeur qu'un autre.

Lorsque l'abbé Girard dit que l'on ne *choisit* pas toujours ce qu'on *préfère*, mais qu'on

préfère toujours ce qu'on *choisit*, ou c'est une contradiction formelle, ou il veut dire que l'on ne *choisit* pas toujours pour son usage ce qu'on *préfère* dans la spéculation, ce qu'on juge meilleur en soi, mais que l'on *préfère* toujours *dans le fait*, ou qu'on traite comme meilleur ce qu'on *choisit*.

Le *choix* suppose la *délibération :* on *choisit* une chose entre plusieurs autres, parce qu'on lui trouve les qualités requises pour remplir un objet. La *préférence* annonce la *comparaison* formelle : on *préfère* une chose à toutes les autres, parce qu'on lui trouve le mérite supérieur propre à la faire distinguer.

Nous disons *faire* un *choix*, et donner la *préférence*. Le *choix* se réfléchit vers nous : la *préférence* s'arrête sur l'objet. Par le *choix*, nous faisons une emplette, une acquisition, une chose qui nous est favorable, nous *faisons notre propre affaire*. Par la *préférence*, nous attribuons, nous accordons un avantage à l'objet; il obtient, il reçoit cet *avantage*, cet honneur. Voilà pourquoi nous *faisons un choix*, et nous *donnons* la *préférence*. (R.)

207. *Choquer*, *Heurter*.

Les étrangers chercheront dans les dictionnaires la différence de ces termes : là ils trouveront que *choquer* signifie *heurter avec violence ;* ici, que le *heurt* est un *choc violent :* comment se tireront-ils de cette contradiction? Epargnons-leur un travail trop pénible pour eux.

Chic et *choc* sont comme *tic* et *toc*, de

vraies onomatopées : *chic* et *tic* marquent un coup plus foible : ainsi *chiquenaude* exprime un petit coup que l'on donne au nez avec le doigt. *Choc* et *toc* marquent un coup plus fort par un son plus élevé. *Choquer* est de la même famille que *chopper*, *cheoir*, *chûte*, *cahot*, *échec*, etc. En italien *chioccare* signifie frapper, frapper contre. Le *choc* est un coup fort de deux corps opposés l'un à l'autre.

Heurt exprime, par un mot rude, un rude coup : c'est le celte *hurdo* conservé par les Gallois, et le *hurten* des Allemands, des Flamands, etc. Les Anglais entendent par *hurt* blesser, faire du mal, blessure, contusion, c'est-à-dire, l'effet propre du coup. Le celte *herodd* signifie également le *heurt* ou l'action de *heurter*, et *bélier*, animal qui *heurte* ou frappe de la corne. Ainsi, suivant la remarque de M. Huet, *heurter* est proprement le latin *arietare*, formé d'*aries*, bélier ; mais il n'en vient pas : ce nom, au contraire, a été donné au bélier, parce qu'il *heurte* de la corne. *Arietare* signifie non-seulement *heurter*, mais encore battre en ruine, renverser en *heurtant*. Ces différentes observations établissent la grande force, la rudesse, les grands effets du *heurt*.

Choquer et *heurter* expriment le coup plus ou moins fort que se donnent deux corps en se rencontrant, de manière qu'ils se poussent et repoussent, ou que l'on pousse ou repousse l'autre. Mais *heurter*, c'est *choquer* rudement, lourdement, impétueusement, violemment. Le *choc* peut être léger, il n'en est pas de même

du *heurt* (mot moins usité que le premier, mais dont je me sers pour abréger.) On *choque les verres* à table; s'ils se *heurtoient* ils, se briseroient. Un vaisseau s'entr'ouvre en *heurtant* contre un rocher; il auroit souffert moins de dommage s'il n'eût fait que *choquer* contre. Un objet nous *choque* la vue, un son nous *choque* l'oreille; nous ne dirons pas, pour désigner cette impression purement désagréable, que le son ou l'objet nous *heurte* l'oreille ou la vue. Des troupes qui se *choquent*, préludent au combat ou le commencent; lorsqu'elles se *heurtent*, le combat est rude et violent au premier abord. Vous *choquez* par mégarde votre voisin; un crocheteur qui va brutalement vous *heurte*. On ne *choque* pas à une porte, on y *heurte*, on y *heurte en maître;* il faut frapper fort pour être entendu. Au figuré, un homme se *choque* de tout, la moindre chose le *choque;* on n'est pas *heurté* d'un rien, et on ne se *heurte* pas.

Le sens figuré de ces termes conserve toujours la même différence. Il n'y a qu'à désobliger, à un certain point, une personne, la traiter de façon à lui déplaire fort, même sans le savoir, pour la *choquer:* si vous allez l'offenser grossièrement, la blesser grièvement, la *choquer* rudement, vous la *heurtez*. On *choque*, on *heurte* la raison, le sens commun, les préjugés, les bienséances, l'honnêteté, etc. Dans les *Femmes Savantes*, Philaminte *choquée* du mauvais langage de Martine, veut la chasser pour le crime d'avoir *heurté* les fonde-

mens de toutes les sciences, la grammaire qui régente jusqu'aux rois.

Prenez garde de *heurter* d'abord celui que vous voulez mener : gardez-vous bien de *choquer* celui que vous voulez ramener. Si jamais il faut éviter avec le plus grand soin de *heurter* les gens, c'est lorsque vous avez à leur dire une vérité qui *choque*.

Tel homme qui *heurte* tout le monde, ne souffre pas qu'on le *choque*.

Toute affectation *choque* : toute personnalité *heurte*.

Lorsque dans la dispute les parties se *choquent*, elles finissent par se *heurter*.

L'amour-propre assez délicat pour se *choquer* sans motifs, est le même amour-propre grossier qui nous *heurte* sans raison.

Combien de gens, semblables à Sganarelle, se battent les flancs pour vous *heurter*, qui n'oseroient vous *choquer* de sang-froid!

Les foibles s'*entre-choquent* ; les forts s'*entre-heurtent* : cela revient au même.

Il est possible de ne *heurter* personne; mais pour ne *choquer* jamais personne, comment faire ?

Il faut combattre les opinions sans *choquer* les personnes.

Les mystères du christianisme ne *choquent* que l'orgueil de notre foible raison ; mais ses maximes *heurtent* les passions d'une ame corrompue.

Au figuré, *choquer* indique la peine que la personne *choquée* éprouve par le *choc : heurter* n'exprime que l'action de celui qui *heurte*. Ainsi l'on dit qu'une personne se *choque*, et non qu'elle se *heurte*. (R.)

208. *Ciel, Paradis.*

Nous employons figurément ces deux termes dans le style religieux, pour désigner le lieu où les justes se réunissent à Dieu dans l'autre vie. L'élévation, la sublimité, c'est tout ce que l'on considère dans le *ciel*, quoique ce mot, comme le latin *cælum*, le grec κοιλος, désigne proprement la forme *concave* de la chose. Le mot *paradis* ou l'oriental *pardès*, signifie un jardin planté d'arbres fruitiers. Le *paradis terrestre* a suggéré l'idée d'un *paradis spirituel*.

Le *ciel* est le séjour propre de la gloire : le *paradis*, celui de la béatitude.

Le *ciel* est le tabernacle, le temple, le trône de la Divinité : là les saints voyent Dieu face à face, le contemplent, l'adorent et le glorifient. Le *paradis* est l'héritage, la patrie, la cité des bienheureux : là Dieu verse sur les élus des torrens intarissables de biens, de plaisirs, de voluptés, de délices ineffables. C'est Dieu qui fait le *ciel ;* c'est le bonheur céleste qui fait le *paradis*. Le *paradis* est dans le *ciel*.

Il faut combattre pour gagner le *ciel ;* la couronne de gloire y attend le vainqueur : il faut vivre saintement pour obtenir le *paradis ;* la récompense des bonnes œuvres y est toute prête.

Mahomet a fait un *paradis ;* mais ses promesses n'aboutissent qu'à un *paradis* sensuel. (R.)

209. *Circonspection, Considération, Egards, Ménagemens.*

Une attention réfléchie et mesurée sur la façon d'agir et de se conduire dans le commerce du monde par rapport aux autres, pour y contribuer à leur satisfaction plutôt qu'à la sienne, est l'idée générale et commune que ces quatre mots présentent d'abord, dont il me paroît que voici les différentes applications. La *circonspection* a principalement lieu dans le discours, conséquemment aux circonstances présentes, accidentelles, pour ne parler qu'à propos et ne rien laisser échapper qui puisse nuire ou déplaire, elle est l'effet d'une prudence qui ne risque rien. La *considération* naît des relations personnelles, et se trouve particulièrement dans la manière de traiter avec les gens, pour témoigner, dans différentes occasions qui se présentent, la distinction ou le cas qu'on en fait; elle est une suite de l'estime ou du devoir. Les *égards* ont plus de rapport à l'état ou à la distinction des personnes, pour ne manquer à rien de ce que la bienséance ou la politesse exige ; ils sont les fruits d'une belle éducation. Les *ménagemens* regardent proprement l'humeur et les inclinations, pour éviter de choquer et de faire de la peine, et pour tirer avantage de la société, soit par le profit, soit par le plaisir ; la sagesse les met en œuvre.

L'esprit du monde veut de la *circonspection*, quand on ne connoît pas ceux devant qui l'on parle ; de la *considération* pour la qualité et les gens en place ; des *égards* envers les personnes intéressées à ce dont il est question ; et des *ménagemens* avec celles qui sont d'un commerce difficile ou d'un système opposé.

Il faut avoir beaucoup de *circonspection* dans les conversations qui roulent sur la religion et sur le gouvernement, parce que ce sont matières publiques, sur lesquelles il n'est pas permis aux particuliers de dire tout ce qu'ils pensent, si leurs pensées se trouvent opposées aux usages établis ; et que d'ailleurs elles sont confiées aux soins de gens à craindre et délicats. Ce n'est pas être avisé pour ses intérêts, que de négliger de donner des marques de *considération* aux personnes dont on a besoin dans ses affaires, ou dont on espère quelque service. L'on ne sauroit avoir trop d'*égards* pour les dames ; ils leur sont dus ; elles les attendent ; et ce seroit les piquer que d'y manquer, d'autant qu'elles observent plus les moindres choses que les grandes. Tout ne cadre pas, et rien ne cadre toujours dans les sociétés, sur-tout avec les grands ; les *ménagemens* sont donc nécessaires pour les maintenir : ceux qui sont les plus capables d'y en apporter, n'y tiennent pas quelquefois le haut rang ; mais ils en sont toujours les liens les plus forts, quoique souvent les moins aperçus. (G.)

210. *Circonstance, Conjoncture.*

Circonstance, dit M. Diderot, dans l'Encyclopédie, est relatif à l'action : *conjoncture* est relatif au moment. « La *circonstance* est une des particularités de la chose : la *conjoncture* lui est étrangère ; elle n'a de commun avec l'action que la contemporanéité. Les *conjonctures* seroient, s'il étoit permis de parler ainsi, les *circonstances* du tems ; et les *circonstances* seroient les *conjonctures* de la chose. »

La *circonstance*, considérée comme une partie, une particularité de l'action, n'a rien de commun avec la *conjoncture étrangère à l'action*, et seulement contemporaine. Ces deux mots ne sont point alors synonymes, mais sans cesse nous disons *les circonstances des tems, des lieux, des personnes, des choses* relatives à un objet particulier ; c'est ce que nous appellons aussi *conjonctures*. Or, ces *circonstances* sont hors de la chose, comme les *conjonctures* ; et les *conjonctures* ne lui sont pas absolument étrangères : l'un et l'autre de ces mots annoncent la disposition ; l'état particulier des choses qui doivent influer sur l'évènement, le succès. *Circonstance* signifie, à la lettre, l'*état d'être autour*, de *circum* et *stare;* et *conjoncture, la disposition à se joindre*, avec une chose, de *cum* et *jungere.* La *circonstance* est donc ce qui environne ou accompagne la chose : la *conjoncture*, ce qui a du rapport avec elle ou de l'influence sur elle. Quand nous disons que les

circonstances changent, qu'un homme se trouve dans une fâcheuse *circonstance*, qu'une *circonstance* empêche d'agir, nous ne prétendons pas désigner un changement dans la chose même, ou la personne, l'action; ce changement est hors de la chose, mais il produit sur elle un effet particulier.

La *conjoncture* et la *circonstance* sont à la chose comme deux cercles concentriques à un point donné: la *circonstance* est le cercle renfermé dans la *conjoncture*. La *conjoncture* influe de loin sur l'évènement: la *circonstance* touche, pour ainsi dire, à l'action. La *conjoncture* est un ordre de choses, une disposition de *circonstances* générales les moins prochaines, favorables ou contraires à la chose: la *circonstance*, distinguée de la *conjoncture*, est une disposition particulière d'une chose qui favorise ou contrarie actuellement le succès. Les *conjonctures* sont disposées avant l'action et indépendamment de l'action: les *circonstances* sont avec l'action même. Il est difficile que le système ou l'ensemble des *conjonctures* change; mais il arrive sans cesse des changemens dans les *circonstances*. La *circonstance* est une particularité de la *conjoncture*.

Les *conjonctures* préparent et présagent le succès d'une guerre. Une *circonstance* imprévue fait perdre ou gagner une bataille.

Un bon esprit tire avantage des *conjonctures*; un esprit délié tire parti des *circonstances*. (R.)

211. *Cité*, *Ville*.

Sans la connoissance de la signification primitive du mot *cité*, vous n'entendrez qu'avec peine beaucoup de traits de l'Histoire ancienne. Les Carthaginois se plaignirent amèrement aux Romains de ce qu'on détruisoit leur *ville*, après leur avoir promis qu'elle seroit conservée. Les Romains répondirent qu'ils ne leur avoient promis que la conservation de leur *cité*. Il y avoit chez les Romains beaucoup de *cités*, et point de *villes*. Dans les Gaules, il y avoit presque autant de *cités* que de *villes*, etc.

La *ville* est l'enclave des murailles, ou la population renfermée dans cette enclave. La *cité* est le peuple d'une contrée, ou la contrée même gouvernée par les mêmes lois, les mêmes coutumes, les mêmes magistrats. La *ville*, les maisons et les murs de Carthage rasés, la *cité* ou le corps civil restoit encore. Les Hébreux, comme les Grecs et les Latins, avoient aussi deux mots différens pour exprimer ces deux idées différentes. Saint-Augustin a décrit la *cité* et non la *ville de Dieu* : cette *cité* est l'église ou l'assemblée sainte.

La *cité* peut donc être dispersée dans plusieurs *villes*, ou villages ou provinces. César dit que toute la *cité* des Suisses consistoit en quatre bourgs ou quatre cantons : la même idée est répétée plusieurs fois dans ses commentaires.

La *ville* est à la *cité* ce que la maison est à la famille, dans le sens propre et naturel. La

cité

cité peut être répandue comme la famille : la *ville* est renfermée comme la *maison*.

A Sparte, la *cité* servoit de mur à la *ville*, suivant le mot celèbre d'un Lacédémonien. Lorsqu'à l'arrivée des Perses, les Athéniens abandonnèrent leur *ville* pour monter sur des vaisseaux, Thémistocle se flatta d'avoir sauvé, avec ses murailles de bois, la *cité* représentée par le corps des citoyens.

Les Romains qui, détruisant les peuples, se détruisoient eux-mêmes, donnoient a différentes *villes* le droit de *cité* pour réparer les citoyens ; ils ne réparoient pas les hommes.

La *cité* a des citoyens ; la *ville* des bourgeois. Le *citoyen* n'a que des droits communs à la *cité*, aux membres du corps politique ou civil : le *bourgeois* a des privilèges particuliers attachés au corps municipal, ou au domicile plus ou moins anciennement acquis dans la *ville*.

Ainsi, les *villes* libres de l'Empire seroient proprement des *cités*, parce qu'elles se gouvernent par leurs propres lois et leurs magistrats.

Henri l'Oiseleur, qui monta sur le trône en 920, doit être regardé comme le grand fondateur des *villes* en Allemagne ; et Henri V, qui commença son règne en 1106, comme le grand instituteur des *cités*. A la première époque, les *villes* étoient privées de la jurisdiction municipale et de la liberté : à la seconde, elles commencèrent à acquérir les droits de *cité* et même de souveraineté, sous le nom

de *villes immédiates* ou sujettes de l'Empire seul.

Le nom de *cité* a été particulièrement donné à la *ville capitale* ou au chef-lieu de la peuplade; d'où les mots *citadin*, *citadelle*, etc. La *ville* capitale du peuple de Dieu est encore souvent appelée la *cité sainte*. Le quartier de Paris appelé la *cité*, est l'ancienne ville de Lutèce, chef-lieu de la nation parisienne (R.)

212. *Citer*, *Alléguer*.

On *cite* les auteurs; on *allègue* les faits et les raisons. C'est pour nous autoriser et nous appuyer que nous *citons* : mais c'est pour nous maintenir et nous défendre que nous *alléguons*. J'ai vu comparer les savans qui *citent* beaucoup et définissent peu, à de gros magasins de marchandises étrangères; et ceux qui s'attachent plus à définir qu'à *citer*, à des ouvriers intelligens, propres à perfectionner ce qu'ils manient.

Les esprits scholastiques ont toujours des raisons à *alléguer* contre ce qu'il y a de plus clair : il n'y a point à gagner dans leur commerce : vous ne recevrez que de mauvaises *allégations* pour de bons raisonnemens (G.)

213. *Civilité*, *Politesse*.

Manières honnêtes d'agir et de converser avec les autres hommes dans la société. C'est, dit M. Duclos, l'expression ou l'imitation des vertus sociales : c'en est l'expression, si elle est vraie, et l'imitation, si elle est fausse.

Etre *poli* dit plus qu'être *civil*. L'homme *poli* est nécessairement *civil ;* mais l'homme simplement *civil* n'est pas encore *poli* : la *politesse* suppose la *civilité*, mais elle y ajoute.

La *civilité* est par rapport aux hommes ce qu'est le culte public par rapport à Dieu, un témoignage extérieur et sensible des sentimens intérieurs et cachés : en cela même elle est précieuse ; car affecter des dehors de bienveillance, c'est confesser que la bienveillance devoit être au-dedans.

La *politesse* ajoute à la *civilité* ce que la dévotion ajoute à l'exercice du culte public, les marques d'une humanité plus affectueuse, plus occupée des autres, plus recherchée.

La *civilité* est un cérémonial qui a ses règles, mais de convention : elles ne peuvent se deviner ; mais elles sont palpables pour ainsi dire, et l'attention suffit pour les reconnoître : elles sont différentes selon le tems, les lieux, les conditions des personnes avec qui l'on traite.

La *politesse*, dit M. Trublet, consiste à ne rien faire, à ne rien dire qui puisse déplaire aux autres ; à faire et à dire tout ce qui peut leur plaire ; et cela avec des manières et une façon de s'exprimer qui aient quelque chose de noble, d'aisé, de fin et de délicat. Ceci suppose une culture plus suivie et des qualités naturelles, ou l'art difficile de les feindre, beaucoup de bonté et de douceur dans le caractère ; beaucoup de finesse de sentiment et de délicatesse d'esprit, pour discerner promp-

tement ce qui convient par rapport aux circonstances où l'on se trouve ; beaucoup de souplesse dans l'humeur ; et une grande facilité d'entrer dans toutes les dispositions, de prendre tous les sentimens qu'exige l'occasion présente, ou du moins de les feindre.

Un homme du peuple, un simple paysan même, peuvent être *civils;* il n'y a qu'un homme du monde qui puisse être *poli.*

La *civilité* n'est point incompatible avec une mauvaise éducation ; la *politesse* au contraire suppose une éducation excellente, au moins à bien des égards.

La *civilité* trop cérémonieuse est également fatigante et inutile ; l'affectation la rend suspecte de fausseté, et les gens éclairés l'ont entièrement bannie. La *politesse* est exempte de cet excès : plus on est *poli*, plus on est aimable ; mais il peut aussi arriver, et il n'arrive que trop, que cette *politesse* si aimable, n'est que l'art de se passer des vertus sociales qu'elle affecte faussement d'imiter.

« Les législateurs de la Chine, dit M. de Montesquieu, voulurent que les hommes se respectassent beaucoup, que chacun sentît à tous les instans qu'il devoit beaucoup aux autres, qu'il n'y avoit point de citoyen qui ne dépendît à quelque égard d'un autre citoyen ; ils donnèrent donc aux règles de la *civilité* la plus grande étendue. Ainsi chez les peuples chinois, on vit les gens de village observer entre eux des cérémonies, comme les gens d'une condition relevée ; moyen très-propre à inspirer la douceur, à maintenir parmi le

peuple la paix et le bon ordre, et à ôter tous les vices qui viennent d'un esprit dur. En effet, s'affranchir des règles de la *civilité*, n'est-ce pas chercher le moyen de mettre ses défauts plus à l'aise ? La *civilité* vaut bien mieux à cet égard que la *politesse*. La *politesse* flatte les vices des autres, et la *civilité* nous empêche de mettre les nôtres au jour ; c'est une barrière que les hommes mettent entre eux pour s'empêcher de se corrompre. »

Ceci n'est pourtant vrai que de cette *politesse* trompeuse, si fort recommandée aux gens du monde, et qui n'est, selon la remarque de M. Duclos, qu'un jargon fade, plein d'expressions exagérées, aussi vides de sens que de sentimens. « La vraie *politesse*, dit M. d'Alembert, est franche, sans apprêt, sans étude, sans morgue, et part du sentiment intérieur de l'égalité naturelle ; elle est la vertu d'une ame simple, noble et bien née : elle ne consiste réellement qu'à mettre à leur aise ceux avec qui l'on se trouve. La *civilité* est bien différente ; elle est pleine de procédés sans attachement, et d'attachement sans estime. Aussi ne faut-il jamais confondre la *civilité* et la *politesse* : la première est assez commune, la seconde extrêmement rare : on peut être très-*civil* sans être *poli*, et très-*poli* sans être *civil*.

» La véritable *politesse* des grands, selon M. Duclos, doit être de l'humanité ; celle des inférieurs, de la reconnoissance, si les grands la méritent ; celle des égaux, de l'estime et des services mutuels.... Qu'on nous inspire, dans l'éducation, l'humanité et la bienfaisance, nous

en action. Le *patriote* est dans les conseils et dans les camps ; il est au *civisme*, ce que l'homme public est à l'égard de l'homme privé.

Par quelle fatalité faut-il que les peuples soient toujours dupes du premier ambitieux qui se sert du mot *patriotisme*, dont l'abus a si souvent découvert la magie? Le prétexte de servir sa patrie, éleva Périclès et les tyrans de Corinthe. Il n'est pas de conquérant depuis Alexandre jusqu'à Attila, qui n'ait couvert ses projets de ce voile sacré. Le *patriotisme* chassa les Tarquins de Rome, mais il garda l'autorité. Il arma les mains de Marius, et traça les listes des proscrits. C'est de ce nom que Sylla couvrit ses forfaits. Sylla! eh bien? est peut-être le seul qui ait justifié ses crimes. C'est au nom et sous les drapeaux de Rome que César vainquit Rome et asservit l'univers; tous les tyrans qui l'opprimèrent, tous sans exception, jusqu'à Cromwel, prirent le titre de protecteurs de leur patrie.

Le véritable *patriote* est l'homme paisible qui, dans une carrière moins brillante, offre à ses concitoyens un secours désintéressé, et l'honore par des actes de *civisme*. C'est par l'exercice de toutes les vertus sociales, qu'il se distingue; c'est l'homme bon par excellence (R.)

215. *Clarté, Perspicuité.*

Ce sont deux qualités qui contribuent également à rendre un discours intelligible; mais chacune a son caractère propre.

La *clarté* tient aux choses mêmes que l'on traite ; elle naît de la distinction des idées. La *perspicuité* dépend de la manière dont on s'exprime ; elle naît des bonnes qualités du style.

Considérez votre objet sur toutes les faces ; écartez-en les nuages, l'obscurité ; séparez-le de tous les autres objets qui l'environnent, qui lui ressemblent, qui lui sont analogues ; examinez-en toutes les parties, toutes les relations ; considérez-le sans préventions, sans préjugés ; alors vous serez en état d'en parler avec *clarté :*

Ce que l'on conçoit bien s'énonce *clairement.* BOIL.

Si vous parlez votre langue dans toute sa pureté, si vous recherchez la propriété des termes, si vous mettez de la netteté dans vos constructions, si vous savez rendre vos tours pittoresques, soyez sûr que votre expression aura cette *perspicuité* desirable, que Quintilien regarde comme la première et la plus importante qualité du discours.

La *clarté* est ennemie du phébus et du galimathias ; la *perspicuité* écarte les tours amphibologiques, les expressions louches, les phrases équivoques (G.)

216. *Cloître, Couvent, Monastère.*

Cloître, lieu *clos*, de *clo*, *clau*, *clore*, fermer, serrer, enfermer. Ce mot désigne certain lieu clos d'un couvent, ou un enclos de maisons de chanoines ; et il se prend d'une manière générale pour maison religieuse. *Couvent*,

autrefois *convent*, assemblée, lieu d'assemblée religieuse; du latin *cum* ou *con*, et de *venire*, venir ensemble, s'assembler. *Monastère*, habitation des moines, du grec μόνος, seul, solitaire.

L'idée propre de *cloître* est donc celle de *clôture* : l'idée propre de *couvent*, celle de communauté, l'idée propre de *monastère*, celle de solitude. On s'enferme dans un *cloître*; on se met dans un *couvent*; on se retire dans un *monastère*. Celui qui fait avec le monde un divorce absolu, s'enferme dans un *cloître* : celui qui renonce au commerce du monde, se met dans un *couvent*; celui qui fuit le monde, se retire dans un *monastère*.

Dans le *cloître*, vous avez sacrifié votre liberté. Dans le *couvent*, vous avez renoncé à vos anciennes habitudes, vous contractez celle d'une société régulière, et vous portez le joug de la règle. Dans le *monastère*, vous êtes voué à une sorte d'exil, et vous ne vivez que pour votre salut.

Dans les anciens et vrais *monastères*, les religieux partageoient leur vie entre la contemplation et le travail : ils ont défriché la France. Lorsque les villes fondées ou agrandies par les défrichemens ont envahi et enclos les *monastères*, ils n'ont plus, à proprement parler, formé que des *couvens*, où le commerce du monde a fait tomber le travail des mains.

Dans l'usage ordinaire, *cloître* se dit d'une manière absolue et indéfinie : on dit le *cloître*, pour désigner l'état monastique; on entre dans

le *cloître ;* on se jette dans un *cloître :* la mortification se pratique dans le *cloître*. On ne dit pas dans la même acception, le *cloître* des Bénédictins, comme on dit leur *monastère ;* ou le *cloître* des Capucins, comme on dit leur *couvent*. (R.)

217. *Clorre, Fermer.*

Le celte *clo*, *clau*, signifie serrer, lier, joindre étroitement ; *firm*, *ferm*, signifie ce qui est solide, assuré, tenant bien : il tient au celte *ferh*, *berh*, fortifié.

L'idée propre de *clorre* est de joindre et de serrer ensemble les choses ou leurs parties de manière à ne laisser entr'elles aucun vide, aucun interstice pour bien cacher, couvrir, envelopper. Celle de *fermer* est de former une barrière, une défense, une garde à un passage, à une ouverture, de manière que la chose soit fortifiée et assurée, pour préserver des atteintes qu'on pourroit craindre, ou leur opposer une résistance.

En général, la *clôture* est plus vaste, plus rigoureuse, plus stable que la fermeture.

Une ville est *close* de murailles ; un jardin est *clos* de murs ; un champ l'est de haies. Un passage est *fermé*, des portes sont *fermées*, une trappe l'est aussi. Un *clos* est un grand espace de terre *fermé* dans son circuit.

Le théâtre d'escrime de la chevalerie, *fermé* ou plutôt enfermé par trois *barrières*, s'appeloit *champ-clos* : ce dernier mot indique l'étendue de la *clôture*, et celui de *fermé*, sa force. On *ferme* ce qui étoit ouvert ou creux ;

on *clôt* ce qui étoit tout découvert, et sans enceinte.

La *clôture* est plus rigoureuse. Une fenêtre est *fermée*, et pourtant elle peut n'être pas bien *close*. Il n'y a point de jour, d'issue, de passage dans ce qui est *clos*; s'il s'y trouve des passages, des issues, des ouvertures, on les *ferme*. Le propriétaire de la maison est obligé de tenir le locataire *clos* et *couvert*, c'est-à-dire, *bien fermé* de toutes parts. Votre bourse est *fermée*; le trésor de l'avare est vraiment *clos*. La nuit *close* est tout-à-fait *fermée* (car on *ferme* plus ou moins rigoureusement). Quand on a dit *nuit fermante*, il faut bien dire *nuit fermée*. Un livre est *fermé*, il n'est pas *clos*. Quand on *ferme* la bouche à quelqu'un, il ne dit plus rien; quand on la lui *clôt*, il n'a plus rien à dire, il ne peut plus rien dire. On se sert au figuré de *clorre* plus souvent que de *fermer*, pour dire conclure, achever, terminer, finir, etc.; *clorre* une assemblée, un compte, un inventaire, etc. Les différentes manières d'employer les deux termes, soit au propre, soit au figuré, prouvent assez que *clorre* dit quelque chose de plus sévère et de plus strict que *fermer*.

Enfin la *clôture* est plus stable. Ce qui est *clos*, est *fermé* à demeure : ce qui se *ferme*, s'ouvre. On *ouvre* et on *ferme* les portes, les fenêtres, un coffre, les boutiques, les spectacles. Mais les places *closes*, et les choses employées pour la *clôture*, les murs, les palissades, les haies, les cloisons, etc. ne s'ouvrent point ou ne sont pas faites pour s'ouvrir et se

fermer alternativement. Vous *fermez* votre lettre qui doit être ouverte ; mais ce qui ne doit pas être su, c'est *lettre close*. La main qui se *ferme* et s'ouvre, ne se *clôt* pas ; il en est de même des yeux, des oreilles, dans le discours ordinaire. Cependant vous dites, *je n'ai pas* fermé *ou* clos l'*œil de la nuit.* Dans cet exemple, on se sert de *clorre*, parce qu'il s'agit d'avoir les yeux *fermés* par le sommeil, pendant la durée de la nuit ou une assez longue durée. On dit *fermer* ou *clorre* les yeux, pour désigner figurément la mort. (R.)

218. *Clystère, Lavement, Remède.*

Ces trois termes, synonymes en médecine et en pharmacie, ne sont point arrangés ici au hasard ; ils le sont selon l'ordre chronologique de leur succession dans la langue.

Il y a long-tems que *clystère* ne se dit plus. *Lavement* lui a succédé ; et sous le règne de Louis XIV, l'abbé de Saint-Cyran le mettoit déjà au rang des mots déshonnêtes qu'il reprochoit au père Garasse. On a substitué de nos jours le terme de *remède* à celui de *lavement*. *Remède* est équivoque ; mais c'est par cette raison même qu'il est honnête.

Clystère n'a plus lieu que dans le burlesque ; et *lavement* que dans les auteurs de médecine : dans le langage ordinaire, on ne doit dire que *remède*. (Encycl. III. 553.)

219. *Cœur, Courage, Valeur, Bravoure, Intrépidité.*

Le *cœur* bannit la crainte ou la surmonte,

il ne permet pas de reculer, et tient ferme dans l'occasion. Le courage est impatient d'attaquer; il ne s'embarrasse pas de la difficulté, et entreprend hardiment. La *valeur* agit avec vigueur; elle ne cède pas à la résistance, et continue l'entreprise, malgré les oppositions et les efforts contraires. La *bravoure* ne connoît pas la peur; elle court au danger de bonne grace, et préfère l'honneur au soin de la vie. L'*intrépidité* affronte et voit de sang-froid le péril le plus évident; elle n'est point effrayée d'une mort présente.

Il entre dans l'idée des trois premiers de ces mots plus de rapport à l'action, que dans celle des deux derniers; et ceux-ci à leur tour renferment dans leur idée particulière un certain rapport au danger, que les premiers n'expriment pas.

Le *cœur* soutient dans l'action; le *courage* fait avancer; la *valeur* fait exécuter; la *bravoure* fait qu'on s'expose : l'*intrépidité* fait qu'on se sacrifie.

Il faut que le *cœur* ne nous abandonne jamais; que le *courage* ne nous détermine pas toujours à agir; que la *valeur* ne nous fasse pas mépriser l'ennemi, que la *bravoure* ne se pique pas de paroître mal à propos; et que l'*intrépidité* ne se montre que dans le cas où le devoir et la nécessité y engagent.

220. *Colère, Courroux, Emportement.*

Une agitation impatiente contre quelqu'un qui nous obstine, qui nous offense, ou qui nous manque dans l'occasion, fait le caractère

commun que ces trois mots expriment. Mais la *colère* dit une passion plus intérieure et de plus de durée, qui dissimule quelquefois, et dont il faut se défier. Le *courroux* enferme dans son idée quelque chose qui tient de la supériorité, et qui respire hautement la vengeance ou la punition; il est aussi d'un style plus empoulé. L'*emportement* n'exprime proprement qu'un mouvement extérieur qui éclate et fait beaucoup de bruit, mais qui passe promptement.

Le cœur est véritablement piqué dans la *colère*; et il a peine à pardonner, si l'on ne s'adresse pas directement à lui; mais il revient dès qu'on sait le prendre. Souvent le *courroux* n'a d'autre mobile que la vanité, qui exige simplement une satisfaction; et parce qu'alors il agit plus par jugement que par sentiment, il en est plus difficile à appaiser. Il arrive assez ordinairement que la chaleur du sang et la pétulance de l'imagination occasionnent l'*emportement*, sans que le cœur ni l'esprit y aient part : il est alors mécanique; c'est pourquoi la raison n'est point de mise à son égard; il n'y a donc qu'à céder jusqu'à ce qu'il ait eu son cours.

La *colère* marque beaucoup d'humeur et de sensibilité; celle de la femme est la plus dangereuse. Le *courroux* marque beaucoup de hauteur et de fierté; celui du prince est le plus à craindre. L'*emportement* marque beaucoup d'aigreur et d'impatience; celui de nos amis est le plus désagréable et le plus dur à soutenir.

221. *Colère, Colérique.*

Colère, adjectif, qui est sujet à la colère : *colérique*, qui est enclin à la colère, ou qui porte à la colère. Le premier désigne proprement l'habitude, la fréquence des accès ; le second la disposition, la propension, la pente naturelle à cette passion. Un homme est *colère*, et il a l'humeur *colérique*. L'humeur *colérique* rend *colère;* comme l'humeur hypocondriaque rend hypocondre. Un homme peut être *colérique* sans être *colère*, s'il parvient à se vaincre, il met un frein à son humeur. *Colérique* ne se dit que didactiquement : cependant, cette dernière observation prouve combien il serviroit à la précision du style dans tous les genres d'écrire.

Colère marque donc le fait, et *colérique* l'inclination. Ainsi, la *colère* est un vice dominant dans l'*homme colère*, puisqu'il s'y abandonne sans mesure et sans réserve ; et peut-être ne sera-t-elle qu'un défaut dans l'*homme colérique*, qu'elle ne subjuguera pas, et n'emportera pas de même.

En général, la terminaison *ique* signifie *qui appartient à, qui concerne, qui a trait à; asiatique*, qui appartient à l'Asie ; *philosophique*, qui a trait à la philosophie ; *dogmatique*, qui concerne le dogme, etc. (R.)

222. *Commandement, Ordre, Précepte, Injonction, Jussion.*

Les deux premiers de ces mots sont de l'usage ordinaire ; le troisième est du style doctrinal ; et les deux derniers sont des termes

de jurisprudence ou de chancellerie. Celui de *commandement* exprime avec plus de force l'exercice de l'autorité; on *commande* pour être obéi. Celui d'*ordre* a plus de rapport à l'instruction du subalterne; on donne des *ordres* afin qu'ils soient exécutés. Celui de *précepte* indique plus précisément l'empire sur les consciences; il dit quelque chose de moral qu'on est obligé de suivre.

Celui d'*injonction* désigne plus proprement le pouvoir dans le gouvernement, on s'en sert lorsqu'il est question de statuer, à l'égard de quelque objet particulier, une règle indispensable de conduite. Enfin, celui de *jussion* marque plus positivement l'arbitraire; il enferme une idée de despotisme, qui gêne la liberté, et force le magistrat à se conformer à la volonté du prince.

Il faut attendre le *commandement;* la bonne discipline défend de le prévenir. On demande quelquefois l'*ordre;* il doit être précis. On donne souvent au *précepte* une interprétation contraire à l'intention du législateur; c'est l'effet ordinaire du commentaire. Il est bon, quelque formelle que soit l'*injonction*, de ne pas trop s'arrêter à la lettre, lorsque les circonstances particulières rendent abusive la règle générale. Il me semble que les cours de justice ne sauroient trop prévenir les lettres de *jussion*, et que le ministère ne doit en user que très-sobrement. (G.)

223. *Commerce, Négoce, Trafic.*

« Le *négoce* regarde les affaires de banque

et de marchandises. Le *commerce* et le *trafic* ne regardent que les affaires de marchandises; avec cette différence, ce me semble, que le *commerce* se fait plus par vente et par achat, et le *trafic* par échange. » Ces notions, données par l'abbé Girard, sont bien légèrement hasardées.

Commerce, lat. *commercium*, signifie à la lettre échange de marchandises, *commutatio mercium* : il est formé de *com*, avec, ensemble, et de *merx*, *merces*, marchandise, qui vient de *mar*, *marc*, marque : car les marchandises portèrent d'abord une *marque*, la marque du *marchand* ou d'une chose à vendre. Le *commerce* ne se fit d'abord que par échange immédiat. Dans tous les sens, ce mot exprime un échange, une communication réciproque.

Négoce, lat. *negotium*, est ordinairement composé par les étymologistes de *nec* et *otium*, privation de loisir, occupation. Ils ne se trompent pas quant au sens; mais, avant les Latins, les Celtes disoient *neg*, *nech*, travail, peine, affaire, *négoce*; mot et sens conservés dans le gallois, le basque, etc. Avec la négation *n*, *ne*, *neg*, et l'oriental *ot*, tems, loisir, il signifie encore travail, affaire, occupation. Le *négoce* est une espèce particulière de travail, d'affaire, d'occupation; l'occupation, l'exercice, la profession du *commerce*.

Trafic est tiré par Ménage de l'italien *traffico* : nous l'avons bien plutôt pris, comme les italiens, de *traficium*, mot de la basse latinité, composé de *tra*, par-delà, au-delà, au

dehors, loin ; et de *fac*, faire, agir, travailler. Le *trafic* est le *commerce*, ou plutôt le transport fait d'un endroit à l'autre ; il a particulièrement désigné le *commerce* éloigné, lointain : on disoit le *trafic des Indes*, etc. : mais on s'est plutôt arrêté à l'idée d'*entremise*, assez analogue au mot, et très-propre à désigner l'action du revendeur qui se met entre le premier vendeur et le consommateur pour transporter de l'un à l'autre une marchandise, un objet de jouissance. C'est, par exemple, ce que fait le banquier ; et la *banque* est définie par les vocabulistes *trafic d'argent.* On *trafique* aussi des papiers, etc. On appelle un billet *trafiqué*, celui qui a passé par plusieurs mains, etc. Cette observation achève de détruire toutes les notions rappelées au commencement de cet article.

Le commerce est l'échange de valeurs pour valeurs égales, ou d'objets équivalens, et qui se paient l'un l'autre, et non l'*échange du superflu contre le nécessaire ;* car celui qui vendroit le nécessaire pour acheter le superflu, ne feroit-il pas aussi un échange de choses vénales ? Le *négoce* est le travail exercé au service du *commerce*, ou cette partie du *commerce* exercée par des gens voués aux entreprises, aux soins, aux travaux de cette profession : c'est donc à tort qu'on dit le *commerce* pour désigner le corps de ces agens, qui ne font pas en effet *tout le commerce*, mais qui servent le *commerce* : ce seroit plutôt le *négoce*. Le *trafic* est ce

négoce qui fait passer de lieux en lieux ou de mains en mains, ou qui fait circuler tel ou tel objet particulier de *commerce* par des agens intermédiaires placés entre le premier vendeur et le dernier acheteur. Ainsi, ce mot n'exprime qu'un service particulier du *négoce* borné à un certain genre d'industrie et de *commerce*, comme le *commerce* des soies, des lainages.

Le *commerce* est cette communication complette qui embrasse tous les échanges et toutes les sortes d'échanges qui se font dans toute l'étendue de la circulation, depuis la production jusqu'à la consommation, depuis le cultivateur ou le propriétaire qui vend la denrée de son cru, et qui est le premier *commerçant* sans être *négociant*, jusqu'au consommateur qui termine les échanges en faisant le dernier achat de la chose pour son usage. Le *négoce* n'est qu'un service particulier que rendent au *commerce* des agens, des personnes intelligentes, éclairées et laborieuses, en épargnant aux producteurs ou aux fabricans et aux consommateurs la peine de se rapprocher les uns des autres pour leurs ventes et leurs achats, en calculant et balançant les moyens des uns et les besoins des autres, pour les accorder ensemble; en combinant et multipliant même les échanges en divers lieux, en divers pays, pour rendre plus favorable le débit de la denrée; en formant enfin les spéculations et exécutant les opérations nécessaires pour conduire les objets d'un terme à l'autre, avec le plus d'économie et d'avantage possible. Le *trafic*,

infiniment plus borné dans son industrie, dans ses lumières, dans ses entreprises, dans ses spéculations, dans ses opérations, consiste proprement à acheter là une marchandise pour revendre ici cette même marchandise avec profit; tandis que le *négoce* aura souvent fait, par un long circuit, et avec beaucoup de travail, plusieurs échanges différens pour arriver à la marchandise que vous attendez.

Le *commerce* se prête à une infinité de divisions; *commerce* intérieur, *commerce* extérieur, *commerce* maritime, *commerce* en gros, *commerce* en détail, grand *commerce*, petit *commerce*, etc.; *commerce* des denrées, *commerce* des marchandises, etc. Le *négoce* se prend ordinairement d'une manière générique; mais il se prête aussi à des divisions; *négoce* en gros ou en détail, etc., mais sur-tout à des divisions relatives ou à l'intérêt ou à l'art : bon *négoce*, *négoce lucratif*, *négoce inconnu*, etc. Le *trafic* se fait aussi en gros ou en détail, etc.; mais avec spécification de telle ou telle marchandise, *trafic* d'argent, de papiers, de soieries, de bonneteries, etc.

Le mot *commerce* sert toujours à désigner une communication réciproque ou de pensées, ou de lettres, de sentimens, d'intelligence, de services, de secours, où chacun donne, reçoit, rend, etc. On dit le *commerce* du monde, de la vie; le *commerce* des savans, de deux amis, des époux, etc. Ce mot se prend en bien et en mal, un *commerce* est licite ou

illicite, bon ou mauvais, innocent ou criminel, etc.

Le mot *négoce*, détourné de son acception propre, se prend odieusement, comme si l'intérêt du négociant étoit toujours en débat avec l'intérêt des personnes qui traitent avec lui : ainsi, l'on dit qu'un usurier fait un vilain *négoce :* en parlant des gens cachés et suspects, on se demande de quel *négoce* sont ces gens-là ?

Trafic est très-souvent employé pour désigner des pratiques mauvaises et intéressées ; comme si l'on ne vôyoit dans le *trafic* que la vénalité ou une petite industrie, uniquement inspirée par l'intérêt, et tendante au profit. On fait des *trafics* d'amitié, de bienfaits, de louanges, de complaisances, de vertu, d'amour, etc. : tout cela signifie *vendre.* On *trafique* de la vertu, de l'amour, dit la Bruyère ; tout est à *vendre* parmi les hommes. (R.)

224. *Commis*, *Employé.*

Le commis a une mission, une *commission* ; l'employé a une fonction, un *emploi* ; le *commis* répond à un commettant : l'employé a un chef. Le *commis* a ses instructions et les suit : l'employé a des ordres, il les exécute.

Il y a des *commis* importans et très-importans : ceux-là gouvernent. Les *employés* sont gueux et misérables, ceux-ci vexent.

On parle de la fortune des *commis* puissans. On plaint le sort des pauvres *employés.*

Multipliez les affaires et les embarras, vous multiplierez les *commis* et vous augmenterez

leur importance. Multipliez les prohibitions et les perceptions, vous multiplierez les *employés* et comblerez nos misères.

Les *commis* sont dans les bureaux, dans les cabinets, dans les hôtels, autour des caisses, aux portes, aux barrières, dans les rues, sur les chemins, il y en a par-tout. (R.)

225. *Complaire, Plaire.*

Complaire, c'est s'accommoder au sentiment, au goût, à l'humeur de quelqu'un, acquiescer à ce qu'il souhaite, dans la vue de lui être agréable; *plaire*, c'est effectivement être agréable à force de déférence et d'attention.

Le premier est donc un moyen pour parvenir au second, et l'on peut dire que quiconque sait *complaire* avec dignité, peut hardiment espérer de *plaire*. (B.)

226. *Complaisance, Déférence, Condescendance.*

La *complaisance* ou le desir, le soin de *complaire*, est de se *plaire* à faire ce qui *plait* aux autres. La *déférence* ou l'attention à *déférer*, est de se *porter* (*ferre*) volontiers à préférer à ses propres sentimens, l'acquiescement aux sentimens des autres. La *condescendance* ou l'action de *condescendre*, est de *descendre* de sa hauteur pour se *prêter* à la satisfaction des autres, au lieu d'exercer rigoureusement ses droits.

Les nécessités, les bienséances, les convenances, les offices, les agrémens de la société,

de la familiarité, de l'intimité, obligent à la *complaisance* : elle fait toute sorte de sacrifices de nos volontés, de nos goûts, de nos commodités, de nos jouissances, de nos vues personnelles. L'âge, le rang, la dignité, le mérite des personnes, nous imposent la *déférence* : elle subordonne ou soumet à ces titres notre avis, nos opinions, nos jugemens, nos prétentions, nos desseins. Les foiblesses, les besoins, les goûts, les défauts d'autrui, demandent de la *condescendance* : elle fait que nous nous relâchons de notre sévérité ou des droits rigoureux de notre autorité, de notre supériorité, de notre liberté, de notre volonté.

Un mari a de la *complaisance* et de la *condescendance* pour sa femme : la femme a de la *déférence* pour son mari; ils ont l'un et l'autre de la *condescendance* pour leurs enfans. Nous nous devons tous de la *complaisance* les uns aux autres : nous devons de la *déférence* à nos supérieurs : nous avons pour nos inférieurs de la *condescendance*. Le fort a de la *condescendance* pour le foible : les petits ont de la *déférence* pour les grands : on doit avoir de la *complaisance* pour tous ceux avec qui l'on vit.

Ces qualités annoncent de la bonté, de la douceur, de la facilité dans le caractère, dans l'humeur, dans l'esprit; mais la *complaisance* marque particulièrement une bonté affectueuse; la *déférence*, une douceur respectueuse; la *condescendance*, une facilité indulgente.

La *complaisance* est inspirée par le desir de plaire; et c'est le moyen de plaire. La *déférence* marque une docilité réglée par la science

des égards ; elle rend les autres contens d'eux et de nous. La *condescendance* tient à cette sorte d'aménité qui se prête volontiers à des tempéramens ; elle se plie pour vous embrasser.

L'auteur du livre des *Mœurs* dit que la *complaisance* est une *condescendance* honnête, par laquelle nous plions notre volonté pour la rendre conforme à celle des autres ; et qu'elle consiste à ne contrarier le goût de qui que ce soit, dans tout ce qui est indifférent pour les mœurs, à s'y prêter même autant qu'on le peut, et à le prévenir lorsqu'on l'a su deviner.

La *complaisance* cherche à prévoir, à saisir, à prévenir les goûts et les desirs des personnes, sans doute : mais il n'en est pas de même de la *condescendance*; elle attend, résiste, mais se rend. La *complaisance* fait qu'on n'a de volonté que celle des autres ; la *condescendance* fait qu'on ne tient pas à sa volonté, quand elle est opposée à celle des autres. La *complaisance* a beaucoup plus d'influence, d'affection et de générosité que la *condescendance* : si on la réduit à une pure *condescendance*, on la dénature au lieu de la définir.

La *déférence* a été mieux connue ou mieux sentie. L'usage est assez général d'y attacher l'idée d'une sorte d'hommage rendu au mérite et aux bienséances. D'Ablancourt nous dit qu'on en a pour les personnes de mérite et de qualité ; Port-Royal, qu'il faut nous prévenir les uns les autres par des témoignages d'honneur et de *déférence*; Saint-Evremont, que le

le respect et la *déférence* naissent de l'estime mutuelle que doivent avoir des amis.

227. *Compliqué, Impliqué.*

Les affaires ou les faits sont *compliqués* les uns avec les autres, par leur mélange et par leur dépendance. Les personnes sont *impliquées* dans les faits ou dans les affaires, lorsqu'elles y trempent ou qu'elles y ont quelque part.

Les choses extrêmement *compliquées* deviennent obscures à ceux qui n'ont ni assez d'étendue, ni assez de justesse d'esprit pour les démêler. Quand on est souvent à la compagnie des étourdis, on est exposé à se voir *impliqué* dans quelque fâcheuse aventure.

Les affaires les plus *compliquées* deviennent simples et faciles à entendre, dans la bouche ou dans les écrits d'un habile avocat. Il est dangereux de se trouver *impliqué*, même innocemment, dans les affaires des grands, on en est toujours la dupe : ils sacrifient à leurs intérêts leurs meilleurs serviteurs.

Compliqué a un substantif qui est d'usage ; *impliqué* n'en a point ; mais en revanche il a un verbe que l'autre n'a pas : on dit *complication* et *impliquer* ; mais on ne dit pas *implication* ni *compliquer*.

Rien n'embarrasse plus les médecins que la *complication* de maux, dont le remède de l'un est contraire à la guérison de l'autre. Il n'est pas gracieux d'avoir pour amis des personnes qui vous *impliquent* toujours mal à propos dans les fautes qu'elles commettent. (G.)

228. *Conclusion*, *Conséquence*.

Ces deux termes sont synonymes, en ce qu'ils désignent également des idées dépendantes de quelques autres idées.

Dans un raisonnement, la *conclusion* est la proposition qui suit de celles qu'on y a employées comme principes, et que l'on nomme PRÉMISSES; la *conséquence* est la liaison de la *conclusion* avec les prémisses.

Une *conclusion* peut être vraie, quoique la *conséquence* soit fausse : il suffit, pour l'une, qu'elle énonce une vérité réelle; et pour l'autre, qu'elle n'ait aucune liaison avec les prémisses. Au contraire, une *conclusion* peut être fausse, quoique la *conséquence* soit vraie : c'est que, d'une part, elle peut énoncer un jugement faux; et de l'autre part, avoir une liaison nécessaire avec les prémisses, dont l'une, au moins dans ce cas, est elle-même fausse.

Quand la *conclusion* est vraie et la *conséquence* fausse, on doit nier la *conséquence*, et on le peut sans blesser la vérité de la *conclusion*: c'est qu'alors la négation ne tombe que sur la liaison de cette proposition avec les prémisses. Quand, au contraire, la *conclusion* est fausse et la *conséquence* vraie, on peut accorder la *conséquence* sans admettre la fausseté énoncée dans la *conclusion*: ce qu'on accorde ne tombe alors que sur la liaison de cette proposition avec les prémisses, et non sur la valeur même de la proposition.

Pour un raisonnement parfait, il faut de la vérité dans toutes les propositions, et une *con-*

séquence juste entre les prémisses et la *conclusion*. La plus mauvaise espèce seroit celle dont la *conclusion* et la *conséquence* seroient également fausses ; ce ne seroit pas même un raisonnement.

La *conclusion* d'un ouvrage en est quelquefois la récapitulation ; quelquefois c'est le sommaire d'une doctrine, dont l'ouvrage a exposé ou établi les principes. Les diverses propositions qui énoncent cette doctrine fondée sur les principes de l'ouvrage, sans y être expressément comprises, sont ce qu'on appelle les *conséquences*. (B.)

229. *Concupiscence, Cupidité, Avidité, Convoitise.*

La *concupiscence* est la disposition habituelle de l'ame à desirer les biens, les plaisirs sensibles ; la *cupidité* en est le desir violent ; l'*avidité* un desir insatiable ; la *convoitise* un desir illicite.

La *concupiscence* est la suite du pêché originel. Le renoncement à soi-même est le remède que propose l'évangile contre cette maladie de l'ame. (B.)

230. *Condition, Etat.*

La *condition* a plus de rapport au rang qu'on tient dans les différens ordres qui forment l'économie de la république. L'*état* en a davantage à l'occupation ou au genre de vie dont on fait profession.

Les richesses nous font aisément oublier le

degré de notre *condition*, et nous détournent quelquefois des devoirs de notre état.

Il est difficile de décider sur la différence des *conditions*, et d'accorder là-dessus des prétentions des divers *états*; il y a beaucoup de gens qui n'en jugent que par le brillant de la dépense.

Quelques personnes font valoir leur *condition*, faute de bien connoître le juste mérite de leur *état*. (G.)

231. *De Condition*, *de Qualité*.

La première de ces expressions a beaucoup gagné sur l'autre; mais quoique souvent très-synonymes dans la bouche de ceux qui s'en servent, elles retiennent toujours dans leur propre signification le caractère qui les distingue, auquel on est obligé d'avoir égard en certaines occasions pour s'exprimer d'une manière convenable. *De qualité* enchérit sur *de condition*, car on se sert de cette dernière expression dans l'ordre de la bourgeoisie, et l'on ne peut se servir de l'autre que dans l'ordre de la noblesse. Un homme né roturier ne fut jamais un homme de *qualité*; un homme né dans la robe, quoique roturier, se dit homme de *condition*.

Il semble que de tous les citoyens partagés en deux portions, les gens de *condition* en fassent une, et le peuple l'autre, distinguées entre elles par la nature des occupations civiles; les uns s'attachent aux emplois nobles, les autres aux emplois lucratifs : et que parmi les personnes qui composent la première portion, celles

qui sont illustrées par la naissance soient les gens *de qualité*.

Les personnes *de condition* joignent à des mœurs cultivées des manières polies ; et les gens *de qualité* ont ordinairement des sentimens élevés.

Il arrive souvent que des personnes nouvellement devenues *de condition*, donnent dans la hauteur des manières, croyant en prendre de belles ; c'est par-là qu'elles se trahissent, et font sur l'esprit des autres un effet tout contraire à leur intention. Quelques gens *de qualité* confondent l'élévation des sentimens avec l'économie des idées qu'ils se font sur le mérite de la naissance, affectant continuellement de s'en targuer, et de prodiguer les airs de mépris pour tout ce qui est bourgeoisie ; c'est un défaut qui leur fait beaucoup plus perdre que gagner dans l'estime des hommes, soit pour leur personne, soit pour leur famille. (G.)

232. *Conduire*, *Guider*, *Mener*.

Les deux premiers de ces mots supposent dans leur propre valeur une supériorité de lumières que le dernier n'exprime pas, mais en récompense, celui-ci enferme une idée de crédit et d'ascendant tout-à-fait étrangère aux deux autres. On *conduit* et l'on *guide* ceux qui ne savent pas les chemins ; on *mène* ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas aller seuls.

Dans le sens littéral, c'est proprement la tête qui *conduit*, l'œil qui *guide*, et la main qui *mène*.

On *conduit* un procès. On guide un voyageur. On *mène* un enfant.

L'intelligence doit *conduire* dans les affaires. La politesse doit *guider* dans les procédés. Le goût peut *mener* dans les plaisirs.

On nous *conduit* dans les démarches, afin que nous fassions précisément ce qui convient de faire. On nous *guide* dans les routes pour nous empêcher de nous égarer. On nous *mène* chez les gens pour nous en procurer la connoissance.

Le sage ne se *conduit* par les lumières d'autrui, qu'autant qu'il se les est rendues propres. Une lecture attentive de l'évangile suffit pour nous *guider* dans la voie du salut. Il y a de l'imbécilité à se laisser *mener* dans toutes ses actions par la volonté d'un autre; les personnes sensées se contentent de consulter dans le doute, et prennent leur résolution par elles-mêmes. (G.)

233. *Conférer, Déférer.*

On dit l'un et l'autre en parlant des dignités et des honneurs que l'on donne. *Conférer* est un acte d'autorité; c'est l'exercice du droit dont on jouit. *Déférer* est un acte d'honnêteté; c'est une préférence que l'on accorde au mérite.

Quand la conjuration de Catilina fut éventée, les Romains, convaincus du mérite de Cicéron, et du besoin qu'ils avoient alors de ses lumières et de son zèle, lui *déférèrent* unanimement le consulat: ils ne firent que le *conférer* à Antoine. (B.)

234. *Confiseur, Confiturier,*

Tous deux ont rapport aux *confitures.* Le *confiseur* est l'ouvrier qui les fait, et le *confiturier*, le négociant qui les vend.

Un homme nécessaire dans les grandes maisons est un habile *confiseur.* Il ne seroit ni bienséant, ni sûr, ni bien entendu de recourir sans cesse à un *confiturier.* (B.)

235. *Confrère, Collègue, Associé.*

L'idée d'union est commune à ces trois termes; mais elle y est présentée sous des aspects différens.

Les *confrères* sont membres d'un même corps religieux ou politique; les *collègues* travaillent conjointement à une même opération, soit volontairement, soit par quelqu'ordre supérieur; les associés ont un objet commun d'intérêt.

Le fondement nécessaire de l'union entre des *confrères*, c'est l'estime réciproque; entre des *collègues*, c'est l'intelligence; entre des *associés*, c'est l'équité.

Il importe à notre tranquillité personnelle, de bien vivre avec nos *confrères*; de captiver leur estime; de leur accorder la nôtre; et, s'ils nous forcent de la leur refuser, de garder au moins les bienséances.

Il importe au succès des opérations où nous sommes chargés de concourir, de nous entendre avec nos *collègues*; de leur communiquer toujours nos vues; de déférer souvent aux leurs; et, si nous sommes forcés de les con-

tredire, ou de leur résister, de le faire avec les plus grands ménagemens : la conduite de Cicéron à l'égard d'Antoine, son *collègue* dans le consulat, est un modèle de conduite en ce genre.

Il importe à nos propres intérêts de respecter ceux de nos *associés* ; de leur inspirer de la confiance par nos principes, de la confirmer par notre équité ; et si la perte n'est pas excessive, de faire même quelques sacrifices à leurs prétentions. (B.)

236. *Connexion, Connexité.*

Du celte *nech*, *nes*, *necs*, nœud, lien, liaison, se sont formés en latin, *nexus*, *connexus* ; en français, *nœud*, *connexion*, *connexité*.

La plupart des auteurs confondent la signification de ces deux termes ; quelques-uns les distinguent, comme on peut le voir dans Richelet, l'Encyclopédie, Trévoux, etc.

Ces mots expriment le rapport, la liaison, la dépendance qui se trouvent entre certaines choses. La terminaison du premier, *ion*, marque l'action de lier ces choses ensemble : la terminaison du second, *ité*, marque la qualité des choses faites pour être liées ensemble. Cette remarque donne l'explication d'une foule de mots uniquement distingués par l'une ou l'autre de ces terminaisons.

Il semble d'abord que cette remarque s'accorde assez avec l'observation suivante de l'Encyclopédie. Le mot *connexion*, dit l'auteur de l'article, désigne la liaison intellec-

tuelle des objets de notre méditation ; celui de *connexité*, la liaison que les qualités existantes dans les objets, indépendamment de nos réflexions, constituent entre ces objets. Ainsi il y aura *connexion* entre les abstraits, et *connexité* entre les concrets ; et les qualités et les rapports qui font la *connexité*, seront les fondemens de la *connexion* ; sans quoi, notre entendement mettroit dans les choses ce qui n'y est pas.

Quelques gens prétendent, dit le dictionnaire de Trévoux, qu'il y a quelque sorte de différence entre *connexité* et *connexion*. Ils veulent que *connexité* signifie une liaison et une dépendance naturelles, qui se trouvent entre les choses, sans que nous y contribuions en rien de notre part ; telle qu'elle est entre la physique et la médecine : au lieu que *connexion* ne signifie, selon eux, qu'une liaison qui est à faire, et à laquelle nous devons contribuer par notre art : comme si on disoit, par la *connexion* de ces deux propositions, vous verrez que l'une sert d'éclaircissement à l'autre.

Il n'y auroit donc pas une *connexion* naturelle et nécessaire, indépendante de toute opération de l'esprit, entre les idées de père et d'enfant, d'époux et d'épouse, de souverain et de sujet, de débiteur et de créancier, et ainsi de tant d'autres idées corrélatives. Il n'y auroit donc entr'elles qu'une *connexité*, comme entre des idées dont les rapports ne sont ni connus ni sentis.

Pour moi, je pense, 1°. que *connexion* et *connexité* s'appliquent également à toute es-

pèce d'objets entre lesquels il y a des rapports particuliers, de quelque nature que soient ces objets et ces rapports. 2°. Que la *connexion* ne consiste pas dans ces simples rapports, et que la *connexité* peut exister sans elle. 3°. Que la *connexion*, qui souvent dépend de nos opérations, en est aussi quelquefois indépendante, et qu'elle vient alors d'une sorte d'intimité naturelle entre les choses, ou de leur état naturel. La *connexité* est la qualité ou la propriété naturelle, en vertu de laquelle la *connexion* a lieu ou peut avoir lieu.

Tout le monde s'accorde sur la signification de *connexité*; et c'est une qualité, une propriété, une disposition des choses à se lier ensemble. La division est sur le sens de *connexion*, qui, comme nous l'avons dit, exprime l'action de lier des choses faites par leurs qualités et leurs propriétés pour être liées ensemble, ou par conséquent la liaison, la jonction, l'union produite par l'application d'une chose à l'autre, ou par celle d'un moyen qui les assemble selon leurs rapports, de quelque cause qu'elle provienne ; car il n'y en a aucune de déterminée, ni par la valeur propre du mot, ni par les inductions qu'on en peut tirer.

La *connexité* présente des liens pour enchaîner les choses les unes aux autres, et la *connexion* les noue.

Deux idées ont de la *connexité;* leur *connexion* forme un jugement. Par le raisonnement, vous établissez la *connexion* entre des propositions qui n'avoient qu'une *connexité.*

Un principe a de la *connexité* avec un autre, l'antécédent a une *connexion* avec le conséquent, ou le corollaire avec la proposition démontrée. Entre deux vérités qui se rapportent par leur *connexité* l'une à l'autre, la vérité intermédiaire fera la *connexion*. La *connexité* d'un certain ordre de vérités demande que leur *connexion* forme la chaîne qu'on appelle la science.

Il y a de la *connexité* entre la géométrie et la physique; leur *connexion* est dans les mathématiques mixtes. La *connexité* de l'astronomie avec la navigation est démontrée par la *connexion* établie, par exemple, entre la connoissance des satellites de Jupiter et la détermination des longitudes. La *connexion* de la physique et de la théologie est sensible : leur *connexion* est développée par les savans. (R.)

237. *Conseiller d'honneur, Conseiller honoraire.*

Le *conseiller d'honneur* est un conseiller en titre, à la place duquel est attachée cette qualification : le *conseiller honoraire* est un conseiller qui, après avoir rempli quelque tems cette charge, a obtenu des lettres de vétérance, et qui conserve les principaux honneurs de la charge, sans être tenu d'en remplir les fonctions.

Un *conseiller d'honneur* est en exercice ; un *conseiller honoraire* n'y est plus. (B.)

238. *Consentement, Permission, Agrément.*

Termes relatifs à la conduite que nous avons à tenir dans la plupart des actions de la vie, où nous ne sommes pas entièrement libres, et où l'évènement dépend en partie de nous, en partie de la volonté des autres. (*Encycl.* IV. 32.)

Le *consentement* se demande aux personnes intéressées dans l'affaire. La *permission* se donne par les supérieurs qui ont droit de régler la conduite, ou de disposer des occupations. Il faut avoir l'*agrément* de ceux qui ont quelque autorité, ou quelqu'inspection sur la chose dont il s'agit.

Nul contrat sans le *consentement* des parties. Les moines ne peuvent sortir de leur couvent sans *permission*. On n'acquiert point charge à la cour, sans l'*agrément* du roi.

On se fait quelquefois prier de donner son *consentement* à une chose qu'on desire beaucoup. Tel supérieur refuse des *permissions*, qui prend pour lui des licences peu décentes. L'*agrément* du prince devient difficile à obtenir vis-à-vis d'un concurrent protegé. (G.)

239. *Consentir, Acquiescer, Adhérer, Tomber d'accord.*

Nous *consentons* à ce que les autres veulent, en l'agréant et en le permettant. Nous *acquiesçons* à ce qu'on nous propose, en l'acceptant et en nous y conformant. Nous *ad-*

hérons à ce qui est fait et conclu par d'autres, en l'autorisant et en nous y joignant. Nous *tombons d'accord* de ce qu'on nous dit, en l'avouant et en l'approuvant.

On s'oppose aux choses auxquelles on ne veut pas *consentir*. On rebute celles auxquelles on ne veut pas *acquiescer*. On ne prend point de part à celles auxquelles on ne veut pas *adhérer*. On conteste celles dont on ne veut pas *tomber d'accord*.

Il semble que le mot de *consentir* suppose un peu de supériorité, que celui d'*acquiescer* emporte un peu de soumission; qu'il entre dans l'idée d'*adhérer* un peu de complaisance; et que *tomber d'accord* marque un peu d'aversion pour la dispute.

Les parens *consentent* à l'établissement de leurs enfans. Les parties *acquiescent* au jugement d'un arbitre. Les amans *adhèrent* aux caprices de leurs maîtresses. Les bonnes gens *tombent d'accord* de tout. (G.)

240. *Considération, Réputation.*

Il ne faut point confondre la *considération* avec la *réputation* : celle-ci est en général le fruit des talens ou du savoir-faire; celle-là est attachée à la place, au crédit, aux richesses, ou en général au besoin qu'on a de ceux à qui on l'accorde. L'absence ou l'éloignement, loin d'affoiblir la *réputation*, lui est souvent utile, la *considération* au contraire est toute extérieure, et semble attachée à la présence.

Un ministre incapable de sa place, a plus

de *considération* et ~~plus~~ moins de *réputation*, qu'un homme de lettres, ou qu'un artiste célèbre. Un homme de lettres riche et sot a plus de *considération* et moins de *réputation* qu'un homme de mérite pauvre.

Corneille avoit de la *réputation*, comme auteur de Cinna ; et Chapelain, de la *considération*, comme distributeur des graces de Colbert. Newton avoit de la *réputation*, comme inventeur dans les sciences ; et de la *consideration*, comme directeur de la monnoie. (*Encycl.* IV, 43.)

Voici, selon madame de Lambert, la différence d'idées que donnent ces deux mots.

La *considération* vient de l'effet que nos qualités personnelles font sur les autres : si ce sont des qualités grandes et élevées, elles excitent l'admiration ; si ce sont des qualités aimables et liantes, elles font naître le sentiment de l'amitié.

L'on jouit mieux de la *considération* que de la *réputation ;* l'une est plus près de nous, et l'autre s'en éloigne ; quoique plus grande, celle-ci se fait moins sentir, et se convertit rarement en une possession réelle.

Nous obtenons la *considération* de ceux qui nous approchent ; et la *réputation* de ceux qui ne nous connoissent pas. Le mérite nous assure l'estime des honnêtes gens ; et notre étoile, celle du public.

La *considération* est le revenu du mérite de toute la vie : et la *réputation* est souvent donnée à une action faite au hasard ; elle est plus dépendante de la fortune. Savoir profiter

de l'occasion qu'elle nous présente, une action brillante, une victoire, tout cela est à la merci de la renommée : elle se charge des actions éclatantes ; mais, en les étendant et les célébrant, elle les éloigne de nous.

La *considération*, qui tient aux qualités personnelles, est moins étendue ; mais comme elle porte sur tout ce qui nous entoure, la jouissance en est plus sensible et plus répétée : elle tient plus aux mœurs que la *réputation*, qui quelquefois n'est due qu'à des vices d'usage bien placés et bien préparés, ou d'autres fois même à des crimes heureux et illustres.

La *considération* rend moins, parce qu'elle tient à des qualités moins brillantes ; mais aussi la *réputation* s'use, et a besoin d'être renouvellée. (*Encycl.* XIV, 161.)

241. *Considérations, Observations, Réflexions, Pensées.*

Le terme de *considérations* est d'une signification plus étendue ; il exprime cette action de l'esprit qui envisage un objet sous les différentes faces dont il est composé. Celui d'*observations* sert à exprimer les remarques que l'on fait dans la société ou sur les ouvrages. Le terme de *réflexions* désigne plus particulièrement ce qui regarde les mœurs, et la conduite de la vie. Celui de *pensées* est une expression plus vague, qui marque indistinctement les jugemens de l'esprit.

Les *considérations* de Montesquieu sur les causes de la grandeur et de la décadence des

Romains, annoncent un génie profond et pénétrant. Les *observations* de l'académie française sur le Cid, font voir beaucoup de sagacité. Les *réflexions* de Tacite et de quelques autres historiens politiques, sont souvent plus ingénieuses que solides. Les *pensées* de la Rochefoucault sont plus agréables que celles de Pascal; et quoiqu'à une première lecture elles paroissent superficielles, on en trouve d'aussi profondes, lorsqu'on les a bien méditées.

Il y a, dans les *considérations sur les ouvrages d'esprit*, des *observations* fréquentes et quelques *réflexions :* l'auteur souhaite que les *pensées* qu'on y trouve soient aussi justes qu'elles le lui ont paru.

Les *considérations* supposent de la profondeur, de la pénétration, de l'étendue dans l'esprit, et de la tenue dans ses opérations. Les *observations* exigent de la sagacité pour démêler ce qui est le moins sensible, et du goût pour choisir ce qui est digne d'attention, et pour rejeter ce qui n'en mérite point. Les *réflexions*, pour être solides, doivent porter sur des principes sûrs; elles demandent de la finesse, mais sur-tout de la justesse dans les applications. Les *pensées*, étant destinées à devenir la matière des *considérations*, à faire valoir les *observations*, à nourrir les *réflexions*, supposent dans l'esprit les qualités nécessaires au succès des unes et des autres, selon l'occurrence.

Les *considérations* de M. Duclos sur les mœurs de ce siècle, obtiendront les suffrages de la postérité, comme elles ont mérité ceux

de notre âge, par l'importance des *observations* qui leur servent de base; par le goût de probité qui en caractérise les *réflexions*, et qui en fait presqu'autant de principes précieux dans la morale; et par une foule de *pensées* neuves, solides, agréables, et qui supposent dans l'auteur une étendue de lumières peu commune. (B.)

242. *Consommer, Consumer.*

Plusieurs de nos écrivains ont confondu ces deux termes, quoiqu'ils ayent des significations très-différentes. « Ce qui a donné lieu à cette erreur, si je ne me trompe, dit M. de Vaugelas, est que l'un et l'autre emporte avec soi le sens et la signification d'ACHEVER; ainsi ils ont cru que ce n'étoit qu'une même chose. Il y a pourtant une étrange différence entre ces deux sortes d'ACHEVER : car *consumer* achève en détruisant et anéantissant le sujet; et *consommer* achève en le mettant dans sa dernière perfection et son accomplissement entier. »

Un homme *consommé* dans les sciences, n'a certainement pas *consumé* tout son tems dans l'inaction, ou dans des frivolités.

Quand on commence par *consumer* son patrimoine dans la débauche, on ne doit pas espérer de *consommer* jamais un établissement honorable.

Il est nécessaire, pour *consommer* le sacrifice de la messe, que le prêtre *consume* les espèces consacrées. (B.)

243. *Constant, Ferme, Inébranlable, Infléxible.*

Ces mots désignent en général la qualité d'une ame que les circonstances ne font point changer de disposition. Les trois derniers ajoutent au premier une idée de courage, avec ces nuances différentes : que, *ferme* désigne un courage qui ne s'abat point ; *inébranlable*, un courage qui ne s'amolit point.

Un homme de bien est *constant* dans l'amitié, *ferme* dans les malheurs ; et, lorsqu'il s'agit de la justice, *inébranlable* aux menaces, et *inflexible* aux prières. (*Encyclop.* IV, 58.)

244. *Conte, Fable, Roman.*

Un *conte* est une aventure feinte et narrée par un auteur connu. Une *fable* est une aventure fausse, divulguée dans le public, et dont on ignore l'origine. Un *roman* est un composé et une suite de plusieurs aventures supposées.

Le mot de *conte* est plus propre, lorsqu'il n'est question que d'une aventure de la vie privée ; on dit : le *conte* de la Matrone d'Ephèse. Le mot de *fable* convient mieux, lorsqu'il s'agit d'un évènement qui regarde la vie publique ; on dit : la *fable* de la Papesse Jeanne. Le mot de *roman* est à sa place ; lorsque la description d'une vie illustre ou extraordinaire fait le sujet de la fiction ; on dit : le *roman* de Cléopâtre.

Les *contes* doivent être bien narrés; les *fables*, bien inventées; et les *romans*, bien suivis.

Les bons *contes* divertissent les honnêtes gens; ils se plaisent à les entendre. Les *fables* amusent le peuple; il en fait des articles de foi. Les *romans* gâtent le goût des jeunes personnes; elles en préfèrent le goût outré au naturel simple de la vérité. (G.)

245. *Contentement, Satisfaction.*

Ces deux termes désignent en général la tranquillité de l'ame par rapport à l'objet de ses desirs. (B.)

Le *contentement* est plus dans le cœur; la *satisfaction* est plus dans les passions. Le premier est un sentiment qui rend toujours l'ame tranquille. Le second est un succès qui jette quelquefois l'ame dans le trouble, quoiqu'elle n'ait plus d'inquiétude sur ce qu'elle desiroit.

Un homme inquiet, craintif, n'est jamais *content*; un homme possédé d'avarice ou d'ambition, n'est jamais *satisfait*.

Il n'est guère possible à un homme éclairé, d'être *satisfait* de son travail, quoiqu'il soit *content* du choix du sujet.

Callimaque, qui tailloit le marbre avec une délicatesse admirable, étoit *content* du cas singulier qu'on faisoit de ses ouvrages, tandis que lui-même n'en étoit jamais *satisfait*.

On est *content* lorsqu'on ne souhaite plus,

quoiqu'on ne soit pas toujours *satisfait*, lorsqu'on a obtenu ce qu'on souhaitoit.

Combien de fois arrive-t-il qu'on n'est pas *content* après s'être *satisfait?* Vérité qui peut être d'un grand usage en morale. (*Encycl.* IV, 111.)

En effet, il n'arrive presque jamais que l'on soit *content*, après avoir obtenu la *satisfaction* la plus entière d'une injure. On desire d'acquérir un bien; enfin, il arrive qu'on est *satisfait*, mais on n'est pas *content:* il auroit été plus heureux d'être *content* que *satisfait;* car, comme dit le proverbe, *contentement passe richesse.* (B.)

246. *Continuation*, *Continuité.*

Continuation est pour la durée. *Continuité* est pour l'étendue.

On dit, la *continuation* d'un travail et d'une action; la *continuité* d'un espace et d'une grandeur; le *continuation* d'une même conduite, et la *continuité* d'un même édifice. (G.)

247. *Continuation*, *Suite.*

Termes qui désignent la liaison et le rapport d'une chose avec ce qui la precède.

On donne la *continuation* de l'ouvrage d'un autre, et la *suite* du sien. On dit: la *continuation* d'une vente, et la *suite* d'un procès. On *continue* ce qui n'est pas achevé; on donne une *suite* à ce qui l'est. (*Encycl.* IV, 115.)

248. *Continuel*, *Continu*.

Il peut y avoir de l'interruption dans ce qui est *continuel;* mais ce qui est *continu* n'en souffre point. De sorte que le premier de ces mots marque proprement la longueur de la durée, quoique par intervalles et à diverses reprises; et le second marque simplement l'unité de la durée, indépendamment de la longueur, ou de la briéveté du tems que la chose dure. Voilà pourquoi l'on dit, un jeu *continuel*, des pluies *continuelles;* et une fièvre *continue*, une basse *continue.* (G.)

Ces deux termes désignent l'un et l'autre une tenue suivie; c'est le sens général qui les rend synonymes : voici en quoi ils diffèrent.

Ce qui est *continu* n'est pas divisé; ce qui est *continuel* n'est pas interrompu. Ainsi, la chose est *continue* par la tenue de sa constitution; elle est *continuelle* par la tenue de sa durée.

Le cliquet d'un moulin en mouvement fait un bruit *continuel*, parce qu'il est le même sans interruption, tant que le moulin tourne : mais ce bruit n'est pas *continu*, parce qu'il est composé de retours périodiques séparés par des intervalles de silence; il est divisé. (B.)

249. *Continuer, Persévérer, Persister.*

Ces verbes indiquent tous trois un état de tenue dans la manière d'agir : le premier sans aucune autre addition; et les deux autres,

avec des idées accessoires qui les distinguent du premier et entre eux.

Continuer, c'est simplement faire comme on a fait jusques-là. *Persévérer*, c'est *continuer* sans vouloir changer. *Persister*, c'est *persévérer* avec constance ou opiniâtreté. Ainsi, *persister*, dit plus que *persévérer;* et *persévérer* plus que *continuer*.

On *continue* par habitude; on *persévère* par réflexion; on *persiste* par attachement.

L'homme le plus estimable n'est pas celui qui, après avoir contracté l'heureuse habitude de la vertu, *continue* de la pratiquer, tant qu'il n'est soutenu que par l'habitude, il peut encore être séduit par des raisonnemens captieux, ébranlé par de mauvais exemples, détourné de la bonne voie par une passion violente : il y a beaucoup plus à compter sur celui qui, connoissant les fondemens et les avantages de la vertu, l'horreur et les dangers du vice, *persévère* en connoissance de cause à faire le bien et à fuir le mal : mais le comble du mérite, c'est d'y *persister*, nonobstant la fougue des passions, et malgré les persécutions des méchans. (B.)

250. *Continuer*, *Poursuivre*.

C'est ajouter à ce qui est commencé, dans l'intention d'arriver à la fin, et de faire un tout complet : le premier de ces deux mots ne dit rien de plus; mais le second suppose que les additions faites au commencement sont dans

les mêmes vues, ont les mêmes qualités, et se font de la même tenue.

Ainsi l'on peut *continuer* l'ouvrage d'autrui, parce qu'il ne faut qu'y ajouter ce qui paroît y manquer : mais il n'y a que celui qui l'a commencé qui puisse le *poursuivre ;* parce qu'un autre ne peut avoir ni toutes ses vues, ni les mêmes vues, que chacun a son faire distingué de tout autre, et qu'il y a interruption, dès que l'ouvrage passe dans des mains différentes.

Continuer marque simplement la suite du premier travail. *Poursuivre* marque, avec la suite, une volonté déterminée et suivie d'arriver à la fin.

Quand un discours est commencé, s'il vient à être interrompu, et que celui qui le prononce ait pris part à l'interruption, ou que sans cela elle ait été longue, il le reprend pour *continuer :* s'il ne donne, ou s'il affecte de ne donner aucune attention à l'interruption, il *poursuit ;* parce qu'alors l'interruption est nulle par rapport à celui qui parle, et qu'il tend à la fin, nonobstant l'interruption.

On *continue* son voyage après avoir séjourné dans une ville, dans une cour étrangère : on le *poursuit* nonobstant les dangers de la route, les difficultés des chemins, et les incommodités de la saison.

Quand on a commencé, il faut *continuer ;* autrement, on court les risques de passer, ou pour étourdi, ou pour inconstant. Quand on a bien commencé, il faut *poursuivre* pour

ne pas se priver du succès qui est dû au début. (B.)

251. *Contraindre, Forcer, Violenter.*

Le dernier de ces mots enchérit sur le second, comme celui-ci sur le premier; et le tout aux dépens de la liberté qui est également ravie par l'action qu'ils signifient. Mais celui de *contraindre*, semble mieux convenir pour marquer une atteinte donnée à la liberté dans le tems de la délibération, par des oppositions gênantes, qui font qu'on se détermine contre sa propre inclination, qu'on suivroit si les moyens n'en étoient pas ôtés. Le mot de *forcer* paroît proprement exprimer une attaque portée à la liberté dans le tems de la détermination, par une autorité puissante, qui fait qu'on agit formellement contre sa volonté, dont on a grand regret de n'être pas le maître. Le mot de *violenter* donne l'idée d'un combat livré à la liberté, dans le tems de l'exécution même, par les efforts contraires d'une action vigoureuse, à laquelle on essaie en vain de résister.

Il faut quelquefois user de *contrainte* à l'égard des enfans; de *force*, à l'égard du peuple; et de *violence*, à l'égard des libertins.

Le sexe le plus foible et le plus docile est celui qui aime le moins à être *contraint.* Il y a des occasions où l'on n'est pas fâché d'avoir été *forcé* à faire ce qu'on ne vouloit pas. L'ancienne politesse de la table alloit jusqu'à *violenter* les convives, pour les faire boire et manger. (G.)

252. *Contravention,*

252. *Contravention, Désobéissance.*

Ces termes désignent en général l'action de s'écarter d'une chose qui est commandée. La *contravention* est aux choses, la *désobéissance* aux personnes. La *contravention* à un règlement est une *désobéissance* au souverain. (*Encycl.* IV. 127.)

253. *Contre, Malgré.*

On agit *contre* la volonté ou *contre* la règle; et *malgré* les oppositions.

L'homme de bien ne fait rien *contre* sa conscience. Le scélérat commet le crime, *malgré* la punition qui y est attachée.

Les valets parlent souvent *contre* les intentions de leurs maîtres, et *malgré* leurs défenses.

La témérité fait entreprendre *contre* les apparences du succès; et la fermeté fait poursuivre l'entreprise, *malgré* les obstacles qu'on y rencontre.

Il est plus aisé de décider *contre* l'avis et le conseil d'un sage ami, que d'exécuter, *malgré* la force et la résistance d'un puissant ennemi.

La vérité doit toujours être soutenue *contre* les raisonnemens des faux savans, et *malgré* les persécutions des faux zélés. (G.)

254. *Contre, Malgré, Nonobstant.*

Ces trois prépositions indiquent, entre le sujet et le complément du rapport, des oppositions différemment caractérisées.

Contre en marque une de contrariété for-

melle, soit à l'égard de l'opinion, soit à l'égard de la conduite. L'honnête homme ne parle point *contre* la vérité, ni le politique, *contre* les opinions communes. Quoiqu'une action ne soit pas *contre* la loi, elle n'en est pas moins péché, si elle est *contre* la conscience.

Malgré exprime une opposition de résistance soutenue, soit par voie de fait, soit par d'autres moyens, mais sans effet de la part de l'opposant énoncé par le complément de la préposition. *Malgré* ses soins et ses précautions, l'homme subit toujours sa destinée. L'ame du philosophe reste libre, *malgré* les assauts de la multitude, et la raison l'éclaire, *malgré* les ténèbres que la prévention répand autour de lui.

Nonobstant ne fait entendre qu'une opposition légère de la part du complément, et à laquelle on n'a point d'égard. La force a fait et fera le droit des puissances, *nonobstant* les protestations des foibles. Le scélérat ne respecte point les temples, il y commet le crime, *nonobstant* la sainteté du lieu. (*Vrais princ.* Disc. XI.) (G.)

255. *Contrefaction, Contrefaçon.*

Ces mots sont assez indifféremment employés à désigner l'imitation d'un ouvrage, d'un livre, d'une marchandise, dont la fabrication est réservée.

A la simple inspection des mots, on reconnoît que *la contrefaction* est rigoureusement l'*action* de contrefaire ; et la *contrefaçon* est l'effet de cette action ou *la façon* propre de

la chose contrefaite. L'action est de l'ouvrier : la façon est dans l'ouvrage.

Ainsi vous direz plutôt *contrefaction* quand vous voudrez parler du mérite de l'ouvrier, de sa faute, de son délit; et *contrefaçon* quand il s'agira de remarquer le mérite de l'ouvrage, sa fabrication, sa qualité.

Les auteurs et les libraires se plaignent plutôt de la *contrefaction* d'un livre, parce qu'ils regardent l'atteinte portée à leur propriété. Le public se plaint ordinairement de la *contrefaçon* d'une marchandise, parce qu'il n'a égard qu'à la *malfaçon*, la mauvaise qualité de la chose. Peut-être est-ce par cette raison, qu'en général on dit plutôt, la *contrefaction* d'un livre et la *contrefaçon* d'une marchandise. (R.)

256. *Contrevenir*, *Enfreindre*, *Transgresser*, *Violer.*

Contrevenir, *venir*, aller, *contre*, faire une chose contraire à ce qui est prescrit, ordonné.

Enfreindre, lat. *infregere*, composé de *frangere*, formé du son rude et déchirant *fr* (d'où *fraction*, *fracture*), rompre, briser, rompre un *frein*, briser des liens.

Transgresser, lat. *trans*, *gradi*, aller à travers, au-delà, passer outre, franchir les bornes, les limites.

Violer, lat. *violare*, de *vis*, *vi*, force, violence, faire violence, faire outrage, commettre un grand excès.

Ainsi, à proprement parler, on *contrevient*, quand on va contre la voie tracée: on *enfreint*,

quand on rompt ce qui lie : on *transgresse*, quand on sort des justes limites : *on viole*, quand on perd tout égard pour les choses respectables.

Vous *contrevenez* à l'ordre, à l'ordonnance que vous n'observez pas. Vous *enfreignez* les lois, les engagemens auxquels vous étiez soumis ou assujétti. Vous *transgressez* les lois, les préceptes, les commandemens faits pour vous arrêter et vous contenir dans vos voies. Vous *violez* les lois, les droits, les choses que vous deviez le plus respecter et honorer.

La *contravention* regarde spécialement l'ordre positif, la discipline, la police, l'administration. C'est *contrevenir* à une sentence, à un arrêt, à un canon, à un engagement, que de ne pas les exécuter, ou même de ne pas en remplir toutes les conditions.

L'*infraction* concerne proprement l'ordre public ou privé auquel notre foi est spécialement engagée, les traités entre les souverains, les conventions entre les particuliers, les engagemens réciproques entre le prince et les sujets, les liens de la sujettion à l'égard de Dieu, les vœux, les promesses, la parole. Le prince qui donne du secours aux ennemis de son allié, *enfreint* le traité d'alliance. Un sujet *enfreint* les lois du royaume, un roi les privilèges des sujets.

La *transgression* s'exerce dans l'ordre moral, et particulièrement dans l'ordre religieux, à l'égard des lois naturelles, des lois naturelles sociales, des lois ou des préceptes ecclésiastiques, des lois ou des commande-

mens de Dieu. Toute la postérité d'Adam est punie de ce qu'il a *transgressé* le commandement de Dieu.

La *violation* attaque audacieusement, dans l'ordre essentiel de la nature, des mœurs, de la société, de la religion, ce qu'il y a de plus pur, de plus innocent, de plus sacré, de plus inviolable. La brutalité *viole* la pudeur. La barbarie *viole* les asyles et les tombeaux. La perfidie *viole* le secret de l'amitié. L'impudicité *viole* la sainteté conjugale. (R.)

257. *Contrition, Repentir, Remords.*

Contrition, lat. *contritio*, de *conterere*, dérivé de la racine commune aux langues celtiques, *ter*, *tra*, percer, déchirer, briser, broyer, pulvériser. *Contrition* signifie déchirement, brisement de cœur.

Repentir, de la racine *pen*, piquant, poignant. Le *repentir* est la peine, le chagrin d'avoir fait une chose.

Remords, du latin *morsus*, racine *mors*, piquant, mordant, rongeant. *Remords*, morsure redoublée, ressentiment déchirant.

La *contrition* est la douleur profonde et volontaire qu'un cœur sensible ressent d'avoir commis le péché ou le mal, considéré comme une offense faite à Dieu. Le *repentir* est le regret amer et réfléchi d'une ame timorée qui a commis une faute ou une action répréhensible, et qui voudroit la réparer. Le *remords* est le reproche désolant et vengeur que la conscience vous fait d'avoir commis un

crime ou une grave transgression des lois imprimées dans le cœur humain.

Ainsi la *contrition* regarde le *péché ;* elle est dans le cœur ; et les motifs les plus sublimes de la religion l'inspirent. Le *repentir* regarde *toute espèce de mal* ou d'action regardée comme mal ; il est dans l'ame ; la réflexion et l'expérience le suggèrent. Le *remords* regarde le *crime ;* il est dans la *conscience ;* il naît en nous, pour ainsi dire, sans nous, du crime même.

La *contrition* est l'acte le plus touchant et le plus héroïque du cœur humain : il change, il détruit l'homme ; aussi est-il l'effet d'une grande grace. Le *repentir* est l'aveu forcé de nos torts, de notre foiblesse ou de notre ignorance : il faut qu'il paroisse, qu'il éclate ; sinon, il est sans mérite. Le *remords* est un des plus grands malheurs et la plus terrible épreuve de la vie ; il n'est rien de plus salutaire ou de plus mortel ; le reste de la vie en dépend.

Malheur au pécheur que les conditions difficiles de la *contrition* effraient ! il se familiarisera bientôt avec son état. Malheur à l'homme qui ne se repentira pas des petites fautes ! il encourt la peine du *repentir* de quelque crime. Malheur au méchant endurci qui ne sent pas l'aiguillon du *remords !* la raison l'abandonne avec la conscience.

Le *repentir* a souvent des motifs humains ; la *contrition* n'a que des motifs surnaturels : telle est la grandeur de la foi. On a quelquefois du *repentir* d'avoir bien fait, jamais de *remords* : telle est la nature du bien.

Voyez dans l'Evangile, les histoires du Publicain, de la Samaritaine, de la Magdeleine, vous aurez une juste idée de la *contrition.* (R.)

258. *Convention, Consentement, Accord.*

Le second de ces mots désigne la cause et le principe du premier, et le troisième désigne l'effet. Exemple, ces deux particuliers d'un commun *consentement*, ont fait ensemble une *convention*, au moyen de laquelle ils sont d'*accord.* (*Encycl.* IV. 161.)

La *convention* vient de l'intelligence entre les parties, et détruit l'idée d'*éloignement.* Le *consentement* suppose un droit et de la liberté, et fait disparoître l'opposition. L'*accord* produit la satisfaction réciproque, et fait cesser les constestations. (B.)

259. *Conversation, Entretien.*

Ces deux mots désignent en général un discours mutuel entre deux ou plusieurs personnes; mais avec cette différence que *conversation* se dit en général de quelque discours mutuel que ce puisse être; au lieu qu'*entretien* se dit d'un discours mutuel qui roule sur quelque objet déterminé. Ainsi on dit qu'un homme est de bonne *conversation*, pour dire qu'il parle bien des différens objets sur lesquels on lui donne lieu de parler; on ne dit point qu'il est d'un bon *entretien.*

Entretien se dit de supérieur à inférieur; on ne dit point d'un sujet qu'il a eu une *conversa-*

tion avec le roi, on dit qu'il a eu un *entretien* : on se sert aussi du mot d'*entretien*, quand le discours roule sur une matière importante. On dit, par exemple, ces deux princes ont eu ensemble un *entretien* sur les moyens de faire la paix entr'eux.

Entretien se dit pour l'ordinaire des discours mutuels imprimés, à moins que le sujet n'en soit pas sérieux ; alors on se sert du mot de *conversation* : on dit les *entretiens* de Cicéron sur la nature des dieux, et la *conversation* du P. Canaye avec le maréchal d'Hocquincourt.

Lorsque plusieurs personnes, sur-tout au nombre de plus de deux, sont rassemblées et parlent entr'elles, on dit qu'elles sont en *conversation*, et non pas en *entretien*. (*Encycl.* IV. 165.)

260. *Conversation*, *Entretien*, *Colloque*, *Dialogue*.

Ces quatre mots désignent également un discours lié entre plusieurs personnes qui y ont chacune leur partie.

Le mot de *conversation* désigne des discours entre gens égaux ou à-peu-près égaux, sur toutes les matières que présente le hasard. Le mot d'*entretien* marque des discours sur des matières sérieuses, choisies exprès pour être discutées, et par conséquent entre des personnes dont quelqu'une a assez de lumières ou d'autorité pour décider. Le mot de *colloque* caractérise particulièrement les discours prémédités sur des matières de doctrine et de con-

troverse, et conséquemment entre des personnes instruites et autorisées par les partis opposés. Le terme de *dialogue* est général et peut également s'appliquer aux trois espèces que l'on vient de définir, il indique spécialement la manière dont s'exécutent les différentes parties du discours lié.

La liberté et l'aisance doivent régner dans les *conversations*. Les *entretiens* doivent être intéressans, et ne perdre jamais de vue la décence. Les *colloques* sont inutiles, si les parties ne s'entendent pas, et font plus de mal que de bien, si l'on ne procède pas de bonne foi : le fameux *colloque* de Poissy fut également répréhensible par ces deux points. Les *dialogues* ne peuvent plaire qu'autant que les différentes parties du discours sont assorties aux personnes, à leurs passions, à leurs intérêts, à leurs lumières et aux autres circonstances qui, en concourant à établir la scène, doivent en même-tems y distinguer nettement chaque acteur.

Dans les sociétés de liaisons et de plaisir, on tient des *conversations* plus ou moins agréables, selon que la compagnie est plus ou moins bien composée. Dans les assemblées académiques, on a des *entretiens* plus ou moins utiles, selon que la matière est plus ou moins intéressante, que les membres en sont plus ou moins instruits, et qu'ils parlent avec plus ou moins de netteté. Dans les tems de trouble et de division, il est bien dangereux de consentir à des *colloques* : parce que souvent ils ne servent que de prétextes aux brouillons, pour

procurer leurs intérêts personnels aux dépens de la vérité qu'ils trahissent et de la tranquillité publique qu'ils sacrifient ; et que c'est à coup sûr un moyen de plus pour ranimer la fermentation, par le rapprochement et le choc des opinions contraires. Le *dialogue* doit être aisé, enjoué et sans apprêt dans les *conversations*, sérieux, grave et suivi dans les *entretiens*, clair, raisonné, travaillé, éloquent même et pathétique dans les *colloques*. (B.)

261. *Conviction*, *Persuasion*.

Ces deux mots expriment l'un et l'autre l'acquiescement de l'esprit à ce qui lui a été présenté comme vrai, avec l'idée accessoire d'une cause qui a déterminé cet acquiescement.

La *conviction* est un acquiescement fondé sur des preuves d'une évidence irrésistible et victorieuse. La *persuasion* est un acquiescement fondé sur des preuves moins évidentes, quoique vraisemblables ; mais plus propres à déterminer en intéressant le cœur, qu'en éclairant réellement l'esprit.

La *conviction* est l'effet de l'évidence, qui ne trompe jamais, ainsi ce dont on est *convaincu* ne peut être faux. La *persuasion* est l'effet des preuves morales, qui peuvent tromper ; ainsi l'on peut être *persuadé* de bonne foi d'une erreur très-réelle : ce qui doit disposer tous les hommes, en ce qui les concerne, à ne pas trop abonder dans leur sens, et à ne dédaigner aucun éclaircissement, quelque fortement qu'ils soient *persuadés* de la vérité de leurs opinions ; et en ce qui concerne les autres, à ne

pas conclure des erreurs qu'ils ont adoptées, qu'ils soient de mauvaise foi, et que l'égarement de leur esprit ne vienne que de la perversité de leur cœur.

Dans la république romaine, où il y avoit peu de lois, et où les juges étoient souvent pris au hasard, il suffisoit presque toujours de les *persuader*; dans notre barreau il faut les *convaincre* : ce qui prouve, pour le dire en passant, que notre rhétorique ne doit pas être calquée sans restriction sur celle des anciens.

La *conviction* n'est pas susceptible de plus ou de moins, parce que c'est l'effet nécessaire de l'évidence, qui n'admet elle-même ni plus ni moins. La *persuasion*, au contraire, peut être plus ou moins forte, parce qu'elle dépend de causes plus ou moins multipliées, plus ou moins lumineuses, plus ou moins efficaces.

Un raisonnement exact et rigoureux opère la *conviction* sur les esprits droits. L'éloquence et l'art peuvent opérer la *persuasion* dans les ames sensibles. « Les ames sensibles, dit M. Duclos, ont un avantage pour la société ; c'est d'être *persuadées* des vérités dont l'esprit n'est que *convaincu :* la *conviction* n'est souvent que passive ; la *persuasion* est active, et il n'y a de ressort que ce qui fait agir. » (B.)

262. *Convier*; *Inviter.*

Convier, formé comme *convive*, du lat. *vivere*, vivre, et de *cùm*, ensemble, indique l'action de vivre, de manger ensemble, et exprime celle d'y engager. *Inviter*, lat. *invitare*, formé de *in*, en, dans, et de *via*, voie,

indique l'action d'aller dans la même voie, et exprime celle d'y appeler. On disoit autrefois plutôt *convoyer*.

Convier signifie donc littéralement engager à un repas; mais par extension on l'applique à d'autres objets. *Inviter* signifie vaguement engager à une chose quelconque : mais, par une application très-usitée, il se dit spécialement à l'égard d'un repas.

Convier exprime, dans sa vraie signification, l'action amicale, familière, intime de vivre et de manger ensemble. Il ajoute donc cette circonstance au sens du mot *inviter*. L'action de *convier* est une invitation affectueuse, amicale, pressante, engageante. Employons ces mots selon leurs différens points de vue.

On *convie* à un banquet, à un festin, à des noces où il y a un nombre de *convives*. On *invitera* plutôt une personne à déjeûner, à dîner, à souper.

Les compagnies, les corps sont *conviés* à une cérémonie, à une fête. Un savant, un physicien est *invité* à une recherche, à une expérience.

Le beau tems *invite* à la promenade, le beau tems et la bonne compagnie nous y *convient*.

Dans ces exemples, le nombre seul fait la différence des termes.

La fortune *invite* en montrant de loin des récompenses; la vertu *convie*, en plaçant la récompense dans l'action même. Les motifs de

la vertu sont en eux-mêmes bien plus puissans et plus pressans que ceux de la fortune.

Inviter à faire le bien, en le faisant soi-même, c'est y *convier.* L'exemple ajoute une grande force au discours.

Invitez seulement, mais ne *conviez* point avec promesse de bien se divertir : le plaisir est une surprise.

Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie.

Substituez à ce dernier mot celui d'*inviter*, comme vous refroidirez ce sentiment ! comme vous gâterez ce beau vers !

Cependant le mot *convier*, autrefois si justement préféré, pour son énergie particulière, au mot vague d'*inviter* lui a presque par-tout cédé la place, même quand il s'agit d'exprimer son idée propre et naturelle. Seroit-ce donc parce que c'est l'affection qui *convie*, et la politesse qui *invite!* (R.)

263. *Copie*, *Modèle.*

Le sens dans lequel ces mots sont synonymes, ne se présente pas d'abord à l'esprit; le premier coup-d'œil qui nous montre une *copie* faite sur un ouvrage qui en est l'original, et un modèle servant d'original, met entre eux une différence totale et un éloignement parfait. Mais une seconde réflexion nous fait voir que l'usage emploie en beaucoup d'occasions ces deux mots sous une idée commune, pour marquer également l'original d'après lequel on fait l'ouvrage, et l'ouvrage fait d'après l'original : *copie* se prenant, ainsi que

modèle, pour le premier ouvrage sur lequel on conduit le second; et *modèle* se prenant ainsi que *copie*, pour le second ouvrage conduit sur le premier. De façon qu'ils deviennent doublement synonymes; c'est-à-dire, qu'ils le sont dans l'un et l'autre sens, dont l'institution ou la première idée sembloit avoir fait à chacun d'eux son partage, avec les différences suivantes.

Dans le premier sens, *copie* ne se dit qu'en fait d'impression, et du manuscrit de l'auteur sur lequel l'imprimeur travaille; *modèle* se dit en toute autre occasion, dans la morale comme dans les arts. L'épreuve n'est souvent fautive que parce que la *copie* l'est aussi. Tel imprimeur qui refuse une excellente *copie*, en achète une mauvaise bien chère. Il n'est point de parfait *modèle* de vertu. Je crois que les arts et les sciences gagneroient beaucoup, si les auteurs s'attachoient plus à suivre leur génie; qu'à imiter les *modèles* qu'ils rencontrent.

Dans le second sens, *copie* se dit pour la peinture, *modèle* pour le relief. La *copie* doit être fidèle, et le *modèle* doit être juste. Il semble que le second de ces mots suppose la ressemblance avec plus de force que le premier. Les tableaux de Raphaël ont de l'agrément jusque dans les mauvaises *copies*. Les simples *modèles* de l'antique qui sont au Louvre, ni figurent pas moins bien que les originaux des pièces modernes. (G.)

264. *Coquetterie*, *Galanterie*.

Chacun de ces deux termes exprime un vice qui a pour bâse l'appétit machinal d'un sexe pour l'autre.

La *coquetterie* cherche à faire naître des desirs ; la *galanterie* à satisfaire les siens. (B.)

La *coquetterie* est toujours un honteux déréglement de l'esprit. La *galanterie* est d'ordinaire un vice de complexion.

Une femme *galante* veut qu'on l'aime et qu'on réponde à ses desirs. Il suffit à une *coquette* d'être trouvée aimable et de passer pour belle. La première va successivement d'un engagement à un autre ; la seconde, sans vouloir s'engager, cherchant sans cesse à vous séduire, a plusieurs amusemens à la fois : ce qui domine dans l'une, est la passion, le plaisir ou l'intérêt ; et dans l'autre, c'est la vanité, la légèreté, la fausseté.

Les femmes ne travaillent guère à cacher leur *coquetterie* ; elles sont plus réservées pour leurs galanteries, parce qu'il semble au vulgaire que la *galanterie* dans une femme ajoute à la *coquetterie* ; mais il est certain qu'un homme coquet a quelque chose de pis qu'un homme galant.

La *coquetterie* est un travail perpétuel de l'art de plaire, pour tromper ensuite ; et la *galanterie* est un perpétuel mensonge de l'amour.

Fondée sur le tempérament, la *galanterie* s'occupe moins du cœur que des sens, au lieu

que la *coquetterie*, ne connoissant point les sens, ne cherche que l'occupation d'une intrigue par un tissu de faussetés. Conséquemment, c'est un vice des plus méprisables dans une femme et des plus indignes d'un homme. (*Encycl.* XVII. 766. *La Bruyère, Caract.* ch. 3.)

265. *Correction*, *Exactitude.*

Ces deux termes, également relatifs à la manière de parler ou d'écrire, y désignent également quelque chose de soigné et de régulier.

La *correction* consiste dans l'observation scrupuleuse des règles de la grammaire et des usages de la langue. L'*exactitude* dépend de l'exposition fidèle de toutes les idées nécessaires au but que l'on se propose. (B.)

La *correction* tombe sur les mots et les phrases : l'*exactitude* sur les faits et les choses.

L'auteur qui a écrit le plus *correctement*, traduit mot à mot de sa langue dans une autre, pourroit y être très-*incorrect*; ce qui est écrit *exactement* dans une langue rendu fidèlement, est *exact* dans toutes les langues : la *correction* nait des règles qui sont de convention, et variable d'une langue à l'autre, même d'un tems à l'autre dans la même langue; l'*exactitude* nait de la vérité, qui est une et absolue. (*Encycl.* IV. 271.)

266. *Corriger*, *Reprendre*, *Réprimander.*

Celui qui *corrige* montre, ou veut montrer la manière de rectifier le défaut. Celui qui *reprend*, ne fait qu'indiquer ou relever la faute. Celui qui *réprimande*, prétend punir ou mortifier le coupable.

Corriger regarde toutes sortes de fautes, soit en fait de mœurs, soit en fait d'esprit ou de langage. *Reprendre* ne se dit guère que pour les fautes d'esprit et de langage. *Réprimander* ne convient qu'à l'égard des mœurs et de la conduite.

Il faut savoir mieux faire pour *corriger*. On peut *reprendre* plus habile que soi. Il n'y a que les supérieurs qui soient en droit de *réprimander.*

Peu de gens savent *corriger* : beaucoup se mêlent de *reprendre* : quelques-uns s'avisent de *réprimander* sans autorité.

Il faut *corriger* avec intelligence, *reprendre* avec honnêteté, et *réprimander* avec bonté et sans aigreur. (B.)

267. *Cosmogonie*, *Cosmographie*, *Cosmologie.*

Si l'exactitude dans les sciences est de première nécessité, on doit regarder du même œil, la précision dans les termes qui leur sont propres, et la justesse dans le langage didactique. Cette remarque suffit pour justifier l'association que je fais des synonymes de

cet article avec les autres qui remplissent cet ouvrage. Mais si l'on pense que l'esprit philosophique, qui gagne de jour en jour, met le langage commun dans le cas d'emprunter des expressions de celui des sciences et des arts ; si l'on prend garde que l'un des plus sûrs moyens de perfectionner et de fixer la langue, c'est d'en déterminer tous les usages, soit généraux, soit particuliers ; si l'on regarde cette édition, conformément à mes vues, comme un essai qui peut servir à élever ce monument à la gloire nationale : on trouvera peut-être que j'aurois pu et dû expliquer un plus grand nombre de termes didactiques. (B.)

La *cosmogonie* est la science de la formation de l'univers La *cosmographie* est la science qui enseigne la construction, la figure, la disposition, et le rapport de toutes les parties qui composent l'univers. La *cosmologie* est proprement une physique générale et raisonnée, qui sans entrer dans les détails trop circonstanciés des faits, examine du côté métaphysique les résultats de ces faits mêmes, fait voir l'analogie et l'union qu'ils ont entre eux, et tâche par-là de découvrir une partie des lois générales par lesquelles l'univers est gouverné. (1.)

La *cosmogonie* raisonne sur l'état variable du monde dans le tems de sa formation ; la

(1) Ces trois mots ont pour racine commune le nom grec κοσμος (monde). Ajoutez-y γινομαι (je nais), pour le premier ; γραφο (je décris), pour le second ; et λογοσ (discours, raisonnement), pour le troisième ; voilà les trois étymologies complettes (B.)

cosmographie expose dans toutes ses parties et ses relations l'état actuel de l'univers tout formé; et la *cosmologie* raisonne sur cet état actuel et permanent. La première est conjecturale; la seconde, purement historique; et la troisième, expérimentale.

La *cosmographie* dans sa définition générale embrasse, comme on le voit, tout ce qui est l'objet de la physique. Cependant on a restreint ce mot dans l'usage à désigner la partie de la physique qui s'occupe du système général du monde. En ce sens, la *cosmographie* a deux parties : l'astronomie, qui fait connoître la structure des cieux et la disposition des astres; et la géographie, qui a pour objet la description de la terre.

La *cosmologie* est la science du monde ou de l'univers considéré en général, en tant qu'il est un être composé, et pourtant simple par l'union et l'harmonie de ses parties, un tout qui est gouverné par une intelligence suprême; et dont les ressorts sont combinés, mis en jeu, et modifiés par cette intelligence. L'utilité principale que nous devons retirer de la *cosmologie*, c'est de nous élever, par les lois générales de la nature, à la connoissance de son auteur, dont la sagesse a établi ces lois, nous en a laissé voir ce qu'il nous étoit nécessaire d'en connoître pour notre utilité, ou pour notre amusement, et nous a caché le reste pour nous apprendre à douter. (*Encycl.* IV. 292, 293, 294.)

Les livres II et III de l'*Histoire du Ciel* de M. Pluche, qui occupent presque tout le se-

cond tome de cet ouvrage, comprennent des idées très-saines, et des principes excellens de *cosmogonie*. L'ouvrage le plus convenable au commun des lecteurs sur la *cosmographie*, est l'usage des globes par M. Bion. M. de Maupertuis donna, il y a quelques années, un essai de *cosmologie*, qui paroît fait d'après les vrais principes, mais qu excita pourtant une dispute très-vive.

268 *Couler*, *Rouler*, *Glisser.*

Ces mots expriment tous trois un mouvement de translation successif et continu; mais ils ont chacun leur différence distinctive, qui les empêche d'être confondus et pris l'un pour l'autre (B.)

Couler marque le mouvement de tous les fluides et même de tous les corps solides réduits en poudre impalpable. *Rouler*, c'est se mouvoir en tournant sur soi-même. *Glisser* c'est se mouvoir en conservant la même surface appliquée au corps sur lequel on se meut. (*Encycl.* IV. 326.)

Ces mots s'emploient aussi métaphoriquement avec analogie à des différences toutes pareilles.

Couler se dit aussi du tems; pour marquer par comparaison combien ses parties se suivent de près, et disparoissent rapidement : d'une période, d'un vers, d'un discours entier; pour indiquer qu'il ne s'y trouve rien de rude, ni qui blesse l'oreille, que les parties en sont bien liées, et se succèdent naturellement, comme les eaux d'un ruisseau coulent d'une manière

naturelle et agréable sur un fonds uni, et d'une pente uniforme et douce.

Rouler se dit de toute action qui se répète souvent sur le même objet, de même qu'un corps *roulant* appuie souvent sur les mêmes points de sa circonférence. Ainsi on *roule* de grands desseins dans sa tête, lorsqu'on en réfléchit souvent les parties : un livre *roule* sur une matière, lorsqu'il envisage les parties sous plusieurs aspects.

Glisser sert à marquer ce qui se fait légèrement et sans insister, et ce qui se fait avec adresse, ou d'une manière imperceptible. Quand on instruit la multitude, il faut *glisser* sur les points qui seroient plus propres à faire naître des difficultés que des lumières ; on ne sauroit apporter trop de soin pour empêcher qu'il ne se *glisse* parmi le peuple des opinions erronées ou séditieuses. L'image est insensible : un corps qui glisse sur un autre, y passe rapidement, legèrement, et presque imperceptiblement, si la pente est favorable. (B.)

269. *Couleur, Coloris.*

La *couleur* est ce qui distingue les traits, et forme l'image visible des objets par ses variétés. Le *coloris* est l'effet particulier qui résulte de la qualité et de la force de la *couleur* par rapport à l'éclat, indépendamment de la force et du dessin. La première a ses différences objectives, divisées par espèces et ensuite par nuances. Le second n'a que des différences qualificatives, divisées par degrés de beauté ou de laideur.

Le bleu, le blanc, le rouge sont différentes espèces de *couleur*; le pâle, le clair, le foncé sont des nuances: mais rien de tout cela n'est le *coloris*, parce qu'il est le tout ensemble, pris en général, dans son union, par une sensation abstraite et distinguée de la sensation propre et essentielle des *couleurs*.

Certains mouvemens de cœur répandent un *coloris* charmant sur le visage des dames, et même de celles qui sont le moins bien partagées en couleur.

Les tableaux du Titien, excellent par la beauté du *coloris*; et l'on dit qu'ils en sont redevables à l'art particulier que ce peintre avoit de préparer et d'employer les *couleurs*. (G.)

270. *Tout à Coup, tout d'un Coup.*

Ces deux phrases adverbiales employées indifféremment par plusieurs de nos écrivains, n'ont pourtant, si je puis parler ainsi, qu'une synonymie matérielle; et au fond il n'y a pas une seule occasion où l'on puisse mettre l'une pour l'autre, je ne dis pas seulement sans pécher contre la justesse, mais même sans commettre un contre-sens.

Tout d'un coup veut dire tout en une fois; *tout à coup* signifie soudainement, en un instant, sur-le-champ.

Ce qui se fait *tout d'un coup*, ne se fait ni par degrés, ni à plusieurs fois; ce qui se fait *tout à coup*, n'est ni prévu, ni attendu.

Tout d'un coup tient plus de l'universalité, et *tout à coup* de la promptitude. (R.)

271. *Couple*, *Paire*.

On désigne ainsi deux choses de même espèce, mais avec des différences qu'il faut remarquer.

Un *couple* au masculin, se dit de deux personnes unies ensemble par amour ou par mariage, ou non-seulement envisagées comme pouvant former cette union; il se dit de même de deux animaux unis pour la propagation.

Une *couple*, au féminin, se dit de deux choses quelconques d'une même espèce, qui ne vont point ensemble nécessairement, et qui ne sont unies qu'accidentellement; on le dit même des personnes et des animaux, dès qu'on ne les envisage que par le nombre.

Une *paire* se dit de deux choses qui vont ensemble par une nécessité d'usage, comme les bas, les souliers, les jarretières, les gants, les manchettes, les bottes, les boucles d'oreilles, les pistolets, etc.; ou d'une seule chose nécessairement composée de deux parties qui font le même service, comme des ciseaux, des lunettes, des pincettes, des culottes, etc.

Couple, dans les deux genres, est collectif: mais au masculin, il est général, parce que les deux suffisent pour la destination marquée par le mot; au féminin, il est partitif, parce qu'il désigne un nombre tiré d'un plus grand. La syntaxe varie en conséquence, et l'on doit dire: un *couple* de pigeons est suffisant pour peupler une volière; une *couple* de pigeons ne sont pas suffisans pour le dîner de six personnes.»

Une *couple* et une *paire* peuvent se dire aussi des animaux; mais la *couple* ne marque que le nombre; et la *paire* y ajoute l'idée d'une association nécessaire pour une fin particulière. De là vient qu'un boucher peut dire qu'il achètera une *couple* de bœufs, parce qu'il en veut deux; mais un laboureur doit dire qu'il en achètera une *paire*; parce qu'il veut les atteler à la même charrue. (B.)

272. *De Cour, de la Cour.*

Ces deux expressions, qui servent à qualifier, par rapport à la cour, ne doivent pas être confondues, ni employées indistinctement.

De cour est un qualificatif qui se prend en mauvaise part, et qui désigne ce qu'il y a ordinairement de vicieux et de repréhensible dans les cours. *De la cour* ne qualifie qu'en indiquant une relation essentielle à ce qui environne le prince.

Un homme de *cour* est un homme souple et adroit, mais faux et artificieux, qui, pour en venir à ses fins, met en usage tout ce qui se pratique dans les cours des princes contre les règles de la probité et de la droiture. Un homme *de la cour* est simplement un homme attaché auprès du prince, ou par sa naissance, ou par son emploi, ou par l'état de sa fortune.

Une femme *de la cour* y est fixée par sa naissance ou par son état: une femme *de cour* est une femme d'intrigues, qui n'est pas d'ordinaire une fort honnête personne.

Un page *de la cour* est un jeune gentilhomme attaché en cette qualité au service du prince

prince ou d'un grand : mais un page *de cour* est un effronté, qui ne respecte aucune bienséance.

On appelle proverbialement eau bénite *de cour*, les vaines promesses, les caresses trompeuses, et les complimens captieux et importuns; et amis *de cour*, des amis sur lesquels l'on ne peut guère compter. (B.)

273. *Courage*, *Bravoure*.

Le *courage* est plus propre au général, et à tous ceux qui commandent; la *bravoure* est plus nécessaire au soldat, et à tout ce qui reçoit des ordres.

La *bravoure* est dans le sang; le *courage* est dans l'ame : la première est une espèce d'instinct; le second est une vertu; l'une est un mouvement presque machinal; l'autre est un sentiment noble et sublime.

On est *brave* à telle heure et selon les circonstances; on a du *courage* à tous les instans et dans toutes les occasions.

La *bravoure* est d'autant plus impétueuse, qu'elle est moins réfléchie; le *courage* est d'autant plus intrépide, qu'il est mieux raisonné.

L'impulsion de l'exemple, l'aveuglement sur le danger, la fureur du combat, inspirent la *bravoure* ; l'amour de son devoir, le desir de la gloire, le zèle pour la patrie et pour son roi, animent le *courage*.

Le *courage* tient plus de la raison; la *bravoure* est plus du tempéramment.

La *bravoure* est essentielle dans le moment d'une action ; mais le *courage* doit être durable dans tout le cours d'une campagne.

La *bravoure* est comme involontaire, et ne dépend point de nous ; au lieu que le *courage* peut être bien persuadé, et s'acquérir par l'éducation.

Cicéron se précautionnant contre la haine de Catilina, manquoit sans doute de *bravoure;* mais certainement il avoit de l'élévation et de la force d'ame, ce qui n'est autre chose que du *courage*, lorsque dévoilant sous les yeux du sénat la conjuration de ce traître, il désignoit tous les complices. (*M. le comte de Turpin de Crissé.* Dis. prél. de l'*Essai sur l'art de la guerre*). (B.)

274. *Courage*, *Bravoure*, *Valeur.*

Chacun de ces trois termes annonce cette grandeur et cette force d'ame, que les évènemens ne troublent point, et qui fait face avec fermeté à tous les accidens. (B.)

Le mot *vaillance* paroît d'abord devoir être compris dans ce parallèle : mais dans le fait, c'est un mot qui a vieilli, et que *valeur* a remplacé; son harmonie et son nombre le font cependant employer dans la poésie.

Le *courage* est dans tous les évènemens de la vie; la *bravoure* n'est qu'à la guerre ; la *valeur*, par-tout où il y a un péril à affronter, et de la gloire à acquérir.

Après avoir monté vingt fois le premier à l'assaut, le *brave* peut trembler dans une forêt

battue de l'orage, fuir à la vue d'un phosphore enflammé, ou craindre les esprits ; le *courage* ne croit point à ces rêves de la superstition et de l'ignorance ; la *valeur* peut croire aux revenans ; mais alors elle se bat contre le fantôme.

La *bravoure* se contente de vaincre l'obstacle qui lui est offert, le *courage* raisonne les moyens de le détruire ; la *valeur* le cherche et son élan le brise, s'il est possible.

La *bravoure* veut être guidée ; le *courage* fait commander et même obéir ; la *valeur* fait combattre.

Le *brave* blessé s'enorgueillit de l'être ; le *courageux* rassemble les forces que lui laisse encore sa blessure, pour servir sa patrie ; le *valeureux* songe moins à la vie qu'il va perdre, qu'à la gloire qui lui échappe.

La *bravoure* victorieuse fait retentir l'arène de ses cris guerriers ; le *courage* triomphant oublie son succès, pour profiter de ses avantages ; la *valeur* couronnée soupire après un nouveau combat.

Une défaite peut ébranler la *bravoure ;* le *courage* sait vaincre, et être vaincu sans être défait ; un échec désole la *valeur* sans la décourager.

L'exemple influe sur la *bravoure ;* plus d'un soldat n'est devenu *brave* qu'en prenant le nom de grenadier ; l'exemple ne rend point *valeureux*, quand on ne l'est pas ; mais les témoins doublent la *valeur :* le *courage* n'a besoin ni de témoins, ni d'exemples.

L'amour de la patrie et la santé rendent *brave ;* les réflexions, les connoissances, la philosophie, le malheur, et plus encore la voix d'une conscience pure, rendent *courageux ;* la vanité noble et l'espoir de la gloire produisent la *valeur.*

Les trois cents Lacédémoniens des Thermopiles, celui même qui échappa, furent *braves :* Socrate buvant la cigüe, Régulus retournant à Carthage, Titus s'arrachant des bras de Bérénice en pleurs, ou pardonnant à Sextus, furent *courageux :* Hercule terrassant les monstres, Persée délivrant Andromède, Achille courant aux remparts de Troie sûr d'y périr, étonnèrent les siècles passés, par leur *valeur.*

De nos jours que l'on parcoure les fastes trop mal conservés, et cent fois peu publiés, de nos régimens ; l'on trouvera de dignes rivaux des *braves* de Lacédémone : Turenne et Catinat furent *courageux :* Condé fut *valeureux.*

Enfin l'on peut conclure que la *bravoure* est le devoir du soldat ; le *courage*, la vertu du sage et du héros ; la *valeur*, celle du vrai chevalier. (*Encycl.* XVI, 820.)

275. *Courre, Courir.*

Courre est un verbe actif, c'est poursuivre quelque chose pour l'attraper. *Courir* est un verbe neutre ; c'est aller fort vîte pour avancer chemin.

On dit, *courre* le cerf ; *courir* à toute bride : et il me semble que ce ne seroit pas

mal de dire, que pour *courre* les bénéfices et les emplois, il faut *courir* aux ruelles et aux audiences. (G.)

276. *Coursier, Cheval, Rosse.*

Ce sont trois mots qui servent à réveiller l'idée de cet animal domestique qui est si utile à l'homme : en voici les différences.

Le mot de *cheval* est le nom simple de l'espèce, sans aucune autre idée accessoire : le mot de *coursier* renferme l'idée d'un *cheval* courageux et brillant, et celui de *rosse* ne présente que l'idée d'un *cheval* vieux et usé, ou d'une nature chétive.

Coursier et *rosse* peuvent se passer tous deux d'épithètes; mais *cheval* en a absolument besoin pour distinguer un *cheval* d'un autre. (*Consid. sur les ouvr. d'esprit*, p. 62.)

La poésie, se proposant de peindre la belle nature, est en droit et en possession de préférer le terme de *coursier* pour parler d'un *cheval* de monture ou des chevaux d'un char. Le mot de *cheval* au pluriel, ainsi que dans la prose, y désigne ordinairement les cavaliers. Mais le mot de *rosse* n'est de mise que dans le style familier, ou dans le burlesque, à cause de l'idée d'abjection qui est inséparable de celle de l'inutilité. (B.)

277. *Coutume, Habitude.*

La *coutume* regarde l'objet; elle le rend familier. L'*habitude* a rapport à l'action même; elle la rend facile. L'une se forme par l'uniformité, et l'autre s'acquiert par la répétition.

Un ouvrage auquel on est *accoutumé*, coûte moins de peine. Ce qui est tourné en *habitude* se fait presque naturellement et quelquefois même involontairement.

On s'*accoutume* aux visages les plus baroques par l'*habitude* de les voir ; l'œil cesse à la fin d'en être choqué. Il n'en est pas de même des caractères aigres ou brusques ; le tems use la patience. (G.)

278. *Craindre, Appréhender, Redouter, Avoir peur.*

On *craint* par un mouvement d'aversion pour le mal, dans l'idée qu'il peut arriver. On *appréhende* par un mouvement de desir pour le bien, dans l'idée qu'il peut manquer. On *redoute* par un sentiment d'estime pour l'adversaire, dans l'idée qu'il est supérieur. On *a peur* par un foible d'esprit pour le soin de sa conservation, dans l'idée qu'il y a du danger.

Le défaut de courage fait *craindre*. L'incertitude du succès fait *appréhender*. La défiance des forces fait *redouter*. Les peintures de l'imagination font *avoir peur*.

Le commun des hommes *craint* la mort au-dessus de tout ; les épicuriens *craignent* davantage la douleur, mais les gens d'honneur pensent que l'infamie est ce qu'il y a de plus à *craindre*. Plus on souhaite ardemment une chose, plus on *appréhende* de ne la pas obtenir. Quelque mérite qu'un auteur se flatte d'avoir, il doit toujours *redouter* le jugement du public. Les femmes *ont peur* de tout, et il est

peu d'hommes qui, à cet égard, ne tiennent de la femme par quelque endroit; ceux qui n'*ont peur* de rien, sont les seuls qui font honneur à leur sexe. (G.)

279. *Crainte*, *Appréhension*, *Peur*.

Ces expressions rappellent les divers états de l'ame, qui se livre aux impressions du danger.

Le mot *crainte* est d'origine celtique. Le Breton et le Gallois disent *crain*, *cryn*. C'est cette affection inquiète excitée dans l'ame par l'image d'un mal. Il est pris en bonne ou mauvaise part; car s'il y a des *craintes* foibles et puériles, il y en a qui sont justes, et celui qui ne *craindroit* rien ne seroit pas raisonnable.

La *crainte* est en général une émotion fâcheuse qui va jusqu'à troubler l'imagination. C'est l'apparence du mal qui la produit; elle est plus ou moins grande, selon que nous paroissons plus ou moins menacés; c'est un calcul de probabilité. L'homme craintif est celui qui exagère et perd de sa force en raison de celle qu'il suppose à celui qui le menace, c'est le *lâche* qui ne connoît que la *peur* et l'*effroi;* mais si la *crainte* ne fait que réveiller la prudence, elle ne produit que la valeur: le plus brave en a ressenti les atteintes, et ne s'est pas estimé vaincu pour cela.

Appréhension, du latin *apprehendere*, est l'acte de happer, de prendre; c'est la première idée que l'esprit se forme d'une chose, sans en porter encore un jugement certain. On préjuge, on prévoit le danger, l'on se tient

sur ses gardes, et la *crainte*, qui est l'effet du jugement, commence. L'*appréhension* est donc l'idée présente d'un danger ; on *appréhende* les effets du tonnerre, il y a possibilité qu'il vous frappe, c'est ce qui se présente d'abord à l'imagination. On *appréhende* que la fièvre ne revienne au malade, sans qu'il y ait des symptômes suffisans, mais on la *craint* lorsqu'elle est apparente.

Peur, du latin *pavor*, autrefois *paour*, langued. *poou*, est une onomotapée. C'est l'effet d'une explosion subite, d'un coup de canon, par exemple, qui imprime une sorte de saisissement.

Je ne parlerai pas de cette sorte de *peur* qui ne vous permet pas de calculer vos forces, en défigurant et en exagérant le danger ; mais je dois justifier l'assertion que la *peur* est une erreur des sens.

Faire *peur* à quelqu'un, c'est le surprendre, lui causer un mouvement d'inquiétude. Lorsqu'on dit, qu'un homme a *peur* de la mort, ce n'est pas de l'acte dont on parle, c'est de ce squelette.

Au nez camard, à la tranchante faulx.

On a *peur* des esprits, c'est de ces esprits que l'imagination peint aux yeux du peuple crédule, des enfans et des femmes, armés de tous les moyens de nuire.

La *peur* est tellement l'erreur des sens, qu'on a de l'*appréhension* et des *craintes* fondées, sans avoir *peur*. On *craint* Dieu, et il ne fait pas *peur*, les formes et les attributs

qu'on lui prête, excitent plutôt notre admiration.

L'Académie a fort bien observé qu'on se servoit du mot *peur*, par exagération en plusieurs phrases, comme : *j'ai peur de vous incommoder, de peur de vous déplaire*, etc., cette observation paroît confirmer l'acception. (R.)

280. *Créance, Croyance.*

L'Académie, dans ses observations sur Vaugelas, détermine ainsi la valeur de ces termes. « *Croyance*, signifie ce qu'on croit, opinion, sentiment, la confiance que l'on a en quelqu'un. *J'ai cette* croyance; *ce n'est pas là ma* croyance; *la* croyance *des chrétiens*; *les peuples avoient* croyance *en lui*. *Créance* est ce que l'on confie à quelqu'un, pour être dit secrètement à un autre. *Il lui envoya sa* créance; et *la lettre de créance* est la lettre par laquelle on fait connoître qu'on peut ajouter *créance* à celui qui est chargé de la rendre. »

Cependant la *créance* se prend aussi comme *croyance*, pour l'assentiment ou l'adhésion de l'esprit à une opinion. On dit dans ce sens, la *créance* des Juifs, des Chrétiens, des Bramines.

La *croyance* est une opinion pure et simple : la *créance* est une *croyance* ferme, constante, entière. Les Vocabulistes conviennent que la *créance* est une *croyance* qu'on a pour des raisons solides ou apparentes. Vous donnez *croyance* à un fait qu'on vous rapporte sans autorité : vous n'accordez votre *créance*, une

pleine *croyance*, qu'à des faits appuyés par des autorités puissantes. L'Evangile a votre *créance*; vous n'avez qu'une simple *croyance* à l'égard de plusieurs points de l'histoire. Dans la plupart des chrétiens, dit un auteur moderne, l'envie de croire tient lieu de *croyance:* mais la *créance* a toujours ses motifs ou ses raisons.

La *croyance* n'annonce pas ou la conviction ou la persuasion qu'annonce la *créance*. Par la *croyance*, vous croyez peut-être sans savoir pourquoi vous croyez : par la *créance*, vous croyez parce que vous croyez avoir raison de croire. Le peuple donne sa *croyance* à des choses indignes de *créance*. On a de la *croyance* ou de la *créance* chez le peuple ; de la *croyance*, lorsqu'il vous croit : de la *créance*, lorsqu'il croit en vous.

La *créance* a trait au *crédit*; la *croyance* en fait abstraction. Sur votre parole, vous trouverez de la *croyance :* avec une lettre de *créance*, vous devez être cru.

La confiance n'est pas la même dans la *croyance* que dans la *créance*: dans la *créance*, c'est une vraie confiance, une confiance raisonnable, entière ou ferme: dans la *croyance*, ce n'est, à bien parler, qu'une simple *fiance*, comme on disoit autrefois, et il faut bien emprunter le langage le plus propre à se faire entendre.

Nous disons plutôt *croyance* dans le cours ordinaire des choses, et *créance* en matière grave, comme la religion, parce que la religion est ce qu'on croit le plus fermement. (R.)

281. *Crédit, Faveur.*

« L'un et l'autre de ces mots, dit Duclos, expriment l'usage que l'on fait de la puissance d'autrui, et marquent par conséquent une sorte d'infériorité, du moins relativement à la puissance qu'on emploie.

» Ce qui distingue ces deux termes, c'est la fin qu'on se propose en réclamant la puissance : obtenir un succès pour autrui, c'est *crédit* ; l'obtenir pour soi-même, c'est *faveur.* (*Considérations sur les mœurs*, etc. ch. 7.) »

Ne nous y trompons pas ; ce n'est là ni le *crédit*, ni la *faveur.* Le *crédit* est la facilité de déterminer la volonté de quelqu'un suivant vos desirs, en vertu de l'ascendant que vous avez sur son *esprit*, ou de la confiance qu'il a prise en vous. La *faveur* est la facilité que nous trouvons dans une personne disposée à faire tout ce qui est agréable, en vertu du foible qu'elle a pour nous, ou d'une bienveillance qu'elle nous prodigue. Le *crédit* est une faculté, une force, une puissance que nous exerçons sur autrui ; il est dans nos mains ; la *faveur* est un sentiment, un penchant, une foiblesse de celui qui se livre à vous ; elle est dans son cœur. On dit la *faveur du prince*, la *faveur du peuple*, et non le *crédit du prince*, le *crédit du peuple ;* parce que la *faveur* est la bienveillance même du prince, du peuple, qui se porte vers vous ; et que le *credit* est l'ascendant que vous avez vous-même, et dont vous usez sur le prince, sur le peuple.

Crédit vient du lat. *credere*, et il marque l'avantage que vous avez d'être *cru*, de disposer de la créance, de la confiance de quelqu'un. Les justes du monde, dit Massillon, sont amateurs de la vérité, je l'avoue ; mais ce n'est pas elle qu'ils cherchent, c'est le *crédit* et la *confiance* qu'elle leur acquiert parmi les hommes. *Faveur*, vient de la racine *fav*, ce qui est doux au goût, bon, propice, favorable. Un auteur moderne dit d'un courtisan : Dès que le roi fit tomber sur lui les rayons de sa *faveur*, il acquit les vices de la domination. Si, au lieu des *rayons de lumière*, il avoit eu en vue des *rayons de miel*, sa métaphore auroit été parfaitement juste ; car *faveur* vient de *favus*, rayon de miel, ou de la même source. La *faveur* est l'abondance d'un sentiment doux, agréable, propice, favorable pour son objet.

Le *crédit* s'acquiert ; la *faveur* se gagne. Le *crédit* se gagne quelquefois, et la *faveur* se donne.

Le *crédit* ne donne pas la *faveur* : mais la *faveur* donne toujours du *crédit*.

Richelieu, avec tout *crédit* ou plutôt toute puissance sur l'esprit de son maître, étoit bien loin de la *faveur*. Luynes, Cinqmars, et autres favoris, avoient, par la *faveur*, beaucoup de *crédit*.

Il est vrai que quelquefois le *crédit* l'emporte sur la *faveur*.

Le *crédit* de Sully triompha souvent de la *faveur* des maîtresses ; mais son maître étoit Henri IV.

Le *crédit* est une épreuve pour la vertu ; il enfle et ébranle. La *faveur* est la plus fatale des épreuves ; elle enivre et corrompt. (R.)

282. *Creuser, Approfondir.*

L'un et l'autre, dans le sens propre, marquent l'opération par laquelle on parvient à l'intérieur des corps, en écartant les parties extérieures qui y font obstacle : mais *approfondir*, c'est *creuser* plus avant, parce que c'est *creuser* encore pour parvenir à donner plus de profondeur à l'excavation.

Dans le sens figuré, il y a entre ces mots la même analogie et la même différence ; ils marquent tous deux l'opération par laquelle on parvient à découvrir ce qu'il y a dans une matière de plus abstrait, de plus compliqué, de plus caché : mais *creuser* a plus de rapport au travail et à la progression lente des découvertes ; *approfondir* tient plus du succès ; et désigne mieux le terme du travail.

On doit d'autant moins *creuser* les mystères de la religion, qu'il est impossible de les *approfondir* ; parce qu'il est à craindre que piquée de l'inutilité de son examen, la raison, par orgueil, n'aime mieux les juger faux que de les croire incompréhensibles.

J'ai *creusé* autant que j'ai pu les principes généraux du langage. Je ne croirai pas ma peine perdue, quand elle ne serviroit qu'à prouver que l'on doit et que l'on peut les *approfondir.* (B.)

283. *Cri, Clameur.*

Le *cri* est une voix haute et poussée avec effort par une personne.

La *clameur* est un grand *cri* souvent tumultueux. *Clameur* ajoute à *cri* une idée de ridicule par son objet ou par son excès. Le plus grand usage de ce mot est au pluriel. La *clameur* publique est un soulèvement du peuple contre quelque scélérat. Le sage respecte le *cri* public et méprise les *clameurs* des sots. (Gat.)

284. *Critique, Censure.*

Critique s'applique aux ouvrages littéraires ; *censure* aux ouvrages théologiques, ou aux propositions de doctrine, ou aux mœurs. (*Encyclop.* IV, 490.)

Il me semble qu'une *critique* est l'examen raisonné d'un ouvrage de quelque nature qu'il puisse être, et qu'une *censure* est la répréhension précise et modifiée de qui blesse la vérité ou la loi. Ainsi la *critique* peut s'étendre jusqu'aux ouvrages théologiques ; et la *censure* peut tomber sur des ouvrages purement littéraires.

Dire d'un système qu'il est mal lié ou démenti par l'expérience, d'un principe de grammaire, de poétique ou de rhétorique, qu'il est faux, ou moins général qu'on ne prétend, c'est *censure* : prouver que la chose est ainsi, c'est *critique*. Il faut *critiquer* avec goût et *censurer* avec modération. (B.)

285. *Faire Croire, faire Accroire.*

Au jugement de Vaugelas, *accroire* est un excellent mot ; et *faire accroire* est, selon l'académie, une fort bonne manière de parler. « Il y a, dit l'auteur des remarques, cette différence entre *faire croire* et *faire accroire*, que *faire croire* se dit toujours pour des choses fausses. Par exemple, si je dis, *il m'a fait accroire qu'il ne jouoit point*, je fais comprendre qu'il ne m'a pas dit la vérité; mais si je dis, *il m'a fait croire une telle chose*, je donne à entendre qu'il m'a fait croire une chose véritable. »

Il est certain que *faire accroire* ne se dit que des choses fausses : il est faux que *faire croire* ne se dise que des choses vraies. *Croire* signifie ajouter foi, donner croyance, prendre pour véritable, tenir pour vrai. Or, vous pouvez ajouter foi à une chose fausse ; on peut vous la faire *croire* ou vous la persuader. Vous direz fort bien, *il m'avoit fait croire qu'il parleroit pour moi, et il n'en a rien fait.*

Vaugelas continue ainsi sa remarque. « D'autres disent que la différence qu'il y a entre *faire croire* et *faire accroire* n'est pas tant que l'un soit pour le vrai et l'autre pour le faux, qu'en ce que *faire accroire* emporte toujours que celui de qui on le dit, a eu dessein en cela de tromper. » C'est le sentiment de l'académie.

Cette distinction paroît plus vraisemblable, mais je ne la crois pas plus juste, et je m'en rapporte à l'exemple cité par l'académie. « C'est

dans ce sens, ajoute-t-elle, qu'on dit qu'un *homme s'en fait accroire*, pour faire entendre qu'il prend de lui des sentimens trop avantageux, qu'il s'attribue un mérite qu'il n'a pas. » Cet homme-là croit à la vérité une chose qui n'est pas, il se trompe ou plutôt il s'abuse; mais certes, il n'a pas le dessein, il n'a pas formé le projet de se persuader une chose qu'il croit fausse, de se tromper, de s'abuser; car alors il ne s'abuseroit pas, il ne s'en *feroit* pas *accroire;* il sauroit bien qu'il se ment à lui-même.

Il me semble que la signification du mot *accroire* n'a point été développée dans toute son étendue. *Accroire* signifie *croire à; croire à quelqu'un, à sa parole, à son témoignage, à son rapport; croire* aux songes, aux sorts, aux sorciers, aux fables, aux influences morales des astres, c'est-à-dire, *croire sans motif*, sans raison, *croire sur parole*, légèrement, *croire* par crédulité. *Faire accroire*, c'est faire *croire* à quelqu'un tout ce qu'on lui conte, lui persuader par sa propre autorité ce qu'on veut, lui faire ajouter foi à des choses qu'il ne doit pas naturellement *croire*, soit à cause du caractère de la personne qui les dit, soit à raison des choses mêmes qu'il dit. L'académie observe fort bien dans son dictionnaire, *qu'en donner bien à garder, c'est en faire accroire.* Or, *on en donne à garder*, quand on débite des contes, des balivernes, des fariboles, des choses ridicules, puériles, extravagantes, imaginaires. On en *conte* de même à quelqu'un, quand on veut lui en *faire accroire*, ou lui faire croire des choses indignes de foi. On fait *accroire*

que des vessies sont des lanternes. On s'en *fait accroire*, lorsqu'on s'abuse sottement ou follement sur son propre mérite. Ainsi *faire croire* signifie simplement persuader une chose, obtenir la croyance de quelqu'un, lui inspirer de la confiance en vos discours. *Faire accroire* veut dire persuader des choses non croyables, ou bien abuser du crédit que l'on a sur l'esprit d'une personne, de sa crédulité, de sa simplicité, de sa confiance, de sa bonne foi, etc.

M. Beauzée a très-bien remarqué, dans la nouvelle Encyclopédie, que ces deux expressions signifient *déterminer la croyance ;* mais que *faire accroire*, c'est la déterminer sans fondement pour une chose qui n'est pas vraie ; et *faire croire*, c'est simplement déterminer la croyance, avec abstraction de toute idée de fondement et de vérité. Ainsi on ne peut *faire accroire* que le faux ou ce qu'on croit faux ; on peut *faire croire* également le faux et le vrai.

Le même auteur fait encore l'observation suivante. « *Faire accroire* ne peut s'attribuer qu'aux personnes, parce qu'il n'y a que les personnes qui puissent agir de propos délibéré et avec intention : *faire croire* peut s'attribuer aux personnes et aux choses, parce que les personnes et les choses peuvent également déterminer la *croyance* ; et que cette phrase fait abstraction de toute intention. Les personnes *font accroire* le faux ; les choses le *font croire* faussement. » Il est certain que la première de ces expressions ne s'emploie qu'à l'égard des

personnes, et qu'elle indique du moins l'art ou le talent de persuader. (R.)

286. *Croître, Augmenter.*

« Les choses *croissent*, dit M. l'abbé Girard, par la nourriture qu'elles prennent : elles *augmentent* par l'addition qui s'y fait des choses de la même espèce. Les blés *croissent ;* la récolte *augmente.*

» Mieux on cultive un terrein, plus les arbres y *croissent*, et plus les revenus *augmentent.*

» Le mot de *croître* ne signifie précisément que l'agrandissement de la chose, indépendamment de ce qui le produit. Le mot d'*augmenter* fait sentir que cet agrandissement est causé par une nouvelle quantité qui y survient. Ainsi dire que la rivière *croît*, c'est dire uniquement qu'elle devient plus haute, sans exprimer qu'elle le devient par l'arrivée d'une nouvelle quantité d'eau : mais dire que la rivière *augmente* c'est dire qu'il y arrive une nouvelle quantité d'eau, qui la fait hausser. Cette différence est extrêmement délicate ; c'est pourquoi l'on se sert assez indifféremment de *croître* ou d'*augmenter* en beaucoup d'occasions où cette délicatesse de choix n'est de nulle importance, comme dans l'exemple que je viens de citer, où on dit également bien que la rivière *croît* et que la rivière *augmente*, quoique chacun de ces mots ait même là son idée particulière. Mais il y a d'autres occasions où il est à propos, et quelquefois même nécessaire, d'avoir égard à l'idée particulière, et de faire un choix entre ces deux termes, selon la force du sens qu'on

veut donner à son discours. Par exemple, lorsqu'on veut faire entendre, en parlant des passions, qu'elles sont dans notre nature, que ce qui nous sert d'aliment, leur sert aussi de nourriture et leur donne des forces, on se sert élégamment du mot *croître*. Ailleurs on emploie celui d'*augmenter*, soit pour les passions, soit pour les talens de l'esprit.

» Toutes les passions naissent et *croissent* avec l'homme ; mais il y en a quelques-unes qui n'ont qu'un tems, et qui, après avoir *augmenté* jusqu'à un certain âge, diminuent ensuite et disparoissent avec les forces de la nature ; il y en a d'autres qui durent toute la vie et qui *augmentant* toujours, sont encore plus fortes dans la vieillesse que dans la jeunesse.

» L'amour qui se forme dans l'enfance *croît* avec l'âge. Le vrai courage n'est jamais fanfaron ; il *augmente* à la vue du péril. L'ambition *croît* à mesure que les biens *augmentent*.

» Il est aisé de voir par tous ces exemples, que l'un de ces mots a des places qui ne conviennent point à l'autre : car quelle est la personne assez peu délicate en fait d'expressions, pour ne pas sentir, par goût naturel du moins, si ce n'est par réflexion qu'il est mieux de dire, l'ambition *croît* à mesure que les biens *augmentent*, que de dire, l'ambition *augmente* à mesure que les biens *croissent* ? S'il n'est pas difficile de sentir cette délicatesse, il l'est d'en expliquer la raison : il faut pour cela un peu de métaphysique, et avoir recours à l'idée

propre que je viens d'exposer du mieux qu'il m'a été possible. Car enfin les biens consistant dans plusieurs différentes choses qui se réunissent dans la possession d'une seule personne, le mot d'*augmenter*, qui, comme on l'a dit, marque l'addition d'une nouvelle quantité, leur convient mieux que celui de *croître*, qui ne marque précisément que l'agrandissement d'une chose unique, fait par la nourriture. Cette même force de signification est la raison pourquoi le mot *croître* figure parfaitement bien en cet endroit avec l'ambition, puisqu'elle est une seule passion, à qui les biens de la fortune semblent servir d'alimens, pour la soutenir et la faire agir avec plus de force et plus d'ardeur.

» Les choses matérielles *croissent* par une addition intérieure et méchanique, qui fait l'essence de la nourriture propre et réelle; elles *augmentent* par la simple addition extérieure d'une nouvelle quantité de même matière. Les choses spirituelles *croissent* par une espèce de nourriture prise dans un sens figuré; elles *augmentent* par l'addition des degrés jusqu'où elles sont portées.

» L'œuf ne commence à *croître* dans l'ovaire que lorsque la fécondité l'a rendu propre à prendre de la nourriture, et il n'en sort que lorsque son volume est assez *augmenté* pour causer de l'altération dans la membrane qui l'y renferme.

» Notre orgueil *croît* à mesure que nous nous élevons; et il *augmente* quelquefois jus-

qu'à nous rendre haïssables à tout le monde. » (G.)

M. l'abbé Girard craint de paroître trop subtil dans cet article ; et M. Beauzée n'en est pas entièrement satisfait. Tâchons donc d'éclaircir, de développer, et de confirmer ou de rectifier ses idées.

Croître vient du mot primitif *crah*, *creh*, qui désigne tout ce qui est haut, élevé, gros, et qui hausse, s'élève, grossit. Cette racine subsiste encore dans les dialectes celtiques : en breton, *crach* signifie éminence, montée ; *crech*, haut, le haut, colline : nous avons *crête*, hauteur, sommet, etc. Le mot *croître*, commun à une multitude de langues, signifie par-tout grandir, s'élever, s'allonger, se fortifier : l'élévation est son idée propre.

Augmenter vient de la racine *aug*, ou *auc*, qu'on retrouve aussi dans plusieurs langues ; lat. *augere*, etc. ; d'où peut-être le mot *avec* jadis *adveck*, *auek*, qui marque comme *augmenter*, la conjonction, l'addition, la confusion ; et aussi *avantage*, *davantage*, mots qui présentent l'idée propre d'*augmenter*. Quoi qu'il en soit, ce verbe, dans toutes les langues où il se trouve, ainsi que tous les mots qui viennent de la même source, marquent l'addition ou plutôt le *plus* dans quelque sens que ce soit, en hauteur, en largeur, en volume, en profondeur, en nombre, en quantité, etc. ; tandis que *croître* n'énonce que certaines dimensions déterminées.

Ainsi *croître*, c'est proprement grandir ou s'élever, pousser ou acquérir plus de hauteur

ou de longueur avec la consistance proportionnée, par la nourriture ou la conversion de substance, ou la génération, la production d'une nouvelle substance dans la chose même : *augmenter*, c'est s'agrandir dans quelque sens que ce soit, devenir plus considérable, gagner ou acquérir en quantité quelconque, par l'addition, le mélange, l'incorporation d'une matière ou quantité nouvelle dans la première.

1°. *Croître* a par lui-même un sens déterminé et complet, sans avoir besoin d'aucune addition quelconque pour être parfaitement entendu. *Augmenter* n'a qu'un sens incomplet et indéterminé, qu'il faut fixer par une addition expresse ou indiquée par le contexte. Il faut expliquer dans quel sens ou sous quel rapport la chose *augmente* : on sait que la chose qui *croît*, *augmente* en hauteur, en solidité, en grosseur.

Les plantes, les petits des animaux *croissent;* vous les voyez, dans ce mot seul, devenir plus *grands*. Les denrées *augmentent*, c'est-à-dire, de prix : le mal *augmente*, c'est-à-dire, de *force* : il faut donc une idée accessoire pour en donner le sens.

On voit dans ces exemples et dans les suivans, que c'est la même chose qui *croît*, et que c'est sa qualité qui *augmente*.

La rivière *croît*, c'est-à-dire qu'elle hausse : la rivière *augmente*, c'est-à-dire, qu'elle s'élève, grossit ou s'étend.

L'incendie *croît*, lorsqu'il s'*élève* vers le ciel de plus gros tourbillons de flamme et de

fumée : il *augmente*, lorsqu'il s'*étend*, qu'il gagne, qu'il attaque de nouveaux objets.

Il est sensible que le mot *augmenter*, avec la propriété qu'il a d'exprimer aussi l'augmentation en hauteur, peut être souvent substitué à celui de *croître ;* mais que *croître*, restreint à certaines dimensions, ne peut pas l'être également au verbe *augmenter.*

2°. *Les choses croissent*, dit l'abbé Girard, par *la nourriture qu'elles prennent ; elles augmentent par l'addition qui s'y fait des choses de la même espèce.* Sa distinction est juste : mais il ne paroît pas s'accorder avec lui-même, lorsqu'il ajoute que *croître* ne signifie que l'agrandissement, et qu'*augmenter* désigne l'accession d'une nouvelle matière. L'un et l'autre supposent et indiquent une nouvelle matière ou une nouvelle quantité ; mais la différence est dans la manière de *croître* et d'*augmenter ;* comme l'auteur l'explique encore lui-même en disant que l'*accroissement* s'opère par une *addition intérieure* et méchanique, et l'*augmentation* par une *addition extérieure.*

3°. Le mot *croître* annonce un développement successif, une crue progressive, un accroissement gradué. Le mot *augmenter*, sans exclure cette gradation et cette progression, ne l'exige pas et ne la suppose pas. Ainsi, le premier est très-bien employé lorsqu'il s'agit de divers *accroissemens*, d'*accroissemens*, déterminés, réguliers, périodiques, etc. ; le second, lorsqu'il s'agit d'une *augmentation*

simple, ou de diverses augmentations vagues, irrégulières, accidentelles, etc. (R.)

287. *Croix, Peines, Afflictions.*

Le premier de ces maux appartient au style pieux : sa valeur est la plus étendue des trois, renfermant dans son objet ceux des deux autres. Les *peines* diffèrent des *afflictions*, en ce que celles-ci, moins ordinaires et plus fâcheuses, enchérissent sur celles-là qui, de leur côté, paroissent plus inséparables de la nature humaine, et comme l'apanage de cette vie. Il semble que les *croix* soient distribuées par la providence, pour éprouver et faire valoir le mérite du chrétien, que les *peines* soient des suites de la situation et de l'état où l'on se trouve ; et que les *afflictions* naissent des accidens causés par les circonstances du hasard, ou par la méchanceté des hommes, ou par une grande faute de conduite. (G.)

288. *Croyance, Foi.*

Ces deux mots diffèrent en ce que le dernier se prend quelquefois solitairement, et désigne lors la persuasion où l'on est des mystères de la religion. La *croyance* des vérités révélées constitue la *foi.*

Ils diffèrent aussi par les mots auxquels on les joint. Les choses auxquelles le peuple ajoute *foi*, ne méritent pas toujours que le sage leur donne sa *croyance.* (*Encyclop.* VI. 516.)

Ces mots signifient tous deux une persuasion fondée sur quelque motif ; et j'ajouterois volontiers

lontiers une troisième différence aux deux qui viennent d'être assignées : c'est que la *croyance* est une persuasion déterminée par quelque motif que ce puisse être, évident ou non évident ; et que la *foi* est une persuasion déterminée par la seule autorité de celui qui a parlé. De-là vient que l'on peut dire que le peuple ajoute foi à mille fables, dont il a la tête remplie, parce qu'il n'en est persuadé que sur la parole de ceux qui les ont contées : mais on ne peut pas dire qu'un païen qui, déterminé par les raisons naturelles, est persuadé de l'existence de Dieu, ait la *foi* de cette existence, parce que sa persuasion n'est pas déterminée par l'autorité de la révélation. (B).

289. *Croyez-vous qu'il le fera? qu'il le fasse.*

M. Beauzée a inséré dans son Recueil de Synonymes, le jugement qu'a porté de ces deux phrases M. Andri de Boisregard, *Réflexions sur l'usage présent de la Langue française*, tom. I. Il me sera donc permis d'examiner ici cette décision, et dans le cas où l'auteur n'auroit pas saisi les différences réelles qui distinguent ces deux manières de parler, de substituer à ces conjectures des conjectures au moins plus vraisemblables.

« Ces deux expressions, selon l'exactitude de notre langue, dit ce grammairien, sont très-différentes, quoique le peuple ait coutume de les confondre.

» Quand je dis, *croyez-vous qu'il le fera?* je témoigne par-là que je suis persuadé qu'il

ne le fera pas ; c'est comme si je disois : Est-il possible que vous soyez assez bon pour croire qu'*il le fera ?* Etes-vous assez simple pour vous persuader qu'*il le fera ?*

» Quand je dis au contraire, *croyez-vous qu'il le fasse ?* je marque par-là que je doute véritablement *s'il le fera* ; et c'est comme si je disois, je ne sais *s'il le fera*, qu'en pensez-vous ? dites-moi là-dessus ce que vous en croyez.

» Voilà en quoi consiste la différence de ces deux expressions. Il est inutile d'avertir que ce que j'ai dit du verbe *faire*, se doit faire entendre de tous les autres. »

M. Andri a grand tort de reprocher au peuple de confondre ces deux phrases ; et l'on seroit peut-être bien trompé si on l'en croyoit. La première de ces phrases ne prend le sens qu'il lui attribue que quand la manière de la prononcer le lui donne.

En second lieu, il existe entre elle une différence grammaticale. *Croyez-vous qu'il le fera ?* marque déterminément et exclusivement une chose future, ou d'un futur contingent. *Croyez-vous qu'il le fasse ?* peut annoncer ou une chose future, ou une chose présente ; car le subjonctif *qu'il fasse* répond également au futur et au présent de l'indicatif d'où il se forme.

En troisième lieu, ces deux phrases diffèrent par les sentimens particuliers qu'elles indiquent dans celui qui questionne. Dans l'une et dans l'autre, il y a un doute supposé ; mais ce doute n'est pas le même dans les deux

cas. Quand vous me demandez si je crois *qu'il le fera*, vous doutez *s'il le fera*; c'est-à-dire, que vous n'osez croire *qu'il le fera*, que vous craignez qu'il ne le fasse pas: vous n'en avez qu'*un augure incertain.* Quand vous me demandez si je crois qu'*il le fasse*, vous doutez qu'*il le fasse*; c'est-à-dire, que vous ne croyez pas ou ne pouvez pas croire qu' *il le fasse.*

Dans le premier cas, vous me demandez *si je crois qu'il le fera*, pour vous former une opinion sur la mienne: dans le second, vous me demandez si je crois qu'*il la fasse*, pour comparer mon opinion avec la vôtre. Cette différence me paroît très-sensible et très-bien fondée. (R.)

290. *Cure*, *Guérison.*

On fait une *cure*, on procure une *guérison:* La première a plus de rapport au mal et à l'action de celui qui traite le malade. La seconde a plus de rapport à la santé et à l'état du malade qu'on traite. On dit de l'une qu'elle est belle; alors le succès fait honneur à celui qui l'a entreprise: on dit de l'autre, qu'elle est prompte et parfaite: c'est tout ce qu'on doit désirer dans la maladie. On dit de toutes les deux, qu'elles sont faciles ou difficiles.

Il semble que la *cure* n'ait pour objet que les maux opiniatres et l'habitude; au lieu que la *guérison* regarde aussi les maladies légères et de peu de durée.

Plus le mal est invétéré, plus la *cure* en est difficile. C'est souvent plus à la force du tem-

pérament, qu'à l'effet des remèdes qu'on doit sa *guérison*.

Les maux incurables ne sont pas seulement ceux dont la *cure* est absolument impossible, mais encore ceux dont on ignore la manière d'en procurer la *guérison* (G).

D.

---

291. *Danger, Péril, Risque.*

« *Danger*, dit l'abbé Girard, regarde le mal qui peut arriver. *Péril* et *risque* regardent le bien qu'on peut perdre; avec cette différence que *péril* dit quelque chose de plus prochain, et que *risque* indique, d'une façon plus éloignée, la possibilité de l'évènement. De-là ces expressions, en *danger* de mort, au *péril* de la vie, sauf à en courir les *risques*. Le soldat qui a l'honneur en recommandation, ne craint point le *danger*, s'expose au *péril*, et court tranquillement tous les *risques* du métier.

« Ces trois mots, dit M. d'Alembert, désignent la situation de quelqu'un qui est menacé de quelque malheur; avec cette différence que *péril* s'applique principalement aux cas où la vie est intéressée, et *risque* aux cas où l'on a lieu de craindre un mal comme d'espérer un bien. Un général court le *risque* d'une bataille

pour se tirer d'un mauvais pas; et il est en *danger* de la perdre, si les soldats l'abandonnent dans le *péril.* »

Danger vient de *dam* (dommage), dont les Latins et les Français ont fait *damn*, *damnum*, *damner*, (prononcez *dâner*). Or, le *dam* ou dommage exprime plutôt la perte, l'altération d'un bien, que l'épreuve, le ressentiment d'un mal : il est donc faux que *danger* se distingue par cette première idée. Les théologiens entendent par la peine du *dam*, la privation de la vision béatifique. *Danger* a été originairement employé pour désigner une terre sujette à confiscation, des droits imposés sur une chose, des amendes, un homme qui n'est pas libre, etc. Or, toutes ces applications roulent sur la perte de quelque bien. Quand on tireroit ce mot d'*ang*, *anger*, il signifieroit détresse ; et c'est aussi ce que produit la perte d'un bien. Si l'on dit en *danger de mort*, on dit aussi que la vie d'un homme est en *danger*, ou qu'il est en *danger* de perdre la vie. Ainsi l'on dit *sous peine de mort* ou *de la vie*. Enfin, l'académie a défini le *danger*, ce qui expose à un malheur, à une perte, un dommage.

Péril vient de *per-eo*, passer à travers, périr, s'évanouir, éprouver une grande peine. Le *péril*, lat. *periculum*, est, à la lettre, ce à travers quoi il faut passer : ce qui désigne une situation pressante, une rude épreuve que l'on fait ; car *periculum* signifie également *épreuve*, expérience ; et cette expérience est telle que la chose peut périr, se perdre, s'é-

vanouir, se dissiper. Le celte *pirill* désigne un très-mauvais état.

Risque vient du celte *ricq*, glisser, bas-breton *ricgla* et *risca*, languedocien *risquou*, dans le même sens. Il désigne donc une situation *glissante* dans laquelle on peut tomber. Le *risque* est un hasard : le hasard a deux chances, une favorable, l'autre contraire ; aussi l'on dit qu'un jeune homme court *risque* d'avoir cent mille livres de rente. M. d'Alembert a justement observé que ce mot se prend aussi en bonne part ; et l'abbé Girard, qu'il n'indique que la possibilité de l'évènement : j'aurois plutôt dit la *probabilité*. Voy. *Hasarder*, *risquer*.

Ainsi donc le *danger* est littéralement une disposition des choses telle qu'elle nous menace de quelque dommage ; le *péril*, une rude *épreuve* par laquelle on passe avec un grand *danger*; le *risque*, une situation glissante dans laquelle on court des hasards.

Le *danger* menace ou de près ou de loin : le *péril* est présent, pressant, imminent et terrible : le *risque* expose plus ou moins. On craint le *danger*, et on le fuit ; on redoute le *péril*, et on se sauve ; on court le *risque*, et on se promet un bon succès. (R.)

292. *Dans l'idée*, *Dans la tête*.

On a *dans l'idée* ce qu'on pense ; on le croit. On a *dans la tête* ce qu'on veut ; on y travaille.

Nos imaginations sont *dans l'idée*, et nos desseins *dans la tête*.

Les courtisans se mettent aisément *dans l'idée* que le prince doit faire leur fortune ; mais il en est peu qui se mettent *dans la tête* de le mériter par des services marqués au coin de la vertu.

Le philosophe curieux, au défaut du vrai, où il ne peut pénétrer, se forme *dans l'idée* un systême du moins vraisemblable sur la nature, l'économie, et la durée de l'univers. Le politique ambitieux, incapable de goûter le repos, ne cesse d'avoir *dans la tête* des projets d'aggrandissement et d'élévation. (G.)

293. *De bon gré*, *De bonne volonté*, *De bon cœur*, *De bonne grace*.

On agit *de bon gré*, lorsqu'on n'y est pas forcé; *de bonne volonté*, lorsqu'on n'y a point de répugnance ; *de bon cœur*, lorsqu'on y a de l'inclination ; et *de bonne grace*, lorsqu'on témoigne y avoir du plaisir.

Ce qui est fait *de bon gré*, est fait librement. Ce qui est fait *de bonne volonté*, est fait sans peine. Ce qui est fait *de bon cœur*, est fait avec affection. Ce qui est fait *de bonne grace*, est fait avec politesse.

Il faut se soumettre *de bon gré* aux lois ; obéir à ses maîtres *de bonne volonté*; servir ses amis *de bon cœur;* et faire plaisir à ses inférieurs *de bonne graee*. (G.)

294. *Débris*, *Décombres*, *Ruines*.

Ces trois mots signifient en général les restes dispersés d'une chose détruite ; avec

cette différence, que les deux derniers ne s'appliquent qu'aux édifices, et que le troisième suppose même que l'édifice ou les édifices détruits soient considérables. On dit, les *débris* d'un vaisseau, les *décombres* d'un bâtiment, les *ruines* d'un palais ou d'une ville.

Décombres ne se dit jamais qu'au propre : *débris* et *ruines* se disent souvent au figuré ; mais *ruine*, en ce cas, s'emploie plus souvent au singulier qu'au pluriel. Ainsi l'on dit, les *débris* d'une fortune brillante ; la *ruine* d'un particulier, de l'état, de la religion, du commerce : on dit aussi quelquefois, en parlant de la vieillesse d'une femme qui a été belle, que son visage offre encore de belles *ruines*. (*Encycl.* IV. 658.)

295. *Décadence, Ruine.*

Ces deux mots diffèrent en ce que le premier prépare le second, qui en est ordinairement l'effet. *Exemple :* la *décadence* de l'empire romain depuis Théodose, annonçoit sa *ruine* totale.

On dit aussi des arts qu'ils tombent en *décadence ;* et d'une maison qu'elle tombe en *ruine.* (*Encycl.* IV. 659.)

296. *Décadence, Déclin, Décours.*

Décadence, du lat. *cadere*, celte *catt*, cheoir, tomber ; d'où *déchoir*, commencer à tomber, aller à sa chûte. *Déclin*, du celte *clin*, pente ; d'où *incliner*, *pencher*, *décliner*, aller en pente, en descendant. *Décours*,

du lat. *curro*, *cursus*, courir; d'où *cours*, et *décours*, *cours* ou révolution tirant à sa fin.

La *décadence* est l'état de ce qui va *tombant* : le *déclin*, l'état de ce qui va *baissant* : le *décours*, l'état ce qui va *décroissant*.

On dit la *décadence* d'un édifice, des fortunes, des lettres, des empires, des choses sujettes à des *vicissitudes*, exposées à leur ruine : ces choses se dégradent et tombent. On dit le *déclin* du jour, de l'âge, de la maladie, des choses qui n'ont qu'une certaine durée, et qui s'affoiblissent vers leur fin : ces choses baissent et passent. On dit le *décours* de la lune, de la maladie, des choses assujetties à des périodes d'*accroissement* et de *décroissement*, et bornées à une révolution : ces choses décroissent et disparoissent.

Par la *décadence*, la chose perd de sa hauteur, de sa grandeur, de sa consistance. Par le *déclin*, la chose perd de sa force, de sa vigueur, de son éclat. Par le *décours*, la chose perd de son apparence, de son influence, de son énergie.

La *décadence* amène la chûte et la ruine. Le *déclin* mène à l'expiration et à la fin. Le *décours* achève le cours et la révolution.

La *décadence* est plus ou moins rapide, comme l'élévation; le *déclin*, plus ou moins sensible, comme la pente; le *décours*, plus ou moins avancé, comme le progrès.

Décadence ne se dit guère qu'au figuré; *décours*, au propre; *déclin* seul au moral comme au physique. Neuville dit le *déclin* de

l'honnêteté, des mœurs, de la décence, etc. (R.)

297. *Décence; Bienséance, Convenance.*

Décence, état ou façon de paroître qui *duit*, décore; *rac. dek*, montrer, lat. *decet*, qui est en état de paroître. *Bienséance*, état, manière qui est *séante*, sied bien, est à sa place. *Convenance*, état qui *convient*, quadre, va bien avec: de *venire* et *cum*, venir, aller avec, s'assembler, s'assortir.

La *décence* est, à la lettre, la manière dont on doit se montrer pour être considéré, approuvé, honoré. La *bienséance* est la manière dont on doit être dans la société pour y être bien, à sa place, comme il faut. La *convenance* est la manière dont on doit disposer, arranger, assortir ce qu'on fait, pour s'accorder avec les personnes, les choses, les circonstances.

La *décence* regarde l'honnêteté morale: elle règle l'extérieur selon les bonnes mœurs. La *bienséance* concerne l'honnêteté civile: elle règle nos actions selon les mœurs et les usages de la société. La *convenance* pure s'attache aux choses moralement indifférentes en elles-mêmes: elle règle des arrangemens particuliers selon les bienséances et les conjonctures.

Une femme est habillée avec *décence*, lorsqu'elle l'est sans immodestie; avec *bienséance*, lorsqu'elle l'est suivant son état; avec *convenance*, lorsqu'elle l'est selon la saison et les circonstances.

La *décence* est, en général, une et la même pour tous ; car il n'y a pas deux sortes de pudeur et de modestie. La *bienséance* varie selon le sexe, l'âge, la condition, l'état des personnes ; car ce qui sied à un homme, à un jeune homme, à un militaire, n'est quelquefois pas séant pour une femme, pour un vieillard, pour un magistrat. La *convenance* s'accommode aux conjonctures ; car ce qui convient dans un tems, dans une occasion, à telles personnes, ne convient pas toujours, et à tous. Il n'y a qu'une *décence*, on ne dit pas les *décences*. Il y a la *bienséance* en général et des *bienséances* différentes ; on en distingue de plusieurs sortes. On dira plutôt les *convenances* que la *convenance* ; la *convenance* même suppose un concours de choses qui se conviennent les unes aux autres. (R.)

298. *Décence, Dignité, Gravité.*

Ces trois termes désignent également les égards qui règlent la conduite, et déterminent le maintien.

Ils diffèrent entre eux, en ce que la *décence* renferme les égards que l'on doit au public ; la *dignité*, ceux qu'on doit à sa place ; et la *gravité* ceux qu'on se doit à soi-même. (*Encycl.* XVII. 799.)

299. *Décider, Juger.*

Ces mots désignent en général l'action de prendre son parti sur une opinion douteuse, ou réputée telle. Voici les nuances qui les distinguent.

On *décide* une contestation et une question; on *juge* une personne et un ouvrage. Les particuliers et les arbitres *décident :* les corps et les magistrats *jugent.* On *décide* quelqu'un à prendre un parti; on *juge* qu'il en prendra un.

Décider diffère aussi de *juger*, en ce que ce dernier désigne simplement l'action de l'esprit, qui prend son parti sur une chose après l'avoir examinée, et qui prend ce parti pour lui seul, souvent même sans le communiquer aux autres; au lieu que décider suppose un avis prononcé, souvent même sans examen. On peut dire en ce sens, que les journalistes *décident*, et que les connoisseurs *jugent.* (Encycl. IV. 668.)

300. *Décime*, *Décimes*, *Dîmes.*

Ces mots désignent également une contribution payable par les possesseurs des biens, et qui étoit originairement de la dixième partie des fruits.

Décime, au singulier, c'est la dixième partie des revenus ecclésiastiques, qui étoit levée extraordinairement pour quelque affaire jugée importante à la religion ou à l'état.

Décimes, au pluriel, est ce que les bénéficiers payoient annuellement à l'état sur les revenus de leurs bénéfices, sans aucune analogie déterminée entre les revenus et la contribution.

Dîme est la portion des fruits des biens laïcs, donnée annuellement à l'église par les fidèles, ou aux seigneurs par leurs vassaux.

Quoique le mot semble indiquer la dixième partie, ce n'est pourtant le taux des *dîmes* qu'en un petit nombre d'endroits; il varie d'un lieu à un autre, et il n'y a d'uniformité que dans la quotité annuelle de chaque paroisse. (B.)

301. *Décision, Résolution.*

La *décision* est un acte de l'esprit, et suppose l'examen. La *résolution* est un acte de la volonté et suppose la délibération. La première attaque le doute, et sans qu'on se déclare. La seconde attaque l'incertitude, et fait qu'on se détermine.

Nos *décisions* doivent être justes pour éviter le repentir. Nos *résolutions* doivent être fermes, pour éviter les variations. Rien de plus désagréable pour soi-même et pour les autres, que d'être toujours *indécis* dans les affaires et *irrésolu* dans les démarches. On a souvent plus d'embarras et plus de peines à *décider* sur le rang et sur la prééminence que sur les intérêts solides et réels. Il n'est point de *résolutions* plus foibles que celles que prennent au confessionnal et au lit le pécheur et le malade; l'occasion et la santé rétablissent bientôt la première manière de vivre.

Il semble que la *résolution* emporte la *décision*; et que celle-ci puisse être abandonnée de l'autre: puisqu'il arrive quelquefois qu'on n'est pas encore *résolu* à entreprendre une chose pour laquelle on a déja *décidé*; la crainte, la timidité, ou quelqu'autre motif, s'opposent à l'exécution de l'arrêt prononcé.

Il est rare que les *décisions* aient chez les femmes d'autre fondement que l'imagination et le cœur. Envain les hommes prennent des *résolutions* ; le goût et l'habitude triomphent toujours de leur raison.

En fait de science, on dit : la *décision* d'une question et la *résolution* d'une difficulté. C'est ordinairement où l'on *décide* le plus qu'on prouve le moins. Quoiqu'on réponde dans les écoles à toutes les difficultés, on en *résout* très-peu. (G.)

302. *Décisions des Conciles, Canons, Décrets.*

Tous les articles déterminés par les conciles, dans les matières qui sont de leur juridiction, sont des *décisions*; et c'est un terme général, qui renferme sous soi deux espèces, les *canons* et les *décrets*.

Les *canons* sont les *décisions* qui concernent le dogme et la foi : les *décrets* sont les *décisions* qui règlent la discipline ecclésiastique.

Les *décisions des conciles* ne sont pas toutes également obligatoires. Les *canons*, qui déterminent les articles de foi, et qui prononcent sur le dogme, sont obligatoires pour tous les fidèles, sans exception ni distinction de personnes ou de dignités ; et c'est en vertu de l'autorité du Saint-Esprit, dont l'assistance perpétuelle a été promise à l'église, en même-tems qu'elle a reçu de Jésus-Christ la commission expresse et le droit exclusif d'ensei-

gner toutes les nations. Mais les *décrets* des conciles, même œcuméniques qui regardent la discipline, n'acquièrent force de loi dans un état, qu'après avoir été acceptés par le roi ou le gouvernement, et par les prélats nationaux, et publiés par l'autorité publique. En les acceptant, le gouvernement et les prélats peuvent y mettre telles modifications qui leur paroissent nécessaires, pour le bien de l'église et la conservation des droits de l'état.

Le concile de Trente n'a point été reçu en France : cependant il y est observé pour les *canons* qui regardent le dogme et la foi; mais il ne l'est pas pour les *décrets* qui statuent sur la discipline. (*Encycl.* IV. 716.)

303. *Découverte, Invention.*

On peut nommer ainsi en général tout ce qui se trouve de nouveau dans les arts et dans les sciences. Cependant on n'applique guère le nom de *découverte*, et on ne doit même l'appliquer qu'à ce qui est non-seulement nouveau, mais en même-tems curieux, utile, ou difficile à trouver, et qui par conséquent a un certain dégré d'importance. On appelle seulement *invention*, ce que l'on trouve de nouveau, et qui n'a pas l'un de ces trois caractères d'importance. (*Encycl.* IV. 707.)

Il me semble aussi que l'idée de la *découverte* tient plus de la science; et que celle de l'*invention* tient plus de l'art. Une *découverte* étend la sphère de nos connoissances; une *invention* ajoute aux secours dont nous avons besoin. Comme les principes des sciences por-

tent nécessairement sur des faits qui les établissent, et qui n'en sont que des cas particuliers, une *découverte* peut être due au hasard ; mais une *invention* ne peut être que le résultat d'une recherche expresse. (B.)

304. *Découvrir*, *Trouver*.

« Ces mots, dit M. d'Alembert, signifient en général acquérir par soi-même la connoissance de ce qui est inconnu aux autres.

» Voici les nuances qui les distinguent. En cherchant à *découvrir*, en matière de sciences, ce qu'on cherche, on *trouve* souvent ce qu'on ne cherchoit pas. Vous *découvrirez* ce qui est hors de nous ; nous *trouvons* ce qui n'est proprement que dans notre entendement, et qui dépend uniquement de lui : ainsi on *découvre* un phénomène de physique, on *trouve* la solution d'une difficulté.

» *Trouver* se dit aussi de ce que plusieurs personnes cherchent ; et *découvrir* de celles qui ne sont cherchées que par un seul. C'est pour cela qu'on dit *trouver* la pierre philosophale, les longitudes, le mouvement perpétuel, et non pas les *découvrir*. On peut dire en ce sens que Newton a *trouvé* le systéme du monde, et *découvert* la gravitation universelle ; parce que le systéme du monde a été cherché par tous les philosophes, et que la gravitation est le moyen particulier dont Newton s'est servi pour y parvenir.

» *Découvrir* se dit aussi lorsque ce que l'on cherche a beaucoup d'importance ; et *trouver*, lorsque l'importance est moindre. Ainsi, en

mathématiques et dans les autres sciences, on doit se servir du mot *découvrir*, lorsqu'il est question de propositions et de méthodes générales; et du mot *trouver*, lorsqu'il est question de propositions et de méthodes particulières dont l'usage est moins étendu. On dit aussi, tel navigateur a *découvert* tel pays, et il y a *trouvé* des habitans. »

Il ne faut pas dire que les choses doivent être inconnues *aux autres*, pour les *découvrir* et pour les *trouver*. Je *découvre* mon chapeau que mes amis ont *caché*; je le *trouve*, si un domestique l'a ôté de la place où je l'avois mis: or, mes amis ou le domestique savoient où il étoit; moi seul je l'ignorois. Le mot *découvrir* n'a ce sens que quand il est question de *découvrir* à quelqu'un; et ce sens est étranger à *trouver*, car on ne *trouve* pas à quelqu'un.

Découvrir signifie à la lettre, comme on l'a vu dans l'article précédent, ôter de dessus une chose ce qui la couvre; et *trouver*, c'est porter ses regards, mettre la main sur une chose qu'on ne voyoit pas. Ce mot vient du celte *trou*, demeure, habitation, et il marque l'action de parvenir au lieu, à la chose. Il revient au latin *invenire*, venir dans, parvenir à; comme *découvrir*, au latin *detegere*, ôter le couvercle, la couverture, le *toit*.

On *découvre* ce qui est caché ou secret, soit au moral, soit au physique: on *trouve* ce qui ne tombe pas de soi-même sous les sens ou dans l'esprit. Ce que vous *découvrez* n'étoit pas visible ou apparent: ce que vous *trouvez*

étoit visible ou apparent, mais hors de votre portée actuelle ou de vos regards. Une chose simplement égarée, vous la *trouvez*, quand vous arrivez à la place où elle est, mais vous ne la *découvrez* pas, car elle est manifeste et sans enveloppe.

La terre a, dans son sein, des mines et des sources, on les *découvre*; sur sa surface, des plantes et des animaux, on les *trouve*. On *découvre* un voleur qui se cachoit; on *trouve* un voleur qui fuyoit. Colomb et Cook ont *découvert* de nouveaux mondes ensevelis, pour le reste de l'univers, dans un immense Océan : ils ont *trouvé*, dans ces contrées, un nouveau règne végétal, un nouveau règne animal, mais la même espèce d'hommes.

On *découvre* des conspirations, des conjurations, des trames secrettes, et on ne les *trouve* point, parce qu'elles ne sont pas apparentes.

On *trouve* une personne chez elle, un ami à la promenade, des denrées au marché; et on ne les *découvre* pas, car ils y sont à *découvert*.

Les ruines curieuses d'Herculanum ont été *découvertes ;* et on y *trouve* des monumens précieux des arts et de l'histoire ancienne de l'Italie. En *découvrant* on *trouve :* on *trouve* sans *découvrir*.

L'usage, fondé sur le sens étymologique de ces mots, observe particulièrement la distinction suivante. *Découvrir* se dit proprement des choses qui existent toutes formées; et *trouver* se dit particulièrement des choses dont

il n'existe, à proprement parler, que des élémens ou des matériaux à combiner. Le mérite de *découvrir* est de lever les obstacles qui empêchent de voir ou de connoître la chose telle qu'elle est dans la nature ou en elle-même. Le mérite de *trouver* est sur-tout d'employer des moyens particuliers pour former la chose qui n'existoit pas, ou qui n'existoit, s'il faut ainsi parler, qu'en puissance. Il faut de la subtilité, de la pénétration, de la profondeur pour *découvrir*: il faut de l'invention, de l'imagination, de l'industrie pour *trouver*. Les exemples rendront cette distinction plus sensible.

Hervé *découvre* la circulation du sang; Toricelli, la pesanteur de l'air; Huyghens, l'anneau de Saturne; Newton, la gravitation universelle: l'allemand Herschel vient de *découvrir* une nouvelle planète; toutes ces choses existoient, mais cachées, et la *découverte* n'a fait que les mettre au grand jour. Mais la poudre à canon, l'imprimerie, la boussole, le moyen de ressusciter les asphixiés, le secret de s'emparer de la foudre ou plutôt de la matière fulminante et de la dissiper; l'art de résoudre des vapeurs en pluie, en neige, en grêle, en givre; les arts bienfaisans de suppléer à l'ouie, à la parole, à la vue; le don de la parole transmis à des automates, toutes ces curieuses créations de l'intelligence humaine ont été *trouvées* et non *découvertes*: elles n'existoient pas dans la nature; il a fallu *trouver* ces choses ou les moyens de les exécuter.

Ainsi l'on dit et l'on doit dire, *trouver* les longitudes, la pierre philosophale, le mouve-

ment perpétuel, la quadrature du cercle, parce qu'il est là question de choses qui ne sont pas ; et c'est à l'esprit à les créer en quelque sorte : mais on dit et on dira *découvrir* de nouvelles terres, de nouvelles constellations, de nouvelles lois physiques, de nouveaux phénomènes, parce que tous ces objets existent indépendamment d'aucune opération de l'esprit.

La géométrie a *découvert* les propriétés des différentes figures ; la chimie *découvre* différentes propriétés des corps : ces propriétés sont dans les objets mêmes. Mais le géomètre *trouve*, par le raisonnement, la solution du problème : le chimiste *trouve*, par des combinaisons nouvelles, de nouveaux remèdes : la démonstration et le remède sont le fruit de leur travail.

Enfin, il paroît très-indifférent, soit pour *trouver*, soit pour *découvrir*, qu'une chose soit cherchée par une personne ou par plusieurs. Le navigateur qui ouvrira le passage de la mer du Nord, le *découvrira*, tout comme Magellan a *découvert* le passage du Sud, quoiqu'on cherche le premier depuis plus de deux siècles ; et l'on dit très-bien que Newton a *découvert* le système du monde, après que tant de philosophes l'ont eu vainement cherché. Un artiste qui parviendroit à rendre le verre malléable, *trouveroit* certainement un beau secret, que d'autres le cherchent ou non : et l'on dit fort bien que Léibnitz et Newton ont *trouvé* de belles méthodes de calcul, sans égard à aucune sorte de concours. Je ne sais sur quoi cette distinction peut être fondée. (R).

305. *Découvrir, Décéler, Dévoiler, Révéler, Déclarer, Manifester, Divulguer, Publier.*

Apprendre à autrui, de différentes manières, différentes choses qui ne sont pas connues.

A la lettre, *découvrir* signifie ôter ce qui couvre; *décéler*, indiquer ce qu'on *céloit; dévoiler*, enlever le voile; *révéler*, retirer de dessous le voile; *déclarer*, mettre au *clair*, au jour; *manifester*, mettre sous la *main*, en évidence; *divulguer*, rendre *vulgaire*, commun; *publier*, rendre *public*, faire connoître à tout le monde.

Ce qui étoit caché aux autres, on le *découvre*, on le leur communique. Ce qui étoit dissimulé, on le *décèle* en le rapportant ou en le faisant remarquer. Ce qui n'étoit pas apparent et nu, on le *dévoile* en levant ou écartant les obstacles. Ce qui étoit secret, on le *révèle* en le dénonçant ou l'annonçant. Ce qui étoit inconnu ou incertain, on le *déclare* en l'exposant et en l'appuyant d'une manière positive. Ce qui étoit ignoré ou obscur, on le *manifeste*, en le développant ouvertement ou l'étalant au grand jour. Ce qui n'étoit pas su, du moins de la multitude, on le *divulgue* en le répandant de côté et d'autre. Ce qui n'étoit pas public ou notoire, on le *publie*, en lui donnant l'éclat ou l'authenticité qui parvient à la connoissance de tout le monde.

On *découvre* des choses nouvelles, et l'envie d'en instruire quelqu'un, fait qu'on les lui

découvre. On apperçoit un homme qui se *cèle*; et l'envie de le desservir fait qu'on le *décèle.* On *découvre* un mystère, et l'envie de paroître ou de bien mériter, fait qu'on le *dévoile.* On sait un secret, et l'envie d'en faire usage fait qu'on le *révèle.* On a une connoissance particulière, et l'envie de la faire valoir fait qu'on la *déclare.* On connoît le fond des choses, et l'envie de les faire pleinement et parfaitement connoître, fait qu'on les *manifeste.* On a reçu quelque confidence, et l'envie de parler ou de nuire, fait qu'on la *divulgue.* On a la possession ou la connoissance privée d'une chose, et l'envie que personne n'en ignore, fait qu'on la *publie.* En morale, il y a du dessein ou de l'imprudence à *découvrir*; de la malveillance, une sorte de trahison, soit volontaire, soit involontaire, à *décéler*; des motifs, de la prétention à *dévoiler*; des vues, un intérêt ou une infidélité à *révéler;* un dessein formel, une volonté expresse à *déclarer*; une pleine franchise, une grande confiance, de l'appareil à *manifester*; de la malice, de l'infidélité ou de l'indiscrétion à *divulguer;* de l'affiche, de l'ostentation, quelque grand dessein à *publier.*

Déclarer, dit l'abbé Girard, c'est dire les choses exprès et à dessein; l'idée est vraie, mais secondaire et insuffisante : la déclaration annonce une démonstration claire, une action imposante, une volonté décidée. *Découvrir*, continue l'auteur, c'est montrer, soit de dessein, soit par inadvertance : cela est encore vrai; mais l'idée propre de *découvrir* n'est pas celle de *montrer*; car quand on *montre* à quel-

qu'un ce qu'il ne voyoit pas, ce qu'il ne savoit pas, quoique la chose ne fût pas cachée, ce n'est pas la *découvrir*. On ajoute que *manifester*, c'est produire au dehors ses sentimens intérieurs : mais c'est aussi les *découvrir*, les *déclarer*, etc. ; et si je dissimule une partie de mes sentimens, je ne les *manifeste* pas ; et quand Dieu *manifestera* toute sa gloire, ou se manifestera dans toute sa gloire, il ne s'agira pas de *sentimens intérieurs*. *Révéler*, c'est, selon le même écrivain, rendre public ce qui a été confié sous le secret ; mais celui qui va *révéler* au prince une conspiration, ne la rend pas *publique* : celui qui *révèle* de grandes vérités qu'il a découvertes, ne *révèle* pas le secret d'autrui. Enfin l'abbé Girard dit que *déceler*, c'est nommer celui qui ne veut pas être cru l'auteur d'une chose : cela n'est pas exact : le bout d'oreille qui *décèle* l'âne, ne le *nomme* pas, encore moins le nomme-t-il comme auteur de quelque action : un geste, un regard qui *décèle* vos sentimens présens, ne nomme pas et n'indique que des sentimens. Un homme qui se *cèle*, ne cache pas pour cela son nom ; il ne s'agit pas de nommer l'auteur d'une chose, lorsque Boileau veut reprocher à son esprit des défauts qu'il ne peut *céler*.

Peut-être m'objectera-t-on que quelques-uns de ces mots, tels que *découvrir* et *publier*, ne sont pas synonymes. Je réponds, 1°. qu'ils tiennent tous à une idée principale qui leur est commune ; 2°. que si le titre les rapproche, l'explication ne permet pas de les confondre ; 3°. que tous ces mots entrent l'un dans l'autre,

de manière à former une chaîne que je n'ai pas voulu rompre pour multiplier inutilement les articles. Si ce n'est pas là une raison, c'est du moins une excuse. (R.)

306. *Décret, Loi.*

Décret, du lat. *decretum* ou *discretum*, de *decernere* ou *discernere*, exprime proprement l'action de discerner, de discuter et de juger ; c'est un résultat d'opinions.

Ce mot nous a été transmis par les Latins avec toute sa force et ses diverses acceptions ; c'est-à-dire, tantôt signifiant projet de *loi*, tantôt *décision* particulière. C'est dans ce sens que nous regardions les *décrets* des conciles, qui n'avoient force de *loi* qu'après avoir été vérifiés. C'est dans ce sens que nous regardions les arrêts des cours souveraines.

La *loi* est l'expression de la volonté souveraine. C'est sur ses bases que repose le bonheur public. Le *décret* n'est qu'un acte particulier, qui peut en certains cas déroger à la *loi* générale.

La *loi* n'acquiert son caractère que par le consentement exprimé du souverain. L'assemblée nationale rendoit des *décrets*, c'est par l'acceptation qu'ils acquéroient force de *loi*. Les autres législatures ont fait des *lois*, il n'y avoit plus de sanction, d'acceptation. Le conseil des cinq-cents ne rendoit que des *décrets*. C'étoit le conseil des anciens qui leur donnoit le caractère de *loi*.

Le *décret*, en matière de justice distributive, diffère de la *loi*, comme l'effet diffère

de

de la cause, il n'est que l'application d'un principe manifesté par la *loi.*

Décret se prend toujours au propre, parce qu'il a une acception déterminée qui le met au rang des puissances secondaires. Le mot *loi*, au contraire, est pris au propre et au figuré. (R.)

307. *Décrier, Décréditer.*

Tous deux blessent la considération dont jouissoit l'objet sur qui tombe cette attaque.

Le premier va directement à l'honneur; le second au crédit.

On *décrie* une femme, en disant d'elle des choses qui la font passer pour une personne peu régulière. On *décrédite* un homme d'affaires, en publiant qu'il est ruiné.

On *décrédite* un ambassadeur, en disant qu'il n'a pas des pouvoirs absolus : on le *décrie*, en disant que c'est un homme sans foi et sans parole.

Le commun du monde se donne la liberté de *décrier* la conduite de ceux qui gouvernent. Si ce qu'on dit de nous est faux, aussitôt que nous nous en piquerons, nous le ferons croire véritable : le mépris de tels discours les *décrédite.* (*Bouhours*, Rem. nouv. *Tome II.*)

La jalousie et l'esprit de parti ont souvent *décrié* les personnes pour venir plus aisément à bout de *décréditer* leurs opinions. (B.)

308. *Défaite, Déroute.*

Ces mots désignent la perte d'une bataille, faite par une armée; avec cette différence, que *déroute* ajoute à *défaite*, et désigne une armée qui fuit en désordre, et qui est totalement dissipée. (*Encycl.* IV. 731.)

309. *Défendre, Soutenir, Protéger.*

Ces trois mots signifient en général l'action de mettre quelqu'un ou quelque chose à couvert du mal qu'on lui fait, ou qui peut lui arriver.

On *défend* ce qui est attaqué; on *soutient* ce qui peut l'être; on *protège* ce qui a besoin d'être encouragé.

Un roi sage et puissant doit *protéger* le commerce dans ses états, le *soutenir* contre les étrangers, et le *défendre* contre ses ennemis. On dit, *défendre* une cause, *soutenir* une entreprise, *protéger* les sciences et les arts. On est *protégé* par ses supérieurs; on peut être *défendu* et *soutenu* par ses égaux. On est *protégé* par les autres; on peut se *défendre* et se *soutenir* par soi-même.

Protéger suppose de la puissance, et ne demande point d'action; *défendre* et *soutenir* en demandent; mais le premier suppose une action plus marquée.

Un petit état, en tems de guerre, est ou *défendu* ouvertement, ou secrètement *soutenu* par un plus grand, qui se contente de le *protéger* en tems de paix. (*Encycl.* IV. 734.)

310. *Défendu*, *Prohibé*.

Ces deux mots désignent en général une chose qu'il n'est pas permis de faire, en conséquence d'un ordre ou d'une loi positive. Ils diffèrent en ce que *prohibé* ne se dit guère que des choses qui sont *défendues* par une loi humaine et de police.

La fornication est *défendue ;* et la contrebande, *prohibée.* (*Encycl.* IV. 735.)

311. *Défense*, *Prohibition*, *Inhibition*.

La racine du mot *défendre* est *fend*, rencontre. La *défense* est l'action d'éloigner, de repousser ce qu'on rencontre, ce qui vient nous heurter, ce qui *offense*; aussi *défendre* signifie-t-il protéger, garantir.

Prohiber et *prohibition*, *inhiber* et *inhibition,* sont des composés du verbe latin *habere*, avoir, tenir. Valla et plusieurs savans mettent entre les verbes latins *prohibere* et *inhibere*, cette différence, que le premier annonce une *défense* générale de faire, soit de commencer, soit de continuer; et le second, la *défense* particulière de continuer, de récidiver, de persévérer.

La *défense* empêche donc de faire ce qui nuit ou offense; la *prohibition*, ce qu'on pourroit faire; l'*inhibition*, ce qui se fait irrégulièrement. La *défense* a donc un motif déterminé par la valeur propre du mot, celui d'empêcher de nuire, d'offenser, de blesser : la

prohibition n'indique, par la valeur du mot, aucun motif; elle ne fait qu'éloigner, repousser, rejeter la chose. Quant à l'*inhibition*, elle ne fait que déployer l'autorité pour retenir et pour arrêter le cours d'une chose contraire à un ordre établi.

On *défend* ce qui ne doit pas se faire, ce qui est mauvais. On *prohibe* ce qu'on pourroit laisser faire, ce qui étoit légitime. On *inhibe* ce qui ne peut pas se faire, ce qui n'est plus libre.

Dans l'usage, *défense* est le terme générique; il embrasse toute sorte d'objets; il appartient à tous les genres de style. *Prohibition* est du style réglementaire; il s'applique aux objets d'administration, de police, de discipline. *Inhibition* est du style de chancellerie; il s'emploie proprement dans le ressort de la justice; on le joint à *défense*, et avec raison, puisque la justice n'est censée empêcher que ce qui est mal et déjà *défendu*. (R.)

312. *Dégoûtant, Fastidieux.*

On qualifie ainsi tout ce qui cause une sorte de répugnance.

Dégoûtant va plus au corps qu'à l'esprit; *fastidieux* au contraire va plus à l'esprit qu'au corps. Ce qui est *dégoûtant* cause de l'aversion; ce qui est *fastidieux* cause de l'ennui.

Un homme est *dégoûtant*, s'il est d'une laideur extraordinaire, s'il est crasseux, si son visage ou ses mains sont cicatrisées, infectées de dartres, ou d'une espèce de lèpre; s'il se grate indécemment, s'il mange avidement

et malproprement ; si ses habits sont en lambeaux, couverts de taches, ou même d'ordures ; s'il sent mauvais : je veux dire qu'une seule de ces conditions le rend *dégoûtant ;* car qui les réunit toutes, est horrible.

On appelle *fastidieux*, celui qui veut faire le plaisant mal-à-propos, qui rit le premier, qui parle trop, qui dit des choses frivoles, et qui s'applaudit de ses sottises ; en un mot, un homme ennuyeux, importun, fatigant par ses discours, par ses manières ou par ses actions.

Le blanc et le rouge dont les femmes croient s'embellir, ne sert à la fin qu'à les rendre *dégoûtantes*, et les minauderies, où elles mettent quelquefois tant d'art, les rendent *fastidieuses.*

Quelquefois on se sert de *dégoûtant* avec relation à ce qui concerne l'esprit : alors il conserve encore quelque chose de sa première destination, en ce qu'il s'applique aux idées, qui sont comme le corps de la pensée ; et *fastidieux* s'applique en ce cas à l'expression.

Les idées des choses qui sont *dégoûtantes* par elles-mêmes, le sont aussi, et rendent *dégoûtans* les ouvrages qui en sont chargés. L'afféterie, le précieux, quelquefois même le trop d'esprit, ne servent qu'à rendre *fastidieux* des écrits que l'on croyoit rendre intéressans. (B.)

313. *Degré, Marche.*

Degré s'employoit dans le dernier siècle pour signifier chaque marche d'un escalier ; et

le mot de *marche* étoit uniquement consacré pour les autels. Nous aurions peut-être bien fait de conserver ces termes distinctifs, qui contribuent toujours à enrichir une langue. (*Encycl.* V. 929.)

Degré est encore aujourd'hui synonyme de *marché*, selon le Dictionnaire de l'Académie Fr. 1762. Mais je crois que le premier est plus propre à indiquer la hauteur de ces divisions égales dans l'escalier, et que le second convient mieux pour marquer le giron de chacune de ces divisions.

Ainsi, les *degrés* sont égaux ou inégaux, selon que les hauteurs en sont égales ou inégales; et les *marches* sont égales ou inégales, selon que les girons en sont également ou inégalement étendus.

On monte les degrés, et l'on se tient sur les *marches*. De-là vient que ce dernier mot a paru consacré pour les autels, parce que les ecclésiastiques qui y servent, se tiennent communément sur les *marches*, et que l'on a peu d'occasions de s'arrêter sur celles de tout autre escalier : mais, on dira aussi très-bien que dans telle église l'autel est élevé de six ou dix degrés, parce qu'il ne s'agit là que de l'élévation. (B.)

314. *Déguiser, Travestir.*

L'abbé Girard distingue de la manière suivante les participes *masqué*, *déguisé*, *travesti*.

« Il faut, pour être *masqué*, se couvrir d'un faux visage. Il suffit, pour être *déguisé*, de

changer ses parures ordinaires. On ne se sert du mot *travesti* qu'en cas d'affaires sérieuses, lorsqu'il s'agit de passer en inconnu; et c'est alors prendre un habit connu et ordinaire dans la société, mais très-éloigné et très-différent de celui de son état.

« On se *masque* pour aller au bal. On se *déguise* pour venir à bout d'une intrigue. On se *travestit* pour n'être pas reconnu de ses ennemis. »

Déguisement et *travestissement* sont ainsi traités dans l'Encyclopédie.

« Tous les deux désignent un habillement extraordinaire, différent de celui qu'on a coutume de porter. Mais il semble que *déguisement* suppose une difficulté d'être reconnu, et que *travestissement* suppose seulement l'intention de ne l'être pas, ou même seulement l'intention de s'habiller autrement que de coutume.

On dit d'une personne qui est au bal qu'elle est *déguisée*, et d'un magistrat habillé en homme d'épée, qu'il est *travesti*.

» D'ailleurs, *déguisement* s'emploie quelquefois au figuré, et jamais *travestissement*. »

M. Beauzée fait la note suivante sur cette dernière assertion :

« Il me semble toutefois que c'est par un tour pareil de langage que l'on dit *déguiser* ses pensées, ses vues, ses démarches, la vérité; et *travestir* un ouvrage comme Virgile, la Henriade, Télémaque; ainsi *travestir* s'emploie au figuré comme *déguiser*. »

Déguiser est formé de *guise*, mode, façon,

manière, allure; et celui-ci est le theuton *weise*, qui a le même sens. *Travestir* est composé de *vestir, vêtir*, et du celte *tra*, qui signifie travers, de travers, d'une manière opposée, en sens contraire.

Ainsi, *travestir* annonce rigoureusement et uniquement un changement dans les habits ou un *vêtement contraire au costume;* tandis que *déguiser* souffre toute sorte de changemens, ou toute forme contraire aux formes naturelles ou habituelles.

Déguiser, c'est donc substituer aux apparences ordinaires et vraies des apparences trompeuses, de manière que l'objet ne soit pas, du moins facilement *reconnu*. *Travestir*, c'est substituer au vêtement propre un vêtement étranger, de manière que l'objet ne soit pas reconnu *pour ce qu'il est.*

La mode est un continuel *travestissement :* on ne reconnoît pas dans le costume du jour la femme de la veille. (R.)

315. *Délibérer, Opiner, Voter.*

Ces trois termes sont consacrés, dans le langage des compagnies autorisées, pour décider certaines affaires, comme les tribunaux et cours de justice, les académies, les chapitres séculiers et réguliers, etc. : et ces termes sont tous relatifs à la décision; le degré de relation en fait la différence.

Délibérer, c'est exposer la question, et discuter les raisons pour et contre ; *opiner*, c'est dire son avis et le motiver ; *voter*, c'est

donner son suffrage, quand il ne reste plus qu'à recueillir les voix.

On commence par *délibérer*, afin d'examiner la matière dans tous les sens, et sous tous les aspects; on *opine* ensuite, pour rendre compte à la compagnie de la manière dont on envisage la chose, et des raisons par lesquelles on s'est déterminé à l'avis que l'on propose; on *vote* enfin pour former la décision à la pluralité des suffrages.

La *délibération* est un préliminaire indispensable, pour mettre au fait ceux qui doivent prononcer; elle exige de l'attention : les opinions sont une espèce de résultat formé dans chaque tête, et qui, étant raisonné, devient une nouvelle source de lumières et de motifs pour préparer la décision; cette seconde opération exige du bon sens : enfin, la *votation* est la dernière main que l'on met à la décision et l'opération qui la conclut et l'autorise; elle exige de l'équité. On écoute la *délibération*, on pèse les *opinions*, on compte les *voix*. (B.)

316. *Délicat*, *Délié*.

Une idée de finesse et d'habileté semble constituer le fond commun de ces deux termes, qui ont d'ailleurs leurs différences caractéristiques. (B.)

Une pensée est *délicate*, lorsque les idées en sont liées entr'elles par des rapports peu communs, qu'on n'aperçoit pas d'abord, quoiqu'ils ne soient point éloignés, qui causent

une surprise agréable, qui réveillent adroitement des idées accessoires et secrètes de vertu, d'honnêteté, de bienveillance, de volupté, de plaisir. Une expression est *délicate*, lorsqu'elle rend l'idée clairement, mais qu'elle est empruntée par métaphore d'objets écartés, que nous voyons avec surprise et avec plaisir rapprochés tout d'un coup avec habileté. (*Encycl.* IV. 743.)

Un esprit *délié* est un esprit propre aux affaires épineuses, fertile en expédiens, insinuant, fin, souple, caché. Un discours *délié*, est celui dont on ne démêle pas du premier coup-d'œil l'artifice et la fin.

Il ne faut pas confondre le *délié* avec le *délicat* : les gens *délicats* sont souvent *déliés* ; mais les gens *déliés* sont rarement *délicats*.

Répandez sur un discours *délié* la nuance du sentiment, et vous le rendrez *délicat* : supposez à celui qui tient un discours *délicat* quelque vue intéressée et secrète, et vous en ferez à l'instant un homme *délié*. (*Encycl.* IV. 174.)

Le *délicat* tient toujours à d'heureuses dispositions, n'a que des effets agréables, et plaît toujours : le *délié* tient à des dispositions indifférentes en soi, peut avoir de bons et de mauvais effets, et offense souvent. La sensibilité de l'ame produit le *délicat* : la finesse de l'esprit, la souplesse, l'artifice, amènent le *délié*. Le mot *délicat* ne peut se prendre qu'en bonne part : celui de *délié* se prend en bonne et en mauvaise part, selon les circonstances. (B.)

317. *Délicieux*, *Délectable*.

Cicéron, Tusc. livre IV. 18., définit la *délectation*, une volupté répandue dans l'ame par l'onction pénétrante d'une sensation bien douce. La liquefaction d'un corps doux et onctueux qui coule, se répand, s'attache, emplit, s'insinue, etc., est la figure sous laquelle ce philosophe nous présente ce genre de volupté. C'est ainsi que nous disons *inonder*, *enivrer de délices*. Il est à remarquer que la consonne *L* sert spécialement à désigner les fluides : on l'appelle liquide. De-là le mot *lac*, *lait*; le lait et le miel servirent toujours à indiquer les jouissances les plus douces ou les objets *délicieux*; et le verbe *lactare* signifie attirer, par un espoir doux et flatteur, ainsi qu'*allaïter*, ce qui rappelle l'idée première de *délice* et de *délectation*.

Le *délice* produit, par sa grande douceur, par une sorte de charme, la *délectation*. Le *délice* est la cause du plaisir, ou le plaisir autant qu'il affecte l'ame de la manière la plus agréable, ou plutôt d'une manière voluptueuse. La *délectation* est le plaisir autant qu'il est senti, ou l'émotion voluptueuse causée dans l'ame par cette affection. L'objet *délicieux* portera dans l'ame le *délice*, ou un principe de *délectation*. L'objet *délectable* excitera dans l'ame la *délectation* ou le mouvement du plaisir.

Ces mots sont proprement faits pour être rapportés à l'organe du goût. Un mets est *délicieux* ou *délectable*. Par extension, ils

embrassent tous les sens ; et par analogie, les plaisirs de l'ame. Mais tout est aujourd'hui *délicieux*, jusqu'à la *tristesse ;* et il n'y a presque plus rien de *délectable.* Quoique ces deux mots portent l'empreinte très-sensible d'une origine commune, et s'accordent manifestement dans leur idée capitale, la plupart des lecteurs seront surpris que je les traite comme synonymes.

L'épithète *délicieux* affecte à l'objet un attrait, des appas, un charme, avec un caractère particulier de *suavité ;* si je puis ainsi parler, de finesse, de *délicatesse :* l'épithète *délectable* attribue à l'objet la propriété d'exciter le goût, d'attacher à la jouissance, de prolonger le plaisir, avec une sorte de sensualité, de mollesse et de tressaillement. Le buveur appeloit autrefois *délectable*, le vin que nos gourmets trouvent délicieux. Vous savourez la chose *délicieuse* et la chose *délectable ;* mais en savourant la chose *délectable*, il semble que vous mâchez le plaisir; tandis qu'en savourant la chose *délicieuse*, il semble que vous en exprimez voluptueusement ce qu'elle a de plus fin et de plus délicat. (R)

318. *De même que, Ainsi que, Comme.*

De même que est toujours un terme de comparaison : mais il y a des occasions où *ainsi que* et *comme* ne le sont pas ; ayant d'autres significations, qu'on peut voir dans les dictionnaires, et qu'il n'est pas de ma tâche

de rapporter ici, puisque je ne dois traiter des mots qu'autant qu'ils sont synonymes. Ceux-ci ne l'étant donc que comme termes de comparaison, c'est en ce seul sens que je les place dans cet ouvrage, et que je vais en faire la différence, qui est assurément une des plus délicates de notre langue, et des plus difficiles à démêler.

De même que marque proprement une comparaison qui tombe sur la manière dont est la chose; ce qu'on peut nommer comparaison de modifications. *Ainsi que* marque particulièrement une comparaison qui tombe sur la réalité de la chose; ce qu'on peut nommer comparaison de faits ou d'actions. *Comme* marque mieux une comparaison qui tombe sur la qualité de la chose; ce qu'on peut nommer comparaison de qualifications. Je dirois donc, selon cette différence : Les Français pensent *de même que* les autres nations, mais ils ne se conduisent pas *de même;* parce qu'il n'est précisément question que d'une certaine manière de penser et de se conduire, qui est une modification de la pensée et de la conduite qu'on suppose en eux. Mais je dirois : Il y a des philosophes qui croient que les bêtes pensent *ainsi que* les hommes; parce qu'il s'agit de la réalité de la pensée, qu'on attribue là à la bête aussi bien qu'à l'homme, et non d'aucune modification ou manière de penser; puisqu'on peut ajouter que, quoique ces philosophes croyent que les bêtes pensent *ainsi que* les hommes, ils ne croyent pourtant pas qu'elles pensent *de même qu'*eux. Je dirois enfin, que

les expressions d'une personne qui ne conçoit les choses que confusément, ne sont jamais justes, *comme* celles d'une personne qui les conçoit clairement, parce qu'il est là question d'une qualité de l'expression, ou d'une qualification qu'on lui donne. Par cette même raison, on dit hardi *comme* un lion, blanc *comme* neige, doux *comme* miel : et non pas *ainsi que*, ni *de même qu*'un lion, etc. L'usage est fixé à cet égard, même parmi ceux qui parlent le moins bien.

Lorsque ces mots sont placés à la tête de la comparaison, alors elle a deux membres : le second, qui est la réduction de la comparaison, commence par le mot *ainsi*, si c'est *ainsi que*, ou *comme* qui se trouve à la tête du premier membre; mais si c'est *de même que*, ce second membre commence par le mot *de même*. L'exemple suivant va rendre cette observation sensible.

De même que l'ambitieux n'est jamais content, *de même* le débauché n'est jamais satisfait. *Ainsi que* l'ordonne la Providence, *ainsi* va la fortune des états et des particuliers, des princes et des sujets. *Comme* les hommes vieillissent par le nombre des années, *ainsi* vieillissent les empires par le nombre des siècles : tout a un terme prescrit au-delà duquel il ne passe pas. (G.)

319. *Demeurer, Loger.*

Ces deux mots sont synonymes dans le sens où ils signifient la résidence : mais *demeurer* se dit par rapport au lieu topographique où

l'on habite; et *loger*, par rapport à l'édifice où l'on se retire. On *demeure* à Paris, en province, à la ville, à la campagne. On *loge* au Louvre, chez soi, en hôtel garni.

Quand les gens de distinction *demeurent* à Paris, ils *logent* dans des hôtels, et quand ils *demeurent* à la campagne, ils *logent* dans des châteaux (G.)

320. *Demeurer, Rester.*

L'idée commune à ces deux mots est de ne se point en aller : et leur différence consiste en ce que *demeurer* ne présente que cette idée simple et générale de ne pas quitter le lieu où l'on est; et que *rester* a de plus une idée accessoire de laisser aller les autres.

Il faut être hypocondre pour *demeurer* toujours chez soi, sans compagnie et sans occupation. Il y a des femmes qui ont la politique de *rester* les dernières aux cercles, pour dispenser les autres de médire d'elles.

Il paroît aussi que le second de ces mots convient mieux dans les occasions où il y a une nécessité indispensable de ne pas bouger de l'endroit; et que le premier figure bien où il y a pleine liberté. Ainsi, l'on dit que la sentinelle *reste* à son poste, et que le dévot *demeure* long-tems à l'église. (G.)

321. *Au Demeurant, Au Surplus, Au Reste, Du Reste.*

« J'ai toujours regret, dit Vaugelas à l'occasion de la première de ces façons de par-

ler, j'ai toujours regret aux mots et aux termes retranchés en notre langue, que l'on appauvrit d'autant; mais sur-tout je regrette ceux qui servent aux liaisons des périodes, comme celui-ci (*au demeurant*), parce que nous en avons grand besoin, et qu'il les faut varier. » Il n'y a pas un écrivain qui ne partage ce sentiment.

Ces différentes manières de parler servent de transitions, pour passer d'une manière marquée, à quelque trait remarquable qui forme ou amène la conclusion ou la fin d'un discours.

Au demeurant est propre à désigner deux sortes de rapports ; celui que les parties du discours ont entre elles, et celui qui se trouve entre les choses mêmes. Son idée est certainement celle de *demeure*, d'arrêt, de stabilité. Ainsi employée comme conjonction, cette façon de parler désigne le résultat, la conclusion, la fin, quelque chose de définitif, ce sur quoi l'esprit, le discours s'arrête, se repose, *demeure :* comme liaison des choses, elle désigne ce que l'objet est en soi, dans le fond, à *demeure*, en somme, d'après, avec, où malgré ce qu'on en a dit.

Marot donne de cette manière le dernier coup de pinceau au portrait de son valet :

Sentant la hart d'une lieue à la ronde,
Au demeurant, le meilleur fils du monde.

Au surplus suppose une série, une gradation, une cumulation de choses au-dessus desquelles on en ajoute quelque autre, en

outre, par réflexion, par complément, par surcroît. Ainsi, après avoir rapporté les nouvelles qui se débitent, et les raisons qu'il peut y avoir d'y croire, vous ajoutez qu'*au surplus*, vous ne les garantissez pas.

D. Diègue, après qu'il a sondé le cœur de son fils, expose l'affront qu'il a reçu, commande la vengeance, et poursuit :

Au surplus, pour ne te point flatter,
Je te donne à combattre un homme à redouter.

Voltaire a épargné ce passsage que Vaugelas indique dans sa *censure de la phrase adverbiale*, avec tous les égards dûs à un homme tel que Corneille. Les grammairiens ont remarqué qu'*au surplus* ne valoit pas mieux qu'*au demeurant;* qu'il n'avoit jamais été du bel usage, mais qu'il pouvoit être encore quelquefois employé.

Au reste désigne d'une manière vague, ou sans idée accessoire, ce qui *reste* à dire, un point, une observation qu'il importe d'ajouter ou de rappeler, comme on le voit dans les exemples suivans.

Boileau, après avoir vanté, au nom de Longin, le merveilleux talent d'Hypéride à manier l'ironie, dit : *au reste*, il assaisonne toutes ces choses avec un tour et une grace inimitables. Madame de Sévigné, en rapportant sa réponse à des offres très-obligeantes de madame de la Fayette, termine de la sorte son récit : *au reste*, je lui donne ma parole de n'être point malade, de ne point vieillir, de ne point

radoter, et qu'elle m'aime toujours malgré sa menace.

Du reste diffère d'*au reste*, selon Bouhours, en ce que ce qu'il annonce n'est pas du même genre que ce qui précède, et qu'il n'y a pas une relation essentielle; au lieu qu'on se sert d'*au reste* quand, après avoir exposé un fait et traité une matière, on ajoute quelque chose dans le même genre, qui a du rapport à ce qu'on a déjà dit. (R.)

322. *Démolir, Raser, Démanteler, Détruire.*

C'est abattre un édifice, de manière pourtant que chacun de ces mots ajoute à cette idée principale qui leur est commune, une idée accessoire propre et distinctive.

On *démolit* par économie, pour tirer parti des matériaux et de l'emplacement, ou pour réédifier : on *rase* par punition, afin de laisser subsister un monument de la vindicte publique; on *démantele* par précaution, pour mettre une place hors de défense : on *détruit* dans toutes sortes de vues, et par toutes sortes de moyens, pour ne pas laisser subsister.

Un particulier fait *démolir;* la justice fait *raser;* un général fait *démanteler* une place qu'il a prise, et pour cela il en fait *détruire* les fortificatious. (G.)

323. *Diable, Démon.*

Diable se prend toujours en mauvaise part; c'est un esprit mal-faisant, qui porte au vice, tente avec adresse, et corrompt la vertu.

Démon se dit quelquefois en bonne part; c'est un fort génie qui entraîne hors des bornes de la modération, pousse avec violence, et altère la liberté. Le premier enferme dans son idée quelque chose de laid et d'horrible que n'a pas le second. Voilà pourquoi l'imagination, jouant de son mieux sur le pouvoir et la figure du *diable*, cause des peurs aux esprits foibles, fait qu'ils s'abtiennent d'en prononcer le nom, et que, par une fausse délicatesse, ils substituent à sa place celui de *démon*.

La malice est l'apanage du *diable;* la fureur est celui du *démon*. Ainsi l'on dit proverbialement, que le *diable* se mêle des choses, quand elles vont de travers, par l'effet de quelque malignité cachée; et l'on dit que le *démon* de la jalousie possède un mari, lorsqu'il ne garde plus de mesure dans sa passion.

Les hommes, pour faire parade d'un fond de vertu qu'ils n'ont pas, et rejeter sur un autre leur propre méchanceté, attribuent au *diable* une intention continuelle de les induire au crime. Les poëtes, dans leur enthousiasme, sont agités d'un *démon* qui les fait souvent sortir des règles du bon sens, et leur fait prendre le phébus pour le sublime du style poétique. (G.)

324. *Démonstrations d'amitié*, *Témoignages d'amitié.*

Il ne faut pas confondre entièrement *démonstration* avec *témoignage* en matière d'amitié. *Démonstration* va tout à l'extérieur,

aux airs du visage, aux manières agréables, aux caresses, à des paroles douces et flatteuses, à un accueil obligeant : *témoignage* au contraire est plus intérieur, et va au solide, à de bons offices, à des services essentiels. C'est une *démonstration* d'amitié, que d'embrasser son ami : c'est un *témoignage* d'amitié que de prendre ses intérêts, que de lui prêter de l'argent. Les *démonstrations* d'amitié sont souvent frivoles; les *témoignages* d'amitié ne le sont pas d'ordinaire. Un faux ami, un traître, peut donner des *démonstrations* d'amitié; il n'y a qu'un véritable ami qui puisse donner des *témoignages* d'amitié. (*Bouhours*, *Remarque nouv.* II. 229.)

« Ces deux mots sont synonymes, est-il dit dans l'*Encycl.* (IV. 822.), avec cette différence d'un usage bizarre, que le premier dit moins que le second. Le père Bouhours en a fait autrefois la remarque; et le tems n'a point encore changé l'application impropre de ces deux termes. »

Le père Bouhours a remarqué, comme on vient de le voir, les nuances qui différencient ces deux termes : mais il n'y a remarqué, ni bizarrerie de la part de l'usage, ni l'application impropre; et il n'a pas dû le faire. *Démonstration* vient de *montrer*, et veut dire l'action de *montrer*, de caractériser par des signes extérieurs et sensibles, ce qui est intérieur ou insensible : et comme les signes sensibles n'ont aucune liaison nécessaire avec les objets insensibles qu'ils mon-

trent, il n'est pas surprenant que les *démonstrations* d'amitié, comme le dit l'Encyclopédiste même, ne soient que de vaines montres d'attachement, d'affection. Mais le *témoignage* est un moyen d'établir la vérité de ce qu'il atteste, qui supplée aux bornes de notre intelligence, et qui, à de certaines conditions, a droit, sinon de nous convaincre, du moins de nous persuader : il est donc naturel que la *démonstration* extérieure prouve moins que le *témoignage*; ou qu'on ait appelé *témoignages* d'amitié, les actes qui paroissent la supposer plus nécessairement, en laissant le nom de *démonstrations* à ceux qui peuvent l'indiquer faussement.

Le commerce étroit de l'Encyclopédiste avec les sciences rigoureuses, l'ayant accoutumé à regarder la *démonstration* comme la preuve la plus sûre, lui a fait oublier que le langage didactique, ou n'influe point, ou n'influe que bien peu sur le langage populaire. (B.)

325. *Dénouement*, *Catastrophe.*

Nous considérons ces mots dans leur rapport commun avec la conclusion d'une action dramatique. Le *dénouement* défait le *nœud*, comme le mot le porte : la *catastrophe* fait la *révolution*, suivant le sens du grec καταστροφον, *subversion*, *issue*, *événement tragique*, etc.

Le *dénouement* est la dernière partie de la pièce : la *catastrophe* est le dernier *événement* de la fable. Le *dénouement* démêle l'in-

trigue; la *catastrophe* termine l'action. Le *dénouement,* par des développemens successifs, amène la *catastrophe;* la *catastrophe* complette le *dénouement.* Le *dénouement* fixe le *cours* des choses; la *catastrophe* en change la face.

L'art est dans le *dénouement;* l'effet, dans la *catastrophe.* Le *dénouement* doit être rapide sans que la *catastrophe* soit brusque. Le *dénouement* doit naître de l'intrigue même: la *catastrophe* doit sortir, comme d'elle-même, des mœurs et de la situation des personnages.

Si la *catastrophe* est nécessaire et par conséquent attendue, il faut cacher avec soin les moyens du *dénouement.* Le moyen employé dans *Héraclius* est adroitement enveloppé dans le caractère équivoque d'Exupere; et ce seroit en effet, comme on l'a dit, un chef-d'œuvre de l'art en ce genre, si jusqu'alors Léontine n'avoit tenu, seule et sans la participation d'Exupere, tout le fil de l'intrigue, pour l'abandonner au *dénouement.*

Le plus parfait *dénouement* paroît être celui où l'action se décide par une *catastrophe* qui, avec la plus forte vraisemblance, excite la plus vive surprise. Quoi de plus surprenant et quoi de plus vraisemblable, que de voir Cléopâtre se résoudre a boire la première dans la coupe empoisonnée, pour y engager, par son exemple, Antiochus et Rodogune? C'est-là vraiment un coup de génie.

On reproche à Molière d'avoir trop négligé ses *dénouemens.* On pourroit reprocher à

Racine d'avoir, dans plusieurs de ses pièces, affoibli l'effet de la *catastrophe*, en la transportant hors du théâtre, pour ne pas l'ensanglanter, selon le précepte d'Horace. (R.)

326. *Dense*, *Epais*.

Le resserrement ou le rapprochement des parties, forme la *densité*, l'épaisseur.

Dense est un terme de physique, et il ne s'emploie que dans le sens physique. Du celte *das*, monceau, épaisseur, les Grecs disent *δασος*, épais, et les Latins *densus*.

Epais, d'abord *espois*, est un mot de tous les styles, même au figuré : homme *épais* (opposé à l'homme délié), comme une étoffe *épaisse*. Du grec *σπιδης*, vaste, épais, les Latins ont fait *spissus*, et les Français *épais*.

Vous considérerez, proprement dans le corps *épais*, la profondeur ou l'espace d'une surface à l'autre du corps compacte : une planche est *épaisse* d'un pouce. Une muraille l'est de deux pieds. Vous considérez dans un corps *dense* la gravité ou la pesanteur de la masse comparée avec le volume : l'or est plus *dense* que l'argent, le chêne que le sapin : avec le même volume, le lingot d'or pèse beaucoup plus qu'un lingot d'argent. Il en est de même à l'égard du sapin.

Epais est l'opposé de mince; *dense* est l'opposé de rare.

Nous supposons quelquefois des intervalles très-distincts et très-sensibles entre les parties d'un tout que nous appelons *épais*. Une forêt est *épaisse*, une main de papier l'est aussi.

Dans le corps que nous appelons *dense*, nous supposons peu de pores ou des pores plus petits que dans d'autres corps : l'ébène est fort *dense*, eu égard au peuplier. L'eau est plus *dense* que l'air. (R)

327. *Dénué, Dépourvu.*

L'homme *dénué* est comme *nu*, laissé *nu*, mis à *nu*. L'homme *dépourvu* est non *pourvu*, mal *pourvu*, manquant de *provisions*. Le premier de ces termes marque donc à la rigueur la *nudité*, un dépouillement, ou plutôt une privation entière et absolue : le second n'exprime, à la lettre, qu'un manque ou une disette plus ou moins grande, par le défaut de *provision* de moyens. *Dénué* ne se dit qu'au figuré : *dépourvu* a les deux sens.

L'homme *dénué* de biens est dans la misère : l'homme *dépourvu* est dans le besoin.

La Bruyère nous présente souvent des personnes entièrement *dénuées* d'esprit ; c'est la sottise pure. Il est moins rare de voir des gens *dépourvus* de sens commun ; ce sens est peut-être moins commun que la raison.

Dénué s'applique fort à propos à ce qui est propre, naturel, ordinaire à l'objet, comme le vêtement au corps. *Dépourvu* se rapporte particulièrement à tout ce dont on a besoin ou coutume d'être *pourvu* ou de se pourvoir, de se prémunir, de se précautionner.

Un poëme est *dénué* de coloris ; un discours est *dénué* de chaleur. Un peuple est *dépourvu* de lois ; une place est *dépourvue* de munitions.

L'homme *dénué* de sagesse, est, selon la comparaison

comparaison d'un auteur Chinois, comme une armée *dépourvue* de chef.

Combien de gens paroissent *dénués* de raison et de sensibilité, qui ne sont que *dépourvus* de lumières et de véritable instruction?

Dénué demande nécessairement après lui un régime; car il n'est figurément affecté à aucun sujet qui indique nécessairement un genre de privation. Mais *dépourvu*, au propre, laisse quelquefois son régime sous-entendu, à cause qu'il est assez annoncé par le sujet et par le reste de la phrase. Ainsi, l'on dit fort bien, *un marché dépourvu; une maison dépourvue, une place dépourvue*, parce qu'on reconnoît, sans autre explication, de quelles choses la place, la maison, le marché sont dégarnis. Ainsi la Fontaine a dit:

La cigale ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort *dépourvue*
Quand la bise fut venue.

(R.)

328. *De plus, D'ailleurs, Outre cela.*

De plus s'emploie fort à propos, lorsqu'il est seulement question d'ajouter encore une raison à celles qu'on a déja dites; il sert précisément à multiplier, et n'a rapport qu'au nombre. *D'ailleurs* est à sa vraie place, lorsqu'il s'agit de joindre une autre raison de différente espèce à celles qu'on vient de rapporter, il sert proprement à rassembler, et

a un rapport particulier à la diversité. *Outre cela* est d'un usage très-convenable, lorsqu'on veut augmenter, par une nouvelle raison, la force de celles qui suffisoient par elles seules : il sert principalement à renchérir, et a un rapport spécial à l'abondance.

Pour qu'un état se soutienne, il faut que ceux qui gouvernent soient modérés, que ceux qui doivent obéir soient dociles, et que *de plus* les lois y soient judicieuses. Il y aura toujours des guerres entre les hommes, parce qu'ils sont ambitieux, que l'intérêt les gouverne, que d'*ailleurs* le zèle de la religion les rend cruels. L'Ecriture-Sainte nous prêche l'unité d'un Dieu; la raison nous la démontre : *outre cela* toute la nature nous la fait sentir. (G.)

329. *Se Dépouiller d'une chose, la Dépouiller.*

L'abbé de Choisy, dans la *Vie de Salomon,* dit : « Salomon, au pied des autels, *dépouilloit tout le faste* de la royauté; et ce grand roi, qui faisoit trembler tous les autres rois, trembloit lui-même devant la majesté du Dieu vivant ». Il dit aussi : » Quand il s'étoit *dépouillé de tous les embarras* de la royauté pour ne se laisser voir qu'à ceux qu'il honoroit de sa familiarité, il étoit alors le plus aimable des hommes ».

Bouhours doutoit que l'expression *dépouiller le faste* fut bien établie ; et il auroit mieux aimé dire *se dépouiller du faste*, comme des *embarras*. *Dépouiller une chose* dans le sens de *s'en dépouiller*, est une ex-

pression reçue, autorisée par l'Académie, adoptée par les bons écrivains, enregistrée dans les dictionnaires. Ce critique célèbre convenoit qu'on disoit quelquefois *dépouiller ses habits*, *sa chemise*: mais il n'en vouloit tirer aucune conséquence à l'égard du figuré.

L'action de *se dépouiller d'une chose* porte directement sur le sujet qui se *dépouille*: l'action de *dépouiller la chose*, porte directement contre l'objet dont on veut *être dépouillé*. La première de ces images attire principalement votre attention sur la personne; vous assistez en quelque sorte à son *dépouillement*: par la seconde, votre attention est plutôt fixée sur la chose, vous verrez tomber *sa dépouille*. Si le prince *se dépouille de* sa grandeur, vous le voyez tel qu'un homme privé: s'il *la dépouille*, vous la voyez s'évanouir. Cette distinction est peut-être en elle-même un peu fine, mais sans subtilité car la différence est manifestement déclarée par la construction grammaticale de deux phrases.

Ne croyez pas que pour *s'être dépouillé de l'appareil* de sa grandeur, on en ait *dépouillé l'orgueil*.

Pour qu'un sot, constitué en dignité (ce qui arrive quelquefois), et fier de sa dignité (ce qui doit naturellement arriver), *se dépouille* de sa morgue, il faudroit qu'il *dépouillât sa* sottise (et c'est ce qui ne peut pas arriver) (R.)

330. *Dépravation, Corruption.*

Depravatio, dépravere, mots latins, sont formés de *pravus*, tortu, contrefait, mal-fait, au physique et au moral : rac. orient. *rho*, qui n'est pas droit, qui est de travers ; grec ῥαιβος, courbe, tortu, *Corruptio*, *Corrumpere*, autres mots latins, sont formés de *rumpere*, rompre, diviser, briser : *rac*, *rup*, rompu, fracassé, escarpé, mis par morceaux. Le composé *corrompre* marque l'altération, la désunion, la décomposition des parties.

Dépravation et *corruption* désignent le changement de bien en mal : mais le premier marque physiquement une forte altération des formes ; des caractères sensibles ; des proportions naturelles ou régulières de la chose ; et le second, une grande altération des principes, des élémens, des parties, de la substance de la chose. La *dépravation* du goût donne de la répugnance pour les alimens ordinaires, et l'apparence de choses mauvaises et nuisibles. La *corruption*, au physique, produit un changement considérable dans la substance, et tend à la putréfaction ou à la destruction de la chose. Le sens moral de ces mots suit leur sens physique.

Par la *Dépravation*, vous marquez formellement l'opposition directe de la chose avec la règle, l'ordre, le modèle donné : par la *corruption*, vous *désignez* la viciation, la détérioration de la chose, et une fermentation tendante à sa dissolution. La *dépravation* donne à la chose une direction toute contraire à celle

qu'elle doit avoir : la *corruption* travaille à détruire les qualités essentielles qu'elle doit avoir. La *dépravation* est l'effet d'un vice qui, par sa force maligne, dérange, détourne, pervertit, détruit les rapports nécessaires des choses : la *corruption* est l'effet du vice ; qui, par son impur venin, souille, gâte, infecte, dissout les principes vivifians de la chose. Ce qui se *déprave*, perd sa manière propre d'être et d'agir : ce qui se *corrompt*, perd sa vertu et sa substance.

La force des inclinations déréglées et des penchans désordonnés, produit la *dépravation* des mœurs ; la fermentation immodérée des erreurs et des passions en produira la *corruption.* Il faut redresser ce qui est *dépravé ;* il faut purifier ce qui est *corrompu.* La *dépravation* exprime plutôt les déréglemens apparens et excessifs, et la *corruption*, les vices internes et dissolus.

Il résulte de ces observations une règle générale pour appliquer à propos l'un ou l'autre de ces termes jusqu'à présent peu entendus. *Dépravation* s'applique naturellement aux objets auxquels l'usage ordinaire joint les épithètes ou les qualifications de *droit*, *réglé*, *régulier*, *bien fait*, *bien ordonné*, *beau*, *parfait* et autres idées analogues ; et *corruption*, à ceux auxquels il joint les qualifications de *sain*, *pur*, *innocent*, *intègre*, *bon*, *saint* et autres idées semblables.

Ainsi vous direz plutôt *dépravation d'esprit* et *corruption de cœur*, parce que nous disons plutôt un esprit droit, bien fait ; et un cœur

pur, innocent. La *corruption* du cœur, dit Abadie, est la source de l'incrédulité : l'incrédulité est proprement une *dépravation d'esprit*. La *corruption des sentimens* produit la *dépravation des principes* ; et à son tour, la *dépravation* des principes produit la *corruption* des sentimens. Nous disons la *corruption de la chair et du sang*, parce que nous disons une *chaire saine*, un *sang pur*, et nous ne dirons pas la *dépravation de la chair et du sang*; car nous ne pouvons pas dire, une *chair droite*, un sang *juste* ; puisqu'il ne s'agit point de leur conformation et de leur régularité. Nous disons une *doctrine corrompue* par opposition à une *doctrine saine*. On dit, en matière d'arts et de belles lettres, la *dépravation* et la *corruption* du goût, parce que le goût a ses règles, qu'il est ou n'est pas conforme à l'ordre naturel, qu'il est réglé ou déreglé, et parce qu'on dit en même tems un *goût sain*, *bon*, *pur*, etc. (R.)

331. *Dépriser*, *Déprimer*, *Dégrader*.

Dépriser, *priser* moins ou peu, mettre une chose au-dessous du prix qu'elle a. De *prix*, nous avons fait *priser*, mettre un prix à la chose. *Dépriser* et *mépriser* sont les composés de ce verbe : *mépriser*, ne faire aucun cas ; *dépriser*, faire peu de cas, estimer la chose fort au-dessous de ce qu'elle est estimée.

Déprimer, *presser* pour abaisser, pousser de haut en bas : ce verbe n'est point un composé de *primer*, car il signifie ôter, contester, refuser non pas seulement la *primauté*, la su-

périorité, l'excellence, mais en général tout avantage dont on jouit dans l'opinion des autres. C'est le latin *deprimere*; composé de *premere*, presser, comme *opprimere*, *exprimere*, *imprimere*, etc., opprimer, exprimer, imprimer. etc. Il ne s'emploie que dans le sens figuré.

Dégrader, ôter un *grade*, rejeter dans un *degré* bas, un rang inférieur. *Grad* signifie marcher, avancer, du celte *vad*, *rad*, course, route. Le sens propre de *dégrader* est de destituer, de déposer une personne constituée en dignité. On dit *dégrader de noblesse*, *des armes*, etc. Il signifie aussi *détériorer*, laisser dépérir, etc.

On *déprise* une chose par un jugement défavorable, une offre désavantageuse, une estimation au rabais, qui la met fort au-dessous de son taux, lui ôte beaucoup de son prix réel ou d'opinion, lui suppose une valeur inférieure. On *deprime* une chose par un jugement contraire à celui que les autres en portent, par des censures ou des satyres, avec un dessein formé, une intention marquée de lui faire perdre la considération, la réputation, le crédit dont elle jouit, de rabaisser le mérite qu'elle a, de détruire la bonne opinion qu'on en a conçue. On *dégrade* une chose par un jugement flétrissant, avec une force, une puissance, une autorité qui la dépossède du rang qu'elle occupoit, la dépouille des titres ou des qualités qui l'élevoient à un ordre supérieur, lui ravit les distinctions qui la faisoient honorer.

Ainsi ces trois termes diffèrent, 1°. par la

manière dont le sujet agit, et le moyen qu'il emploie ; 2°. par l'objet particulier qu'il attaque ou l'avantage qu'il conteste, 3°. par l'effet qu'il opère ou qu'il se propose de produire. Sous chacun de ces rapports, le dernier enchérit sur le second, et le second sur le premier. *Dépriser* indique une simple opinion dans la personne, le prix ou le taux de la chose, le rabais de ce prix : *déprimer*, une forte envie de nuire dans la personne, la bonne opinion établie de la chose, la destruction de cette bonne opinion : *dégrader*, une sorte d'arrêt ou une force majeure de la part de la personne, une distinction honorable dans la chose, la privation flétrissante de cet honneur. Dans ces explications je dis *personne*, pour l'agent, le sujet agissant; et par le mot *chose*, j'entends également la personne.

Le bon homme qui ne se connoît pas, se *déprise*. L'homme simple qui se voit exalté se *déprime*. L'homme bas et vil qui n'a pas les sentimens, les mœurs, l'esprit de sa dignité, se *dégrade*. (R.)

332. *Dérogation, Abrogation.*

Ce sont deux actions législatives également opposées à l'autorité d'une loi, mais chacune à sa manière. La *dérogation* laisse subsister la loi antérieure; l'*abrogation* l'annulle absolument. La loi *dérogeante* ne donne atteinte à l'ancienne que d'une manière indirecte et imparfaite : indirecte, en ce qu'elle en confirme l'expérience et l'autorité par l'acte même qui la suspend; imparfaite, en ce qu'elle ne la

contrarie que dans quelques points où l'une seroit incompatible avec l'autre. La loi qui *abroge* est directement et pleinement opposée à l'ancienne : directement, parce qu'elle est faite expressément pour l'annuller, parce qu'elle l'anéantit dans tous ses points.

Il n'y a que le législateur qui puisse *déroger* aux lois anciennes, ou les *abroger*. Les *dérogations* fréquentes prouvent, ou le vice de l'ancienne législation, ou l'abus actuel de la puissance législative. L'*abrogation* est quelquefois indispensable, quand les mœurs de la nation, ou les intérêts de l'état sont changés.

L'usage des clauses *dérogatoires* dans les testamens a été *abrogé* par la nouvelle ordonnance qui concerne ces actes. (B.)

333. *Désallier, Mésallier.*

L'*Ami des hommes* a dit *désallier*, pour désigner le mariage ou l'alliance de deux personnes, qui, par leur état, par leur éducation, leurs mœurs, et leurs manières, ne se conviennent point, quoiqu'il n'y ait point entr'elles cette disproportion de naissance, de condition, de prérogatives honorables, selon laquelle on se *mésallie*. Ainsi, suivant les exemples de l'auteur, un homme de cour et une fille de robe, avec l'esprit particulier de leurs familles et de leurs sociétés, et de même un homme de robe et la fille d'un homme de cour, se *désallient*, sans se *mésallier*.

Désallier dit donc moins et dit autre chose que *mésallier* ; et il mérite d'autant plus d'être reçu, que les occasions de l'appliquer sont plus

fréquentes. *Dis* et *Des*, dans la composition des mots, exprime la disconvenance, la diversité, l'éloignement; et *mis* et *mes* marquent le mal, la contrariété, l'opposition. Se *désallier*, ce n'est pas *s'allier* bien ou selon les convenances particulières d'état et d'éducation; et se *mésallier*, c'est *s'allier* mal ou contre les règles de la bienséance et d'honneur établies dans la société. Il y a de la sottise à se *désallier*, et de la bassesse à se *mésallier*. La prudence défend les *désalliances*; les *mésalliances* sont interdites par l'honneur.

Pourquoi *mésallier* et *désallier* ne s'appliqueroient-ils aussi qu'à un genre d'alliance, au mariage exclusivement à tout autre genre d'alliance et de liaison intime, tandis que le verbe simple *allier* se répand sur tant d'autres sortes d'objets?

Pourquoi, par exemple, ne diroit-on pas qu'un homme d'esprit, en société avec des sots, se *désallie*; et qu'une femme sage, en société avec des femmes galantes, se *mésallie*? Il seroit facile de trouver de meilleures applications, et je ne présente ces phrases que pour exemples. (R.)

334. *Désapprouver*, *Improuver*, *Réprouver*.

Ces mots présentent des idées contraires à celle d'*approuver*, lat. *probare*, mais par une opposition graduellement plus forte. *Désapprouver*, ne pas approuver, n'être pas pour, juger autrement (*des*, *dis*, *di*, diversement,

autrement) *improuver*, être contre, s'opposer, blâmer (*in*, contre); *réprouver*, s'élever contre ; rejeter hautement, proscrire (*re* adversatif). *Improuver* signifie attaquer, combattre ; et *réprouver*, condamner, proscrire.

On *désapprouve* ce qui ne paroît pas bien, bon, convenable. On *improuve* ce qu'on trouve mauvais, repréhensible, vicieux. On *réprouve* ce qu'on juge odieux, détestable, intolérable.

Vous *désapprouvez* une manière de penser, une manière commune d'agir. On *improuve* une opinion dangereuse, une action blâmable. Dieu *reprouve* les méchans, les infidèles.

On *désapprouve*, par un simple jugement, une voix, un avis. On *improuve*, par des discours, des raisonnemens, des impugnations ou attaques. On *réprouve*, par le décri, les condamnations, la proscription.

Aristide déclare que le dessein de Thémistocle seroit utile à la république, mais contraire au droit sacré des gens ; et, par ce simple jugement, il se borne à montrer qu'il le *désapprouve*. Thémistocle convient, par son silence, que son dessein peut être fortement *improuvé* : le peuple le *réprouve* unanimement.

La liberté *désapprouve*, elle a droit d'opiner ; la raison *improuve*, elle a droit d'éclairer ; l'autorité *réprouve*, elle a droit de proscrire.

L'homme simple et modeste se contente de *désapprouver*. L'homme suffisant et ardent se

hâte d'*improuver*. L'homme impérieux et immodéré ne sait que *réprouver*.

L'esprit de contradiction *désapprouve*, si vous *approuvez*. La rivalité *improuvera* ce que vous recommanderez. La misanthropie *réprouveroit* ce que vous excuseriez. (R.)

335. *Désert*, *Inhabité*, *Solitaire*.

Désert vient du latin *deserere*, délaisser, abandonner, négliger. *Inhabité* est l'opposé d'*habité*. *Solitaire* est formé de *solus*, seul. Ce dernier se dit des personnes comme des lieux ; il ne s'agit ici que des lieux.

Le lieu *désert* est donc négligé ; il est vuide et inculte. Le lieu *inhabité* n'est pas occupé ; il est sans habitans, même sans habitations. Le lieu *solitaire* n'est pas fréquenté ; il est tranquille, on y est seul.

Le lieu *désert* est plus ou moins vaste ; le lieu *inhabité* est plus ou moins habitable ou inhabitable ; le lieu *solitaire* est plus ou moins écarté ou éloigné des habitations.

Il manque au lieu *désert* une culture et une population répandus. Il manque au lieu *inhabité* des établissemens et des hommes fixes. Il manque dans un lieu *solitaire*, du monde, de la compagnie.

Les landes sont *désertes*, les rochers *inhabités*, et les bois *solitaires*.

Vous trouverez dans des *déserts*, des familles, des peuplades, mais rares, pauvres, nomades, barbares. Vous ne trouverez dans les régions *inhabitées*, qu'une terre brute, sauvage, sans vestiges de société, sans aucun

pas d'homme. Vous ne trouverez pas, dans des recoins *solitaires*, la foule des fâcheux, le bruit, la dissipation.

On fuit dans les *déserts* pour fuir la société. On s'enfuira jusque dans des lieux *inhabités* pour se soustraire à la persécution. On se retirera dans un canton *solitaire* pour se délivrer du monde.

C'est une nouvelle vie, un nouveau monde; c'est l'homme sauvage, la terre abandonnée à elle-même; c'est l'affranchissement, l'indépendance qu'on cherche dans les pays *déserts*. C'est la singularité, c'est un nouvel ordre de choses, c'est un nouvel aspect de la nature qu'on va chercher dans une contrée *inhabitée*. C'est le repos, le calme; c'est la rêverie, la méditation; c'est soi qu'on va chercher dans un asyle *solitaire*. (R.)

336. *Déserteur*, *Transfuge*.

Ces deux termes désignent également un soldat qui abandonne sans congé le service auquel il est engagé; mais le terme de *transfuge* ajoute à celui de *déserteur*, l'idée accessoire de passer au service des ennemis.

Il n'y a pas de doute qu'un *transfuge* ne soit bien plus criminel et plus punissable qu'un simple *déserteur*; celui-ci n'est qu'infidèle, et le premier est traître : aussi le code militaire, excessif peut-être dans la mesure des peines qu'il prononce contre ces deux crimes, les a du moins proportionnées avec équité. (B.)

337. *Déshonnête, Malhonnête.*

Il ne faut pas confondre ces deux mots; ils ont des significations toutes différentes. *Déshonnête* est contre la pureté ; *malhonnête* est contre la civilité, et quelquefois contre la bonne foi, contre la droiture. Des pensées, des paroles *déshonnêtes*, sont des pensées, des paroles qui blessent la chasteté et la pureté. Des actions, des manières *malhonnêtes*, sont des actions, des manières qui choquent les bienséances du monde, l'usage des honnêtes gens, la probité naturelle, et qui sont d'une personne peu polie et peu raisonnable.

Un procédé *déshonnête* seroit mal dit, s'il ne s'agissoit pas de pureté ; il faudroit dire, un procédé *malhonnête*. Ce ne seroit pas non plus bien parler que de dire, une parole *malhonnête* pour une parole sale ; et quelques-uns de nos écrivains qui disent en ce sens-là, des chansons *malhonnêtes*, ne sont pas à suivre : il faut se servir dans ces rencontres du mot de *déshonnête*.

Déshonnête, au reste, ne se dit guère que des choses : on ne dit guère, une femme *déshonnête*, un homme *déshonnête* ; pour dire, une femme ou un homme impudique.

Malhonnête se dit également des personnes et des choses. Il est difficile, a-t-on dit, qu'un *malhonnête* homme soit bon historien. On oublie plus aisément une réponse grossière, quoique *malhonnête* et désobligeante d'ailleurs, qu'une répartie fine et piquante.

Il faut dire à peu près la même chose de *déshonnêteté* et *malhonnêteté*, que de *déshonnête* et *malhonnête*; avec cette différence que *malhonnêteté* et *déshonnêteté* se disent des personnes comme des choses.

Il faut encore remarquer que, comme *déshonnête* et *malhonnête* sont opposés à *honnête*, qui signifie tout-à-la fois une personne chaste et une personne polie; *déshonnêteté* et *malhonnêteté*, le sont à *honnêteté*, qui a aussi deux significations. Car de même que nous disons d'une personne qu'elle est fort *honnête*, pour marquer sa régularité ou sa politesse, nous exprimons l'un ou l'autre par le mot d'*honnêteté*. (B).

338. *Désoccupé*, *Désœuvré*.

Le sens propre de ces mots est clairement déterminé par leur rapport manifeste avec ceux d'*occupation* et d'*œuvre*. L'homme *désoccupé* n'a point d'occupation : l'homme *désœuvré* ne fait œuvre quelconque. L'*occupation* est un emploi de ses facultés et du tems, qui demande de l'application, de l'assiduité, de la tenue. L'*œuvre* est une action ou un travail quelconque qui nous exerce et ne nous laisse pas dans l'inaction. On est *désoccupé* quand on a rien à faire, mais, à proprement parler, rien de ce qui occupe. On est *désœuvré* lorsqu'on ne fait absolument rien, même rien qui amuse, parce qu'on ne veut rien faire, car c'est-là le propre du *fainéant*.

L'homme *désoccupé* a du loisir : l'homme *désœuvré* est tout oisif.

On est souvent *désoccupé*, sans être *désœuvré*. L'homme actif et laborieux, quand il est *désoccupé* ou sans occupation, ne demeure pas *désœuvré*; il amuse son loisir par quelque exercice.

Il y a beaucoup de gens (je ne citerois pas pour exemple un certain ordre de femmes), il y a, dis-je, beaucoup de gens dont la vie est toute *désoccupée*, quoiqu'elle ne soit nullement *désœuvrée*: ils agissent, mais que font-ils? Ceux qui ne savent pas employer le tems, le tuent, comme on dit.

La Bruyère dit qu'à la ville, comme ailleurs, il y a une classe de sottes gens; c'est celle des gens fades, oisifs, *désoccupés*: ils pèsent aux autres. Le tems, dit-il encore, pèse aux gens *désœuvrés*, et paroît court à ceux qui sont occupés utilement.

Je ne sais si, dans une prison, ce qu'il y a de plus pénible, c'est d'être privé de sa liberté; mais je crois que, ce qu'il y a de plus malheureux, c'est d'être *désœuvré*. Quel bien que de ne pas laisser ces malheureux *désoccupés*, et de les intéresser à ne pas l'être?

L'ennui est la peine de l'homme *désoccupé*; et l'oisiveté, la punition de l'homme *désœuvré*.

Le mot de *désoccupation*, dit le dictionnaire de Trévoux, s'applique à l'action de l'esprit comme à celle du corps, et celui de *désœuvrement* convient particulièrement à cette dernière sorte d'action. (R)

339. *Destin*, *Destinée*.

Ces mots désignent, par leur valeur ety-

mologique, une chose *stable*, arrêtée, fixée, ordonnée, statuée, déterminée d'avance, de la racine *st*, arrêter.

Par la terminaison du mot, la *destinée* annonce particulièrement la chaîne, la succession, la série des évènemens qui remplissent le *destin*. Voyez *Hymen*, *Hymenée*. De la formation et du genre des mots, il résulte aussi que le *destin* est ce qui *destine* ou *prédestine*; et la *destinée*, la chose ou la *suite* des choses, qui est *destinée* ou *prédestinée*.

Le *destin*, le plus grand des dieux de la mythologie Grecque, règle, dispose, ordonne d'une manière immuable. La *destinée* est le sort réglé, disposé, ordonné par les décrets immuables du *destin*. Le *destin* veut, et ce qu'il veut est notre *destinée*. L'un désigne plutôt la cause, l'autre l'effet.

Les Parques, secrétaires du *Destin*, suivant cette mythologie, gravent ses décrets sur le livre des *destinées*, et ce livre est l'histoire préordonnée de l'avenir.

Le *destin* est contraire ou propice; la *destinée* heureuse ou malheureuse. Tout cède au pouvoir du *Destin*, quoi qu'on puisse contre sa destinée. Le sage se soumet au *destin* et remplit sa *destinée*. Nous nous plaignons de notre *destinée*, et nous accusons le *destin* de nos maux.

. . . .
Nous disons injure au sort :
Chose n'est ici plus commune.
Le bien, nous le faisons; le mal, c'est la Fortune.
On a toujours raison; le *Destin*, toujours tort.

La Fontaine.

Les anciens philosophes entendoient par le *destin*, l'ordre, la série, l'enchaînement des causes, qui en agissant les unes sur les autres, produisent des effets inévitables.

Nous entendons principalement par *destinée*, l'ordre, la série, l'enchaînement des évènemens qui déterminent la nature de notre sort.

Destin emporte une idée de fatalité, de nécessité, de prédétermination absolue, de force invincible. *Destinée* rappelle l'idée d'une vocation, d'une destination particulière, d'une sorte de prédestination par laquelle nous sommes appelés à un tel genre de vie ou de sort.

On dit unir ses *destinées*, s'attacher à la *destinée* de quelqu'un, suivre sa *destinée*, finir sa *destinée*, etc.; toutes ces manières de parler prouvent que la *destinée* a un cours, et qu'elle résulte d'une somme d'évènemens, ainsi que je l'ai dit d'abord.

Enfin *destin* n'est communément employé que par les poëtes, les orateurs, et dans les genres où il est permis de créer des personnages allégoriques. *Destinée* est le mot du discours ordinaire. *Destin* rappelle toujours une philosophie profane et une fatalité qui ne s'accordent pas avec nos idées chrétiennes; tandis que ces mêmes idées se concilient fort bien avec celles de *destination* et même de *prédestination*, qui distinguent la *destinée*. (R.)

340. *De tous côtés, De toutes parts.*

De tous côtés paroît avoir plus de rapport à la chose même dont on parle: et *De toutes parts* semble en avoir davantage aux choses étrangères qui environnent celles dont on parle.

On va *de tous côtés.* On arrive *de toutes parts.*

On voit un objet *de tous côtés*, lorsque la vue se porte successivement autour de lui, et le regarde dans toutes ses faces. On le voit *de toutes parts*, lorsque tous les yeux qui l'entourent, l'aperçoivent, quoiqu'il ne soit vu de chacun d'eux que par une de ses faces.

Le malheureux a beau se tourner *de tous côtés* pour chercher la fortune, jamais il ne la rencontre. La faveur auprès du prince attire des honneurs *de toutes parts*, comme la disgrace attire des rebuts. (G.)

341. *Détail, Détails.*

Tal désigne l'étendue, la grandeur, la forme, la coupe, la taille: de-là *tailler*, couper, diviser, partager; mot commun aux langues du nord et de l'orient: de-là *détailler*, diviser, séparer les parties d'un tout: de-là *détail* ou division, énumération, distribution par parties, par le menu, par petites mesures, en petit. Le *détail* est dans l'usage, l'action de *détailler*; il auroit mieux valu dire, selon l'analogie, *détaillement.* Nous disons au physique, *marchand en détail*, *commerce en détail*, *vendre*

en détail, par opposition à *marchand*, *commerce*, *vendre en gros*.

Les vocabulistes disent que *détail*, pour l'ordinaire, n'a point de pluriel. Cependant Bouhours ajoute qu'on peut dire *les détails de plusieurs affaires*, *les détails de la finance*, etc.; mais que le plus sûr est de dire le *détail* de ces choses.

On dit incontestablement *détails* comme *détail;* mais il en est de ces mots comme de *ruine* et de *ruines:* le pluriel a un sens différent du singulier.

Il y a dans la police, dans le commerce, dans le ménage, dans la finance, mille petits *détails*, mille petites affaires, dont le *détail* ou l'exposition détaillée n'auroit point de fin. Un ministre s'occupe en gros ou en grand des affaires ou des grandes affaires; il laisse les *détails* ou les petites affaires, et les particularités des grandes affaires à ses commis : ses commis lui en font ensuite le *détail* ou le rapport.

Il y a pour les récits, les descriptions, un grand choix de *détails* à faire. Hérodote, dit J. J. Rousseau, sans portraits, sans maximes, plein de *détails*, les plus capables d'intéresser et de plaire, seroit peut-être le premier des historiens, si ces mêmes *détails* ne dégénéroient en simplicité...... Plutarque excelle par ces *détails*.....

Détail annonce la manière dont vous représentez les choses; et *détails*, les choses mêmes que vous représentez.

Quelquefois on dit indifféremment et bien

détail et *détails*, mais sans que leur signification soit absolument la même, quoique les deux phrases reviennent à-peu-près à la même idée. On dit *beautés de détail*, pour beautés qu'on trouve en détaillant, ou beautés de certains *détails ; esprit de détail*, ou propre à saisir et à régler les plus petits *détails*, etc. (R.)

342. *Détroit, Défilé, Gorge, Col, Pas.*

Passages étroits : *détroit* n'a point d'autre signification ; ce mot est le celte *streh*, *strih*, *stris*, estroit, étroit, strict, verbe *strehen*, teuth. *stringen*, lat. *stringere*, étreindre, serrer, étrécir. Le *détroit* est, en général, un lieu serré, étroit, où l'on passe difficilement ; soit une mer ou une rivière resserrée entre deux terres, soit une langue de terre entre deux eaux, ou un passage serré entre deux montagnes. Les *détroits* de Magellan, de le Maire, de Gibraltar, etc., sont des bras de mer. Les Thermopyles, les portes Caspiennes, les fourches Caudines, sont des *détroits* entre des montagnes. Les isthmes de Corinthe, de Panama, sont des *détroits* de terre entre deux mers.

Défilé vient de *fil*, *file*. C'est un lieu où l'on ne peut passer qu'à la *file*, à la suite les uns des autres ; un passage qui, comme le *fil*, a de la longueur sans largeur. C'est un terme de guerre. Dans les pays fourrés, montagneux, marécageux, il y a des *défilés* où les troupes ne peuvent se ployer, où elles ne passent de

front qu'en petit nombre. On garde un *défilé* ; on s'engage dans un *défilé* ; on attend l'ennemi à un *défilé* ; on est pris dans un *défilé*.

Gorge signifie proprement l'entrée ou la partie du *gosier* que l'on voit quand la bouche est ouverte. Le *G*, son *guttural*, a servi, dès l'origine, à désigner la *gorge* de l'homme, et par analogie, telle autre capacité qui lui ressemble, et qui conduit à un passage ou canal, tel que celui des alimens : ainsi l'on a dit *la gorge* pour l'entrée d'un passage dans les montagnes ou même entre deux collines. On dit *la gorge de Marly* : on n'entre dans la Valteline que par une *gorge*,

Col désigne ce qui est long ou élevé comme une *colonne* ; un support vuide, creux comme une tige ; le *col* ou *cou* des animaux. Le *col*, en géographie, est un creux ou un passage long et étroit, qui, comme le cou de l'homme, s'élargit dessus et dessous, à l'entrée et à la sortie, ou qui aboutit de chaque côté à des capacités plus grandes. On entre dans le *col d'Argentière*, pour passer de France en Italie.

Pas vient de *pa*, pied, marche. *Pas* est la marche, la démarche, l'enjambée ; et c'est aussi un lieu où l'on passe, et un passage étroit. C'est donc à ce mot qu'appartient proprement l'idée de *passage* ; mais le *passage* est difficile à passer ou facile à garder, soit sur mer, soit sur terre : il n'est pas long : ce n'est, pour ainsi dire, qu'un *pas*, mais un mauvais *pas*, ainsi que l'exprime le *mal-pas* du canal de Languedoc. On dit le *Pas de Calais*, le *Pas de Suze*, le *Pas de l'Ecluse*.

Ces explications rendent la différence des termes trop sensible pour que je m'y arrête plus long-tems. (R.)

343. *Devancer, Précéder.*

Devancer, aller avant, devant, en avant, (*ante*). *Précéder*, s'en aller, passer, (*cedere*, quitter, laisser une place), en avant, au-dessus, *pré*, en avant, premièrement.

A l'égard de ceux qui vont à un même but, le premier de ces mots désigne une différence d'activité et de progrès ; et le second, une différence de place et d'ordre.

Vous *devancez* en prenant ou gagnant les *devants*, pour gagner de vîtesse ; vous *précédez* en prenant ou ayant le *pas*, de manière à être à la tête.

Dans une marche militaire, les coureurs *devancent* ; les chefs *précèdent*. Pour un combat, les plus braves *précèderont*, s'ils sont libres ; les plus ardens et les plus impétueux *devanceront* les autres.

Pour *devancer*, on va plus tôt ou plus vîte ; on va plus vîte pour arriver plus tôt, ou pour aller plus loin. Pour *précéder*, on marche le premier, pour ouvrir la marche, ou pour frayer la route, ou par hasard.

Ainsi on dit figurément *devancer*, et non *précéder*, pour surpasser en mérite, en fortune, en talent. Le disciple *devance* le maître et ne le *précède* pas.

On *devance* à la course, au concours ; et on emporte l'avantage, on remporte le prix sur ses concurrens. On *précède* dans une marche,

dans une assemblée ; et on prend le dessus ou le haut bout, on a le pas ou la préséance.

Celui qui sait mieux courir, *devance* son compétiteur, et a le bénéfice. Celui qui de droit ou de fait est le premier en ordre, *précède* les autres, et a la primauté.

Hésiode a *précédé* Homère ; il existoit avant lui. Sylla *devança* Marius dans la tyrannie ; il y vint avant lui, et l'emporta sur lui.

La nuit a *précédé* le jour. L'aurore *devance* le soleil.

Les peuples qui jouissent d'un ciel serein, comme ceux de la Chaldée, ont *devancé* les autres dans l'observation des astres. L'usage de compter par nuits a *précédé*, presque partout, celui de compter par jours.

L'instinct *devance* la raison ; le desir *précède* la jouissance. (R.)

344. *Devin, Prophète.*

Le *devin* découvre ce qui est caché. Le *prophète* prédit ce qui doit arriver.

La *divination* regarde le présent et le passé. La *prophétie* a pour objet l'avenir.

Un homme bien instruit, et qui connoît le rapport que les moindres signes extérieurs ont avec les mouvemens de l'ame, passe facilement dans le monde pour *devin*. Un homme sage qui voit les conséquences dans leurs principes, et les effets dans leurs causes, peut se faire regarder du peuple comme un *prophète*. (G.)

345. *Devoirs*,

345. *Devoir, Obligation.*

« Le *devoir*, selon l'abbé Girard, dit quelque chose de plus fort pour la conscience; il tient de la loi: la vertu nous engage à nous en acquitter. L'*obligation* dit quelque chose de plus absolu pour la pratique; elle tient de l'usage; le monde ou la bienséance exige que nous la remplissions.

» Il est du *devoir* des conseillers de se rendre au Palais pour remplir les fonctions de leurs charges; et ils sont dans l'*obligation* d'y être en robe.... On manque à un *devoir:* on se dispense d'une *obligation*...... Il est du *devoir* d'un ecclésiastique d'être vêtu modestement, et il est dans l'*obligation* de porter l'habit noir et le rabat...... Les politiques se font moins de peine de négliger leur *devoir*, que d'oublier la moindre de leurs *obligations.* »

Personne n'ignore qu'il y a des *devoirs de bienséance et d'usage*, comme il y a des *obligations morales et légales*. S'il y a *devoir*, il y a *obligation :* s'il y a *obligation*, il y a *devoir.* Il ne faut donc pas distinguer le *devoir* de l'*obligation* par les différentes sortes de *devoirs* et d'*obligations.*

On entend par *devoir*, dit Trévoux, ce à quoi nous sommes *obligés* par la loi, par la coutume, par la bienséance. Ainsi, on dit les *devoirs* de la vie civile, de l'amitié, de la bienséance.

Quelquefois on entend par *devoirs*, *ces bienséances arbitraires* dont chaque peuple

s'est formé un cérémonial à la mode. L'*obligation*, disent les mêmes vocabulistes, est l'engagement où l'on est par rapport à différens *devoirs*, qui regardent la religion, les mœurs ou la vie civile. Il y a des *obligations* de droit naturel, de droit civil, de droit divin, de conscience, d'honneur, etc.; les *obligations* des pères, des enfans, d'un chrétien, etc.

Obligation vient de *lig*, *lac*, lier, enchaîner; lat. *ligare*, lier; *lex*, loi; c'est-à-dire, *lien*. L'*obligation* tient essentiellement à la *loi*, par le sens comme par l'étymologie. *Obliger* signifie littéralement *lier tout au tour.*

Devoir, verbe composé et contraire d'*avoir*, *habere*, avoir, tenir, posséder. *De habere*, *debere*, *devoir*, c'est être tenu de, avoir une dette. Le celte *dever* signifie *dette*, comme le latin *debitum*.

L'*obligation* suppose la liberté; le *devoir* suppose le droit.

Nos *obligations* naissent de notre constitution même; nos *devoirs* naissent de nos propres droits. Montesquieu dit fort bien que les lois sont les rapports des choses entr'elles : les *obligations* déterminées par les rapports, ne tendent qu'à développer, maintenir, concilier, perfectionner ces mêmes rapports pour l'intérêt propre et commun des choses; et nos *devoirs*, comme nos droits, ne sont que l'application, le développement, le maintien, la conciliation de ces rapports pour notre intérêt propre qui produit l'intérêt commun,

comme l'intérêt commun produit notre propre intérêt. (R)

346. *Dévot, Dévotieux.*

De *vot*, vœu, voué, on a fait *dévot*, dévoué; de *dévot*, *dévotion*; de *dévotion*, *dévotieux*. Le terme de *dévotion*, dit Fénélon dans ses *œuvres spirituelles*, a été formé de *parfait dévouement :* aussi, ajoute-t-il, la *dévotion* exige non-seulement que nous fassions la volonté de Dieu, mais que nous la fassions *avec amour*. *Dévotieux* signifieroit proprement parfait *dévot*, *dévot* dont la *dévotion* douce, tendre, affectueuse, respire et inspire l'amour : aussi étoit-il agréable à Saint-François de Sales. J'ai souvent lieu d'observer que la terminaison *eux* marque la passion, le penchant, l'habitude, le goût, la plénitude, la perfection, l'excès même et l'étalage.

Si *dévotieux* a vieilli, c'est peut-être parce qu'on a oublié en quoi il différoit de *dévot :* mais des vocabulistes ne doivent pas dire, comme on le fait aujourd'hui, qu'il est la même chose que *dévot*.

Notre langue a beaucoup d'adjectifs composés et distingués des adjectifs simples par la terminaison *eux*. Quelle est la valeur de cette modification dans ces cas particuliers ?

Doux produit *douceur ;* et *douceur*, *doucereux : avare*, *avarice ;* et *avarice*, *avaricieux : vain*, *vanité ;* et *vanité*, *vaniteux : difficile*, *difficulté ;* et *difficulté*, *difficultueux*. Bornons-nous à ces exemples.

Ces mots indiquent donc un attachement

particulier, une attention minutieuse, un soin qui s'étend à tous les détails, aux plus petits objets, aux moindres circonstances. Ainsi, le *dévotieux* doit descendre aux plus petits objets, aux plus petits détails, aux plus petites pratiques de la *dévotion*, du culte. Pris en bonne part, il supposera la *dévotion* la plus scrupuleuse, et revêtue de ses formes les plus convenables et les plus touchantes. Prise en mauvaise part, ainsi que *devot* se prend quelquefois, il désignera proprement l'attention la plus minutieuse à de petites pratiques, et la recherche la plus affectée dans les manières.

Montaigne dit que les Egyptiens étoient un peuple *dévotieux* : en effet, ils étoient naturellement *dévots*, et sur-tout singulièrement attachés aux cérémonies du culte, et scrupuleusement fidèles à ses plus petites pratiques. (R.)

347. *Dextérité, Adresse, Habileté.*

La *dextérité* a plus de rapport à la manière d'exécuter les choses; l'*adresse* en a davantage aux moyens de l'exécution; et l'*habileté* regarde plus le discernement des choses mêmes. La première met en usage ce que la seconde dicte, suivant le plan de la troisième.

Pour former un gouvernement avantageux à l'Etat, il faut de l'*habileté* dans le prince, ou dans ses ministres; de l'*adresse* dans ceux à qui l'on confie la manœuvre du détail; et

de la *dextérité* dans ceux à qui l'on commet l'exécution des ordres.

Avec un peu de talent et beaucoup d'habitude à traiter les affaires, on acquiert de la *dextérité* à les manier ; de l'*adresse* pour leur donner le tour qu'on veut; et de l'*habileté* pour les conduire.

La *dextérité* donne un air aisé, et répand des graces dans l'action. L'*adresse* fait opérer avec art et d'un air fin. L'*habileté* fait travailler d'un air entendu et savant.

Savoir couper à table et servir ses convives avec *dextérité*, mener une intrigue avec *adresse*, avoir quelqu'*habileté* dans les jeux de commerce et dans la musique; voilà, avec un peu de jargon, sur quoi roule aujourd'hui le mérite de nos aimables gens. (G.)

348. *Diaphane, Transparent.*

Le grec διὰ signifie à travers, et φανὴς, lumineux, clair, brillant. Le latin *trans* veut dire à *travers*, et *parens*, paroissant, apparent, manifeste.

Ainsi, suivant la valeur étymologique des termes, le corps *diaphane* est celui à *travers* lequel la *lumière* brille ; et le corps *transparent*, celui à travers lequel les objets paroissent. La *diaphanéité* annonce donc simplement qu'on voit le *jour* à travers, mais sans exclure la visibilité des autres objets, puisque la lumière les éclaire : la *transparence* annonce la visibilité des objets, mais sans exiger absolument que toutes sortes d'objets pa-

roissent à travers. Aussi l'usage autorise-t-il également à dire que l'eau, le cristal, le verre, les glaces, etc., sont ou *diaphanes*, ou *transparens*.

L'eau, de sa nature, est *diaphane* : et si le ruisseau clair et limpide laisse voir le sable et le gravier sur lequel il roule, il sera *transparent*.

Des voiles, des treillages, des haies, des tissus, etc., sont *transparens* et non *diaphanes*. La gaze de Cos étoit si *transparente*, qu'elle laissoit voir le corps à nu. Elle n'étoit pas *diaphane*, car elle ne permettoit de voir qu'à travers les intervalles laissés entre les fils du tissu.

La *diaphanéité* des corps résulte, selon Newton, non de la rectitude et de la quantité de leurs *pores*, mais d'une égale densité dans toutes leurs parties. Leur *transparence* est l'effet ou de la même cause, ou du défaut d'adhérence et de connexité de leurs parties entr'ouvertes.

Diaphane est un terme de physique quelquefois adopté par la poésie; *transparent* est le terme vulgaire et généralement employé. Le premier ne se dira guère que dans le sens propre; le second se dit également au figuré. (R.)

349. *Dictionnaire, Vocabulaire, Glossaire.*

Ils signifient en général tout ouvrage où un grand nombre de mots sont rangés suivant

un certain ordre, pour les retrouver plus facilement lorsqu'on en a besoin; mais il y a cette différence:

1°. Que *vocabulaire* et *glossaire* ne s'appliquent guère qu'à de purs *dictionnaires* de mots; au lieu que *dictionnaire* en général comprend, non-seulement les *dictionnaires* de langues, mais encore les *dictionnaires* historiques, et ceux des sciences et des arts.

2°. Que dans un *vocabulaire*, les mots peuvent n'être pas distribués par ordre alphabétique, et peuvent même n'être pas expliqués. Par exemple, si on vouloit faire un ouvrage qui contînt tous les termes d'une science ou d'un art, rapportés à différens titres généraux, dans un ordre différent de l'ordre alphabétique, et dans la vue de faire seulement l'énumération de ces termes sans les expliquer, ce seroit un *vocabulaire*. C'en seroit même encore un, à proprement parler, si l'ouvrage étoit par ordre alphabétique, et avec explication des termes, pourvu que l'explication fut très-courte, presque toujours en un seul mot, et non raisonnée.

3°. A l'égard du mot de *glossaire*, il ne s'applique guère qu'aux *dictionnaires* de mots peu connus, barbares ou surannés. Tel est le *glossaire* latin du savant M. Ducange, et le *glossaire* du même auteur pour la langue grecque. (*Encycl.* IV. 969.)

350. *Diffamatoire*, *Diffamant*, *Infamant*.

Le premier de ces mots sert à marquer la

nature des discours ou des écrits qui attaquent la réputation d'autrui. Les deux autres marquent l'effet des actions qui nuisent à la réputation de ceux qui en sont les auteurs ; avec cette différence, que ce qui est *diffamant* est un obstacle à la gloire, fait perdre l'estime et attire le mépris des honnêtes gens ; que ce qui est *infamant,* est une tache honteuse dans la vie, fait perdre l'honneur, et attire l'aversion des gens de probité.

Plus on a d'éclat dans le public, plus on est exposé aux discours *diffamatoires* des jaloux et des mécontens. Qui a eu la sottise ou le malheur de faire quelque action *diffamante*, doit être très-attentif à ne se point donner des airs de vanité. Quand on a sur son compte quelque chose d'*infamant*, il faut se cacher entièrement aux yeux du monde.

Les libelles *diffamatoires* sont plus propres à déshonorer ceux qui les composent, que ceux contre qui ils sont faits. Rien n'est plus *diffamant* pour un homme, que les bassesses de cœur : et rien ne l'est plus pour les femmes, que les foiblesses de galanteries poussées à l'excès. Il n'est, pour toutes sortes de personnes, rien de si *infamant* que les châtimens ordonnés par la justice publique. (G.)

351. *Différence, Diversité, Variété, Bigarrure.*

La *différence* suppose une comparaison que l'esprit fait des choses, pour en avoir des idées précises qui empêchent la confusion. La

diversité suppose un changement que le goût cherche dans les choses, pour trouver une nouveauté qui le flatte et le réveille. La *variété* suppose une pluralité de choses non ressemblantes que l'imagination saisit, pour se faire des images riantes, qui dissipent l'ennui d'une trop grande uniformité. La *bigarrure* suppose un assemblage mal assorti, que le caprice forme pour se réjouir, ou que le mauvais goût adopte.

La *différence* des mots doit servir à marquer celle des idées. Un peu de *diversité* dans les mets ne nuit pas à l'économie de la nutrition du corps humain. La nature a mis une *variété* infinie dans les plus petits objets; si nous ne l'appercevons pas, c'est la faute de nos yeux. La *bigarrure* des couleurs et des ornemens, fait des habits ridicules ou de théâtre. (G.)

352. *Différence, Inégalité, Disparité.*

Termes relatifs à ce qui nous fait distinguer de la supériorité ou de l'infériorité entre des êtres que nous comparons.

Le terme *différence* s'étend à tout ce qui les distingue; c'est un genre dont l'*inégalité* et la *disparité* sont des espèces. L'*inégalité* semble marquer la *différence* en quantité; et la *disparité*, la *différence* en qualité. (*Encycl.* IV. 1037.)

353. *Différend, Dispute, Querelle.*

La concurrence des intérêts cause les *différends*. La contrariété des opinions produit les *disputes*. L'aigreur des esprits est la source des *querelles*.

On vide le *différend*. On termine la *dispute*. On appaise la *querelle*.

L'envie et l'avidité font qu'on a quelquefois de gros *différends* pour des bagatelles. L'entêtement, joint au défaut d'attention à la juste valeur des termes, est ce qui prolonge ordinairement les *disputes*. Il y a dans la plupart des *querelles* plus d'humeur que de haine. (G.)

354. *Différend, Démêlé.*

Le sujet du *différend* est une chose précise et déterminée sur laquelle on se contrarie, l'un disant *oui* et l'autre *non*. Le sujet du *démêlé* est une chose moins éclaircie, dont on n'est pas d'accord, et sur laquelle on cherche à s'expliquer pour savoir à quoi s'en tenir.

La concurrence cause des *différends* entre les particuliers. L'ambition est la source de bien des *démêlés* entre les puissances. (1) (R.)

(1) En rapprochant cet article du précédent, on n'est pas satisfait sur ce qui distingue le *démêlé* et la *dispute*. Dans l'un et dans l'autre, il y a contrariété d'opinions ; la chose n'est pas d'accord, et l'on cherche à s'expliquer pour savoir à quoi s'en tenir. Quelle est donc la différence de ces deux termes ?

Il me semble qu'elle vient de celle des objets ; en ce que la *dispute* roule sur une matière générale et purement scientifique ; et le *démêlé* sur une matière particu-

355. *Difficulté, Obstacle, Empêchement.*

La *difficulté* embarrasse ; elle se trouve surtout dans les affaires, et en suspend la décision. L'*obstacle* arrête ; il se rencontre proprement sur nos pas, et barre nos démarches. L'*empêchement* résiste ; il semble mis exprès pour s'opposer à l'exécution de nos volontés.

On dit, lever la *difficulté*, surmonter l'*obstacle*, ôter ou vaincre l'*empêchement*.

Le mot de *difficulté* me paroît exprimer quelque chose qui naît de la nature et des propres circonstances de ce dont il s'agit. Celui d'*obstacle* semble dire quelque chose qui vient d'une cause étrangère. Celui d'*empêchement* fait entendre quelque chose qui dépend d'une loi, ou d'une force supérieure.

La disposition des esprits fait souvent naître dans les traités plus de *difficultés* que la matière même sur laquelle il est question de statuer. L'éloquence de Démosthène fut le plus grand *obstacle* que Philippe de Macédoine trouva dans ses routes politiques, et qu'il ne put jamais surmonter que par la force des armes. La proche parenté est un *empêchement* au mariage que les lois ont mis et qu'elles peuvent ôter. (G.)

lière, et qui peut fonder des prétentions d'intérêts : la *dispute* s'échauffe par le desir de paroître plus habile, le *démêlé* s'anime par le desir de se faire un droit : l'orgueil, qui soutient la *dispute*, et l'avidité qui est la véritable cause du *démêlé*, font bientôt dégénérer l'une en *querelle*, et l'autre en un *différend* formel.

356. *Difformité*, *Laideur*.

Ces deux mots sont synonymes, en ce qu'ils sont également opposés à l'idée de la beauté, quand on les applique à la figure humaine.

La *difformité* est un défaut remarquable dans les proportions; et la *laideur*, un défaut dans les couleurs, ou dans la superficie du visage.

« Il n'est pas indifférent à l'ame, dit Cicéron, d'être dans un corps disposé et organisé de telle ou de telle façon. » Sur quoi Montaigne s'exprime ainsi : « Cettuy-cy parle d'une *laideur* desnaturée et *difformité* de membres : mais nous appelons *laideur* aussi une mesavenance au premier regard, qui loge principalement au visage, et nous desgoute par le teint, une tache, une rude contenance, par quelque cause souvent inexplicable, des membres pourtant bien ordonnés et entiers.... Cette *laideur* superficielle, qui est toutefois la plus impérieuse, est de moindre préjudice à l'état de l'esprit, et a peu de certitude en l'opinion des hommes. L'autre, qui d'un plus propre nom s'appelle *difformité*, plus substantielle, porte plus volontiers coup jusques au-dedans. Non pas tout soulier de cuir bien lissé, mais tout soulier bien formé, montre l'intérieure forme du pied : comme Socrate disoit de sa *laideur*, qu'elle en accusoit justement autant en son ame, s'il ne l'eust corrigée pas institution. »

J'ajouterai que *difformité* se dit de tout dé-

faut dans les proportions convenables à chaque chose; aux bâtimens, aux formes des places, des jardins, aux tableaux, au style, etc. : mais *laideur* ne se dit guère que des hommes ou des meubles.

Dans le moral, on dit l'un et l'autre, mais avec quelque égard aux différences du sens physique. Ainsi l'on dit, la *difformité*, et non la *laideur* du vice, parce que les habitudes vicieuses détruisent la proportion qui doit être entre nos inclinations et les principes moraux : mais on dit, la *laideur*, plutôt que la *difformité* du péché, parce que les péchés ne sont que des taches dans notre ame, qu'elles ne supposent pas une dépravation aussi substantielle que les vices, et qu'elles peuvent s'effacer par la pénitence. (B.)

357. *Diffus*, *Prolixe*.

Défauts de style contraires à la briéveté. Je profiterai des observations que Marmontel fait sur ces *défauts*, dans la nouvelle Encyclopédie, au mot *diffus*. Il est très-vrai que l'idée propre du *diffus* est de s'étendre en superficie; et celle du *prolixe*, de se traîner pesamment en longueur.

Diffus, en latin *diffusus*, se répandre çà et là, aller de côté et d'autre : *prolixe* est le latin *prolixus*, *pro lapsus*, fort lâche ou relâché, étendu en avant, fort prolongé. De Gibelin dit : qui traverse en avant, qui étend en travers, etc.

Ainsi, les *écarts* rendent proprement le style *diffus*; les longueurs le rendent *prolixe*. Le

défaut du *diffus* consiste à en dire beaucoup plus qu'il ne faudroit, par des accessoires superflus : le défaut du *prolixe* consiste à dire fort longuement, comme par de vaines circonlocutions, ce qu'il auroit fallu dire en bref. Le *diffus* se répand en *paroles* qui délayent la pensée dans des idées hors d'œuvre : le *prolixe* s'étend en *mots* qui délayent l'expression sans aucune utilité. Il y a, si je puis m'expliquer ainsi, une sorte de bavardage dans le discours *diffus*, et du verbiage dans le *prolixe*. Le premier dit trop de choses. Il me semble, qu'ainsi caractérisés, ces deux défauts ne peuvent plus se confondre.

Le style de nos procureurs est *prolixe*, dit Marmontel ; celui de nos avocats est *diffus*. Cela doit être, quand on paye la longueur des écritures et l'abondance des paroles.

Je ne crois pas que *diffus* soit le contraire de plein. Le contraire de *plein* est *vide :* or, il y a plutôt surabondance ou superfluité dans le *diffus*, *plein* de choses qui ne sont ni essentielles, ni utiles à la pensée.

Le style *diffus* sera plutôt *lourd* que *lâche :* car l'effet naturel d'un attirail étranger et superflu, est d'embarrasser et d'appésantir la marche.

Lâche est le contraire de *serré*, non de *ferme*. Vous *relâchez* ce qui est trop *serré :* vous *resserrez* ce qui est trop *lâche*.

Marmontel pense que *diffus* est le contraire de *précis*, et non pas de *concis ;* et *prolixe*, le contraire de *précis*, et non pas de *concis ;* et *prolixe*, le contraire de *pressé*.

Girard et Beauzée estiment que l'opposé de *concis* est le *diffus :* le premier semble vouloir dire que l'opposé du *précis* est le *prolixe*, et le second le dit formellement.

Quel est donc le contraire de *prolixe* ? Je suis, avec Marmontel, pour *pressé.* L'idée propre de *presser* est de rapprocher, de joindre, de mettre *près-à-près* les choses, de manière qu'elles ayent moins de volume, et qu'elles occupent peu d'espace.

Le style *concis* revient donc au style *coupé*, mais avec cette différence, qu'il forme un genre, et un bon genre de style, au lieu d'une qualité, en quelque sorte accidentelle et même équivoque; et qu'il marque plutôt l'énergie du discours, que *coupé*, qui n'en marque proprement que la forme. (R.)

358. *Diligent*, *Expéditif*, *Prompt.*

Lorsqu'on est *diligent*, on ne perd point de tems, et l'on est assidu à l'ouvrage. Lorsqu'on est *expéditif*, on ne remet pas à un autre tems l'ouvrage qui se présente, et on le finit tout de suite. Lorsqu'on est *prompt*, on travaille avec activité, et l'on avance l'ouvrage. La paresse, les délais et la lenteur, sont les trois défauts opposés à ces trois qualités.

L'homme *diligent* n'a pas de peine à se mettre au travail; l'homme *expéditif* ne le quitte point; et l'homme *prompt* en vient bientôt à bout.

Il faut être *diligent* dans les soins qu'on doit prendre; *expéditif* dans les affaires qu'on

doit terminer, et *prompt* dans les ordres qu'on doit exécuter. (G.)

359. *Dire un mensonge, Faire un mensonge.*

Naturellement parlant, *on dit un mensonge, et on ne le fait pas* : car *mentir*, c'est *parler* contre sa pensée dans le dessein de tromper. Cependant, *faire un mensonge* est d'un usage constant dans le discours ordinaire. On peut aussi remarquer que nous distinguons des *mensonges* d'action et des *mensonges* de paroles. *Dire et faire* des *mensonges* se trouvent dans les dictionnaires les plus modernes. Vous voyez dans un de ces ouvrages le *mensonge* officieux défini : *celui qui le fait pour faire plaisir à quelqu'un sans nuire à un autre ; on le fait pour procurer la paix, pour obliger quelqu'un, pour prévenir quelque accident.* Les Latins disoient également *dire* et *faire*, *dicere* et *facere mendacium ;* vous rencontrerez souvent le premier dans Cicéron ; le second dans Quintilien. L'oriental *man* et *men* signifie voile, couverture : la racine *mend* signifie mettre un voile sur la vérité ; *mendacium* est mot à mot l'action de mettre un voile sur la vérité : le *mensonge* est une espèce de songe, de rêve, d'invention, de chose imaginée, controuvée ou faite à plaisir. Ces différentes observations prouvent qu'on peut également *dire* ou *faire un mensonge.*

Le P. Bouhours croit que *dire des men-*

songes peut signifier quelquefois rapporter des *mensonges* dont on n'est pas l'auteur ; au lieu que *faire des mensonges* signifie toujours qu'on en est l'auteur : et qu'ainsi *un diseur de mensonges*, tels que de faux bruits, ne ment pas en les contant, à moins qu'il ne les ait inventés; tandis qu'un faiseur de *mensonges* est proprement un *menteur*.

Les Latins semblent avoir fait cette distinction ; ils disoient, en manière de proverbe : l'homme de bien se garde avec soin de *faire des mensonges* ; l'homme sage, d'*en dire*. Cependant, *dire des mensonges* devient alors une expression équivoque ; car on ne sait pas s'il s'agit de *mensonges* de la personne même, ou de *mensonges* d'autrui. (R.)

360. *Discernement*, *Jugement*.

Le *discernement* regarde non-seulement la chose, mais encore les apparences, pour ne la pas confondre avec d'autres ; c'est une connoissance qui distingue. Le *jugement* regarde la chose considérée en elle-même pour en pénétrer le vrai ; c'est une connoissance qui prononce. Le premier n'a pour objet que ce qu'il y a à savoir, et se borne aux choses présentes ; il en démêle le vrai et le faux, les perfections et les défauts, les motifs et les prétextes. Le second s'attache encore à ce qu'il y a à faire, et pousse ses lumières jusques dans l'avenir ; il sent le rapport et la conséquence des choses, en prévoit les suites et les effets. Enfin, l'on peut dire du *discernement*, qu'il est éclairé, qu'il rend les idées justes, et

empêche qu'on ne se trompe en donnant dans le faux ou dans le mauvais ; et l'on peut dire du *jugement*, qu'il est sage, qu'il rend la conduite prudente, et empêche qu'on ne s'égare, en donnant dans le travers ou dans le ridicule.

Lorsqu'il est question de choisir ou de juger de la bonté et de la beauté des objets, il faut s'en rapporter aux gens qui ont du *discernement*. Lorsqu'il s'agit de faire quelque démarche, ou de se déterminer à prendre un parti, il faut suivre le conseil des personnes qui ont du *jugement*.

Les arts et les sciences veulent du *discernement*; il est plus ou moins délicat, selon la finesse de l'esprit et l'étendue des connoissances. Le gouvernement et la politique demandent du *jugement*; il est plus ou moins sûr, selon la force de la raison et l'habitude de l'expérience.

Qui n'a point de *discernement*, est une bête. Qui manque tout-à-fait de *jugement*, est un étourdi. (G.)

361. *Discord, Discorde.*

Malherbe, et plusieurs poëtes avant et après lui, on dit *discord* pour *discorde*, ainsi que Vaugelas et autres grammairiens l'ont observé. Pourquoi ne seroit-il pas permis de dire *discord* ou *discorde*, comme *zéphir* ou *zéphire?* Nous avons laissé perdre *discord*. Marmontel le regrette dans son discours sur l'*autorité de l'usage :* un orateur moderne l'a hasardé dans l'éloge funèbre d'un grand prince, (*la lutte* et le discord *des pouvoirs étoient*

extrêmes.) Faudroit-il le réhabiliter ? Oui, sans doute, s'il est utile, et s'il n'est pas purement et simplement le mot de *discorde* tronqué, sans idée particulière.

Le *discord* est à la *discorde*, ce qu'est la *concorde* à l'*accord*. *Discord* n'est donc pas moins utile qu'*accord;* et le *discord* diffère de la *discorde*, comme l'*accord* de la *concorde*. Le *discord* rompt l'*accord* ou l'harmonie des *cœurs*, des volontés, des sentimens, etc. La *discorde* détruit la *concorde* ou le concert et l'*accord* parfait et soutenu de tous les *cœurs*, de toutes les volontés, de tous les sentimens, etc.

Il est impossible qu'il ne s'élève quelquefois des *discords* entre les personnes qui s'aiment le plus. Est-on long-tems d'*accord* avec soi-même ? Mais on s'arrange, on s'accommode, on se concilie.

La pomme jetée devant les déesses rivales, excite entr'elles un *discord;* elles se la disputent. Adjugée à l'une des trois, elles brûlent du feu de la *discorde*, elles allument une guerre épouvantable entre les Grecs et les Troyens. (R.)

362. *Discours*, *Harangue*, *Oraison.*

Le dernier de ces mots suppose toujours quelque appareil, ou quelque circonstance éclatante. Les deux autres n'expriment, ni n'excluent l'éclat ; la *harangue* pouvant avoir sa place dans une occasion pressée et peu connue, et le *discours* étant souvent préparé

pour des occasions publiques et brillantes. Je fais donc excuse à certains critiques, si je n'adhère pas au jugement qu'ils ont porté sur cet article, et si je ne pense pas, comme eux, que ce soit dans cette idée d'appareil que consiste la différence qui est entre la *harangue* et le *discours*. Ce n'est pas faute de docilité, c'est faute de persuasion : puisque les *discours* qu'on prononce aux réceptions des Académiciens, dans les chaires, et en cent autres occasions, peuvent avoir l'appareil le plus éclatant, sans être ni *harangues* ni *oraisons;* et que, dans une conversation secrète, ou dans un tête-à-tête, on peut *haranguer* au lieu de *discourir*. Leur censure n'a été fondée que sur ce qu'ils ont pensé que le mot de *discours* étoit placé dans le sens général, où il marque tout ce qui part de la faculté de la parole, et non dans le sens particulier d'un *discours* préparé. Mais quelle apparence qu'on puisse le prendre dans un autre sens que dans celui-ci, pour le mettre en comparaison, et en faire un synonyme avec le mot de *harangue ?* Ce préliminaire posé, voici comment je crois devoir caractériser ces mots :

La *harangue* en veut proprement au cœur; elle a pour but de persuader et d'émouvoir : sa beauté consiste à être vive, forte et touchante. Le *discours* s'adresse directement à l'esprit; il se propose d'expliquer et d'instruire; sa beauté est d'être clair, juste et élégant. L'*oraison* travaille à prévenir l'imagination; son plan roule ordinairement sur la louange ou sur

la critique ; sa beauté consiste à être noble, délicate et brillante.

Le capitaine fait à ses soldats une *harangue* pour les animer au combat. L'académicien prononce un *discours* pour développer ou pour soutenir un système. L'orateur prononce une *oraison* funèbre pour donner à l'assemblée une grande idée de son héros.

La longueur de la *harangue* ralentit quelquefois le feu de l'action. Les fleurs du *discours* en diminuent souvent les graces. La recherche du merveilleux dans l'*oraison* fait perdre l'avantage du vrai. (G.)

L'abbé Girard a beau dire que le dernier de ces mots est le seul qui suppose toujours quelqu'appareil ou quelque circonstance éclatante; les deux premiers n'expriment ni n'excluent l'éclat. La *harangue* est un *discours* élevé, public, pompeux, solennel, un *discours* d'apparat; et le *discours* (synonyme de *harangue* et d'*oraison*), ne peut être que le *discours oratoire*, le *discours* d'éloquence distingué par les qualités ou les conditions propres à l'apparat. On *harangue* les princes, les grands, les troupes, le peuple, une grande assemblée, avec appareil et par un *discours oratoire*.

Discours marque proprement le genre de composition; il y a plusieurs sortes de *discours* : le *discours* familier, le *discours* historique, le *discours* académique, le *discours* philosophique, etc. Il s'agit ici du *discours oratoire*, ouvrage de l'orateur, et c'est ce que l'Ab. G. auroit dû remarquer.

Harangue est composé de *har*, *discours* élevé, et d'*ang*, qui aiguillonne, excite, presse, entraîne. C'est en vertu de ces caractères, que nous appelons particulièrement *harangues*, les *discours* des généraux à leurs troupes, rapportés par les anciens historiens, comme s'ils avoient été prononcés. On appelle aussi de ce nom les hommages solennels rendus par un orateur, à la tête, au nom d'un peuple, d'un corps, à des princes, à des personnages constitués en dignité, et autres *discours* semblables : c'est proprement l'appareil et la pompe qui les érigent en *harangues*.

Oraison signifie *discours oratoire*. D'*os*, *oris*, les Latins firent *orare*, parler, demander, supplier; d'où *oratio*; *discours*, prière, oraison. Il semble que le mot, dans cette acception, prend une teinte de la demande et de la prière. Il porte aussi une idée d'art, comme dans son sens grammatical dont nous parlerons plus bas : l'*oraison* a ses règles; enfin, c'est un mot technique. Il nous sert à dénommer les *discours* oratoires des anciens, les *oraisons* d'Isocrate, d'Eschyne, de Démosthènes, de Cicéron, ou autres composées à l'instar de celles-là, dans une langue ancienne.

Le *discours oratoire* est l'ouvrage composé par l'orateur, selon les règles de l'art, et sur un sujet important, pour parvenir à ses fins, par une déduction de pensées et de raisonnemens bien ordonnés, animés, soutenus, relevés par l'action de l'éloquence.

Discours est le genre; *harangue* et *oraison*

sont des espèces. La dénomination générique comprend aussi le plaidoyer, le panégyrique, le sermon, le *discours* académique. Marmontel donne les notions suivantes de ces différentes espèces.

« Le *plaidoyer* est ou doit être l'application du droit au fait, et la preuve de l'un par l'autre ; le *sermon*, une exhortation à quelque vertu ou le développement de quelque vérité chrétienne ; le *discours académique*, la discussion d'un trait de morale ou de littérature ; la *harangue*, un hommage rendu au mérite en dignité ; le *panégyrique*, le tableau de la vie d'un homme recommandable par ses actions et par ses mœurs. Chez les Egyptiens, les *oraisons funèbres* faisoient trembler les vivans par la justice sévère qu'elles rendoient aux morts. A la vérité, on louoit, en présence des dieux, un roi vivant, des vertus qu'il n'avoit pas : mais il étoit jugé après sa mort, en présence des hommes, sur les vices qu'il avoit eus. Il seroit à souhaiter que cet usage se fut répandu et perpétué chez toutes les nations de la terre : le même orateur loueroit un roi d'avoir eu les vertus guerrières, et lui reprocheroit de les avoir fait servir au malheur de l'humanité : il loueroit un ministre d'avoir été un grand politique, et lui reprocheroit d'avoir été un mauvais citoyen ; etc. » (R.)

363. *Discrétion*, *Réserve*.

Discrétion regarde autrui, c'est une sorte

de prudence et de modération. Discernement fait *discrétion*. Crainte, prévoyance font *réserve*, et le tout fait prudence.

Discrétion fait que le plus souvent on se contient, *réserve* qu'on s'abstient. On peut être trop *réservé*, on ne peut guère être trop *discret;* il est plus facile d'être *réservé* que *discret*, de se taire, que ne dire que ce qu'il faut.

Discrétion de *discerner*, discerner, voir l'objet, le démêler, le saisir. C'est cette sorte de discernement qui sert à régler nos actions et nos discours. C'est la science des égards et de la conduite; il n'est jamais pris en mauvaise part, même l'excès.

La *discrétion* consiste non-seulement à garder votre propre secret et celui d'autrui, mais à ne dire, n'entendre et ne faire que ce qu'il faut. Un zèle sans prudence n'est plus qu'*indiscrétion;* si l'homme *discret* ne trahit pas la vérité, souvent il ne la dit pas toute. La discrétion en ce qui nous regarde personnellement n'est que l'attente de nos intérêts, c'est esprit; elle est vertu quand elle est pour les autres.

Réserve, du latin *reservare*, *rem-servare*, conserver la chose, mot à mot l'observer, la garder en *réserve;* c'est cette sorte de prudence qui ne vous permet pas de vous éloigner, de dépasser le point où vous êtes. L'homme *discret* sait ce qu'il peut dire, l'homme *réservé* ce qu'il doit taire. L'un *discerne* les objets, l'autre ne les perd pas de vue. (R.)

364. *Disert, Eloquent.*

Ces deux termes caractérisent également un discours d'apparat. Le discours *disert* est facile, clair, pur, élégant, et même brillant, mais il est foible et sans feu: le discours *éloquent* est vif, animé, persuasif, touchant; il émeut, il élève l'ame, il la maîtrise.

Ces épithètes se donnent également aux personnes et pour les mêmes raisons. Supposez à un homme *disert*, du nerf dans l'expression; de l'élévation dans les pensées, de la chaleur dans les mouvemens, vous en ferez un homme *éloquent.* (B)

365. *Dispute, Altercation, Contestation, Débat.*

Dispute se dit ordinairement d'une conversation entre deux personnes qui diffèrent d'avis sur une même matière; et elle se nomme *altercation*, lorsqu'il s'y mêle de l'aigreur. *Contestation* se dit d'une *dispute* entre plusieurs personnes considérables, sur un objet important, ou entre deux particuliers pour une affaire judiciaire. *Débat* est une *contestation* tumultueuse entre plusieurs personnes.

La *dispute* ne doit jamais dégénérer en *altercation.* Les rois de France et d'Angleterre sont en *contestation* sur tel article d'un traité. Il y a eu, au concile de Trente, de grandes *contestations* sur la résidence. Pierre et Jacques sont en *contestation* sur les limites de leurs terres. Le parlement d'Angleterre est sujet à de grands *débats.* (Encycl. IV. 112.)

366. *Distinction, Diversité, Séparation.*

Ces termes supposent plusieurs objets, et expriment une relation qui tient à cette pluralité.

La *distinction* est opposée à l'identité ; il n'y a point de *distinction* où il n'y a qu'un même être. La *diversité* est opposée à la similitude ; il n'y a point de *diversité* entre des êtres absolument semblables. La *séparation* est opposée a l'unité ; il n'y a point de *séparation* entre des êtres qui en constituent un seul.

Il y a *distinction* entre l'ame et le corps, puisque ce sont deux substances différentes, et non la même : il y a aussi *diversité*, puisque la nature de l'un ne ressemble point à la nature de l'autre : mais pendant la vie de l'homme, il n'y a point de *séparation*, puisque leur union constitue l'individu.

Un auteur moderne a cité comme deux ouvrages différens, celui de *la Justesse de la langue française*, et les *Synonymes Français* de l'abbé Girard ; mais c'est le même ouvrage, sous deux noms différens, et il n'y a point de *distinction*. Cependant il y a *diversité* ; parce que ce sont deux éditions du même livre, très-éloignées d'être semblables. Le second volume qu'on ajoute à celle-ci est nécessairement *distingué* du premier, puisqu'ils ne sont pas de la même main, ni le même volume : l'éditeur voudroit bien que l'on n'aperçût pas la *diversité* dans la composition ;

et sur-tout par rapport aux articles qui sont de lui; mais il sera content, si le public éclairé juge qu'on ne doit point *séparer* l'un de l'autre. (B.)

367. *Distinguer, Séparer.*

On *distingue* ce qu'on ne veut pas confondre. On *sépare* ce qu'on veut éloigner.

Les idées qu'on se fait des choses, les qualités qu'on leur attribue, les égards qu'on a pour elles, et les marques qu'on leur attache, ou dont on les désigne, servent à les *distinguer*. L'arrangement, la place, le tems, et le lieu servent à les *séparer*.

Vouloir trop se *distinguer* des personnes avec qui nous devons vivre, c'est leur donner occasion de se *séparer* de nous.

La différence des modes et du langage *distingue* plus les nations que celle des mœurs. L'absence *sépare* les amis sans en désunir le cœur. (G).

368. *Distinguer, Discerner, Démêler.*

Du primitif *tin*, (jour, lumière), mot commun aux langues de l'Orient et à celles de l'occident, et quelquefois changée en *ting*, etc., les Latins ont formé *tinguere*: teindre, mettre de la couleur, donner un éclat; et *distinguere*, distinguer, mettre une couleur particulière mettre de la différence, faire une différence.

De la racine *cer*, enfermer dans une enceinte, les Latins ont fait *cerno*, cerner tout autour; couper en rond, séparer de tout autre chose; ainsi que voir, juger, montrer la chose

de manière qu'elle ne soit pas confondue avec toute autre chose voisine, dans le sens du grec κρινω; et *discernere*, diviser, séparer une chose de tout ce qui en approche le plus, reconnoître, découvrir les signes qui empêchent de la confondre avec une autre chose.

De *mesc*, mêler, *mélange*, parmi, entre; mot celte, oriental, grec, les Latins ont fait *miscere*, le Français *mêler*; et nous avons dit, par opposition ou par extraction, *démêler*, défaire le mélange, éclaircir les choses embrouillées, mettre chaque chose à part, à sa place, en ordre.

Dans l'obscurité ou dans l'éloignement, vous ne *distinguez* pas un objet; vous ne *distinguez* pas si c'est un rocher ou un nuage, un homme ou un animal, du noir ou du brun: les traits de l'objet ne sont pas assez sensibles. Avec les mêmes apparences, sous le même aspect, vous ne *discernez* point un objet d'un autre; vous ne *discernez* point le similor de l'or, une copie d'un original: les traits de l'objet sont trop équivoques. Dans la confusion, au milieu du désordre, vous ne *démêlez* pas les objets: vous ne *démêlerez* pas les voix dans des acclamations, les drogues dans une mixtion, les fils d'un écheveau mêlé.

Il faut de la lumière, de l'intelligence, et une application convenable pour *distinguer*; de la science, de la sagacité, de la critique pour *discerner*; de l'habileté, du travail, un esprit d'ordre et d'analyse pour *démêler*.

Pour reconnoître les objets, il faut les avoir

bien *distingués*. Pour choisir entre des choses semblables, il faut savoir *discerner*. Pour rétablir l'ordre des choses interverties, il faut les *démêler*.

A l'air d'une personne, on *distingue*, selon Malebranche, l'estime qu'elle fait d'elle-même, ainsi que ses desseins sur l'estime des autres : le caractère de la personne bien connu, vous *discernez* les motifs de ses actions, comme à l'œuvre on *discerne* la main de l'ouvrier : sous quelque déguisement qu'elle se travestisse, on la *démêle* ; le masque dont elle se couvre est comme une glace qu'elle auroit mise devant son portrait. (R.)

369. *Distraire*, *Détourner*, *Divertir*.

Distraire, lat. *dis-trahere*, tirer dans un sens, retirer de, attirer ailleurs. *Détourner*, tourner hors, hors de, donner un autre tour, changer le sens. *Divertir*, du vieux français *verti*, lat. *vertere*, tourner diversement, diriger *vers* un autre but, faire changer d'objet.

Il est sensible que l'action de *distraire* est plus foible, plus douce, plus légère que celle de *détourner* ou de *divertir*. *Distraire* n'exprime qu'une simple séparation, un déplacement, et même un dérangement ; tandis que *détourner* et *divertir* marquent une vraie révolution, un tout autre aspect, des changemens *divers*. Il est constant, par les mêmes applications et les acceptions différentes de *divertir*, qu'il marque un plus grand changement, une plus grande différence, un plus

grand effet, que *détourner;* puisqu'il se prend aussi pour *enlever*, *dissiper*, *amuser*, occuper ou employer entièrement d'une autre manière.

Au physique on dira *distraire*, *détourner*, *divertir* des deniers, des papiers, des effets, etc. On les *distrait*, en les ôtant de leur place, en les séparant du reste, en les mettant à part : on les *détourne*, en les mettant hors de portée, à l'écart, en les éloignant de leur voie ou de leur destination, en les employant à un autre dessein : on les *divertit* en les supprimant, en se les appropriant, en les dissipant.

Rigoureusement parlant, on *distrait* la chose qu'on tire de sa place, d'une place où elle étoit fixée dans un état de repos. On détourne la chose qui avoit un cours, pour lui en donner un autre comme les humeurs du corps, le cours d'une rivière, etc. On *divertit* la chose qui avoit une destination et un emploi particulier, et on la dérobe à cet emploi, on la soustrait, on frustre ceux qui en devoient profiter.

Au figuré, nous disons *distraire*, *détourner*, *divertir* d'un travail, d'une occupation, d'une entreprise, d'un dessein, etc.

Celui qui n'est que *distrait*, est encore plein de sa chose, en pensant à une autre; il y reviendra bientôt. Celui qui est *détourné*, n'est plus à sa chose; mais quoiqu'une autre chose le tienne, il pourra facilement y revenir. Celui qui est *diverti*, est loin de la chose;

il est tout à une autre, il ne songe plus à son objet.

Une cause légère *distrait ;* une cause forte, une sollicitation importune, *détournent ;* des objets attrayans, des raisons déterminantes, *divertissent.*

L'esprit naturellement inconstant et léger, se *distrait* de lui-même, s'il n'est fortement appliqué. Un homme curieux se *détourne* facilement, dès qu'un nouvel objet le frappe ; il porte et fixe sur lui son attention avide. Celui qui fait une chose avec la moitié de son esprit, ou sans être bien occupé, est bientôt *diverti* par le premier objet agréable qui peut remplir son esprit tout entier.

Distraire convient bien, lorsqu'il ne s'agit que d'une simple application de l'esprit, d'un travail facile, de soucis légers, dont on se détache aisément. *Détourner* convient parfaitement, lorsqu'il s'agit d'une grande occupation, d'une préoccupation forte, d'une résolution ferme à laquelle on ne renonce qu'avec une grande peine et comme par violence. *Divertir* convient singulièrement, lorsqu'il s'agit d'un état pénible, d'une profonde douleur, d'une mélancolie à laquelle on veut donner le change ou du relâche par des pensers doux et agréables.

Vous pouvez *distraire* d'un dessein une personne qui ne fait qu'y songer ; vous l'en détacherez peu à peu. Vous devez *détourner* d'un mauvais dessein celui qui a résolu de l'exécuter ; il faut qu'il l'abandonne tout-à-fait. Il faudroit *divertir* l'homme plein de

tristes pensées ; mais vous ne pouvez guère que l'en *distraire* insensiblement.

La vie de certaines gens n'est qu'une continuelle *distraction ;* il n'est pas à craindre de les *détourner ;* que font-ils ? ils ont sans cesse besoin d'être *divertis*, ils s'ennuient de tout comme d'eux-mêmes.

La *distraction* est à l'esprit ce que le repos est au corps. Une tête forte et indépendante ressemble à la nature, que vous ne *détournez* de son cours qu'en l'assujétissant à ses propres lois. Ces perfides libéralités qui abusent les peuples, et ces jeux bruyans qui les *divertissent* de la considération et du sentiment de leurs maux, sont les présens d'un ennemi et les séductions de la tyrannie.

L'amusement est bon, lorsqu'il ne fait que *distraire* à propos, sans *détourner* du devoir, et sans *divertir* des soins importans. (R.)

370. *Diviser, Partager.*

« L'un et l'autre de ces mots signifient que d'un tout on en fait plusieurs parties : mais celui de *diviser* ne marque précisément que la désunion du tout pour former de simples parties ; et celui de propager, outre cette désunion du tout, a de plus un certain rapport à l'union propre de chaque partie, pour en former des tous particuliers.

» La différence des intérêts *divise* les princes ; celle des opinions *partage* les peuples.

» On *divise* le tout en ses parties ; on le *partage* en ses parts (ou portions.) Voilà

pourquoi l'on dit *diviser* un cercle, *partager* un héritage ». (G.)

Diviser du mot latin *dividere*, séparer les parties d'un tout.

Partager, vient de *partes agere*, faire des parts ou portions.

L'abbé Girard a bien saisi la différence de ces deux mots dans le sens propre. La *division* annonce la distribution d'un tout ou de plusieurs choses unies, en parties différentes, pour être mises ou seulement considérées à part. Le *partage* annonce la distribution d'un tout en tous ou en objets particuliers pour être détachés et employés séparément. Le *partage* suppose la *division* et va plus loin.

On *divise* l'année en mois, les mois en jours, la sphère en cercles, le cercle en degrés, et cette *division* n'est souvent qu'idéale. On *partage* le pain entre les convives, un héritage entre les co-héritiers, les bénéfices entre les intéressés, le butin entre les associés, etc. Le *partage* est réel, et la portion de chacun devient indépendante des autres.

Un orateur *divise* son discours en plusieurs points pour considérer une vérité sous divers rapports, et ces points sont liés les uns aux autres. Des puissances *partagent* entr'elles un pays hors d'état de se défendre, pour en augmenter leur empire; et chaque partie forme un corps indépendant des autres.

La terre n'étoit autrefois idéalement *divisée* qu'en trois grandes parties, qui tenoient pourtant l'une à l'autre. Les fleuves et les

chaînes de montagnes la *partagent* réellement en masses différentes entre lesquelles on voit une certaine solution de continuité.

Le géomètre travaille à *diviser* géométriquement un angle en trois parties égales. Le peuple de Rome poursuivit le *partage* des terres jusqu'à la ruine de la république.

Vous *divisez* une somme en plusieurs sommes particulières. Vous *partagez* vos secours entre les malheureux qui en sont le plus dignes.

C'est une question de savoir si la méthode moderne de *diviser* et *soudiviser* un discours oratoire est préférable à celle des anciens : il semble en général qu'elle convient à l'instruction et nuit à l'éloquence ; ce qui fait dépendre le choix de l'effet qu'on se propose. C'est une question de savoir comment les Francs *partagèrent* entr'eux les terres de leurs conquêtes : il est très-probable que l'armée victorieuse s'attribua seulement les domaines particuliers des Romains tués, pris ou mis en fuite dans les combats, suivant la maxime assez commune chez les barbares de cette époque, que le bien doit suivre le sort de la personne.

Alexandre conquit le monde et ne forma pas un empire ; tout étoit *divisé*, rien n'étoit uni dans ses conquêtes ; à sa mort, *partagées* entre ses capitaines comme des dépouilles, elles firent plusieurs grands rois. (R.)

371. *Divorce, Répudiation.*

Divorce, lat. *divortium*, exprime naturellement l'action propre du verbe *divertere*, divertir, tourner dans un autre sens, diviser, séparer. *Répudiation*, latin *repudiatio*, exprime l'action propre du verbe *repudiare*, répudier, rejeter, renvoyer : rac. *pud*, *bud*, demeure, habitation : d'où *apud*, chez, dans la maison ; et *repud*, dehors, hors de la maison. Ainsi *répudier* est littéralement mettre hors de la maison, comme le *put away* des Anglais. M de Gébelin rapproche ce mot de *pudor*, *pudeur*, parce que la *répudiation* couvre de honte ; mais cette idée ne peut être que secondaire.

Ces mots sont employés à désigner la rupture, la dissolution du mariage. Le *divorce* est proprement la séparation de deux époux : la *répudiation* le renvoi de l'un par l'autre.

« Il y a, (dit l'auteur de l'*Esprit des Lois*, liv. 16, c. 15), cette différence entre le *divorce* et la *répudiation*, que le *divorce* se fait par un consentement mutuel, à l'occasion d'une incompatibilité mutuelle ; au lieu que la *répudiation* se fait par la volonté, pour l'avantage d'une des deux parties, indépendamment de la volonté et de l'avantage de l'autre ». (R.)

372. *Diurne, Quotidien, Journalier.*

Ces trois mots désignent tous un rapport à tous les jours, mais sous des aspects assez différens pour ne devoir pas être confondus.

Ce qui est *diurne* revient régulièrement chaque jour, et en occupe toute la *durée*, soit qu'on entende par-là une révolution entière de vingt-quatre heures, soit qu'on ne désigne que la partie de cette révolution, que le soleil ou toute autre étoile est sur l'horison.

Ce qui est *quotidien* revient chaque jour, mais sans en occuper toute la durée, et sans autre régularité que celle du retour.

Ce qui est *journalier* se répète comme les jours, mais varie de même; il peut en occuper, ou n'en pas occuper toute la durée.

Diurne est un terme didactique, parce qu'il n'appartient qu'aux sciences rigoureuses d'apprécier les objets avec l'exactitude que comporte la signification totale de ce mot. Ainsi l'on dit en astronomie, la révolution *diurne* de la terre, pour désigner sa révolution autour de son axe en vingt-quatre heures.

Quotidien est un terme du langage commun, mais consacré à caractériser ce qui ne manque pas de recommencer chaque jour, quoiqu'accidentellement. C'est pour cela que dans l'oraison dominicale il est mieux de dire, notre pain *quotidien*, que de dire, notre pain de chaque jour; parce que nos besoins, soit temporels, soit spirituels, renaissent en effet tous les jours: « Et pour marque, dit le P. Bouhours, que pain *quotidien* est une expression consacrée, c'est qu'elle a passé en proverbe, pour exprimer une chose ordinaire; c'est, dit-on, son pain *quotidien.* ».

On appelle aussi fièvre *quotidienne*, une espèce de fièvre intermittente, qui vient et cesse tous les jours, et suivie de quelques heures d'intermission.

Journalier appartient absolument au langage commun, et s'applique à toutes les autres choses qui se répètent tous les jours avec des variations accidentelles. Ainsi l'on dit, l'expérience *journalière*, des occupations *journalières*, un travail *journalier*; pour marquer une expérience, des occupations, un travail, qui recommencent chaque jour : et l'on ne pourroit pas y employer les termes de *diurne* ou de *quotidien*, qui excluroit l'idée de variation. Cette idée est si propre au mot *journalier*, qu'il s'emploie même pour la marquer uniquement ; et nous disons, une humeur *journalière*, les armes sont *journalières*, pour dire une humeur changeante, les armes sont sujettes à des variations. Quelquefois on dit *journalier* pour *diurne*, parce que l'on fait abstraction de la régularité ; le mouvement *journalier* du ciel : mais on ne peut jamais dire *journalier* pour *quotidien*. (B.)

373. *Docte, Docteur.*

Etre *docte*, c'est être véritablement savant et habile : être *docteur*, c'est non-seulement être habile homme, mais avoir donné de sa science certaines preuves, par lesquelles on ait obtenu ce titre.

Il faut néanmoins avouer que depuis quelques années on a mis une autre différence entre

ces deux mots, et qu'aujourd'hui le mot de *docteur* est fort au-dessous de celui de *docte*: ce qui est venu de ce que dans un grand nombre d'habiles gens qui avoient ce degré, quelques-uns, ne soutenant pas leur nom par leur science, se sont trouvés *docteurs* sans être *doctes*. Cela a suffi pour ravaler un titre si beau; car c'est un vice qu'on ne guérira jamais, de juger du particulier en général dans les choses désavantageuses. (*Andry de Boisregard;* réfl. sur l'usage prés. de la langue fr. *Tome I.*) (B.)

374. *Don, Présent.*

La différence caractéristique de ces mots, quoique très-sensible, n'a pas été mieux saisie par nos synonymistes, que ne l'a été par les synonymistes Latins celle de *donum* et de *munus*. Ils sont tombés, les uns à la suite des autres, dans les mêmes méprises.

« Ces mots (dit M. d'Alembert dans l'Encyclopédie), signifient ce qu'on donne à quelqu'un sans y être obligé. Le *présent* est moins considérable que le *don* ». M. Beauzée pense que la première et principale différence des deux termes consiste en effet dans cette proportion. Calepin avoit dit que *donum*, le *don*, s'applique aux choses plus considérables; et *munus*, le *présent*, aux choses moins importantes.

Cette supposition me paroît gratuite; il y a des *présens* riches et magnifiques, et des *dons* modiques et légers. Un *présent* de cent mille écus, ou d'un écrin de diamans, est certes plus

considérable que le *don* d'une chaumière ou d'un quartier de terre.

M. d'Alembert ajoute que le *présent* se fait à des personnes moins considérables, excepté quand il s'agit de Dieu. M. Beauzée juge que cette qualité n'est point essentielle au *présent*, et je pense comme lui.

M. d'Alembert dit lui-même que les princes se font mutuellement des *présens* par leurs ambassadeurs : il n'y a point là inégalité de personnes. Il convient qu'on dit, les *dons de Dieu*, les *dons du St.-Esprit :* il ne peut y avoir une plus grande infériorité dans celui à qui le *don* est fait.

Les rois et leurs sujets, les seigneurs et leurs vassaux, les grands et les petits, se font également des *dons* et des *présens* les uns aux autres.

M. Beauzée pense que les véritables objets du *don* sont ceux dont on transporte la propriété sans les déplacer; et les objets du *présent*, ceux qu'on déplace pour en transporter la propriété.

L'étymologie éclaircira le sens propre de ces termes, et leur différence.

Don, *dan*, *than*, mot commun aux Hébreux, aux Celtes, aux Grecs, aux Latins, etc., exprime l'action de donner gratuitement, ou la chose gratuitement donnée, par opposition à ce qu'on donne pour prix, pour salaire, pour acquit, à titre onéreux. *Présent* signifie le *don présent ;* ce qu'on présente en *don*, ce qu'on donne de la main à la main ;

præsens quod manu datur, dit quelque part Cicéron, par opposition à tout autre *don* fait d'une autre manière. On a dit *présent*, pour un *don présent* ou présenté, comme on dit le *présent*, au lieu du tems *présent*. Il en est de même du *munus* des Latins, *quod manu datur;* car ce mot vient certainement de *man*, *main*. Pline, l. 35, c. 19, dit que les *dons* s'appellent *munera*, lorsqu'ils se donnent de *la main*. La loi XVIII, ff. *de verb. signif.*, distingue *munus* du *présent*, en disant que les *dons* sont faits par les absens, les *munera* envoyés, et les *présens* offerts (*dicuntur..... præsentia offerri*). La signification propre du mot *présent* n'est donc plus douteuse. L'abbé Girard l'indiquoit sans y songer, en disant que le mot *donner* marque plus parfaitement l'acte de volonté qui transporte actuellement la propriété de la chose; et que *présenter* désigne proprement l'action extérieure de la main ou du geste, pour livrer la chose dont on veut transporter la propriété ou l'usage.

Dans l'Orient, on n'aborde les princes que les mains chargées de *présens*.

On fait des *présens* de noces; on *présente* une corbeille. Les époux futurs se font des *dons* mutuels par contrats; ils s'assurent l'un à l'autre, pour l'avenir, des propriétés.

On fait *don* de son cœur, et on n'en fait pas *présent;* car on cède l'empire sans livrer la chose.

L'usage de faire, à la nouvelle année, des *présens* à ses proches, à ses amis, à ses patrons, etc., est si ancien et si général, qu'il

semble inspiré par la nature, pour resserrer les liens d'une société intime. L'usage de faire, en mourant, des *dons* de toute espèce aux églises, devint autrefois si général et si sacré en France, qu'on en fit une des conditions nécessaires à la validité des testamens.

Les petits *présens*, dit le proverbe, entretiennent l'amitié. Les *dons* immodérés, dit un ancien, font d'insolens ingrats.

Puisque le *don* a pour but particulier l'avantage de celui à qui on le fait, on fait plutôt *don* de choses utiles; puisque le *présent* est plutôt offert par le desir de plaire à la personne qui l'agrée, on fait plutôt *présent* de choses agréables. Ainsi, vous direz plutôt les *dons* de Cérès et les *présens* de Flore, suivant la remarque de M. d'Alembert. Vous direz eu égard à l'utilité: *O don du Ciel! prevoyante sagesse!* et vous dites, eu égard à l'agrément, *présent du Ciel! ô divine amitié!* Mais ce n'est pas à dire, comme on l'ajoute, que le *don* soit en lui-même d'une *nécessité absolue*, et le *présent* de *pur agrément*.

Tous ces divers rapports accessoires, secondaires, accidentels, sont et doivent toujours être, dans le langage, subordonnés à l'idée propre et primitive des termes; et c'est par cette idée capitale qu'il faut juger de la régularité de leurs applications. (R.)

375. *Donner, Présenter, Offrir.*

L'idée du don est le fondement essentiel et commun, qui rend synonyme en beaucoup

d'occasions la signification de ces mots : mais *donner* est plus familier ; *présenter* est toujours respectueux ; *offrir* est quelquefois religieux. Nous *donnons* aux domestiques ; nous *présentons* aux princes ; nous *offrons* à Dieu.

On *donne* à une personne, afin qu'elle reçoive. On lui *présente*, afin qu'elle agrée. On lui *offre*, afin qu'elle accepte.

Nous ne pouvons *donner* que ce qui est à nous ; *offrir* que ce qui est en notre pouvoir ; mais nous *présentons* quelquefois ce qui n'est ni à nous, ni en notre puissance.

Donner marque plus positivement l'acte de la volonté, qui transporte actuellement la propriété de la chose. *Présenter* désigne proprement l'action extérieure de la main ou du geste, pour livrer la chose dont on veut transporter la propriété ou l'usage. *Offrir* exprime particulièrement le mouvement du cœur qui tend à ce transport. Ainsi la valeur des deux derniers mots a plus de rapport à la partie préliminaire du don ; et celle du premier en a davantage à ce qui rend cet acte pleinement exécuté : c'est pourquoi l'on peut fort bien dire qu'on *présente* en *donnant*, et qu'on *offre* pour *donner* ; mais on ne peut changer l'ordre de ce sens.

Les biens, le cœur, l'estime se *donnent*. Les respects, le pain béni, les cahiers des états ou des délibérations se *présentent*. Les services personnels s'*offrent*. (G.)

376. *Douleur*, *Chagrin*, *Tristesse*, *Affliction*, *Désolation*.

Ces mots désignent en général la situation d'une ame qui souffre. *Douleur* se dit également des sensations désagréables du corps, et des peines de l'esprit ou du cœur : les quatre autres ne se disent que de ces dernières.

De plus, *tristesse* diffère de *chagrin*, en ce que le *chagrin* peut être intérieur, et que la *tristesse* se laisse voir au dehors. La *tristesse* d'ailleurs peut être dans le caractère, ou dans la disposition habituelle, sans aucun sujet ; et le *chagrin* a toujours un sujet particulier.

L'idée d'*affliction* ajoute à celle de *tristesse ;* celle de *douleur*, à celle d'*affliction* ; et celle de *désolation*, à celle de *douleur*.

Chagrin, *tristesse* et *affliction*, ne se disent guère en parlant de la *douleur* d'un peuple entier, sur-tout le premier de ces mots. *Affliction* et *désolation* ne se disent guère en poésie, quoiqu'*affligé* et *désolé* s'y disent très-bien. *Chagrin*, en poésie, sur-tout lorsqu'il est au pluriel, signifie plutôt *inquiétude* et *souci*, que *tristesse* apparente ou cachée. (*Encycl.* V. 82.)

377. *Douleur*, *Mal.*

Dans quelque sens qu'on prenne ces mots, le plaisir est toujours l'opposé de la *douleur*, comme le bien l'est du *mal*. Mais ils ne sont proprement synonymes, que dans le sens où ils marquent une sorte de sensation disgra-

cieuse qui fait souffrir : et alors la *douleur* dit quelque chose de plus vif, qui s'adresse précisément à la sensibilité ; le *mal* dit quelque chose de plus générique, qui s'adresse également à la sensibilité et à la santé.

La *douleur* est souvent regardée comme l'effet du *mal*, jamais comme la cause. On dit de celle-là, qu'elle est aiguë ; de l'autre, qu'il est violent. On dit aussi, par sentence philosophique, que la mort n'est jamais un *mal*, mais que la *douleur* en est un. (G).

378. *Douteux, Incertain, Irrésolu.*

Ces trois termes marquent également l'état de suspension ou d'équilibre, dans lequel se trouve l'ame à l'égard des objets qui fixent son attention.

Le *doute* vient de l'insuffisance des preuves, ou de l'égalité de vraisemblance entre les preuves pour et contre ; l'*incertitude*, du défaut des lumières nécessaires pour se décider ; et l'*irrésolution*, du défaut des motifs d'intérêt, ou de l'égalité des motifs opposés.

Le *doute* produit l'*incertitude* ; et tous deux concernent l'esprit, qui a besoin d'être éclairé : l'*irrésolution* concerne le cœur, qui a besoin d'être touché. (B).

Douteux ne se dit que des choses ; *incertain* se dit des choses et des personnes ; *irrésolu* ne se dit que des personnes ; il marque de plus une disposition habituelle, et tient au caractère.

Le sage doit être *incertain* à l'égard des opinions *douteuses*, et ne doit jamais être

irrésolu dans sa conduite. On dit d'un fait légèrement avancé, qu'il est *douteux*; et d'un bonheur légèrement espéré, qu'il est *incertain* : ainsi *incertain* se rapporte à l'avenir; et *douteux*, au passé ou au présent. (*Encycl.* V. 90.)

379. *Droit, Debout.*

On est *droit*, lorsqu'on n'est ni courbé ni penché. On est *debout*, lorsqu'on est sur ses pieds.

La bonne grace veut qu'on se tienne *droit*. Le respect fait quelquefois tenir *debout*. (G.)

380. *Droit, Justice.*

Le *droit* est l'objet de la *justice*; c'est ce qui est dû à chacun. La *justice* est la conformité des actions avec le *droit*; c'est rendre et conserver à chacun ce qui lui est dû. Le premier est dicté par la nature, ou établi par l'autorité, soit divine, soit humaine; il peut quelquefois changer, selon les circonstances. La seconde est la règle qu'il faut toujours suivre; elle ne varie jamais.

Ce n'est pas aller contre les lois de la *justice*, que de soutenir et défendre ses *droits* par les mêmes moyens dont on se sert pour les attaquer. (G.)

381. *Droit canon, Droit canonique.*

Messieurs de Port-Royal, contre l'usage général de dire *droit canon*, hasardèrent *droit canonique*, appuyés par l'usage de dire en latin, *jus canonicum.*

Les constitutions ecclésiastiques, ou les décisions légitimes des conciles, des papes, en fait de morale et de discipline, s'appellèrent *canons*, mot grec qui signifie *règle*. Un recueil de ces institutions étoit intitulé *canon* ou *canones*. Jamais les pères de l'Eglise et les anciens docteurs ne joignirent au mot *canon* celui de *droit*, ou plutôt celui de *jus*; parce qu'il emporte avec lui une idée de commandement, de contrainte, de coaction, et que, sous cet aspect, il ne leur paroissoit pas convenir à l'esprit de l'Eglise, qui cherche à persuader par la douceur. Denis le Petit osa, dit-on, le premier, dans le sixième siècle, allier le nom de *droit* avec celui de *canon*, lorsqu'il publia sa colleotion de *canons* et de lettre des papes. L'usage d'appeller *canon* ce genre de règle, fit ensuite dire, contre les règles grammaticales, *droit canon*.

Ainsi, le *droit canon* est proprement le *droit* appelé ou intitulé *canon*. Cette explication lève l'irrégularité apparente de la locution. Le *droit canonique* est l'espèce particulière de *droit* résultant des *canons* : *canonique* signifie qui appartient aux *canons*.

Le *droit canon* est le corps, le code, la législation même des *canons*: le *droit canonique* est le sujet traité, la matière éclaircie, la chose établie par les *canons*. Le *droit canon*, c'est ce qui règle, ordonne: le *droit canonique*; est ce qui est réglé, ordonné. Le premier est ce qui nous impose le devoir; le second, le devoir qui nous est imposé. Vous décidez par le *droit canon* une question de

droit canonique. Ce qui est *canonique* a rapport à la loi, et le *canon* est la loi elle-même.

On dira le *droit canon*, lorsqu'il s'agira de la chose, du *droit*, de l'autorité, de la science en général : on dira le *droit canonique*, lorsqu'il s'agira de particularités, de détails, de recherches, de discussions, de considérations relatives à ce *droit*. (R.)

382. *Durable*, *Constant*.

Ce qui est *durable* ne cesse point ; il est ferme par sa solidité. Ce qui est *constant* ne change pas ; il est ferme par sa résolution.

Il n'est point de liaisons *durables* entre les hommes, si elles ne sont fondées sur le mérite et sur la vertu. De toutes les passions, l'amour est celle qui se pique le plus d'être *constante*, et qui l'est moins. (G.)

383. *Durant*, *Pendant*.

Ces deux propositions ont pour idée accessoire le tems. C'est par ce moyen qu'elles rapprochent les choses, en le leur rendant commun, et les faisant arriver ensemble ; avec cette différence, que *durant* exprime un tems de durée, et qui s'adapte dans toute son étendue à la chose à laquelle on le joint ; que *pendant* ne fait entendre qu'un tems d'époque, qu'on n'unit pas dans toute son étendue, mais seulement dans quelqu'une de ses parties.

Les ennemis se sont cantonnés *durant* la campagne. La fourmi fait *pendant* l'été les

provisions dont elle a besoin *pendant* l'hiver. (*Vrais princ.* Disc. XI.) (G.)

384. *Durée, Tems.*

Ces mots diffèrent en ce que la *durée* se rapporte aux choses, et le *tems*, aux personnes. On dit, la *durée* d'une action, et le *tems* qu'on met à la faire.

La *durée* a aussi rapport au commencement et à la fin de quelque chose, et désigne l'espace écoulé entre le commencement et cette fin; et le *tems* désigne seulement quelque partie de cet espace, ou designe cet espace d'une manière vague. On dit aussi, en parlant d'un prince, que la *durée* de son règne a été de tant d'années, et qu'il est arrivé tel évènement pendant le *tems* de son règne; que la *durée* de son règne a été courte, et que le *tems* en a été heureux pour ses sujets. (*Encycl.* V. 170.)

Fin du premier volume.

TABLE
DES MATIÈRES.

Fin de la Table du premier Volume.



